



HISTOIRE
GENERALE
DES VOÏAGES.

TOME SOIXANTIEME.



HISTOIRE
GENERALE
DES VOÏAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION

DE TOUTES LES RELATIONS DE VOÏAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERÉ DANS LES PAÏS OU LES VOÏAGEURS ONT PENETRÉ :

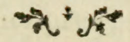
AVEC LES MŒURS DES HABITANS, *LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.*

POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET *d'Histoire & de Géographie moderne, qui représente l'état actuel de toutes les Nations :*

ENRICHI

DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

TOME SOIXANTIEME.



A PARIS,

Chez la Veuve DIDOT, Quai des Augustins, à la Bible d'or.

M. DCC. LIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOÏAGES,

Depuis le commencement du XV Siecle.

TROISIEME PARTIE.

LIVRE SEPTIEME.

SUITE DES VOÏAGES ET ETABLISSEMENS AUX ANTILLES.

§ V.

COMMERCE AUX ILES FRANÇOISES.

Le ſoin qu'on prendra, pour les Iles des autres Nations, de joindre à chaque article un état de leur commerce, ne laiſſe à recueillir ici qu'un petit nombre d'obſervations ſur celui des Iles Françoiſes.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

COMMERCE AUX ILES FRANÇOISES.

Les Marchandises*, qu'on en a tirées jusqu'à présent, se sont réduites au Sucre blanc & brut, à l'Indigo, au Roucou, au Cacao, au Coton, au Tabac, à la Casse ou *Canifice*, au Gingembre, à l'écaille de Tortues, aux cuirs verds & aux confitures. Depuis quelques années, on y a joint le Caffé. Nos Voïageurs, plus mystérieux que les Anglois, n'entrent point, comme eux, dans l'évaluation des profits.

Entre les Marchandises qui se transportent aux Iles, ils nous assurent que tout ce qui se consomme par la bouche est d'un débit surprenant. Sous ce nom, ils comprennent le Bœuf & le lard, les farines, toutes sortes de Poisson salé, les jambons, les langues de Bœuf & de Cochon, les saucissons de France & d'Italie, toutes sortes de Fromages, tant François qu'Etrangers; les fruits secs de toute espece; l'huile d'olive & l'huile à brûler; le beurre, la cire, la chandelle, les Vins François & Etrangers, les Eaux-de-vie, les Liqueurs, & généralement tout ce qui flatte le goût & qui peut servir à la bonne chere: enfin les remedes & les drogues.

Labat observe que le Bœuf salé d'Irlande est le plus estimé; parcequ'il est toujours le meilleur, le plus gras, le

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

plus désossé, & le moins sujet à certaines fraudes (1). Les meilleurs lards, comme les meilleures farines, viennent de la Rochelle (2); & les meilleurs ferremens, de Dieppe. La poudre, qu'on appelle mal-à-propos de *Cherbourg*, puisqu'on n'y en a jamais fait, passe aux Iles pour la meilleure; & pendant long-tems, les Boucaniers n'en ont pas emploïé d'autres. Ce sont aussi les Normands qui portent aux Iles des toiles & des dentelles de toute espece, des chapeaux, des ouvrages d'ivoire, des draps, & toutes les nouvelles modes de Paris. Les meilleurs Vins François y viennent de Bourdeaux & des environs. On sait que tous les Vins, qu'on charge à Bourdeaux, ne sont pas des Vins de Grave, & que la plus grande partie sort de *Palus*, c'est-à dire de ces endroits bas & gras qui donnent des Vins

(1) Dans un Port, que l'Auteur s'abstient de nommer, par ménagement, on les pousse jusqu'à mettre dans les Barils, des têtes de Bœuf entieres, avec les jambes & les piés; & même, au lieu de Bœuf, de la chair de cheval, avec les piés tout ferrés. Il y a néanmoins confiscation pour les Marchandises défectueuses.

(2) On loue la bonne foi des Marchands de cette Ville; mais on ne dissimule point que les Habitans des Iles ont à se défier des Normands. Cependant comme l'esprit & l'adresse ne leur manquent point, ils se tiennent en garde; & si l'on en croit Labat, des Peuples moins rusés trouveroient à s'instruire par leur exemple.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

épais & durs, recherchés ordinairement des Peuples du Nord : mais ces Vins grossiers s'épurent en passant la Mer, & deviennent infiniment meilleurs, que dans le Païs de leur origine. On a peine à croire ce que Labat raconte sur le témoignage des Fermiers du Domaine, de la consommation de Vin qui se fait aux Iles (3). Ceux de Bourdeaux, de Cahors, & des Provinces voisines, ne sont pas les seuls qu'on y reçoit volontiers. On y en porte de Languedoc, de Provence, d'Italie, d'Espagne, de Madere, de Canarie, & de Portugal. Il s'y boit des Vins du Rhin, du Necre, & de Moselle. Ceux de Bourgogne & de Champagne y vont en bouteilles. A l'égard des Eaux-de-vie, & de toutes sortes de Liqueurs, tant de France que des Païs Etrangers, la consommation en est réellement incroïable. Tout le monde en boit. Le prix n'arrête personne. Il suffit qu'une liqueur soit bonne, pour trouver un débit prompt & toujours avantageux. Les Eaux-de-vie, qu'on préfere, sont

(3) Il n'entre, dit-il, dans aucun détail, pour n'être pas soupçonné d'exagération : mais il assure, » que quelque quantité de » Vin que les Flottes puissent apporter, s'il se » passe deux ou trois » mois sans qu'il vienne » des Vaisseaux, on est » presque partout réduit » à l'eau.

Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Commerce des Iles Françoises.

celles de Nantes, de Coignac, d'Andaye, d'Orléans & de la Rochelle. Le Languedoc & la Provence envoient des Vins de Liqueurs, de la Cire en cierges & en bougies, des fruits secs, de l'huile d'olive, du savon, des capres, des olives, des pistaches du Levant, des fromages de Roquefort, de Parmesan & d'Auvergne, avec une infinité d'autres denrées. Tout est enlevé, & les Magasins les mieux fournis sont vuidés en un instant.

Ce qui sert à l'entretien des Habitans, pour la fourniture de leurs Habitations, n'est pas d'un débit plus lent ni moins lucratif: telles sont particulierement les chaudieres de cuivre & de fer, tous les instrumens & les équipages des Moulins, des Sucreries, des Rafineries, des Distillatoires, & les outils pour toutes sortes de métiers. Tout ce qui regarde la parure, ou le plaisir, ne sauroit venir en trop grande quantité, ni être trop bien choisi, trop à la mode, trop riche ou trop cher. Les toiles & les Mousselines, les pierres précieuses, les perruques, les castors, les bas de soie & de laine, les souliers, les bottines, les draps, les étoffes de soie, d'or & d'argent, les galons d'or, les cannes, les tabatieres

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

& toutes les especes de bijoux, les dentelles les plus fines, les coeffures de Femmes, de quelque prix qu'elles soient, la Vaisselle d'argent, les montres, les pierreries, en un mot tout ce qui peut servir au faste des deux sexes, soit pour leur personne ou pour l'ameublement des Maisons, ne demeure jamais aux Marchands. Les Femmes, surtout, ne refusent rien à leur vanité; & l'on n'a point d'embarras à craindre pour le paiement de ce qu'elles destinent à leur propre usage. Trouvent-elles leurs Maris un peu difficiles? Labat vante le talent qu'elles ont pour les réduire; & celles, qui en ont moins, savent en perfection, dit-il, faire du Sucre, de l'Indigo ou du Cacao, *de Lune*, & le donner aux Marchands, qui leur gardent religieusement le secret. On appelle, aux Iles, Sucre ou Indigo de Lune, celui qu'on fait enlever la nuit par des Esclaves affidés, & qu'on vend pour païer ce qu'on achete sans la participation des Maris ou des Peres, auxquels il est inoui qu'on dise jamais le véritable prix des choses.

Les Livres ont été long-tems la seule Marchandise dont on ne faisoit pas grand commerce aux Iles Françoises:

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES. COMMERCE DES ISLES FRANÇOISES.

Labat donne carriere, sur cet article, à l'enjouement naturel de sa plume ; & nous en prendrons occasion de donner un exemple de son style. » Autrefois, dit-il, nos Créoles recherchoient les armes avec plus d'empressement que les Livres. Un bon fusil, une paire de bons Pistolets, un coutelas de la trempe d'un bon Maître, c'étoit ce qu'ils cherchoient à se procurer. Les choses sont à présent changées. Quoiqu'ils n'aient pas dégénéré de la bravoure de leurs Ancêtres, ils se font honneur du savoir, ils lisent tous, ou veulent passer pour avoir lû, ils jugent des Sermons & des Plaidoyers : quelques uns font des Harangues. La plûpart des Conseillers ont étudié en Droit, & se sont fait recevoir Avocats au Parlement de Paris. La Martinique a même un Docteur en Droit. Les Femmes se mêlent aussi de Science ; elles lisent de gros Livres. J'en connois une qui explique Nostradamus. On n'a pas manqué d'ériger plusieurs Siéges de Justice, tous bien garnis de Procureurs, de Notaires & de Sergens. Les Chirurgiens, qui jouoient autrefois les trois grands rôles de la Médecine, sont à présent

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

» renfermée dans les bornes de leur » profession; il y a des Médecins & des » Apotiquaires. L'Ile a quantité d'Ar- » penteurs, d'Ingénieurs, de Botanis- » tes, d'Astronomes, & jusqu'à des » Astrologues. Il leur faut des Livres, » à ces gens là; car leur folie étant de » passer pour fort éclairés, quoique » la plûpart n'y entendent rien, ils ont » besoin que leur réputation soit sou- » tenue par des Cabinets de Livres, » qui pourront avec le tems se chan- » ger en Bibliotheques. Je suis per- » suadé qu'un Libraire bien assorti fe- » roit fortune à la Martinique; sur- » tout s'il étoit homme d'esprit, & » qu'avec les Livres, sa Boutique fût » garnie de toutes les especes de pa- » pier, d'Ecritoires à la mode, de » cire d'Espagne, de cachets riches & » bien gravés, de Lunettes, de Te- » lescopes, &c. il pourroit s'attendre » que sa Boutique, grande, propre, » fraîche, seroit toujours remplie de » gens oisifs, qui ne manquent point » dans l'Ile, & le rendez-vous des » Nouvellistes. Je vais plus loin: l'état » des choses m'y fait desirer un Im- » primeur. Car tant de gens qui li- » sent, liront-ils toute leur vie sans » écrire? N'auront ils pas la deman-

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

» geaiſon de devenir Auteurs ? On a
» déja vû un Créole de la Martinique,
» Docteur en droit & Conſeiller du
» Conſeil Supérieur de cette Ile, don-
» ner des Romans Eſpagnols de ſa
» compoſition ; & peu s'en eſt fallu
» qu'il n'ait entrepris une Hiſtoire gé-
» nérale de Saint Domingue, ſur les
» Mémoires qu'un Miſſionnaire avoit
» dreſſés. D'ailleurs, il eſt Poète, ri-
» che, & ſans goût pour les affaires.
» Il écrira ſans doute, & ſera bien
» aiſe de faire imprimer ſes Ouvrages
» ſous ſes yeux. D'autres voudront l'i-
» miter. Il me ſemble voir déja ſortir
» une foule d'Auteurs, de nos Chau-
» dieres à Sucre. Ajoutons qu'on fait
» à préſent des Procès par écrit, &
» que par conſéquent il faut des *Fac-*
» *tums*. Quelle grace auroient des Fac-
» tums écrits à la main ? Combien de
» fautes & de ratures ? Quelle dépen-
» ſe, pour en donner à tous les Juges
» & au Public ? Enfin il aborde aux
» Iles un grand nombre de Vaiſſeaux,
» & ſouvent plus que dans les meil-
» leurs Ports du Roïaume : il eſt im-
» portant d'inſtruire le Public, par des
» Affiches, de l'arrivée de chaque Bâ-
» timent & de ſa charge, de ſon dé-
» part, & du lieu où il doit faire

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

» voile. Tout cela s'imprimeroit, » comme dans les grands Ports de » France, & feroit d'une extrême com- » modité pour les Négocians. Je le » répete, une Imprimerie est néces- » saire aux Iles Françoises, & feroit » la fortune du Fondateur.

Quoique toutes les Marchandises, qu'on a nommées, suffisent pour faire le fond d'un très grand commerce, quelques Voïageurs jugent qu'il pourroit être augmenté; & les lumieres, qu'on nous donne là-dessus, ne sont pas moins curieuses en elles-mêmes, que par d'autres connoissances qui servent à les expliquer. Si le Caffé, dit Labat, a réussi dans toutes nos Iles, pourquoi n'essaieroit on pas d'y cultiver du Thé, du Senné, de la Rhubarbe, du Poivre, des Epiceries fines, c'est à dire de la Canelle, du Girofle, & de la Muscade? Pourquoi n'y tenteroit-on pas aussi l'établissement de plusieurs Manufactures, également avantageuses & faciles?

Thé des Antilles.

A l'égard du Thé, le même Ecrivain prétend avoir vérifié qu'il croît naturellement aux Iles, & que toutes les terres lui sont propres. Il en a vû quantité à la Basse-terre & au Cul-de-sac de la Martinique. On le nomme,

dit-il, Thé ſauvage, parcequ'il vient ſans culture, ce qui peut diminuer quelque choſe de ſa vertu : mais pour ne laiſſer aucun doute aux Curieux, il en donne la Deſcription, qui ne doit pas être détachée de cet article. C'eſt un Arbriſſeau de quatre à cinq piés de hauteur, ſoutenu par une maîtreſſe racine, aſſez groſſe pour l'arbriſſeau qu'elle ſoutient, accompagnée de pluſieurs petites, qui s'étendent, & de quantité de chevelures. Le tronc n'a gueres plus d'un pouce ou d'un pouce & demi de diametre. Il pouſſe une multitude de branches, droites, déliées, ſouples, & qui ont, auſſi bien que le tronc, un peu de moelle. L'écorce des branches eſt verte & mince ; celle du tronc eſt plus épaiſſe & plus pâle. Toutes les branches & les rameaux, qui en ſortent, ſont extrêmement chargées de petites feuilles, fermes, dentelées, environ deux fois plus longues que larges, d'un beau verd, bien nourries, ſucculentes, & preſque ſans queue. La fleur eſt un calice compoſé de dix feuilles, dont les cinq extérieures ſont vertes, & poſées de maniere, qu'elles ſoutiennent les intérieures dans le point de leur ſéparation. Celles-ci ſont blanches, déli-

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

cates, refendues jusqu'au milieu de leur hauteur. Elles renferment quatre étamines, dont le chapiteau est semé d'une poussiere jaune, ou dorée, au milieu desquelles est un Pistil, qui a son sommet chargé de petites graines presqu'impalpables, comme une poussiere blanche. C'est de la base de ce Pistil que le fruit sort : il est oblong, & composé de deux lobes, dont chacun porte une raînure. Il s'ouvre de lui-même, dans sa maturité, & se trouve plein de très petites semences, ou graines rondes, grises, assez fermes, qui, étant semées, levent facilement, & produisent l'arbrisseau dont les feuilles & les fleurs sont ce qu'on recherche, & dont l'infusion, dans l'eau chaude, fait la boisson ordinaire des Chinois.

Ces feuilles, exposées au Soleil, se sechent & se roulent d'elles mêmes; propriété, suivant le P. Labat, qui n'est pas particuliere au Thé, comme on se l'est persuadé, puisqu'elle s'observe dans toutes sortes de feuilles longues & délicates. Le Thé Amériquain a naturellement, comme celui de la Chine, une odeur de violette. Elle est à la vérité, moins forte : mais ce défaut peut venir de plusieurs causes, telles

telles que d'avoir été cueilli avant, ou trop long-tems après sa maturité ; de n'avoir pas bien pris la saison & la température d'air convenables, de l'avoir trop exposé au Soleil, dont la chaleur peut faire évaporer son odeur, comme il arrive aux fleurs des Orangers & des Citroniers, aux Roses, aux Jasmins & aux Tubereuses, qui ne rendent presque point d'odeur au Soleil, au lieu que la nuit, le soir & le matin, elles embaument l'air.

La ressemblance de ce Thé avec celui de la Chine est si parfaite, qu'en liqueur, on ne peut les distinguer. Labat, pour augmenter la difficulté, mettoit celui de la Martinique, dans une Boîte, qui avoit contenu de l'Iris, & qui pouvoit augmenter l'odeur de Violette. Mais qui sait, dit-il, si les Chinois, ou ceux qui débitent leur Thé en Europe, n'aident point par quelque artifice, à lui donner cette odeur ? Les Officiers d'un Vaisseau François, qui venoit des grandes Indes, firent présent à l'Intendant de la Martinique (76) d'un peu de graine Chinoise. Elle fut semée dans le Jardin de l'Intendance ; elle leva facilement & produisit des arbrisseaux bien chargés de fleurs, de

(76) M. Robert.

VOYAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

feuilles & de graines, dont il ne sera jamais difficile de multiplier assez l'espece, pour fournir de Thé toute l'Europe & l'Amérique. Si l'on objecte que la graine Chinoise s'est peut-être abbatardie aux Iles, comme il arrive au blé, aux pois, &c. qu'on transporte d'une partie du Monde à l'autre : on répond qu'à la vérité toutes les graines de l'Europe ne prosperent point d'abord aux Iles : mais le peu même qu'elles produisent, étant mis en terre, ne multiplie pas moins pour la grosseur, que pour l'abondance & la bonté.

Caffé de la Martinique.

Le Caffé a été cultivé, à la Martinique, un peu plus tard qu'à Cayenne. Il y est provenu d'un ou deux piés d'arbres, qu'on y avoit portés du Jardin roïal de Paris, & qui étoient venus de ceux dont les Hollandois avoient fait présent à Louis XIV. Un Capitaine des Trouppes de l'Ile (5) s'empressa de les cultiver, dans son Jardin, au Quartier de Sainte Marie ; & dès l'année 1726 on en voïoit un fort grand nombre dans l'Ile. Ces arbres y portent deux fois l'année ; &, comme dans tous les Païs situés au Nord de la ligne, la récolte d'Hiver s'y fait au mois de Mai,

(5) M. de la Guarique de Surnillée, ensuite Colonel des Milices de la Cabesterre.

& celle d'Eté au mois de Novembre. Labat donne de fort bons conseils, non-seulement pour la rendre plus abondante, mais pour perfectionner les secrets du Caffé.

Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Commerce des Iles Françoises.

Poivre & épiceries fines.

Il est persuadé, dit-il, que le Poivre, & même les Epiceries fines, peuvent être cultivés avec le même succès dans toutes les Iles Françoises. Il donne son expérience en preuve, pour le Poivre. A l'égard de la Muscade, il raconte qu'un des Hollandois, Fugitifs du Bresil, qui furent reçus à la Martinique, y apporta un Muscadier, qu'il mit en terre dans son Habitation; que cet arbre y fit de grands progrès, & qu'il auroit infailliblement rapporté du fruit, qui auroit servi à multiplier l'espece, si d'autres Hollandois, jaloux d'un trésor pour lequel leur Nation a fait tant de dépenses & soutenu tant de guerre, ne l'eussent arraché pendant la nuit & brûlé. Seroit-il impossible, ajoute l'Auteur, de se procurer, dans les Iles où naissent le Girofle & la Muscade, quelques piés de ces précieux arbres, de les cultiver pendant quelques tems dans l'Ile de Bourbon, d'en étudier la culture, & d'en transporter l'espece aux Antilles, où il seroit aisé de trouver un terrein qui leur convienne,

Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Commerce des Iles Françoises.

Conseils pour le progrès du Commerce.

soit par sa nature, soit par son exposition ?

La Description, que les Portugais ont donnée du Canelier de l'Ile de Ceylan (6), ne laisse aucun doute, au même Voïageur, que ce qu'on nomme aux Iles, Bois d'Inde, ou Canelle bâtarde, ne soit absolument le même arbre. C'est la même feuille, la même odeur, & le même fruit. Si les Bois » d'Inde de nos Iles sont beaucoup » plus grands & plus gros que les Ca- » neliers de Ceylan, il n'en faut pas » chercher d'autre raison que leur ex- » trême vieillesse. L'écorce en est aussi » plus épaisse ; & son odeur, comme » son goût, tire sur le Girofle. Delà » vient qu'en Italie, où l'on en fait » passer une quantité considérable pour » la réduire en poudre (7), on la » nomme *Canella Garofenata*, c'est-à- » dire Canelle Girofiée. Peut-être ne » trouveroit-on pas ce goût de Girofle » trop fort dans les écorces de nos Bois » d'Inde, si l'on ne dépouilloit que les » plus jeunes, & si l'on n'emploïoit » que la seconde écorce, c'est-à-dire » l'écorce intérieure, qui est toujours

(6) Voïez les Relations de Ceylan, au Tome XXXII de ce Recueil.

(7) C'est ce qu'on appelle en France *Epice douce*.

» plus fine, plus délicate, & d'une
» odeur plus douce.

VOIAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

On sait que les Portugais ont un grand nombre de Caneliers au Bresil, soit qu'ils en aient apporté l'espece avec eux, lorsqu'ils furent obligés d'abandonner l'Ile de Ceylan, soit qu'ils l'aient fait venir depuis, soit qu'ils l'aient tirée de la Côte de Malabar, qui en est remplie, ou de la Chine, ou de la Cochinchine, ou des Iles de Timor & de Mindanao; car cet arbre se trouve dans une infinité de Païs. Il est constant, dit Labat, que les Caneliers viennent parfaitement au Bresil, que les Portugais en font usage, & qu'ils s'en trouvent fort bien. » Quand
» il ne seroit pas aussi parfait que ce-
» lui de Ceylan, est-il plus raisonna-
» ble de le négliger, aux Iles Françoi-
» ses, qu'il ne le seroit, en Cham-
» pagne, d'arracher toutes les Vignes
» qui ne produisent pas le plus excel-
» lent Vin, & d'aimer mieux boire de
» l'eau que de cultiver des Vignes mé-
» diocres? Que nos Insulaires cultivent
» les Bois d'Inde, qui croissent natu-
» rellement chez eux; qu'ils aient soin
» de les abbattre lorsqu'ils deviennent
» trop gros, qu'ils les dépouillent de
» trois en trois ans, & qu'ils ne pren-

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

» nent que la seconde écorce, ils ren-
» dront un service considérable à leur
» Nation, en lui fournissant à bon
» marché ce que les Etrangers lui ven-
» dent si cher ; & l'avantage ne sera
» pas moins grand pour eux-mêmes,
» par le revenu qu'ils se feront d'une
» Marchandise qui leur coûtera peu de
» travail & de frais.

Ce qu'on a déja dit du Canificier, ou de l'arbre qui porte la Casse, a dû faire sentir l'inutilité de faire venir du Levant, à grand prix, une drogue qu'on peut tirer de nos Iles en troc de Marchandises ; commerce qui doit toujours passer pour le plus avantageux, surtout lorsque la Casse des Iles est reconnue pour la meilleure, & qu'on peut l'avoir toujours plus récente.

Outre le Canificier, qui est un très gros arbre, les Iles ont un arbrisseau qu'on nomme *Cassier*, quoique fort improprement ; car il ne porte aucune sorte de Casse. D'ailleurs il est foible, ne croît point à plus de deux ou trois piés de hauteur, & ne donne pas d'autre fruit que de très petites siliques, qui renferment sa graine. Il n'a de bon que ses feuilles, qui sont si semblables à celles du Senné, qu'il est impossible de les distinguer de celui qu'on

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

apporte du Levant; avec cet avantage, qu'elles en ont toute la vertu dans un degré ſupérieur. Les plus ſages Habitans des Iles n'en emploient pas d'autre, & le prennent ſeulement en doſe moins forte. Pourquoi l'uſage n'en paſſe-t'il point en France?

Quand on n'emploieroit l'écorce des Paletuviers, ou Mangles d'eau ſalée, qu'à tanner les cuirs, ſuivant l'obſervation qu'on a déja rapportée, ce ſeroit encore l'objet d'un fort bon Commerce. Elle pourroit être ſubſtituée, dans toute l Italie, à certains glands, qu'on appelle *Valonea*, qu'on va prendre ſur les côtes de Dalmatie, aux Iles de l'Archipel, & dans les Echelles du Levant, pour tanner les Cuirs.

Il paroît certain que les Oliviers viendroient en perfection aux Iles Françoiſes, qu'ils rapporteroient plutôt & plus abondamment qu'en Europe, & qu'ils n'y ſeroient pas ſujets à la gelée qui les fait mourir. Loin d'empêcher les Beſtiaux de paître dans les Savanes, ils leur donneroient de l'ombre. Les Oliviers ſauvages y croiſſent parfaitement, dans les Bois, & ſans aucune culture: doutera-t'on du même ſuccès pour les Oliviers francs, s'ils étoient bien cultivés? On a même l'exemple

Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Commerce des Iles Françoises.

de quelques essais, qui ont réussi. Il n'y a que l'indolence des Habitans, qui les prive d'un bien si précieux. Craignent-ils, demande Labat, que l'huile qu'ils feroient chez eux ne nuise aux Provinces méridionales de France ? » Mais tout le monde sait que la Provence & le Languedoc n'ont jamais » été capables de fournir celle qui est » nécessaire pour tout le Roïaume, » & que les Marchands sont obligés » d'aller prendre des Huiles d'Espagne, de Portugal, de la Côte de » Genes, du Roïaume de Naples & » de Sicile, & de plusieurs endroits » du Levant, pour fournir aux besoins » du Roïaume.

Un Particulier (8), avoit entrepris d'établir une Verrerie à la Martinique, lorsque son dessein fut interrompu par la guerre de 1688. Il est surprenant qu'on n'y soit pas revenu depuis. Le succès n'en est pas incertain, puisqu'on a dans l'Ile tout ce qui convient à cette Manufacture. Il s'y trouve des Fougeres de toute espece; les cailloux blancs sont en abondance dans les Rivieres, & le centre de l'Ile est rempli de Bois. Si l'on ne peut espérer de débouchement en France, où les Verreries sont déja

(8) M. du Roi.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

nombreuses, on ne laisseroit pas de tirer un profit considérable de la consommation de l'Ile même, & plus encore de celle de ses voisins de la Terre-ferme, où toutes les Marchandises de verre seroient bien vendues.

Il se trouve, aux Iles Françoises, quantité de gommes de différentes especes. Labat s'étonne que deux Naturalistes, tels que *Surian* & le P. *Plumier*, que la Cour a longtems entretenus pour les observations de cette nature, aient négligé cet article. Jusqu'à présent, personne, dit il, n'a pensé à recueillir ce présent du Ciel, ni tenté d'en faire le moindre commerce. Est-ce ignorance ou paresse ?

La Soufriere de la Guadeloupe offre de l'Alun & du Soufre en abondance. Quoique ces deux Marchandises ne soient pas fort précieuses, elles sont d'usage, & l'on en consomme beaucoup On voit, à *Civita-Vecchia*, quantité de Barques de Provence & de Languedoc, qui vont charger de l'Alun, qu'on fait à deux ou trois lieues de cette Ville, & d'autres qui vont prendre le Soufre qu'on y apporte de divers endroits des Terres de l'Eglise & de Toscane. Pourquoi tirer d'une Région étrangere ce qu'on trouve chez soi ?

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

Les Espagnols, les Italiens, les Turcs, & tous les Asiatiques, aussi bien que les Peuples du Nord, font une prodigieuse consommation de Safran. Ils en mêlent à tout ce qu'ils mangent, dans l'opinion que rien n'est meilleur pour la poitrine. Labat entreprit, sur cette observation, d'introduire la culture de cette Plante dans les Iles Françoises, où l'on ne peut douter qu'elle ne vînt heureusement & qu'elle ne rapportât bien plus qu'en Europe. Il s'instruisit, dans le Comtat d'Avignon, du terrein & de l'exposition qui lui conviennent, du tems de mettre les Oignons en terre & de les lever, de leur maturité, en un mot, de tout ce qu'il crut nécessaire à son dessein. Il acheta un quintal entier de ces Oignons, qu'il fit charger pour les Iles ; & n'épargnant pas plus la dépense que les soins, il engagea un jeune Homme du Comtat, qui entendoit parfaitement leur culture, à faire avec lui le Voïage d'Amérique. Mais, des raisons étrangeres à ce projet s'étant opposées à leur départ, l'entreprise demeura suspendue, & les Oignons furent négligés. Cependant l'Auteur insiste sur l'avantage qui reviendroit aux Habitans des Iles, de cultiver une Plante qui ne demande ni

frais ni travail, & qui pouvant leur donner annuellement deux bonnes récoltes, tandis qu'en Europe on se croit heureux d'en obtenir une médiocre, seroit bientôt dans une abondance qui feroit le fond d'un très grand Commerce.

VOÏAGES ET ÉTABLISSEM. AUX ANTILLES.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

On avoit entrepris, à la Martinique, d'élever des Vers à soie. Un Provençal, Commis de la Compagnie de 1664 (9), avoit commencé à faire de la soie, sur son Habitation, dans le Quartier de Sainte Marie de la Cabesterre; & ses essais eurent tant de succès, qu'en aïant envoïé quelques écheveaux à la Cour (10), Louis XIV, pour exciter l'émulation, le gratifia d'une pension de cinq cens écus. Mais cette Manufacture n'en fut pas moins abandonnée, sous prétexte que les Fourmis & les Ravets détruisoient les Vers, les cocons & les œufs; comme s'il avoit été fort difficile, ajoute Labat, de préserver les Vers à soie du ravage de ces Insectes. Il reste encore dans l'Ile un très grand nombre de Mûriers blancs, qui semblent inviter à reprendre un si riche Commerce, avec cet avantage,

(9) M. Piquet de la Caille.

(10) Sous M. Colbert, le Pere du Commerce & des Arts.

qu'étant sans cesse chargés de feuilles, on peut faire éclorre les œufs aussi-tôt qu'ils sont pondus, & se procurer ainsi une continuelle récolte.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

Le coton des Iles surpasse en beauté, en longueur, en finesse & en blancheur, celui du Levant. L'arbrisseau qui le porte se cultive si facilement, que si ce Commerce étoit encouragé, les Iles Françoises pourroient fournir plus de coton, que le Roïaume & les Etats voisins n'en peuvent consommer. Pourquoi donc recourir à la Turquie ? Il suffiroit, dit Labat, pour encourager l'industrie & le travail, de défendre, en France, l'entrée du coton Etranger; il en reviendroit bientôt un extrême avantage à la Nation. Mais, dans les Iles mêmes, on pourroit porter plus loin celui qu'on y tire du coton. Les Habitans n'auroient qu'à le faire mettre en œuvre chez eux. Ils ont des métiers pour faire des Hamacs; ils pourroient en avoir pour faire des toiles. Les couleurs ne leur manquent point pour les teindre. Ce travail occuperoit quantité de Femmes oisives, & les Negres, ou trop jeunes ou trop vieux pour le travail. Si quelque raison empêchoit de faire des toiles fines, on établiroit des Manufactures de grosse Cotonine,

ſemblable à celle qui ſert dans la Méditerrannée pour les voiles des Vaiſſeaux & des Galeres. On y emploieroit le coton des Iles, au lieu de celui du Levant, & ces toiles en ſeroient moins cheres. D'un autre côté, les Femmes & les Filles Créoles font, à l'aiguille, des bas de coton d'une beauté ſurprenante; & ceux de coton blanc, qu'on fait teindre en écarlate, font honte à la ſoie; mais ce travail eſt ſi long, qu'il rend l'ouvrage très cher. Ne peut on pas l'abréger & diminuer le prix, en introduiſant aux Iles l'uſage des Métiers, dont on tire tant d'avantage en Europe? Labat ſe plaint que juſqu'à ſon tems, le coton des Iles n'eut été emploïé que pour garnir des Robbes-de-Chambre, ou pour faire des oreillers, & qu'il ne fût pas même permis d'en faire entrer dans les Ports du Roïaume, parcequ'on pouvoit les mêler avec le Caſtor dans la Fabrique des Chapeaux. Quel en ſeroit le danger, dit il? & qu'importe au bien public qu'une Compagnie particuliere en reçût un peu de préjudice? Mais on pourroit du moins le filer (11), pour

(11) Quoiqu'il ſoit court, & très fin, il eſt plus long que le poil de Caſtor, qui ſe file bien. On file auſſi ce que les Italiens nomment *Lana Succida*, eſ-

Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Commerce des Iles Françoises.

en faire des Bas, des Gants, des Chaussons, & d'autres hardes, qui seroient également chaudes & légeres.

La laine des Moutons n'est pas moins négligée dans les Iles : on y laisse le soin de les tondre, aux épines des Buissons, où les toisons de ces Animaux s'attachent. Quoiqu'elles ne soient pas comparables à celles d'Espagne, elles auroient leur utilité, pour ceux qui prendroient la peine de les emploïer. Mais si l'on vouloit d'excellentes laines, il n'y a point de Païs dont les pâturages soient meilleurs pour les Moutons. La difficulté ne seroit que d'y porter des Brebis de race d'Espagne : en dix ans, on n'auroit que des troupeaux Espagnols, dont les laines fortes & douces fourniroient les Manufactures du Païs & celles de France. Avec quelque soin que les Espagnols s'efforcent d'empêcher la sortie de leurs Moutons, l'argent fait ouvrir toutes les portes ; leur attention d'ailleurs ne se soutient pas toujours, puisque les Vaisseaux, qui trafiquent en Espagne, en apportent tous les jours des Brebis & des Moutons. Enfin, toutes les observations

pece de laine qui croît dans l'Etang de Tarente en Calabre, & qui est non-seulement plus courte, mais qui semble plus difficile à s'unir : c'est pour sa chaleur qu'elle est recherchée.

font connoître qu'il n'y a pas de terrein plus ſemblable, à celui d'Eſpagne, que celui des Iles Françoiſes, ni par conſéquent plus propre à produire de belles laines.

Les Chevres y ſont en abondance; leur poil eſt très beau; & tandis qu'on en va chercher fort loin pour faire diverſes ſortes d'étoffes, non-ſeulement on laiſſe perdre le bien qu'on a ſous ſes yeux, mais on ne penſe pas même à le ramaſſer. Les peaux de Chevres, de Boucs, & de Chevreaux, pourroient être paſſées dans le Païs, ou du moins envoïées vertes en France: cependant elles ſont négligées. » J'ai vû, dit Labat, dédaigner juſqu'aux peaux de » Bœufs, dans les Iles du Vent, tandis qu'à Saint Domingue les Boucaniers ne tuoient des Bœufs ſauvages, que pour en avoir les cuirs. A » la vérité, depuis que les Iles du Vent » ont des Boucheries reglées, on n'y » laiſſe pas perdre les grands Cuirs: » mais ſi l'on fait attention au profit » qu'on peut tirer des peaux, des laines, & des poils, on regrettera celui dont on s'eſt privé.

Les Iles de Sainte Croix, de Saint Martin & de Saint Barthelemi, la grande Terre de la Guadeloupe, les

Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Commerce des Iles Françoises.

Montagnes de la Martinique, & la Grenade, sont remplies de bois précieux qu'on laisse dans l'oubli, ou qu'on brûle imprudemment, sans considérer qu'un grand nombre de ces arbres, en planches, ou en billots, seroit vendu fort cher en Europe. On va chercher l'Ebene bien loin, & toutes ces Iles en sont remplies. Le bois de Bresil, le Bresillet, le bois jaune, & quantité d'autres (12), également propres aux teintures, se trouvent dans tous les lieux qu'on vient de nommer.

La *Poussolane* est fort commune à la Guadeloupe, sous le nom de ciment rouge. Il s'en trouve aussi à la Martinique, surtout au Fort Saint Pierre, & dans tous les Mornes de la Basse-terre, qui sont voisins de la Mer. Cependant, les François vont la chercher tous les jours en Italie, & l'achetent fort cher. On propose, pour n'en pas manquer en France, d'ordonner que tous les Capitaines des Vaisseaux, qui vont aux Iles, jettent leur lest à la Mer, & se lestent, à leur retour, de Poussolane. Les Habitans, sur les terres des-

(12) On a vendu, à Paris, jusqu'à douze sols la livre, le bois violet de la Guadeloupe, en le faisant passer pour de véritable Ebene. Les Ouvriers en faisoient des chasses de Rapes à Tabac, & même des Tabatieres.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

quels ce ſable ſe trouve, tireront quelque profit d'une peine fort légere, qui ſera de le tranſporter juſqu'au rivage; & les Marchands ne pourront trouver que de l'avantage à vendre une matiere, qui leur aura tenu lieu d'une autre, ſur laquelle ils n'avoient à faire aucun gain.

Enfin ſi l'on doit des louanges au Miniſtere pour avoir envoïé dans le Nouveau Monde, en différens tems, des gens éclairés; les uns pour deſſiner les Plantes (13), d'autres pour en faire l'anatomie (14), d'autres pour les obſervations aſtronomiques (15), & pour vérifier la figure de la Terre (16); on peut ſouhaiter que le Roi & ſes Miniſtres fiſſent le même honneur au Commerce; c'eſt-à-dire qu'ils envoïaſſent aux Iles quelques perſonnes ſages, habiles, & dévouées au bien de leur Nation, pour examiner ſoigneuſement tout ce que le Païs a d'utile, & pour faire des expériences qui ne laiſſaſſent aucun doute. Ce ſeroit au Prince, à trouver enſuite les moïens d'encourager ſes Sujets au travail, par des faveurs & des récompenſes. Si l'on ob-

(13) Le P. Plumier, Minime.

(14) M. Surian, Médecin.

(15) Le P. Feuillée.

(16) MM. les Académiciens des Sciences.

Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Commerce des Iles Françoises.

jecte que le projet de n'emploïer dans une Nation que ce qui est de son cru, tend à la ruine du Commerce avec les Etrangers, & par conséquent à celle d'une partie de la navigation ; Labat répond hardiment que le grand Colbert, à qui cette objection n'étoit pas inconnue, n'a pas laissé d'établir en France des Manufactures de glace, sans s'embarrasser du tort qu'elles pouvoient faire au Commerce de la France avec les Vénitiens ; qu'on n'a pas eu plus de ménagement pour les Hollandois, lorsqu'on a permis aux Dieppois de pêcher & saler le Hareng, au lieu de s'en fournir en Hollande ; ni pour les Florentins & les Genois, lorsqu'on a fondé des Fabriques de draps d'or & de soie ; ni pour les Ouvriers de Nuremberg & d'autres Villes d'Allemagne, lorsqu'on a renoncé à leur secours pour les Ouvrages de Quincaillerie, &c.

A toutes ces observations, dont l'importance se fait sentir, on croit devoir joindre quelque détail sur la principale branche du Commerce des Iles, qui est la culture des Cannes & la Fabrique du Sucre, pour faire juger de la richesse de leurs Habitans, ou du moins de celles qu'ils peuvent se promettre avec du travail & de l'industrie.

On remet, à l'article d'Histoire Naturelle, tout ce qui regarde la nature même de ces Plantes, pour ne s'attacher ici qu'à la partie œconomique; c'est-à-dire à tout ce qui est nécessaire pour la formation & le Gouvernement de ce qu'on nomme une Habitation.

Plan d'une belle Habitation, & fruits qu'on en peut tirer.

Une Terre de trois mille pas de hauteur, sur mille de large, suffit pour former une très belle Habitation. Labat recueille ici toutes les lumieres qu'il avoit tirées d'une longue expérience, pour la représenter telle qu'il souhaiteroit, dit-il, de pouvoir la composer pour lui-même. En supposant qu'il eût le choix du terrein, il voudroit une Riviere qui le séparât de son Voisin, & même, s'il étoit possible, une de chaque côté. Il laisseroit en Savanne toute la largeur du terrein, depuis le bord de la Mer, jusqu'à la hauteur de trois cens pas. Si le terrein étoit dans une Cabesterre, où les vents d'Est, qui regnent sans cesse, brûlent les Savanes, il laisseroit au bord de la Mer, une forte lisiere de grands arbres, de quarante à cinquante pas de large, pour couvrir la Savanne, & servir de retraite aux Bestiaux pendant la grande chaleur. Si cette commodité ne s'y trouvoit point, parceque le terrein seroit

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

déja défriché, il y planteroit des Poiriers; seuls arbres qui croissent au vent & qui lui résistent. Outre l'avantage qu'ils apportent en couvrant la Savane & les Bestiaux, ils sont excellens pour une infinité d'Ouvrages, & viennent fort vîte. On doit les planter avec symétrie, pour en faire un ornement, parcequ'il n'en coûte pas plus qu'à les planter sans ordre.

Si le terrein a quelque élévation vers le milieu de sa largeur, un peu au-dessous des trois cens pas qu'on laisse pour la Savanne, c'est ce lieu qu'il faut choisir pour y bâtir la Maison du Maître. Elle doit être tournée de maniere, que la face regarde la Mer, ou du moins l'abord principal, & que les Vents ordinaires n'y entrent que de biais; sans quoi ils sont insupportables, en battant à plomb dans les fenêtres, qu'ils obligent de tenir toujours fermées. On y remédioit néanmoins, du tems de Labat, par des chassis de toile claire; car l'usage des vîtres n'étoit pas encore introduit aux Iles en 1705. Mais il n'en étoit pas moins incommode d'être enfermé dans une Maison, & privé de la fraîcheur d'un air bien ménagé. Lorsque les Forêts étoient en plus grand nombre dans les Iles, toutes les

Maiſons étoient de bois, & ſuivant l'opinion commune, plus ſaines que les édifices de maçonnerie ; mais la rareté du bois a fait changer de principes : en commençant à bâtir en pierre, on n'a pas manqué de raiſons pour s'en trouver mieux. Ces édifices ſont plus ſûrs, durent beaucoup plus longtems, demandent moins de réparations, & ſont moins ſujets au feu. Les Ouragans n'y peuvent cauſer tant de dommage. Enfin l'épaiſſeur des murs eſt plus capable de réſiſter, non-ſeulement à la violence du jour & du ſoir, mais encore au froid piquant qui ſe fait ſentir vers la fin de la nuit. A la vérité, les tremblemens de terre y ſont plus à craindre que dans les Bâtimens de charpente ; mais ils ſont rares aux Iles.

La Maiſon doit être accompagnée d'un Jardin, d'Offices, de Magaſins, d'une Purgerie & d'une Etuve. Le Moulin & la Sucrerie en doivent être à quelque diſtance, ſans être trop éloignées, afin que le Maître puiſſe voir aiſément ce qui s'y paſſe, ſans être incommodé du bruit qui s'y fait. Les Caſes des Negres doivent toujours être ſous le vent de la Maiſon & des autres édifices, par précaution contre les ac-

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

cidens du feu. Quoique ces Cases soient de matériaux fort vils, on ne doit pas négliger de les bâtir avec ordre, à quelque distance entr'elles, séparées par une ou deux rues, dans un lieu sec & découvert, avec un soin extrême d'y faire regner la propreté. Le Parc, où l'on renferme les Bestiaux pendant la nuit, doit être à côté. Tous les Negres, s'en trouvant ainsi responsables, ont intérêt qu'on n'en vole aucun pendant la nuit. Les meilleures haies, pour la clôture des champs à Cannes, des Jardins, des Parcs, & des autres lieux dont on veut fermer l'entrée, sont les Orangers communs, ou de la Chine: à leur défaut, on y emploie le bois immortel. La raison qui doit faire souhaiter une Riviere à côté du terrein, plutôt qu'au milieu, c'est que ses ravages y sont moins dangereux lorsqu'elle vient à se déborder. Mais quelle que soit sa situation, il faut tirer un Canal, pour faire un Moulin à eau, dans le lieu le plus commode, soit par sa situation, soit pour la Maison du Maître. On doit prendre soin aussi de ménager l'eau, pour la faire passer delà près des autres édifices, & des Cases des Negres, où elle est d'un usage infini.

Tous les Bâtimens, les Jardins, les Parcs, & les dépendances, peuvent occuper un eſpace de trois cens pas en quarré, qui, étant pris au milieu de tout le terrein, laiſſera pour les Cannes l'eſpace des deux côtés & au-deſſus du Moulin. Ainſi les plus éloignés ne le ſeroient que d'environ quatre cens pas; ce qui deviendroit d'une extrême commodité pour le charroi, & pour le chemin des Negres au lieu du travail. Le terrein des Cannes ſera de trois cens pas de large, de chaque côté de l'Etabliſſement, & de trois cens en hauteur; ce qui produira vingt-un quarrés de cent pas; & ſi l'on en met quatre cens de haut, au-deſſus de l'Etabliſſement, ſur toute la largeur du terrein, qui eſt mille pas, on aura quarante autres quarrés de cent pas; ce qui fera cinquante & un quarrés de cent pas chacun, qui ſuffiront pour donner annuellement plus de ſept mille formes de Sucre, en prenant les Cannes, les unes après les autres, à l'âge de quinze à ſeize mois.

Outre le Manioc & les Patates, qu'on plante dans les allées qui ſéparent les pieces de Cannes, on doit deſtiner, pour ces deux productions, pour le Maïz, les Ignames, l'Herbe de Coſſe,

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

& d'autres grains ou légumes, une certaine quantité de terre au dessus des Pieces ; & surtout, ménager autant qu'il est possible les Bois qui subsistent encore, dans la juste persuasion que dans quelque abondance qu'ils puissent être, on en voit toujours trop-tôt la fin. A mesure qu'on coupe du bois pour brûler, si le terrein se trouve propre à faire une Cacaoïere, on doit en tirer parti. C'est une Marchandise également estimable, & par la facilité avec laquelle on la fait, & par le profit qu'on en peut tirer. Le Possesseur d'une Habitation, telle qu'on la représente ici, peut, sans autres frais qu'une augmentation de quinze à vingt Esclaves, entretenir cent mille arbres de Cacao, & grossir son revenu annuel de quarante mille francs, quand on supposeroit que cent mille piés d'arbres ne produisissent, l'un portant l'autre, qu'un peu plus d'une livre de Cacao, & que cette Marchandise ne fût vendue que sept ou huit sols la livre. D'ailleurs ce surcroît d'Esclaves peut joindre, à la culture des Cacaoïers, le soin d'entretenir de farine de Manioc toute l'Habitation.

Si l'on s'étonne qu'il doive rester tant de terrein en Savanne, Labat assure

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

ſure qu'il n'en faut pas moins, dans l'Habitation qu'il ſuppoſe, pour quarante-huit Bœufs, auxquels il fait monter le nombre néceſſaire pour les Voitures. D'ailleurs, il demande abſolument une vingtaine de Vaches, avec leur ſuite, ſoit pour donner du lait, ou pour remplacer les Bœufs qui meurent. Ainſi, l'on ne ſe trouvera gueres moins de cent Bêtes à cornes, qui doivent être entretenues toute l'année du produit de la Savanne. Si l'on n'a qu'un Moulin à chevaux, c'eſt un nouveau nombre de Bêtes à nourrir : il en faut vingt quatre pour le Moulin, cinq ou ſix de ſupplément, quelques Jumens & leur ſuite ; ce qui peut monter à cinquante Chevaux, qui mangent plus que cent Bêtes à cornes, parceque celles-ci ne mangent qu'une partie du jour, & que les autres mangent jour & nuit. On ne peut ſe diſpenſer non plus d'entretenir un troupeau de Moutons & de Chevres ; ſans quoi la dépenſe augmente, & ſouvent on eſt mal ſervi. Les Moutons ne doivent jamais paître dans la Savane, parcequ'étant accoutumés à couper l'herbe juſqu'à la racine, ils empêchent qu'elle ne repouſſe, & leurs excrémens la brûlent. L'unique reſſource eſt de les envoïer ſur les Falaiſes,

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

le long de la Mer, où l'herbe courte, ſeche & ſalée, eſt infiniment meilleure pour eux, les engraiſſe mieux, & rend leur chair plus ſavoureuſe que dans la meilleure Savane. On ſe doit auſſi le ſoin de faire ſarcler les Savanes, ſi l'on veut les conſerver; parceque les Beſtiaux ſement partout les graines des fruits qu'ils mangent, & qu'il y croît quantité d'autres mauvaiſes Plantes.

Un Habitant, qui veut tirer toute la valeur de ſon bien, doit, ſuivant Labat, tout peſer par lui-même : mais il ne doit pas entreprendre à la fois un grand nombre de travaux différens; il doit les faire ſuccéder les uns aux autres, prévoir ce qu'il doit exécuter, & ne pas abandonner une entrepriſe pour en commencer une autre. Une conduite ſage & réguliere fait trouver, à la fin de l'année, quantité de travaux achevés. C'eſt un point fort important, de faire les proviſions néceſſaires à l'Habitation dans leur tems, c'eſt-à-dire lorſqu'il eſt arrivé beaucoup de Vaiſſeaux, & que le prix des Marchandiſes eſt médiocre. On doit faire venir de l'Europe celles qui ne s'alterent point ſur Mer, telles que les farines, les toiles, les ferremens, les épiceries, les ſouliers, les chapeaux,

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

le beurre même, la chandelle, la cire, & la plûpart des médicamens. Suivant les occasions de paix ou de guerre, suivant que le fret est plus ou moins cher, on doit faire venir les viandes salées, comme le Bœuf & le lard. A l'égard du Vin, de l'Eau-de-vie, de l'Huile & d'autres Liqueurs, on risque plutôt d'acheter plus cher aux Iles que de les faire venir, pour son propre compte; à moins qu'on ne soit intéressé à la charge d'un Vaisseau : mais les Habitans entrent peu dans ces intérêts; & l'on a toujours observé que ceux qui l'ont entrepris n'y ont trouvé que leur ruine.

Les Iles ont peu de Caves; & celles qu'on y voit sont mauvaises. On aime mieux les Celliers, avec de petites fenêtres du côté du vent, pour donner de la fraîcheur. Jamais ils ne doivent être exposés au midi. Lorsque cette commodité manque, on prend le parti de mettre le vin en bouteilles, dans une chambre haute de la Maison; il s'y conserve parfaitement, pourvû que le Soleil n'y donne point, & qu'il y ait de l'air & du vent. Les Vins de France veulent être gardés en tonneau. Ceux d'Espagne, de Madere & des Canaries se conservent fort longtems,

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

COMMERCE DES ISLES FRANÇOISES.

avec la ſeule précaution de tenir les Vaiſſeaux pleins. Mais les uns & les autres ne courent aucun riſque, lorſqu'on les tire dans les groſſes bouteilles de Provence. On en fait d'une moindre capacité en Bretagne, mais d'un verre beaucoup plus fort & plus épais. Elles ſervent à ſoûtirer celles de Provence, qu'on ne doit point entamer, ſans les tranſvaſer entierement. On imite là-deſſus les Anglois, qui ſont d'excellens modeles ſur tout ce qui concerne l'uſage des Liqueurs. Si l'on a quantité de Bœuf & de lard, on ne le conſerveroit pas longtems, ſi l'on ne prenoit ſoin de l'entretenir de bonne ſaumure, dont les barrils doivent être inceſſamment remplis. Un autre intérêt des Habitans, eſt de vendre leurs Sucres & toutes leurs denrées, argent comptant, ou du moins, en Lettres de change bien ſûres, & de ne païer ce qu'ils achetent, qu'en Sucre, ou d'autres productions de leur terrein. Labat répete plus d'une fois que c'eſt le ſecret de s'enrichir. » Cette méthode, » dit il, aſſure le débit de leurs denrées : ils doivent lâcher un peu la » main, en vendant argent comptant, » plutôt que d'être trop fermes, au » riſque de laiſſer paſſer le tems de la

Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Commerce des Iles Françoises.

» vente. Leur avantage est aussi de vendre comptant aux Iles, ou en Lettres de change, plutôt que d'envoïer leurs effets en France; parceque le fret, les entrées, les tares, les barrils, les droits de Compagnie, le magasinage, les avaries, & les commissions emportent le profit clair, quelquefois même une partie du principal, & laissent longtems le Propriétaire dans l'inquiétude, sur le sort de ses Marchandises. D'ailleurs il est toujours maître de faire des Marchandises, autant que la qualité de sa Terre le permet; au lieu que l'expérience apprend sans cesse, qu'il n'est pas toujours en son pouvoir de faire de l'argent. Après cette curieuse doctrine, si l'on demande quelle quantité de Negres est nécessaire dans l'Habitation? Labat, supposant qu'il ne s'y trouve qu'une Sucrerie, montée de six Chaudieres, avec deux Chaudieres à rafiner ou à cuire les Syrops, ne croit pas qu'on puisse avoir moins de cent vingt Negres. Il nous fait connoître la distribution de leurs offices. Chaque Chaudiere montée, où l'on travaille en Sucre blanc, a besoin d'un Negre: celles, où l'on ne fait que du Sucre brut, n'en demandent qu'un pour les deux Chaudieres; mais les premieres, pour

être bien ſervies, doivent en avoir autant qu'il y a de Chaudieres, ſans compter le Rafineur, & ſouvent même les ſix Negres & le Rafineur trouvent à peine le tems de manger (17). Il faut trois Negres aux Fourneaux, lorſque les Chaudieres ſont au nombre de ſix; leur travail eſt rude & continuel, ſurtout lorſqu'on n'a, pour chauffer les Fourneaux, que des pailles, des bagaces & du même bois.

La Purgerie demande trois Hommes. Ils y ſont inutiles en certains tems; mais dès qu'on a travaillé trois ſemaines à la Sucrerie, ils ont de l'ouvrage de reſte, dans les fonctions qui les regardent; & lorſqu'ils demeurent ſans travail, ils peuvent être emploïés à couper du bois, avec ceux qui ſont deſtinés à cet office.

On ne peut avoir moins de cinq Negreſſes au Moulin. Le travail excede les forces de quatre, ſurtout lorſque les Cannes cuiſent promptement, & qu'avec le ſoin d'en fournir ſans ceſſe aux Chaudieres, il faut qu'elles trouvent le tems de laver le Moulin, de ſéparer les Cannes de rebut, qui doi-

(17) Voïez l'Hiſtoire Naturelle, où l'on donnera quelque idée de ce travail.

vent être séchées & brûlées, & de les mettre en paquets.

On n'emploie qu'une Negresse, pour laver les Blanchets, qui servent à passer le *Vezou*, c'est-à-dire la premiere liqueur qui sort des Chaudieres, pour balaïer la Sucrerie, & pour d'autres ouvrages de même nature. Elle sert aussi à porter les Syrops & les écumes, à charger les Chaudieres & à remplir les Canots.

C'est une Negresse, plutôt qu'un Negre, qu'on met à faire l'Eau-de-vie; parcequ'on suppose qu'une Femme est moins sujette à boire qu'un Homme. Cependant, comme cette regle n'est point infaillible, le choix d'une Negresse sage, & qui ne se démente jamais, est un point fort important pour le Maître.

Une Sucrerie, telle qu'on la peint, ne peut se passer de quatre Cabrouets; c'est le nom qu'on donne aux Charettes. Trois suffisent pour fournir un Moulin ordinaire; mais le quatrieme est d'une nécessité absolue, pour le transport du bois aux Fourneaux, pour celui des Sucres au Magasin, & pour aider aux autres dans les occasions pressantes. Il faut huit personnes pour conduire quatre Cabrouets; quatre

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

Hommes, & quatre Enfans de douze à treize ans, qui doivent marcher devant les Bœufs. Il faut huit Bœufs pour chaque Cabrouet, parcequ'on ne peut faire travailler chaque attelage qu'une fois par jour. Le soin des Bœufs est un emploi fort pénible aux Iles : il faut, non-seulement les panser tous les jours, mais les laver à la Mer, leur ôter les tiques, leur arracher quelquefois les barbes, c'est à-dire certaines excrescences de chair qui leur viennent sous la langue, & qui les empêchent de paître. Sur quoi l'on observe que les Bœufs ne coupent pas l'herbe avec les dents, comme les chevaux ; ils ne font que l'entortiller avec la langue, & l'arracher : de sorte que ces excrescences, qui leur causent ordinairement de la douleur, ne leur permettant point d'appliquer leur langue autour de l'herbe, ils ne peuvent paître alors, & deviennent maigres.

L'Habitation ne peut être sans deux Tonneliers. Dans le tems où l'on ne fait pas de Sucre, & lorsque tous les Negres sont emploiés à couper du bois, ils doivent être de ce travail, pour distinguer entre les arbres qu'on abbat, ceux qui sont propres à faire des douves. Ils doivent les fendre, les doler

ſur le lieu, les faire apporter au Magaſin à meſure qu'elles ſont achevées, & ne les jamais laiſſer longtems ſur terre, parceque les vers & les poux de bois s'y attachent aiſément. C'eſt dans ce tems que la proviſion de douves ſe fait pour toute l'année. On doit les mettre à couvert, les ranger les unes ſur les autres, en les croiſant par l'extrêmité, & les charger de groſſes pierres, dont la peſanteur les empêche de ſe cambrer; ou de ſe déjetter en ſechant. On emploie d'autres Negres à couper des cercles. Deux Tonneliers, qui ont leurs douves dolées & leurs fonds ſciés, doivent faire trois barriques par jour; ce qui n'eſt pas un profit léger pour le Maître, qui vend chaque Barrique ſur le pié de cent ſous. Quand on compteroit le tiers de cette ſomme pour le prix du bois & pour la façon; chaque Tonnelier, déduction faite des jours exempts de travail & du tems qu'il donne à la préparation des douves, rendra chaque année deux cens Barriques, qui font un profit de deux mille francs. D'un autre côté, le Maître, qui a les Ouvriers à ſoi, vend tout ſon ſucre en futaille; autre profit avec les Capitaines Marchands, qui ont ſouvent peine à trouver des futailles neuves.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

Un Homme attentif, qui veut ſuivre le cours de ſes affaires, loge tous ſes Ouvriers dans de grands Hangars, qu'il fait faire à la vûe de ſa Sucrerie, pour obſerver delà, par ſes propres yeux, ou par ceux du Rafineur, qui ne doit jamais s'éloigner, ſi le travail ne languit point, ou n'eſt pas interrompu. Celui qui n'a pas une Forge & deux Forgerons, qu'on appelle *Machoquets* aux Iles, s'expoſe à beaucoup d'incommodités & de dépenſes; au lieu que le profit qu'il en peut tirer monte annuellement à plus de quatre cens écus, ſurtout s'il a de bons Ouvriers, qui travaillent pour ſa Maiſon & pour ſes voiſins. Comme le charbon de terre manque ſouvent, on en fait de bois d'Oranger & de Paletuvier, de bois rouge, de Châtaignier, ou d'autres bois durs. Il ſe conſume plus vîte; mais il ne coûte que la peine de le faire, & l'on aſſure qu'il chauffe preſqu'auſſi bien que celui de terre.

La quantité de roues, qui s'uſent continuellement dans les lieux où les chemins ſont pierreux & difficiles, rend un Charon abſolument néceſſaire. Cet Ouvrier fait ſes proviſions de jantes, de rais & d'eſſieux, dans le tems qu'on coupe le bois à brûler; & choi-

ſit alors celui qui convient à ſon travail. Lorſqu'il a fourni l'Habitation, il peut travailler pour les voiſins, au profit du Maître. Du tems de Labat, on païoit ſix écus de façon pour une paire de roues, ſans compter le bois & la nourriture de l'Ouvrier. Lorſque les jantes & les rais ſont dégroſſis, un Charon fait ſa paire de roues chaque ſemaine.

Un Charpentier & des Scieurs de long ne ſont pas moins néceſſaires. On a ſans ceſſe beſoin de planches, de bois de carrelage, de dents de Moulin, & d'autres Ouvrages, dont on ne doit jamais être ſans une bonne proviſion, pour les circonſtances imprévûes. Les Maîtres intelligens font apprendre, à tous leurs Negres, le métier de Scieur, qui eſt très facile, & s'aſſurent ainſi le pouvoir, dans un beſoin preſſant, de faire marcher pluſieurs Scies à la fois. Deux Scieurs, qui ont leur bois équarri, rendent par ſemaine quarante planches de huit piés de long, ſur douze à quinze pouces de large.

Quoiqu'un Menuiſier ne paroiſſe pas de la même néceſſité, il rend, ſurtout lorſqu'il fait tourner, mille ſervices dans une Habitation : s'il n'eſt point emploïé par ſon Maître, il ne

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

manque jamais d'occupation chez les voiſins ; & le moins qu'il puiſſe gagner par jour eſt un écu, ſans compter ſa nourriture. Il en eſt de même des Maçons. Les Edifices, les fourneaux & les Chaudieres ſont ſujets à tant d'altérations & d'accidens, qu'on ne peut être ſans deux Maçons dans un grand Etabliſſement. On eſt ſûr de les louer avantageuſement, lorſqu'on n'a point d'occaſion de les emploïer. En un mot, tous les Ouvriers ſont un tréſor, pour le Propriétaire d'une Habitation. D'ailleurs il n'y a point de Negres, qui ne ſoient charmés d'apprendre un métier : ils en prennent plus d'attachement pour leur Maître, non-ſeulement parcequ'ils ſont flattés du choix qu'il fait d'eux, mais parcequ'ils ſont nourris avec plus d'abondance que les autres, & que les gratifications qu'ils obtiennent les mettent en état d'entretenir plus proprement leurs Familles. La plûpart ſont ſi fiers d'être Menuiſiers ou Maçons, qu'on ne les voit jamais ſans leur regle & leur tablier.

La garde du Bétail demande un Negre fidele, & qui aime ſon office. On a toujours obſervé que ceux du Cap verd, du Sénégal & de Gambie (18)

(18) C'eſt la Riviere que les Anglois nomment *Gambra*.

y sont les plus propres, parcequ'ils ont dans leur Patrie quantité de Bestiaux, qu'ils regardent comme leur principale richesse. Chaque jour, le Commandeur doit compter les Troupeaux d'une Habitation, avant qu'ils aillent paître & lorsqu'ils reviennent au Parc. Ce sont les Enfans, qui sont chargés du soin des Moutons & des Chevres, sous la direction du premier Gardien.

Le soin des Malades est confié à quelque Negresse d'une conduite éprouvée, qui leur porte les soulagemens nécessaires, qui tient l'Infirmerie propre, & qui n'y laisse rien entrer que par l'ordre exprès du Chirurgien. On conçoit qu'une Habitation ne peut être sans Infirmerie : outre que les malades y sont mieux que dans leurs Cases, il n'y a gueres d'autre moïen de distinguer ceux qui le sont réellement, de ceux qui pourroient feindre de l'être, soit par haine pour le travail, soit pour s'occuper de quelque ouvrage à l'écart.

Vingt-cinq Negres suffisent, pour couper les cannes qui sont nécessaires à l'entretien d'un Moulin & de six chaudieres; surtout lorsqu'ils ont un peu d'avance, d'un jour à l'autre,

Voïages et Etablissem. aux Antilles. Commerce des Iles Françoises.

& que les cannes sont belles & nettes. Si l'on n'a pas cette avance ; après quelque Fête, par exemple, pendant laquelle des Cannes coupées auroient pû souffrir quelque dépérissement, on en fait couper, depuis le matin jusqu'à l'heure du déjeûner, par tous ceux qui devoient travailler à la Sucrerie, à la Purgerie, aux Fourneaux, aux Bois & au Moulin ; & dans l'espace de deux heures, on a ce qu'il faut pour continuer de fournir sans interruption. Comme ce travail est le plus aisé, les Femmes y sont aussi propres que les Hommes. C'est leur principale fonction, avec le service du Moulin, qui deshonore les Hommes lorsqu'ils y sont emploïés. On en fait quelquefois la punition des lâches & des paresseux. Leur chagrin en est si vif, qu'ils demandent à genoux d'être renvoïés à leur travail ordinaire.

La crainte de voir manquer le bois à brûler, oblige d'avoir toujours cinq ou six Negres, dont l'unique occupation est d'en fournir, par jour, chacun leur cabrouettée. Avec ce soin, & l'avance de cinq ou six semaines, on peut, sans discontinuation, faire du Sucre pendant tout le tems qu'on y emploie. D'ailleurs, on verra bientôt

que l'art aïant fait trouver de nouveaux Fourneaux, il se consomme aujourd'hui beaucoup moins de bois.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

Il paroît qu'on n'est pas d'accord, aux Iles, sur le choix des Commandeurs. Les uns préferent un Blanc pour cet Office; d'autres, un Negre. Labat se déclare pour le Negre, & proteste qu'indépendamment des raisons d'œconomie, il s'en est toujours fort bien trouvé. A la vérité, dit-il, » il faut » un Negre fidele, sage, qui entende » bien le travail qui soit affectionné, » & surtout qui sache se faire obéir, » pour l'exécution des ordres qu'il re- » çoit. Il ajoute que cette derniere qualité n'est pas la plus difficile à trouver, parcequ'il n'y a point de gens au Monde qui commandent avec plus d'empire que les Negres. » Un Com- » mandeur doit toujours être à la tête » du travail, le presser, le diriger, » & ne pas perdre, un moment, ses » Negres de vûe. Il doit arrêter ou pré- » venir tous les désordres, appaiser les » querelles, surtout entre les Negres- » ses, qui sont naturellement vives & » querelleuses, visiter ceux qui travail- » lent aux champs & dans les Bois. » C'est lui qui fait la distribution des » travaux, qui en regle l'heure, qui

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

» éveille les Negres, qui les fait assis-
» ter à la Priere, qui leur donne ou
» leur fait donner les instructions du
» Christianisme, & qui les conduit à
» l'Eglise, chaque jour de Fête. Il
» veille à la propreté de leurs Maisons
» & de leurs Jardins, à leur santé,
» à leur habillement. De jour ou de
» nuit, jamais il ne doit permettre aux
» Negres Etrangers de se retirer dans
» les Cases de l'Habitation. Enfin, il
» doit, chaque jour, informer le Maî-
» tre de ce qui se passe, prendre ses
» ordres, les bien entendre, & les
» faire exécuter à la lettre. Un Maître
» sage, qui sent l'importance de faire
» respecter son autorité jusques dans
» autrui, marque de la considération
» à son Commandeur, évite de le ré-
» primander devant les autres Escla-
» ves, & se garde encore plus de le
» battre en leur présence. S'il le trou-
» ve coupable de quelque faute, qui
» mérite une punition publique, il
» commence par le dépouiller de son
» Emploi. Mais il ne manque jamais
» de châtier séverement ceux qui lui
» désobéissent, ou qui se révoltent
» contre lui. Dans toutes les Habita-
» tions qui ont un Commandeur Ne-
» gre, on lui donne toujours plus de

» vivres & d'habits qu'aux autres, & » de tems en tems quelque gratifica- » tion. En donnant la préférence aux Commandeurs Negres, Labat conseille de ne pas les choisir trop jeunes, dans la crainte qu'ils n'abusent de leur autorité avec les Negresses. Il veut même qu'on ait des Espions fideles, pour veiller sur leur conduite. A l'égard des Blancs, il exhorte à chasser sans rémission ceux qui ont quelque commerce avec les Femmes de cette couleur.

Les Domestiques Negres, qui servent dans l'intérieur de la Maison, ne sont point dans la dépendance du Commandeur. C'est une observation assez singuliere, que malgré les avantages de leur condition, c'est-à-dire, quoiqu'ils soient traités avec plus de douceur, mieux vêtus & mieux nourris qne les autres, la plûpart aiment mieux *travailler au Jardin*, nom qu'on donne aux travaux ordinaires d'une Habitation, que de se voir resserrés dans la Maison du Maître. L'usage est de prendre, à l'âge de douze ou treize ans, les mieux faits & les plus spirituels, pour les faire servir de Laquais; & suivant la connoissance qu'on prend de leurs qualités naturelles, on se déter-

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

mine à les mettre au travail, ou à leur faire apprendre un métier (19).

Comme ce n'eſt point aſſez de prendre ſoin d'eux lorſqu'ils ſont en bonne ſanté, & que l'interêt n'oblige pas moins que la conſcience à ſecourir les Malades, on ne peut ſe diſpenſer d'entretenir un Chirurgien. Si l'on eſt aſſez proche d'un Bourg, pour compter d'en pouvoir trouver à toute heure, Labat juge qu'il faut éviter d'en avoir un chez ſoi. Il veut qu'on ait le moins de Domeſtiques blancs qu'il eſt poſſible: outre la dépenſe de bouche, qui eſt conſidérable, & l'aſſujetiſſement de les avoir à ſa table, ſouvent, dit-il, ils lient des intrigues fort dangereuſes avec les Negreſſes. Mais on peut engager un Chirurgien de dehors à venir matin & ſoir à l'Habitation. Le ſalaire annuel des plus habiles n'a jamais paſſé quatre cens livres, aux Iles du Vent. A Saint Domingue, ils vendent leurs ſervices beaucoup plus cher. On ne doit pas ſe repoſer ſur eux des remedes (20); une juſte prudence oblige d'en faire

(19) C'eſt ce qui n'eſt jamais difficile, parceque les vieux inſtruiſent les jeunes.

(20) On ſe plaint de ce que la plûpart n'ont que de la Thériaque, & de la gomme gutte, avec quelques préparations d'Antimoine; remedes qui ne conviennent point à tous les maux.

provision, à l'arrivée des Vaisseaux, & de n'y laisser toucher que sous les yeux du Maître. Une Caisse, fournie de tous les remedes nécessaires, revient à quatre cens francs, & dure plusieurs années, sans autre soin que de renouveller quelquefois ceux que le tems affoiblit, & ceux qui se trouvent consommés.

Suivant cette exposition, le nombre des Negres étant d'environ cent-vingt (21), il reste à compter quels peuvent être les frais de leur nourriture & de leur entretien. On demande en premier lieu, que dans chaque Habitation le Manioc soit toujours en si grande abondance, qu'on y soit plus en danger de le voir pourrir en terre, que de retrancher quelque chose à la ration ordinaire des Negres, ou d'en acheter à prix d'argent. On donne ordinairement par tête, à tous les Negres, grands ou petits, sans autre ex-

(21) Reprenons les ; trois aux Fourneaux, cinq au Moulin, un pour les Blanchets, un à la Vinaigrerie, huit pour les Cabrouets, deux Tonneliers, deux Forgerons, trois à la Purgerie, un Charpentier, deux Scieurs de long, deux Maçons, un Menuisier, un Charron, un Garde des Bestiaux, une Infirmiere, vingt-cinq pour couper les Cannes, six pour le bois à bruler, deux pour faire la Farine, un Commandeur, quatre Domestiques pour la Maison, ordinairement vingt-cinq Enfans, sept Malades & dix Invalides ou surâgés.

Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Commerce des Iles Françoises.

ception que les Enfans à la mamelle; trois pots (22) de farine de Manioc, chaque semaine; & pour ces Enfans, deux livres de farine de Froment, avec du lait (23). L'évaluation, d'une farine avec l'autre, donne par tête trois pots, qui font chaque semaine trois cens soixante pots. Le Barril en contient cinquante, qui multipliés par le nombre des semaines de l'année, c'est-à-dire par cinquante-deux, font par an trois cens quatre-vingt-dix Barrils. Cette dépense iroit loin, si l'on étoit obligé d'acheter la farine de Manioc. Quoiqu'elle soit quelquefois à si bon marché, qu'elle ne revient point à plus de cinq ou six francs le Barril, elle vaut en d'autres tems jusqu'à dix-huit francs, sans compter l'incommodité du transport. Il est donc fort important de faire planter une si grande quantité de Manioc, qu'on soit plutôt en état d'en vendre, que dans la nécessité d'en acheter.

Une Ordonnance particuliere du Roi oblige les Maîtres, de donner à chaque Esclave deux livres & demie de viande salée par semaine: mais on

(22) Mesure de Paris.

(23) Abandonné à la Mere, pour leur faire de la Bouillie. Il paroît que cet usage fut introduit par le P. Labat.

avoue qu'elle n'est pas mieux observée que plusieurs autres, soit par la négligence des Officiers, qui devroient tenir la main à l'exécution, soit par l'avarice des Maîtres, ou souvent par l'impossibilité de se procurer des viandes salées dans les tems de guerre. Quelques uns suppléent à ce défaut par des Patates & des Ignames. Ceux qui donnent de la viande aux Negres observent de ne la jamais distribuer le Dimanche, ou les jours de Fête, parcequ'aïant la liberté de se visiter ces jours-là, ils consomment, dans un seul repas, ce qui doit servir toute une semaine. C'est le Commandeur, ou le Maître même, qui fait peser, sous ses yeux, & diviser la viande en portions égales. Il prend soin de les faire arranger sur des planches. A l'heure du dîner, les Femmes vont au Magasin de la farine, pour recevoir celle qu'on leur distribue; & les Hommes viennent prendre la viande, à mesure qu'ils sont appellés, chaque portion de suite, & sans choix. Un Barril de Bœuf salé doit peser cent soixante livres; mais, en faveur des dépérissemens, on ne le compte qu'à cent cinquante. Deux livres par tête, pour cent vingt Negres, font deux cens quarante livres, c'est-

à-dire deux Barrils, moins soixante livres, qui servent pour augmenter la portion des Ouvriers, ou pour les Malades. Ces deux Barrils, par semaine, font par an cent quatre Barrils, dont le prix differe, suivant les tems de paix ou de guerre, d'abondance ou de disette. Il est quelquefois de cinquante francs, & quelquefois de dix-huit ou vingt. On le met à vingt-cinq francs pour prix moïen. C'est deux mille six cens livres.

On ne donne, aux Negres, que de l'eau pour boisson : mais comme elle n'est pas capable de les soutenir dans un long travail, outre l'Ouicou & la grappe, deux liqueurs qu'on leur laisse la liberté de faire eux-mêmes, un Maître, qui prend soin d'eux, leur fait distribuer, soir & matin, un verre d'eau-de-vie de cannes, surtout lorsqu'ils sont emploïés à quelque exercice extraordinaire, ou lorsqu'ils ont souffert de la pluie. L'Eau-de-vie se faisant dans l'Habitation, on doit compter pour rien cette dépense. Mais delà naissent quelques abus, tels que de donner aux Negres une certaine quantité d'Eau-de-vie, par semaine, pour leur tenir lieu de farine & de viande ; d'où il arrive, qu'étant obligés de courir tout

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

le Dimanche, pour la trafiquer, ou l'échanger en farine, ils reviennent fort tard & très fatigués. D'ailleurs, les Ivrognes boivent leur Eau-de-vie, & se trouvent dans la nécessité de voler, pour vivre, leur Maître, ou les Habitations voisines, au risque de se faire tuer, ou d'être mis en Justice pour leurs vols, qu'un Maître est toujours obligé de paier. Un usage moins prudent encore, qui est passé des Espagnols & des Portugais dans les Iles Angloises & Hollandoises, & de celles ci dans les nôtres, c'est de donner le Samedi, aux Negres, pour s'entretenir de vêtemens & de nourriture, eux & leurs Familles, par le gain qu'ils peuvent tirer de leur travail. Un Maître, qui prend cette méthode, entend mal ses intérêts; car si ses Esclaves peuvent fournir à leur propre entretien par le travail de ce jour, il paroît certain qu'il pourroit les entretenir lui-même, en les faisant travailler pour lui.

Aux Iles Françoises, les habits des Negres sont un Caleçon & une Casaque pour les Hommes; une Casaque & une Juppe pour les Femmes. Les Casaques ne descendent que de cinq ou six pouces au-dessous de la ceinture. On y emploie cette grosse toile de Bre-

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

tagne qu'on appelle *gros Vitré*, dont la largeur est d'un peu plus d'une aune, & que les Marchands vendent communément trente sols l'aune aux Iles, quelquefois même un écu, quoiqu'elle ne leur coûte, en France, que quinze ou dix-huit sols. Les Maîtres sages & humains donnent par an deux habits à chaque Negre, c'est-à-dire deux Casaques, & deux Caleçons ou deux Juppes: cette abondance les met en état de se garantir de la vermine; surquoi l'on observe qu'elle s'attache à leur Nation, pendant qu'elle fuit les Blancs, aussi-tôt qu'ils ont passé le Tropique. D'autres Maîtres ne donnent que deux Caleçons, ou deux Juppes, & une Casaque. D'autres, un seul Caleçon, ou une seule Juppe, comme une seule Casaque. Enfin les plus durs, ou les plus avares, ne donnent que de la toile, pour faire la Casaque, & le Caleçon ou la Juppe, avec quelques aiguillées de fil, sans se mettre en peine de l'usage que leurs Negres en feront; d'où il arrive que vendant leur toile & leur fil, ils vont presque nus pendant toute l'année. Quatre aunes de toile suffisent aux Hommes, & cinq aux Femmes, pour deux vêtemens complets. On accorde trois aunes de plus

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

plus aux Femmes nouvellement accouchées, tant pour couvrir leur Enfant, que pour se faire une espece d'Echarpe, d'une demie aune ou trois quarts de large, & d'une aune & demie de long, qu'elles emploient à lier leurs Enfans sur leur dos, lorsqu'elles cessent de les porter dans une sorte de Panier, qui sert pendant quelque tems à cet usage.

Dans la supposition qu'on fait, pour cent vingt Negres, d'environ vingt-cinq Enfans, qui n'ont pas besoin d'autant de toile que les autres, & de ceux qui sont vêtus d'une toile plus belle pour le service intérieur de la Maison, on peut réduire tout à quatre aunes pour chacun, qui en feront quatre cens quatre-vingt, ou si l'on veut cinq cens, & prendre, pour regle commune du prix, trente sols l'aune. Ce ne sera qu'environ sept cens cinquante livres; & si l'on y joint cinquante francs, pour quelques chapeaux ou quelques bonnets qu'on distribue à ceux qui se distinguent par leur zele, cet article ne passera point huit cens francs. Ainsi, reprenant toutes ces sommes, la dépense d'une Habitation fournie de cent vingt Negres, sans y comprendre à la vérité la farine de

Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Manioc, l'huile à brûler, & l'Eau-de-vie, qu'on fait chez soi, ne monte qu'à six mille six cens dix livres.

Commerce des Iles Françoises.

Calcul du profit d'une Sucrerie.

Voïons à présent quel est le produit ordinaire d'une Sucrerie, pour juger du profit des Maîtres, & de la facilité qu'ils ont à s'enrichir. La quantité de Sucre, qu'on peut faire chaque semaine, dépend sans doute de la qualité du terrein, des Cannes, de la saison, & de l'attirail de la Sucrerie. Un Moulin à eau est d'une expédition beaucoup plus prompte, qu'un Moulin à chevaux. Six Chaudieres font plus de Sucre qu'un moindre nombre. Un terrein, qui a servi, surtout dans les Basseterres, où il est toujours plus sec & plus usé que dans les Cabesterres, produit des Cannes plus sucrées, plus faciles à cuire, & qui rendent bien plus qu'aux Cabesterres, où généralement elles sont plus aqueuses, plus dures & moins sucrées. La saison y contribue beaucoup aussi; plus elle est seche, plus les Cannes ont de substance épurée, & prête à se convertir en Sucre. Enfin les Cannes bien mûres rendent plus que celles qui ne le sont point encore.

Mais quoique cette variété de cas mette beaucoup de différence dans le

produit, on peut, avec une juste compensation des tems & des Cannes, approcher d'une quantité de Sucre, sur laquelle on est toujours en droit de compter. Ainsi, dans la supposition d'un Moulin à eau, & d'une Sucrerie montée de six Chaudieres, fournis, comme on le suppose aussi, d'un nombre d'Esclaves, qui suffise pour les faire agir pendant l'espace de sept ou huit mois, c'est-à-dire, depuis Décembre jusqu'à la fin de Juillet, Labat assure qu'on peut compter sur deux cens formes chaque semaine, l'une portant l'autre; sans y comprendre les Sucres de Syrop & d'écumes, qui se font en même-tems, sans aucune interruption du travail courant de la Sucrerie, lorsqu'on a, dans la Sucrerie ou la Purgerie, une ou deux Chaudieres montées pour cette opération. Si c'est au Sucre brut qu'on travaille, au lieu de Sucre blanc, on en peut faire, chaque semaine, vingt-trois à vingt-quatre Barriques, qui évaluées, l'une portant l'autre, à cinq cens cinquante livres de poids, font la quantité de treize mille deux cens livres, sans compter le Sucre de Syrop. Qu'on suppose trente semaines de travail, à deux cens formes par semaine, ce sont six

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

mille formes, qui évaluées à leur moindre poids, l'une portant l'autre, seront de vingt-cinq livres, & produiront par conséquent cent cinquante mille livres de Sucre. S'il est vendu à vingt-deux livres dix sous le cent, qui étoit le prix commun du tems de Labat, ce sera la somme de trente-trois mille sept cens cinquante francs.

Ensuite, il faut mettre en compte le Sucre de Syrop fin, provenant des six mille formes, qui doit être de six cens formes, à raison de dix formes par cent : mais comme ce Sucre est beaucoup plus leger que celui des Cannes, & qu'il diminue beaucoup plus sous terre, on ne doit compter les formes que sur le pié de dix-huit livres pesant chacune ; ce qui fait encore huit mille quatre cens livres de Sucre, qui, vendues au même prix, donneront la somme de dix-huit cens quatre-vingt-dix livres. Si l'on ajoute mille formes de gros Syrop, & quatre cens formes de Sucre d'écume, qui passeront au moins trente-cinq livres chacune lorsqu'elles auront été purgées, on trouvera près de cinquante mille livres de Sucre de cette espece, qu'on peut repasser, dans l'espace de trois ou quatre semaines, avec du Sucre de Cannes, pour faire

ainsi plus de quatre-vingt mille livres de Sucre brut, qui sur le pié de sept livres dix sols le cent, font encore six mille francs. Cette somme, jointe aux deux précédentes, donnera celle de quarante-&-un mille six cens quarante francs; sans compter plus de trois mille francs, qu'on peut tirer de la vente des Eaux-de-vie. Ainsi, voilà près de quarante-cinq mille livres (24).

Si l'on veut savoir combien de formes ou de barriques de Sucre, on peut tirer d'une piece de Cannes, de cent pas en quarré, plusieurs expériences, réitérées aux Basseterres de la Martinique & de la Guadeloupe, assurent

(24) On n'a mis ici le Sucre qu'au prix le plus commun, & la quantité qu'on en peut faire, que dans un état très médiocre. L'augmentation du prix, dans le tems de Paix, excede beaucoup ce qu'on y perd dans un tems d'hostilités, puisque depuis la Paix de Riswick jusqu'à la guerre de 1702, le Sucre blanc se vendit depuis trente six jusqu'à quarante-quatre livres le cent; le Sucre brut, douze; & le Sucre passé, dix-huit. Aussi le revenu d'une Sucrerie étoit il alors immense. M. Houel de la Varennes, dont on a déja parlé, tira de son Habitation de la Guadeloupe, chacune des trois années de Paix, plus de trente mille écus, quoiqu'elle n'eût qu'un Moulin à eau, & sept Chaudieres montées. Elle ne valoit qu'environ trois cens cinquante mille francs: c'étoit donc près de vingt-cinq pour cent, qu'elle produisoit. Qu'on examine toutes les terres de l'Europe, dit Labat, pour en trouver une qui en approche. Les meilleures sont celles qui rendent cinq ou six pour cent; tandis qu'aux Iles les moindres rapportent quinze, & quelques unes jusqu'à vingt-cinq.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

que les Cannes étant prises dans la belle saison & dans toute leur maturité, cent pas en quarré rendent environ cent cinquante formes, & que la même quantité de Cannes, mises en Sucre brut, rend depuis douze jusqu'à seize barriques. Mais il n'en est pas de même aux Cabesterres, ni dans les terres rouges & grasses. Quoique les Cannes y soient plus grandes, plus grosses & mieux nourries, elles sont toujours plus aqueuses, plus crues & moins sucrées; aussi faut-il une moitié davantage, de terrein planté en Cannes, pour rendre la même quantité de Sucre.

On peut demander ici, s'il y a plus de profit à faire du Sucre blanc que du Sucre brut? Dans la supposition que la même Sucrerie donnera par semaine, deux cens formes de Sucre blanc ou vingt-quatre barriques de Sucre brut; si l'on met les deux cens formes à vingt-cinq livres pesant chacune, elles produiront cinq mille livres de Sucre, qui sur le pié de vingt deux livres dix sous le cent, font mille cent vingt-cinq francs; & les vingt-quatre barriques de Sucre brut, à cinq cens cinquante livres piece, font treize mille sept cens livres de Sucre, qui, ven-

dues à sept livres dix sous le cent, font mille vingt-sept livres dix sous. Il est question de savoir si la Fabrique de l'un apporte plus de profit que celle de l'autre. On avoue qu'il paroît d'abord plus facile de faire du Sucre brut : il n'y a point de dépenses pour les formes, les étuves, les purgeries, & pour tout ce qui en dépend ; on n'est point obligé de païer de gros gages à des Rafineurs, ni sujet aux pertes que leur ignorance ou leur inattention cause souvent ; tous ces points sont appréciables. Cependant Labat soutient qu'il est plus avantageux pour un Habitant, de blanchir son Sucre ; que de le laisser blanchir à d'autres, qui ne le blanchiroient pas, dit-il, s'ils n'y trouvoient un gros profit. Les dépenses ne se font qu'une fois : tout ce qu'on achete est durable, ou peut être entretenu à peu de frais ; & le profit qu'on en tire est non-seulement continuel, mais augmente tous les jours. D'ailleurs on a plus de facilité à se défaire du Sucre blanc, que du Sucre brut, surtout dans un tems de guerre, où peu de Vaisseaux arrivent. On ne consume pas plus de bois, pour l'un que pour l'autre. On le transporte plus aisément, puisqu'il est en moindre

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

quantité. Enfin l'on a vû, par le compte précédent, qu'il y a dix pistoles de profit par semaine; & c'est un pur avantage, car les vingt formes de Syrop fin suffisent pour fournir à toutes les dépenses; sans compter que l'on a de plus les Sucres de gros Syrop & d'écume, qui vont à plus de cinquante francs; ce qui est encore un profit annuel de plus de cinq mille francs. Ajoutons que le prix du Sucre blanc est souvent beaucoup plus haut que celui de l'autre, toute proportion gardée, & que ce seul point fait une différence considérable.

Les barriques de Sucre se pesent avec la romaine, ou avec des balances ordinaires. La romaine est plus expéditive; mais elle est sujette à de grandes erreurs. Ainsi le plus sûr est d'emploïer les balances ordinaires, & des poids de plomb bien étalonnés. Labat observe que les poids de fer sont sujets à s'altérer par la rouille, & qu'elle les rend trop legers. Il continue de donner toutes les lumieres qu'il a recueillies de son expérience; mais la plûpart n'appartenant point au titre de cet article, on renvoie les curieux à l'ouvrage même (25).

(25) Exceptons néanmoins deux observations, qui sont d'un usage continuel dans le Commerce. 1°.

Finiſſons par le compte total de la dépenſe & du profit d'une Habitation, telle qu'on vient de la repréſenter.

Dépenſe : 6610 livres.

Revenu : 44640 livres.

Si l'on ſouſtrait la dépenſe du revenu, il reſte annuellement profit clair ; la ſomme de 38030 livres, ſur laquelle un Maître prenant l'entretien de ſa Fa-

Lorſqu'on livre une partie de Sucre, le Marchand qui la reçoit & celui qui la livre, doivent écrire chacun en particulier le numero & le poids de chaque Barrique, à meſure qu'elle ſort de la Balance ; & ſi c'eſt du Sucre blanc, ils doivent écrire auſſi la tare, c'eſt à-dire le poids de la futaille même, qui doit y être marqué par deſſus. Après avoir achevé de peſer, il faut confronter le compte des poids, pour voir s'il s'accorde, & faire enſuite l'addition de toutes les tares & de tous les poids. On ſouſtrait le total des tares, du total des poids, & l'on a le poids net du Sucre, qui étant multiplié par le prix dont on eſt convenu par cent, donne la valeur totale de la Marchandiſe. Les Barriques, où l'on met le Sucre brut, ne ſont point tarées : on ſe contente d'ôter dix pour cent du poids entier, pour celui de la futaille. 2°. Les Marchands doivent rendre les futailles qu'on leur livre, à moins qu'on ne convienne autrement. Le Sucre blanc, & même le Sucre paſſé, doivent toujours ſe mettre dans des futailles neuves, ou du moins dans des futailles reblanchies. Il faut ſe garder, ſurtout, de mettre jamais de Sucre blanc dans celles qui ont contenu du Vin rouge ; quelque ſoin qu'on prenne de les laver, de les laiſſer tremper, de les démonter pour racler toutes les douves & les joints, cela ne ſuffit jamais ; la moindre humidité fait ſuer le bois, imbibé de vin, & ne manque point de teindre de la même couleur le Sucre qu'on y renferme.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

mille & de sa table, doit faire des dépenses fort excessives, s'il n'a pas de reste, tous les ans, dix mille écus. On suppose qu'avec l'œconomie ordinaire, il ait soin d'élever des Volailles de toute espece, des Moutons, des Cabris, des Porcs, & que la viande de Boucherie se paie au Boucher, suivant l'usage, par les Bêtes qu'on lui donne. Après ce calcul, on ne s'étonnera point que ceux qui ont plusieurs Habitations aux Iles, & par conséquent plusieurs Sucreries, y puissent acquérir d'immenses richesses.

Maniere d'obtenir des concessions, & de les défricher.

En faveur des Européens, dont une si belle perspective seroit capable d'exciter le courage & l'industrie, expliquons par quels degrés ils peuvent s'élever à cette fortune. Ceux qui n'ont point de terre, & qui manquent d'argent pour en acheter, demandent la concession d'un terrein qui n'a point encore de Maître, & qui par conséquent appartient au Roi. Ils s'adressent au Gouverneur Général des Iles, ou à l'Intendant, en présentant un Placet, dans lequel ils exposent leur qualité, l'état de leur Famille, & celui de leur fortune. Ils indiquent le terrein qu'ils demandent, avec les bornes de sa hauteur & de sa largeur. Ils y joignent un

Certificat du Capitaine de la Milice du Quartier & de l'Arpenteur Roïal, qui assurent la vérité de l'exposition, & surtout que ce terrein est encore sans Possesseur. La concession est expédiée, le Capitaine & l'Arpenteur en reglent l'étendue, sur le besoin & les forces de celui qui le demande; avec ces trois clauses, qu'il fera sommer les plus proches voisins du terrein qu'on lui accorde, d'assister à sa prise de possession; qu'il leur fera déclarer par écrit qu'ils n'y ont aucune prétention, & que dans l'espace de trois ans il défrichera du moins la troisieme partie du même terrein, sous peine d'en être dépossedé & d'y perdre tous ses droits.

Ces clauses sont fort judicieuses; & l'on doit regretter qu'elles soient mal observées. La population des Iles en seroit beaucoup plus avancée, parce-que ceux qui cherchent à s'y établir y trouveroient toujours du terrein; au lieu que souvent les terres sont accordées à des gens avides, mais foibles ou peu entendus, qui ne peuvent en défricher le tiers en cent ans. Il s'en trouve même qui ont des Concessions en plusieurs endroits d'une même Ile, où depuis un grand nombre d'années ils n'ont fait qu'un défriché de cent ou

COMMERCE AUX ILES FRANÇOISES.

cent cinquante pas en quarré, pour marquer leur possession, sans se mettre en peine de continuer le travail. Les Gouverneurs Généraux & les Intendans font quelquefois réunir ces terres au Domaine; mais ce n'est le plus souvent qu'une pure cérémonie; ou du moins la peine ne tombe que sur quelque Malheureux, qui n'a pas assez de crédit pour se dérober à la rigueur de la Loi, tandis que les mêmes terres sont données à d'autres, qui n'en font pas un meilleur usage.

Après avoir pris possession avec toutes les formalités établies, on choisit, comme on l'a fait observer dans l'article précédent, un lieu qui ait quelque élévation, pour y bâtir la Maison du Maître. S'il y a quelque Riviere, ou du moins une source qui donne continuellement de l'eau, on s'en éloigne le moins qu'il est possible, dans la double vûe d'avoir de l'eau pour les besoins domestiques & de remédier plus facilement aux incendies. On fait ensuite quelques Cases de même bois, qu'on couvre d'abord de feuilles ou de roseaux; après quoi, l'on abbat les arbres, en commençant par l'endroit où l'on veut faire le principal Etablissement. Labat reproche aux nouveaux

Colons une fort mauvaise méthode, qui est celle d'abbattre les arbres les uns sur les autres, à l'exemple des Caraïbes, & d'y mettre le feu lorsqu'ils sont bien secs, sans considérer si ce sont des bois propres à bâtir, ou si la saison est convenable pour les abbattre & les conserver. Avec du bon sens & de l'œconomie, on garde ceux qui peuvent servir à faire des planches, du carrelage, des poutres & d'autres bois de charpente; profit très considérable, surtout aujourd'hui, que le bois à bâtir devient rare, & par conséquent fort cher. Labat conseille d'attendre le déclin de la Lune, pour abbattre les arbres qui peuvent être utiles, de les couper par troncs, de la longueur qu'on juge à propos, de les ranger les uns sur les autres, & de les couvrir d'un petit toît. Ensuite on amasse en plusieurs monceaux les branches & les bois inutiles, qui doivent être brûlés; surquoi le même Voïageur fait observer, qu'il y faut toujours mettre le feu sous le vent, c'est-à-dire du côté opposé au vent, après avoir fait une ligne, pour séparer le terrein qu'on brûle, de celui qu'on veut conserver: il en donne deux raisons; l'une, qu'il est important d'être toujours maître du

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

feu, & de pouvoir empêcher qu'il n'aille trop loin, ce qu'on ne pourroit pas se promettre si le vent chassoit la flamme en avant; l'autre, que le feu passant avec moins de rapidité sur les endroits que l'on veut brûler, il a plus de tems pour consumer les bois abbattus, & jusqu'à leurs souches.

Lorsque le terrein est bien nettoïé, on bâtit les Cases, dont les poteaux sont enfoncés de trois à quatre piés en terre, avec une fausse sole. Le bout en est échancré, pour recevoir le faîtage & les sablieres. On environne ces édifices, de roseaux ou de Palmistes refendus : on les couvre de feuilles de Palmistes, ou de roseaux. Le premier soin qui doit succéder est de semer du Maïz dans les autres parties du défriché; & s'il est un peu considérable, on y plante du Manioc, des Patates, des Ignames, & quelques herbages. Tous les Voïageurs parlent, avec admiration, de la facilité & de l'abondance avec laquelle ces terres vierges rendent tout ce qu'on y plante. Jamais on ne manque de faire des Pépinieres d'Orangers & de Citroniers. Un Habitant bien instruit préfere les Oranges de la Chine à toutes les autres, parcequ'outre l'utilité dont elles sont pour désal-

térer les Negres & les Paſſans, les Chevaux & la plûpart des autres Animaux en mangent & s'en engraiſſent. On ajoute que les arbres qui les portent font de meilleures clôtures : ils ſont armés d'épines longues & fortes, qui s'entrelaſſent, juſqu'à rendre ces haies impénétrables. Auſſi-tôt que les jets des pepins ont neuf ou dix pouces de haut, on les léve de terre, pour les tranſporter dans les lieux qu'on en veut border. L'expérience a toujours appris qu'il faut choiſir un tems pluvieux. On laboure la terre d'environ deux fois la largeur d'une houe, à côté d'un cordeau, pour ſuivre la ligne droite ; on éloigne les jets de quatre à cinq pouces entr'eux, & l'on en plante ordinairement deux rangées, éloignées l'une de l'autre d'environ deux piés. Ces arbres groſſiſſent en croîſſant, & parviennent à ſe preſſer : il arrive même que leurs écorces ſe prennent & s'uniſſent juſqu'à ne compoſer à la fin qu'un ſeul corps, auſſi plat qu'une muraille. Lorſque ces Orangers ſont plantés ſeuls, ils donnent du fruit en cinq ou ſix ans, au lieu qu'étant en liſieres, ils ſont huit à dix ans avant que de rapporter. L'unique raiſon de cette différence eſt que dans le premier cas, ils

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

profitent de toute la ſubſtance de la terre, & leurs racines s'étendent ſans obſtacles; deux avantages qui leur manquent dans le ſecond.

Une Habitation ne peut ſe paſſer de quelques-uns de ces arbres que les Eſpagnols nomment *Higueros*, & que les François ont nommés Calebaſſiers. Outre l'uſage qu'on fait de leur fruit pour différentes ſortes d'uſtenſiles, tels que des vaſes, des couis, des cuilleres, des écumoires, en un mot pour toute la vaiſſelle des Negres, la poulpe des Calebaſſes eſt un remede pour tant de maladies différentes, qu'il ſupplée au ſecours des Médecins & des Chirurgiens. Le Cocotier n'eſt pas moins utile. On n'oublie point de planter auſſi des Dattiers, quoique les noïaux des Dattes, qui croiſſent aux Iles, ne levant point, & ne pouſſant point de rejetton, on ſoit obligé d'en faire venir de Barbarie. Le *Palma Chriſti*, qu'on appelle Carajeat aux Iles, n'eſt pas moins néceſſaire dans une Habitation. On tire de ſon fruit une huile fort douce, auſſi tranſparente que l'huile d'Olive, & qui éclaire auſſi bien, ſans jetter de fumée. Elle eſt préferée à l'huile de Poiſſon, pour les Lampes des Sucreries; & ſans comp-

ter qu'elle donne une lumiere plus vive, avec moins d'odeur, elle dure beaucoup plus longtems. Elle passe d'ailleurs pour un spécifique admirable contre plusieurs sortes de maladies.

Dans les Habitations qui sont trop exposées au vent, pour recevoir des haies d'Orangers, on en fait de Corrossolier & de Bois immortel; & si l'on appréhende que le vent ne les empêche de croître, on les couvre de trois ou quatre rangs de Bananiers. Le Corrossolier est un arbre, dont on a déja parlé sous le nom de *Guanabo* (26). Lorsqu'on en veut faire des haies, on plante les grains de son fruit en pépiniere, pour en lever les jets, à quatorze ou quinze pouces de hauteur, & les planter au cordeau. Ils viennent fort vîte. Leurs feuilles, qui sont fortes & en grand nombre, résistent à l'impétuosité du vent; & leur bois, qui est fort souple, est peu sujet à se rompre. Pour donner à ces haies une force extraordinaire, on entrelasse les premieres branches des jets voisins; on les attache même ensemble, jusqu'à ce

(26) Voïez l'Hist. naturelle de l'Ile Espagnole, au Tome XLVIII. Les François ont donné au Guanabo le nom de *Corrosso-lier*, parcequ'ils l'ont trouvé en abondance dans l'Ile Hollandoise de *Curacao*, qu'ils appellent *Corossol*, par corruption.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

qu'elles demeurent naturellement dans cette ſituation ; enſuite on les laiſſe croître d'environ deux piés, & l'on recommence à les entrelaſſer. Cette maniere de les conduire eſt continuée, juſqu'à ce qu'ils ſoient parvenus à la hauteur qu'on veut leur donner. Alors, on les arrête, en les *étêtant*, pour fortifier le pié & les branches. Après les Orangers, rien n'approche de ces haies, pour défendre un champ de la violence du vent, ſurtout lorſqu'on les fait doubles. Mais quoique l'arbre porte du fruit à trois ans, il lui en faut ſix ou ſept quand il eſt en haie. C'eſt une obſervation générale, que tous les arbres qu'on fait croître dans cette forme demandent le double du tems, pour donner du fruit.

Le Bois immortel, dont on fait auſſi des haies, & qui a reçu ce nom parcequ'il dure long-tems, vient mieux de bouture que de graine, & croît dans toute ſorte de terrein. Lorſqu'il a repris, on entrelaſſe les jets, en les liant l'un à l'autre, pour les ſoutenir dans cette ſituation ; on les étête, & bientôt ils forment une liſiere d'autant plus forte, que le tronc & les branches de l'arbre ſont chargées de petites épines : on ſe ſert encore, pour le





Carte de l'Isle de la Jamaique
Par le S. Bellin Ingen: de la Marine 1758.
Echelle de Lieues Marines de France
Longitude Occidentale du Meridien de Paris
Latitude Septentrionale
Paroisse de Hanovre
Paroisse de West Moreland
Paroisse de S.t James
Paroisse de S.t Anne
Paroisse de S.te Marie
Paroisse de S.te Elisabith
Paroisse de Clarendon
Paroisse de Vere
Paroisse de S.t Jean
Paroisse de S.te Dorothee
Paroisse de S.t Thomas de la Vallee
Paroisse de S.te Catherine
Paroisse de S.t Andre
Paroisse de S.t George
Paroisse de Portland
Paroisse de S.t David
Paroisse de S.t Thomas d'Orient
Port Royal
Havres de Port Royal de Kingston
Port Antonio
Port Morant ou Port Thomas
Pointe Morant
P.te du Nord Est
Riv. Plantain Garden
Baye Yellows
Pointe Galline
P.te Negril du Nord
P.te Negril du Sud
Tome XV.
N.o 10

même uſage, du *Médeciniar*, autre arbre, qui joint, à cette propriété, celle de porter des Noix purgatives.

COMMERCE DES ILES FRANÇOISES.

Ce qui doit ſervir enſuite, aux progrès du nouvel Habitant eſt contenu dans le détail qu'on a donné d'une Habitation complette; avec la proportion néanmoins que demandent la différence de l'induſtrie & celle des premieres avances. L'article d'Hiſtoire Naturelle achevera de faire connoître les avantages qu'on peut tirer d'une ſi belle entrepriſe, par quelques autres explications des profits qu'elle rapporte.

§ VI.

ILES ANGLOISES.

VOIAGES ET ETABLISSEMENS A LA JAMAÏQUE.

Origine du nom de l'Ile.

LES Anglois obſervent que c'eſt une erreur, commune à la plûpart de nos Géographes, de prendre le nom de *Jamaïque* pour l'ancien nom Indien de cette Ile. Tout le monde ſait, diſent-ils, qu'elle fut nommée par Christophe Colomb, *Sant'Iago*, c'eſt-à-dire Saint Jacques; & de *James*, qui ſignifie Jacques, ou Iago, dans leur Langue, ils

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ont fait *Jamaïca*, que toutes les autres Nations ont adopté.

LA JAMAÏQUE

On a vû que Colomb la découvrit, dans son second Voïage, au commencement de Mai 1494, & qu'en 1502, il y fut réduit aux dernieres extrémités (27). Les Espagnols n'y avoient point encore d'Etablissement; mais en 1509, c'est-à-dire trois ans après sa mort, ils s'y rendirent en foule, & dans le cours de la même année ils y bâtirent trois Villes; *Seville*, sur la côte du Nord, *Mellila* sur celle du Sud, & *Oristan* dans la partie occidentale, à quatorze lieues de Seville. Laet attribue la fondation de la seconde à Colomb même; mais il suffit, pour le convaincre d'erreur, de faire observer que Colomb n'auroit pas eu besoin d'élever des Cabanes, à la Poupe & sur les Châteaux d'avant de ses Navires maltraités par la tempête, s'il avoit eu, pour retraite, une Ville de sa fondation. On peut juger avec plus de vrai-semblance, qu'elles furent bâties toutes trois par ses Enfans, qui poussérent les progrès des Espagnols après lui. Il paroît du moins que Dom Diegue, un de ses Fils, en bâtit une; sous le nom de *Sant'Iago de la Vega*, & que la situation en étant plus

Ses premieres Villes.

(27) Voïez le Tome XLV de ce Recueil.

agréable & plus ſaine que celle des trois autres, elle ſervit bientôt à les faire abandonner de leurs Habitans, qu'on ne pût empêcher de renoncer à leur premier choix. La Vega devint bientôt ſi floriſſante, qu'on y comptoit dix-ſept cens Maiſons, deux Egliſes, deux Chapelles, & même une Abbaïe.

Dom Diegue Colomb, premier Gouverneur de l'Ile, en poſſeda la plus grande partie; & prit dans ſes titres celui de Marquis de la Vega, qui eſt paſſé à ſes deſcendans; mais leur tyrannie & leurs exactions arrêterent les progrès de la Colonie. On la vit bornée longtems à la Vega, d'où les Habitans faiſoient cultiver les terres par leurs Eſclaves. Enſuite, lorſque le Portugal fut ſoumis à cette Couronne, les Portugais, beaucoup plus induſtrieux, tenterent en vain d'augmenter la culture & le commerce de la Jamaïque: ils trouverent des obſtacles invincibles dans la jalouſie des Eſpagnols, qui menant une vie oiſive, ſans aucune ſorte de Manufactures & de Commerce, ſe contentoient de tirer leur ſubſiſtance de leurs Plantations, & de vendre ce qu'ils avoient de ſuperflu aux Vaiſſeaux qui paſſoient ſur leurs Côtes. C'étoit néanmoins pour s'aſſurer la poſſeſſion d'une

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

LA JAMAÏQUE

Ile si négligée, qu'ils avoient massacré plus de six mille Indiens, ses Habitans naturels (28). Ils n'étoient pas eux-mêmes plus de quinze cens, avec le même nombre d'Esclaves, lorsqu'elle fut conquise par les Anglois.

La Jamaïque pillée par les Anglois.

Dès l'année 1596, le Chevalier Antoine Shirley, qui croisoit dans ces Mers avec une puissante Flotte, descendit à la Jamaïque, prit Sant'-Iago, pilla l'Ile, & se retira. En 1635, le Colonel *Jackson* y fit une autre descente, à la tête de cinq cens hommes, ravagea toutes les parties de l'Ile, & se fit païer une grosse somme pour sauver Sant'-Iago de l'incendie. Ensuite les Espagnols y furent long-tems tranquilles : mais leurs disgraces passées ne les instruisirent point ; & l'exemple même de leurs autres Iles, qui ne furent pas mieux traitées par les mêmes Ennemis, ne leur ouvrit point les yeux sur ce qu'ils avoient à craindre à l'avenir.

Ils en font la conquête.

Ce ne fut pas néanmoins avant l'usurpation de Cromwell, que les Anglois reprirent le dessein (29) de con-

(28) On a vû que Barthelemi de las Casas les accuse d'en avoir brûlé vifs un grand nombre, & d'en avoir fait déchirer d'autres par leurs Chiens. Leur plus cruel Ennemi fut Dom Pierre d'Esquibel.

(29) Labat l'attribue aux inspirations de Thomas Gage. » On doit conve-

quérir la Jamaïque ; & la plûpart des Historiens prétendent même qu'il ne fut conçu qu'après l'heureux succès d'une autre entreprise, qu'ils avoient tentée sur l'Ile de Saint Domingue. Une Flotte redoutable, partie des Ports d'Angleterre sous les ordres de *Venables* & de Pen, avec les Colonels *Doily*, *Haynes*, *Raymond*, *Butler*, & d'autres Officiers de considération, vint prendre, à la Barbade, un renfort de treize cens Hommes, rassemblés de toutes les Iles Angloises, & tournant vers Saint Domingue, alla jetter l'ancre le 13 d'Avril 1655, devant la Capitale Espagnole de cette Ile. Dès le jour suivant, Venables débarqua sept mille hommes d'Infanterie, quelques Cavaliers, & des provisions pour trois jours ; mais il trouva une résistance si vive, qu'après avoir perdu quantité de ses plus braves gens, il se vit forcé de

» nir, dit il, qu'ils furent excités à cette entreprise par ce Voïageur, qui étant revenu de la Nouvelle Espagne en Angleterre en 1638, & s'étant fait Protestant, leur donna des Mémoires très amples & très instructifs. La Relation Françoise de ses Voïages, qu'on a donnée au Public en 1680, n'est proprement qu'un Extrait de ces Mémoires. Labat s'emporte beaucoup contre Gage, mais n'en loue pas moins sa Relation, dans tout ce qui concerne l'objet d'un Voïageur. *Nouveaux Voïages aux Iles*. Tom. VII. pp. 463. & suivantes.

LA JAMAÏQUE

faire une retraite honteuse. Dans un Conseil de guerre, qu'il fit tenir aussitôt, la résolution fut prise de tenter une descente à la Jamaïque, & l'on y arriva le 3 de Mai. Les Généraux marcherent droit à Sant'-Iago de la Vega, Capitale de l'Ile, dans l'espérance de l'emporter d'assaut; & pour ne pas retomber dans le malheur qu'ils venoient d'essuïer par la lâcheté d'une partie de leurs Trouppes, ils ordonnerent que le premier qui tourneroit le dos, fût tué par son Voisin.

Les Espagnols n'avoient aucune information de la défaite de leurs Ennemis, dans l'Ile de Saint Domingue, & n'étoient pas en état de se défendre contre une Armée de dix mille hommes. Ils eurent recours à l'adresse, pour sauver leur vie & leurs effets. Des propositions ménagées avec art, & toujours accompagnées de présens, surtout pour la Femme de Venables, qui étoit de l'Expédition, leur procurerent le tems de mettre tous leurs biens à couvert dans les Montagnes; ensuite, ils s'y retirerent eux-mêmes, & laisserent aux Anglois une Ville nue & déserte; étrange sujet d'étonnement, pour une Armée qui s'attendoit au pillage, & qui venoit de manquer la même espérance.

De

De leurs retraites, les Fugitifs se rallierent en divers Partis, & fondirent sur les Anglois, dont ils tuerent un grand nombre, sans leur laisser le tems de se reconnoître. Ils descendoient pendant les ténebres, & ne cessoient point de répandre la confusion & l'épouvante, parmi des gens qui ne connoissoient point assez les chemins pour aller au-devant d'eux, ni pour les suivre.

Cependant les Espagnols, se lassant enfin d'une vie qui ressembloit si peu aux délices de Sant'-Iago, & perdant l'espoir de déloger les Anglois, qui commençoient d'ailleurs à se fortifier, prirent le parti de se retirer dans l'Ile de Cube. Ils ne laisserent dans les Montagnes, que leurs Mulâtres & leurs Negres, pour harceler l'Ennemi, & conserver du moins la possession de leurs anciens droits jusqu'à leur retour. Mais le Viceroi du Mexique leur fit donner ordre de retourner à la Jamaïque, & défendit au Gouverneur de Cube de les souffrir dans son Ile, en promettant néanmoins de les aider de toutes ses forces à réparer leurs disgraces. Ils se soumirent à cette rigoureuse Loi; & s'étant faits reconduire à la Jamaïque, ils se diviserent en plusieurs trouppes, qui se disperserent dans les Bois, autant

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES. LA JAMAÏQUE 1655.

pour la facilité de leur subsistance, que pour se dérober aux recherches des Anglois. Mais cette misérable vie en fit périr un grand nombre ; & de tous les secours que le Viceroi du Mexique avoit promis, il ne leur vint que cinq cens Soldats, qui refuserent même de s'unir avec eux lorsqu'ils les virent si foibles, & qui se retirerent au Nord de l'Ile, où ils se retrancherent dans un lieu nommé *San-Chereras*, pour attendre du renfort.

Dans l'intervalle, les Anglois s'étoient mis en possession de toutes les parties méridionales de l'Ile. Des Régimens entiers étoient établis en divers Quartiers, surtout dans celui de Port Morant : ils y avoient déja formé des Plantations ; & le Colonel Doily étoit demeuré pour les commander, avec deux ou trois mille Hommes de trouppes reglées, & dix-huit ou vingt Vaisseaux de guerre. Venables & Pen étoient retournés en Angleterre, où ils arriverent avant la fin de Septembre. Ils y furent arrêtés tous deux, & retenus longtems dans les fers, pour leur honteuse conduite, qu'on ne crut pas bien réparée par la conquête même de la Jamaïque, parcequ'elle étoit moins dûe à leur valeur qu'au hasard.

Mais Cromwell ne soutint pas, avec moins de fermeté, la perte de ses espérances sur l'Ile de Saint Domingue; & pour sauver mieux les apparences, il releva beaucoup les avantages de sa nouvelle acquisition aux Indes Occidentales, en déclarant qu'il n'épargneroit rien pour s'y maintenir. Comme il n'avoit pas aussi bonne opinion que Venables, du Colonel Doily, il fit partir, avec une nouvelle Escadre le Major *Sedgewick* pour lui succéder. Entre les Partisans du Protecteur, on vit partir dans cet armement, le Colonel Humfreys, fils de celui qui avoit porté l'épée devant le Président Bradshaw, au Procès du malheureux Charles I.

Mais avant l'arrivée de ces Trouppes, Doily avoit découvert les retranchemens des Espagnols, & s'étoit mis en marche pour les attaquer. Il leur étoit venu trois Compagnies de renfort, qui avoient élevé divers ouvrages pour leur défense à Rio nuevo, dans le Quartier de Sainte Marie, & qui avoient reçu, de Cuba, de l'Artillerie & des munitions. Cependant, en peu de jours, Doily les avoit chassés de leurs fortifications & s'en étoit saisi. Une autre perte, qu'ils essuïe-

rent en même-tems à la Pointe de Pedre, leur faisant désesperer de se rétablir jamais dans l'Ile, ils s'embarquerent avec leurs Femmes, leurs Enfans, & leurs Trésors. Dans l'action de Rio nuevo, les Anglois réparerent ce qu'ils avoient perdu d'honneur à Saint Domingue : non-seulement les Espagnols étoient soigneusement retranchés devant eux, mais ils étoient le double de leur nombre. D'un autre côté, les Negres s'apperçevant que leurs Maîtres avoient pris la fuite, égorgerent quelques Officiers qui les commandoient, & se donnerent pour Chef un Esclave de leur Nation. Ils continuerent quelque tems de se soutenir dans les Montagnes, où ils vivoient de leur chasse & de pillage ; enfin la crainte de se voir forcés, dans cette retraite, en détermina le plus grand nombre à se soumettre à Doily, qui leur fit grace lorsqu'ils eurent abandonné les armes. Il n'en resta que trente ou quarante, qui, soit dans l'espérance de se procurer la liberté, soit par affection pour leurs anciens Maîtres, ou par haine pour les Anglois, s'obstinerent à mener une vie errante, dans des Montagnes inaccessibles. Ensuite leur Trouppe s'étant

Negres révoltés, qui s'établissent dans les Montagnes.

grossie, par la désertion d'un grand nombre de Negres Anglois, ils reprirent assez d'audace pour descendre dans les Vallées, & pour y commettre des ravages, qui forcerent le Gouvernement d'élever des Forts pour mettre les Plantations à couvert. Ces Brigands subsistent encore, dans une race nombreuse; & l'on n'a pû trouver jusqu'aujourd'hui d'autre moïen, pour les réprimer, que d'entretenir des Corps-de-garde au pié des Montagnes.

Progrès de la Colonie Angloise.

Les Anglois, devenus Maîtres de l'Ile, pousserent leurs Etablissemens avec autant de succès que d'industrie, & ne cesserent point de recevoir d'Angleterre des secours d'Hommes & de provisions. Le Major Sedgewick étoit arrivé heureusement; mais il mourut peu de jours après, d'une maladie contagieuse, qui obligea son Escadre de remettre à la voile; & malgré le Protecteur, Doily conserva l'administration jusqu'au rétablissement de la Famille Roïale. C'est à lui que les Anglois ont la principale obligation des premiers progrès de leur Colonie. En 1663, c'est-à-dire huit ans après son origine, on y comptoit déja douze Paroisses, & dix-sept mille deux cens quatre-vingt-dix huit Habitans. Les

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

LA JAMAÏQUE.

Flibustiers contribuerent beaucoup à ce prompt accroissement, par les richesses qu'ils y apportoient de leurs courses, & du pillage des Etablissemens Espagnols (30). Mais cet Exorde suffit pour nous conduire à la Description.

Description de la Jamaïque.

La Jamaïque est située à dix-huit degrés de latitude Septentrionale. On lui avoit toujours donné cinquante lieues de long, de l'Est à l'Ouest, sur vingt de large : mais, par leurs dernieres mesures, les Anglois lui ont trouvé cent soixante-dix de leurs milles, dans sa plus grande longueur, & soixante-dix de largeur, vers le milieu de l'Ile, qui est sa plus grande étendue dans cette dimension. Elle se resserre par degrés, vers les deux extrêmités, jusqu'à se terminer en deux Pointes. On ajoute qu'elle contient environ cinq millions d'acres de terre, dont la moitié est actuellement en culture. Elle est divisée en deux parties par une chaîne de Montagnes, qui s'étend d'une Mer à l'autre, & d'où sortent quantité de Rivieres. Ses

(30) C'est l'aveu des Anglois : on est surpris seulement qu'aucune de leurs Relations ne parle du secours qu'ils ont tiré des Flibustiers, pour se rendre Maîtres de l'Ile. Tous les autres Historiens l'assurent, sans contradiction.

Côtes méridionales offrent un grand nombre d'excellentes Baies, dont les principales sont *Port-Roïal*, *Port Morant*, *Old Harbour*, ou le *vieux Port*, la *Pointe de Negril*, *Saint François*, *Saint Michel*, *Miccary*, *Alligator-Pond*, la *Pointe de Pedro*, *Paratti*, *Luana*, *Blewfield*, *Caburitta*.

Toute l'Ile est divisée aujourd'hui en dix-neuf Paroisses, qui en font le tour dans l'ordre suivant, en commençant à la Pointe du Port Morant. 1. S. David ; cette Paroisse contient une Bourgade nommée Free-Town, & une Saline dans la Baie d'Yalla. Port Morant, qui lui appartient aussi, est une Baie saine & commode, où les Vaisseaux peuvent mouiller à couvert, & ses environs sont bien cultivés. Ce Quartier envoie deux Membres à l'Assemblée générale. Il a pour défense un petit Fort, où pendant la guerre on entretient une Garnison de douze Hommes. Le bois & l'eau douce sont en abondance dans toute cette Paroisse.

Elle est suivie de celle de Port-roïal, qui tire son nom d'une des plus belles & des plus opulentes Villes de l'Amérique, détruite en 1692 par un tremblement de terre ; & dix ans après, lorsqu'elle eût été rebâtie avec beau-

LA JAMAÏQUE

coup de dépense, ruinée encore une fois par le feu : sur quoi l'Assemblée générale défendit qu'elle fût rétablie dans le même lieu, & qu'on y tînt même aucun marché; mais dès-lors on prévoïoit que la commodité de sa situation feroit oublier cet ordre. La Ville de Port roïal se nommoit autrefois Coguay ; & pendant sa premiere existence, elle occupoit la pointe d'une langue de terre qui s'avance d'environ dix milles dans la Mer, quoique fort étroites en quelques endroits. Tout le reste du même terrein étoit si chargé de Maisons, qu'on l'auroit pris pour une seule Ville. C'étoit la commodité du Port, qui avoit fait choisir ce lieu pour bâtir. La Mer y est si profonde & le rivage si net, que les plus grands Navires pouvoient s'approcher jusqu'aux Quais, & charger ou décharger avec aussi peu de frais que d'embarras. La Pointe forme l'entrée du Port, qui est un des plus sûrs de toute l'Amérique : il a le corps de l'Ile au Nord & à l'Est, la langue au Sud, & n'est ouvert qu'au Sud-Ouest. Mille Vaisseaux peuvent y mouiller à l'aise, sans avoir rien à craindre des Vents. On lui donne trois lieues de large. L'entrée est défendue par le Fort Char-

les, dont on vante les Ouvrages, & muni de soixante pieces de Canon.

La grande Riviere, sur laquelle est situé l'ancien Sant'-Iago, que les Anglois nomment aujourd'hui *Spanish-Town*, la Ville Espagnole, vient tomber dans cette Baie. C'est là que tous les Vaisseaux de leur Nation prennent leur eau & leur bois. La facilité du mouillage & tant d'autres commodités avoient rendu Port-roïal la principale Place & le centre du Commerce de l'Ile. Avant son premier malheur, on y comptoit deux mille belles Maisons, dont le loïer ou la rente n'étoit pas moindre qu'à Londres. Port-roïal fournissoit seul, à la Colonie, un Régiment entier de Milice. On y voïoit une très grande Eglise; & les revenus du Ministre fixés par un Acte de l'Assemblée générale, étoient de deux cens cinquante livres sterling. Avec tous ces avantages, sa situation avoit de fâcheux inconvéniens : l'eau douce, le bois, la pierre manquent absolument sur ce terrein. Le sol en est si sec, qu'il n'y croît aucune sorte d'herbe; & la multitude de Marchands & de Mariniers, que le Commerce ou la Navigation attiroit continuellement dans cette Ville, y rendoit les vivres d'une cherté extrême.

Après cette Paroiſſe, on trouve celle de Saint André, qui contenoit autrefois le Bourg de Kingſton ſur la Baie de Port roïal : mais ce Bourg eſt devenu lui-même une Paroiſſe. Le Quartier de Saint André envoie deux Députés à l'Aſſemblée générale.

La Paroiſſe & le Bourg de Kingſton ſe ſont accrus, après la ruine de Port-roïal. Un Acte de l'Aſſemblée y établit, en 1695, les Cours de Juſtice, & la Chambre de l'Amirauté. Ainſi le Bourg peut paſſer aujourd'hui pour une Ville, où l'on ne compte pas moins de ſept ou huit cens Maiſons. Elle eſt ſituée ſur la Baie de Port-roïal, qui borne la Paroiſſe au Sud-Oueſt, comme elle eſt bornée au Nord par le Canton de Beyton, & au Nord-Eſt par une Campagne qui s'étend juſqu'au pié des Monts.

On paſſe enſuite dans la Paroiſſe de Sainte Catherine, qui contient le Bourg de Paſſage-Fort, ſitué à l'embouchure de la Riviere qui deſcend de Spanish-Town ou Sant'-Iago, à ſix milles de cette Ville, & preſqu'à la même diſtance de Port-roïal. On y compte environ deux cens Maiſons, bâties la plûpart pour le logement des Voïageurs qui vont de Port-roïal à

Sant'-Iago ; & delà vient une partie de ſon nom, comme l'autre vient d'un Fort, monté de dix ou douze pieces de Canon, qui défend l'embouchure de la Riviere. Paſſage-Fort envoie trois Députés à l'Aſſemblée générale. Cette Paroiſſe eſt arroſée d'une autre Riviere, nommée *Black-River*, la Riviere noire, ſur laquelle on a conſtruit un beau Pont.

La Paroiſſe de *Saint Jean*, ſituée dans les terres, ſix milles au-deſſus de Paſſage-Fort, eſt un des Cantons les plus agréables, les plus fertiles & les mieux peuplés de la Jamaïque. On en peut juger par les noms de Springvale, de Goldenvale & de Spring Garden, qui ſont ceux des trois plus grandes Plantations. Elle envoie deux Membres à l'Aſſemblée. *Spanish-Town*, ou Sant'-Iago, dont la Paroiſſe touche à celle de Saint Jean, étoit, comme on l'a fait remarquer, la Capitale de l'Ile ſous le Gouvernement des Eſpagnols, & conſerve encore ce titre ſous les Anglois. Mais de plus de deux mille Maiſons qu'elle avoit dans ſa ſplendeur, il n'en reſta que cinq ou ſix cens après la conquête ; quelques unes, à la vérité, des plus belles. Ses Egliſes, qui étoient en fort grand nombre, fu-

LA JAMAÏQUE

rent aussi réduites à deux Temples ; & tout le reste fut brûlé dans la premiere furie des Vainqueurs. Une grande Plaine fait face à cette Ville, & nourrit quantité de Bestiaux. La Riviere, qui coule de l'autre côté est belle, sans être navigable ; & va se jetter dans la Mer à Passage-Fort. Les Espagnols la nommoient *Rio Cobre*, c'est-à-dire Riviere de cuivre, parcequ'elle roule dans ses eaux des particules de ce métal. Spanish-Town n'étant qu'à douze milles de Port-Roïal, ce voisinage a retardé ses progrès : mais depuis le tremblement de terre, les Anglois en ont pris le séjour en affection ; & le titre de Capitale, qui lui est demeuré sans partage, n'a pas moins servi à les y attirer. Les Gouverneurs en ont fait leur résidence ; les principales Cours de Judicature y sont établies ; & la plûpart des Officiers Militaires s'attachent au Siége du Gouvernement : toutes ces raisons, jointes à la ruine de Port-roïal, ont été si favorables au rétablissement de Spanish Town, qu'on n'y compte pas aujourd'hui moins de deux mille Maisons, comme sous la domination Espagnole. Ses Habitans se distinguent par le luxe des habits, de la bonne chere & des équipages.

La Plaine, qui est devant leurs murs, est, tous les jours au soir, le rendez-vous de toutes les personnes du bel air, comme les Jardins publics dans les grandes Villes de l'Europe. Il y a, dans Spanish-Town, une garde de nuit à cheval & à pié. Le Corps des Habitans envoie, pour cette Paroisse, trois Députés à l'Assemblée générale.

Celle de *Sainte Dorothée*, qui contient Old Harbour, est à quatre ou cinq lieues sous le vent de Sant'-Iago. On nomme *Old Harbour*, ou le vieux Port, une grande Rade & un petit Golfe, qui peuvent aisément recevoir cinq cens Vaisseaux de la premiere grandeur. Cette Paroisse envoie deux Membres à l'Assemblée.

Vere en est une autre, où l'on trouve un petit Bourg, nommé *Carlile*, & la Baie de *Maccary*, qui est un mouillage fort sûr. Elle envoie aussi deux Députés.

Sainte Elisabeth, qui en fournit le même nombre, est la derniere Paroisse des Côtes méridionales de l'Ile. La Ville d'Oristan, bâtie par les Espagnols après la découverte, étoit peu éloignée d'une Baie de ce Canton où la Riviere de Blewfield se décharge en lui donnant son nom. Toute cette

Côte eſt remplie de rocs, & bordée par quelques petites Iles, telles que *Sernavilla*, *Quiteſvena* & *Serrana*. C'eſt dans celle-ci que le fameux Serrano, dont elle tire ſon nom, fut jetté ſeul par une tempête qui avoit briſé ſon Vaiſſeau, & qu'il paſſa trois ans ſans aucun Commerce avec les Hommes.

On trouve pluſieurs Plantations vers l'Oueſt, juſqu'à la Pointe de Negril, qui forme un bon Port à l'extrêmité de l'Ile. Sa ſituation eſt commode aux Anglois, dans leurs guerres avec l'Eſpagne, pour attendre les Eſpagnols qui vont à la Havane ou qui en reviennent. Un peu plus loin au Nord-Oueſt on voit les ruines de Seville, ſecond Etabliſſement des Eſpagnols, ſituée autrefois ſur la Côte même. Ils y avoient fondé une Egliſe Collégiale, dont le Chef portoit le titre d'Abbé.

Onze lieues au-delà, vers l'Eſt, on trouve quelques reſtes de *Melilla*; autre Ville Eſpagnole, dans la Paroiſſe de *Saint James*, qui envoie deux Membres à l'Aſſemblée : mais ce Quartier eſt encore mal peuplé ; & la Paroiſſe de *Sainte Anne*, qui le ſuit, ne l'eſt pas mieux, quoiqu'elle fourniſſe auſſi deux Députés. Celle du *Claren-*

don, qui eſt dans l'intérieur des terres, ne manque point d'Habitans.

Sainte Marie ſuit *Sainte Anne*, & fournit deux Membres à l'Aſſemblée. C'eſt dans cette Paroiſſe qu'eſt Rio nuovo, retraite des Eſpagnols, lorſqu'ils furent chaſſés des Côtes méridionales par les Anglois. *Saint Thomas en Vallée*, autre Paroiſſe qui fournit deux Députés, ſuit Sainte Anne, & ſe trouve ſuivie de *Saint George*, dont les Députés ſont en même nombre. *Saint Thomas* termine la partie Nord-Eſt de l'Ile. Sur la Côte Septentrionale, on trouve le Port Saint François, nommé par d'autres le Port Antonio, un des meilleurs de toute la Jamaïque : elle n'en a point de mieux fermé ni de plus couvert ; & ſon ſeul défaut eſt de n'être pas ſans danger à l'entrée, qui eſt fort reſſerrée par une petite Ile, nommée l'Ile de Linch. On rencontre pluſieurs autres bons Ports ſur les Côtes du Nord, comme ſur celles du Sud : tels ſont *Cold Harbour*, ou le Port froid, *Rio nuovo*, la Baie de *Montega* & celle d'*Orange* : mais la partie Septentrionale de l'Ile étant beaucoup moins peuplée que celle du Midi, elle n'offre aucun Etabliſſement qui mérite une deſcription.

VOÏAGES ET ÉTABLISSEM. AUX ANTILLES.

LA JAMAÏQUE.

Fertilité du terroir de l'Ile.

Cependant le terroir de la Jamaïque, qui est bon & fertile dans toutes ses parties, ne l'est nulle part autant que dans les Quartiers du Nord. Il y est noirâtre, & mêlé de glaise en plusieurs endroits; au lieu que vers le Sud-Est il est rougeâtre & sabloneux: mais, en général, il est partout d'une extrême fertilité, qui répond parfaitement à l'industrie du Cultivateur. Les Plantes & les arbres y sont toujours couverts de feuilles & de fleurs; & chaque mois de l'année ressemble à nos mois d'Avril & de Mai. On trouve partout quantité de Savanes, ou de terres qui produisent d'elles-mêmes du blé d'Inde, jusques dans les Montagnes, particulierement au Nord & au Sud, où cette raison attire un grand nombre d'Animaux sauvages. Les Indiens semoient leur blé dans ces Savanes, qui n'ont pas cessé depuis d'en porter; & les Espagnols aïant abandonné cette pâture aux Bestiaux qu'ils avoient amenés de l'Europe, tels que des Bœufs, des Chevaux, des Porcs & des Anes, ils y avoient tellement multiplié, qu'à l'arrivée des Anglois on en trouvoit de nombreuses troupes dans les Bois. Mais, depuis plus d'un siecle, on leur a fait la guerre

avec ſi peu de relâche, que le nombre en eſt fort diminué. Ces Savanes ſont aujourd'hui la plus infructueuſe partie de l'Ile, par le peu de ſoin qu'on a pris de les cultiver; & le mélange d'herbe & de blé d'Inde dont elles étoient couvertes, formoit des barrieres ſi fortes, que les Habitans ont été ſouvent forcés de les brûler.

Comme la Jamaïque eſt la plus Septentrionale de toutes les Iles Caraïbes, le climat y eſt fort temperé; & l'on ne connoît point de Païs entre les Tropiques, où la chaleur ſoit moins incommode. L'air y eſt rafraîchi par les Briſes de l'Eſt, par de fréquentes pluies, & par des roſées nocturnes. On a remarqué depuis longtems que les Quartiers de l'Eſt & de l'Oueſt ſont tous plus ſujets aux vents & à la pluie. D'ailleurs leurs épaiſſes Forêts les rendent moins agréables que ceux du Sud & du Nord, qui ſont beaucoup plus ouverts. Les parties montagneuſes ſont les plus froides, & ſouvent les matinées n'y ſont pas exemptes de gelées blanches.

Fameux Ouragan de 1692. & ſes effets.

Avant l'affreux Ouragan, qui produiſit des effets ſi terribles, en *1692*, on connoiſſoit peu, dans l'Ile, ces redoutables tempêtes; les Vaiſſeaux n'é-

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

LA JAMAÏQUE

toient pas jettés au rivage, dans les Ports mêmes, & les Maisons n'étoient pas enlevées par-dessus les têtes des Habitans, comme à la Barbade, & dans les Iles sous le Vent: mais la Jamaïque ne peut plus se vanter du même avantage. Un évenement si singulier mérite d'être représenté avec une partie de ses circonstances (31).

Il commença, le 7 de Juin, entre onze heures & midi; & dans l'espace de deux minutes, il écrasa ou noïa les neuf dixiemes des Habitans de Port-roïal, entre lesquels ceux des Quais furent abimés presque tous, en moins d'une minute. Un Homme de distinction, qui eût le bonheur d'échapper, écrivit à Londres peu de tems après: » J'ai perdu ma Femme, mes Enfans, » ma Sœur & sa Fille, mes Valets & » mes Servantes; c'est-à-dire toute ma » Famille & tout mon bien. Il ne s'est » sauvé qu'une Femme-de-Chambre » de ma Femme, qui est venue me » raconter que sa Maîtresse étoit dans » son Cabinet au second étage, & » l'avoit envoïée au Grenier, où ma » Sœur étoit montée avec sa Fille à la

(31) La plûpart de ces détails se trouvent aussi dans les Transactions Philosophiques. Tome II. pp. 411. & 412.

» premiere secousse du tremblement, avec ordre de prendre l'Enfant pour la soulager ; mais qu'étant descendue d'abord, dans le dessein de remonter après avoir pris quelques informations, elle avoit vu fondre ma Maison, qui est actuellement trente piés sous l'eau. J'étois allé, le matin, avec un de mes Fils à Liguania : le tremblement de terre nous surprit à notre retour, & nous faillîmes d'être engloutis par les vagues de la Mer, qui roulerent impétueusement vers nous, six piés au dessus de leur surface, sans que l'air fût agité du moindre vent. A Liguania, où nous fûmes forcés de retourner, nous trouvâmes toutes les Maisons renversées, & nul autre endroit pour nous mettre à couvert, que les Cases des Negres. Nous sommes au 20, & la Terre continue de trembler cinq ou six fois en vingt-quatre heures. Une grande partie de la Montagne est tombée, & sans cesse on en voit tomber d'autres parties. Tous les Quais de Port-roïal se sont abîmés à-la-fois. Quantité de riches Marchands y ont été noïés avec leurs Familles & leurs effets. Ce Quartier est à-présent tout cou-

» vert d'eau ; & dans celui de l'Eglise, où étoit ma Maison, l'eau monte jusqu'au toît des édifices qui subsistent encore. La terre, s'ouvrant en plusieurs endroits, a dévoré un grand nombre d'Habitans qu'elle a revomis dans d'autres lieux, quelques-uns vivans, & qui se sont heureusement sauvés. Du côté de *Northe*, plus de mille acres de terre se sont enfoncés, avec tout ce qu'il y avoit d'effets. Il ne reste pas une Maison sur pié dans la Presqu'Ile. Les deux grandes Montagnes, qui étoient à l'entrée, sont tombées aussi dans un espace de seize milles, qui les séparoit ; & s'étant comme jointes, elles ont arrêté le cours de la Riviere, qui est demeurée à sec, pendant un jour entier, jusqu'au Bac. On y a pris une prodigieuse quantité de Poisson, & ce secours a servi du moins au soulagement des Malheureux. Du côté de *Yellows*, une autre Montagne s'est fendue, & tombant sur les terres voisines, a couvert plusieurs Etablissemens & détruit un grand nombre de Colons. La Plantation d'un Anglois, nommé Hopkin, se trouve éloignée d'un demi mille de sa premiere situation. L'eau

» de tous les Puits eſt montée juſqu'au » ſommet de l'ouverture, par la vio- » lente agitation de la terre.

Une autre Relation de cet épouventable accident en donne encore une plus affreuſe idée. » Entre onze heu- » res & midi, nous ſentîmes trem- » bler la Maiſon où j'étois alors, & » nous vîmes le pavé de la Chambre » qui ſe ſoulevoit. Au même inſtant, » nous entendîmes pouſſer dans les » rues des cris lamentables ; & nous » hâtant de ſortir, nous eûmes le tou- » chant ſpectacle d'une foule de Peu- » ple, qui levoit les mains en implo- » rant le ſecours du Ciel. Nous con- » tinuâmes de marcher dans la rue, » où des deux côtés nous vîmes tom- » ber des Maiſons & d'autres s'abî- » mer. Le ſable des rues s'enfloit un » moment, comme les vagues de la » Mer, juſqu'à ſoulever ceux qui » étoient deſſus ; enſuite il s'ouvroit » en profonds abîmes. Bientôt un dé- » luge d'eau ſurvint, & fit rouler de » côté & d'autre quantité de Malheu- » reux, qui ſaiſiſſoient inutilement » les ſolives des Maiſons renverſées, » pour ſe ſoutenir. D'autres ſe trou- » verent enfoncés dans le ſable, d'où » l'on ne voïoit ſortir que leurs jam-

LA JAMAÏQUE

» bes ou leurs bras. Je m'étois heu-
» reusement placé, avec quinze ou
» seize autres, sur un terrein qui de-
» meura ferme.

» Aussitôt que cette violente secousse
» eût cessé, chacun ne pensa qu'à s'as-
» surer s'il lui restoit quelque chose
» de sa Maison & de sa Famille. Je
» m'efforçai de me rendre chez moi,
» par-dessus les ruines des édifices,
» dont une partie flottoit sur l'eau;
» mais toutes mes peines furent inuti-
» les. Enfin, je pris un Canot; & me
» hazardant sur la Mer même, pour
» m'avancer à la rame vers ma Mai-
» son, je rencontrai plusieurs person-
» nes de l'un & de l'autre sexe, qui
» flottoient sur divers matériaux. J'en
» pris autant que mon Canot en pou-
» voit contenir, & je continuai de
» ramer jusqu'à l'endroit où je croïois
» trouver ma Maison : mais je n'y vis
» que des ruines, & je ne pus me pro-
» curer aucune information sur le sort
» de ma Famille. Il étoit tard. Le len-
» demain, je me servis encore du Ca-
» not, pour aller de Vaisseau en Vais-
» seau : enfin le Ciel me fit la grace
» d'y retrouver ma Femme & deux de
» mes Negres. Elle me raconta qu'au
» premier tremblement de notre Mai-

» ſon, elle en étoit ſortie, en ordonnant à tout notre monde de la ſuivre; qu'à peine avoit-elle été dans la rue, que le ſable s'étoit ſoulevé; qu'elle étoit tombée avec deux de nos Negres dans une ouverture de la terre, d'où l'eau, qui étoit ſurvenue à l'inſtant, les avoit retirés; que pendant quelques tems ils avoient été le jouet des flots, & qu'enfin ils avoient ſaiſi une poutre, à laquelle ils s'étoient tenus attachés, juſqu'à ce que la Chaloupe d'un Vaiſſeau étoit venue les prendre.

On s'étonnera qu'après un évenement de cette nature, le premier ſoin d'un grand nombre de Matelots fut de piller huit ou dix Maiſons qui reſtoient entieres, quoique ſubmergées juſqu'aux Balcons; mais tandis qu'ils exécutoient cette odieuſe entrepriſe, un ſecond tremblement de terre les fit périr tous. D'un autre côté, le Miniſtre exhortoit le Peuple à ſe mettre en prieres avec lui; & l'on remarqua que pluſieurs Juifs, non-ſeulement ſe mirent à genoux pour ſuivre l'exemple des Chrétiens, mais que dans l'excès de leur conſternation ils invoquerent hautement Jeſus-Chriſt.

Pluſieurs des Vaiſſeaux, qui ſe trou-

voient dans le Port, furent mis en pieces, & d'autres furent coulés à fond. Une Frégate, nommée le *Cygne*, qui étoit à se carener, fut poussée par l'étrange mouvement des eaux & par l'affaissement du Quai, sur le sommet de quelques Maisons abîmées, où n'aïant pas laissé d'être arrêtée par les inégalités des toîts, elle servit à sauver quelques centaines de Malheureux. Un bruit lugubre, qui se fit entendre dans les Montagnes, causa tant de fraïeur à quantité de Déserteurs Negres, qu'ils revinrent demander grace à leurs Maîtres. Ils rapporterent que l'eau s'étoit ouvert des passages jusques dans ces hauteurs; & qu'en vingt ou trente endroits ils l'avoient vue sortir avec une extrême violence. Toutes les Salines furent inondées. Deux Montagnes presque perpendiculaires, vers la moitié du chemin entre Spanish-Town & Port-Roïal, se joignirent & fermerent le passage aux eaux, qui s'en firent un autre au travers des Bois & des Savannes.

Comme on fut plusieurs jours sans pouvoir être informé de ce qui se passoit à Spanish-Town, les restes des Habitans de Port-roïal, persuadés que cette Ville avoit eu part comme eux à la

la Colere du Ciel ; penserent à se retirer dans quelque autre partie de l'Ile. En effet le tremblement n'y avoit pas laissé une Maison entiere, non plus qu'à Passage-Fort & à Liguania. Il s'étoit fait en divers endroits de ce grand Quartier, de prodigieuses ouvertures dont la plûpart s'étoient refermées presqu'aussi-tôt. Le Major Kelly, Officier de l'Ile, assura qu'il en avoit vu deux ou trois cens ; que dans les unes, il avoit vû tomber quantité de personnes, qui n'avoient pas reparu ; que dans d'autres, l'eau, sortant à grands flots, avoit rendu au jour plusieurs corps engloutis par la terre ; qu'il avoit vû des Hommes pris dans les fentes par le milieu du corps, & mortellement serrés ; d'autres, dont on ne voïoit plus que la tête. Ces ouvertures étoient les moindres ; car dans les plus grandes, il vit tomber des édifices entiers ; & de quelques-unes, il vit sortir des colonnes d'eau de la grosseur d'une Riviere, qui s'élevoient dans l'air, & qui répandoient une très mauvaise odeur. Ensuite la chaleur devint plus forte qu'elle n'avoit jamais été dans l'Ile, & l'on fut tourmenté par des Légions de Maringouins. Le Ciel, qui étoit bleu & clair avant le tremble-

ment, parut tout-d'un-coup ſombre & rougeâtre. On entendit de prodigieux bruits, non-ſeulement dans les Montagnes, comme on l'apprit des Déſerteurs Negres, mais de toutes parts, ſous terre & deſſus. Pendant que la Nature étoit dans ces affreuſes convulſions, il eſt aiſé de ſe figurer que les Habitans couroient au haſard, pâles & tremblans, comme autant de fantômes, dans l'idée que la forme générale du Monde étoit menacée de ſa diſſolution.

Le Nord de l'Ile ne fût pas garanti par la fraîcheur de ſes Bois. Une grande partie des Plantations y fut engloutie, Habitans, arbres, biens & Maiſons, dans le même trou. Un Etabliſſement de dix mille acres de terre diſparut entierement, & l'on ne vit, à la place, qu'un Etang de la même étendue, dont les eaux ont ſeché depuis, mais où l'on n'a retrouvé aucune apparence de Maiſons, d'arbres, & de tout ce qu'on y voïoit auparavant. Dans le Quartier de Clarendon, il s'ouvrit des abîmes & de vaſtes Lacs, à douze milles de la Mer. Quoique la plûpart ſe ſoient ſechés ou fermés, il en reſte encore des traces.

Perſonne n'eut aſſez de liberté d'eſ-

LA JAMAÏQUE

prit pour compter le nombre des secousses ; comme on a vû qu'à force d'expériences, les Péruviens en ont pris l'usage : mais on assure qu'elles durerent deux mois entiers ; & l'on observa qu'après la premiere, les plus violentes furent dans les Montagnes. Celles, qu'on nomme les *Monts bleus*, semblerent les plus maltraitées, car pendant deux mois continuels, on ne cessa point d'y voir & d'y entendre toutes les marques d'un effroïable désordre. Un autre, dans le voisinage d'Yellows, après s'être ouverte en divers endroits, écrasa une Habitation entiere, & la plus grande partie d'une Plantation qui en étoit éloignée d'un mille. Une autre, proche de Port-Morant, fut tout-à-fait engloutie ; & la place qu'elle occupoit n'offre aujourd'hui qu'un grand Lac, large de quatre ou cinq lieues.

On est persuadé, à la Jamaïque, que toutes les Montagnes de l'Ile sont un peu abbaissées. Leur beauté, du moins, n'est pas la même, s'il est vrai, comme on l'assure, qu'au lieu de cette continuelle verdure, qui en faisoit l'ornement, elles ne présentent plus qu'une perspective triste & nue. Tant de bouleversemens & de convulsions ont dé-

raciné la plus grande partie des arbres, dont on a vu des millions flotter ensuite, dans les Mers d'alentour, soit qu'ils y eussent été jettés par les vents, ou par les seules agitations de la terre. On croit même l'Ile entiere un peu plus basse qu'elle n'étoit autrefois : quelques Observateurs ont prétendu que le terrein qui est resté découvert, dans l'Isthme de Port-roïal, est baissé d'un pié ; & qu'en plusieurs endroits, tels que *Legany*, la plûpart des Puits demandent des cordes moins longues de deux ou trois piés, qu'avant la révolution.

Deux Officiers, d'un caractere irréprochable, se trouvant ensemble à Legany & sur le bord même de la Mer, pendant la premiere secousse du tremblement de terre, observerent que la Mer se retira subitement de la Côte, & laissa le fond à sec dans l'espace de deux ou trois cens toises. Ils y virent quantité de Poissons, qui n'avoient pû suivre le cours de l'eau, & dont ils eurent même le tems de prendre quelques-uns ; mais une ou deux minutes après, les flots revinrent, quoiqu'avec moins de rapidité, & couvrirent une partie du rivage, au-delà de leurs bornes ordinaires.

Voïages et Etablissem. aux Antilles.

La Jamaïque

On fait monter, à près de treize mille personnes, le nombre de ceux qui périrent, dans toutes les parties de l'Ile. Après la grande secousse, la plûpart de ceux qui échapperent à la ruine de Port-roïal, prirent le parti de se retirer sur les Vaisseaux qui se trouvoient dans le Port ; & jusqu'à la fin des tremblemens, ils ne quitterent point cette retraite, trop effraïés du spectacle qu'ils eurent devant les yeux pendant deux mois, pour oser retourner au rivage. D'autres se rendirent à Kingston, où manquant de toutes les commodités de la vie, obligés de se loger dans des Cabanes de branches d'arbres & de feuillages, sans y être à couvert de la pluie, qui fut plus abondante que jamais après le tremblement, ils périrent misérablement. Les vapeurs nuisibles, qui étoient sorties de tant d'ouvertures, répandirent aussi beaucoup de maladies, dont aucune partie de l'Ile ne fut exempte ; & la perte qu'elles causerent ne monta pas à moins de trois mille Ames. Celle des Marchands, dans leur Commerce, fut réellement inestimable. Ils ne demanderent aucun secours, parcequ'ils n'avoient eu rien à souffrir des Ennemis de l'Etat : mais l'Assemblée générale,

entrant dans leurs intérêts, remit aux plus pauvres, par un Acte solemnel, le paiement des droits, pour les Marchandises qui avoient été détruites par le tremblement de terre & l'inondation.

Climat de l'Ile.

Le tems y est ordinairement plus varié & plus incertain que dans les autres Iles : les mois de Mai & de Novembre sont des mois humides. L'Hiver n'est distingué de l'Eté que par des pluies & des tonnerres, qui sont alors plus violens que dans les autres saisons. Les Brises d'Eté commencent à souffler vers neuf heures du matin, & deviennent plus fortes à mesure que le Soleil s'éleve; ce qui donne la facilité de voïager & d'agir à toutes les heures du jour. Pendant toute l'année, les nuits & les jours sont presqu'égaux en longueur, ou du moins la différence en est peu sensible. Rarement la Marée s'éleve au-dessus d'un pié. Les orages sont rares aussi dans l'Ile, & l'on ne voit presque jamais de Vaisseaux qui se brisent sur les Côtes. Mais joignons ici un extrait curieux des Observations du Docteur Stubbs, communiqué à la Société Roïale de Londres.

Observations du Docteur Stubbs.

Chaque nuit, le vent souffle, à-la-fois, de tous les côtés de la Jamaïque;

de ſorte qu'aucun Vaiſſeau ne peut en approcher dans ce tems ; & les briſes de Mer s'élevant bientôt après, on ne peut en partir, non plus que de grand matin. A meſure que le Soleil baiſſe, les nues s'aſſemblent & prennent différentes formes, ſuivant celle des Montagnes : un Marinier expérimenté connoît chaque partie de l'Ile, à la forme des nuées qui la couvrent. Mais depuis la deſtruction des Bois, les pluies ſont fort diminuées ; ce qui ne laiſſe aucun doute que certains arbres ne les attirent. Au Port-Morant, partie la plus orientale de l'Ile, on connoît peu les briſes de terre, parceque la Montagne en eſt éloignée, & que ces briſes, qui viennent des hauteurs, perdent leur force dans l'intervalle.

Il ſe trouve, dans les Ports de la Jamaïque, quantité de rocs, qui ont la forme des cornes de Cerfs. On y voit croître des Plantes marines, dont les racines ſont réellement pierreuſes. Sur la Pointe où Port-roïal étoit ſitué, à peine pleut-il quarante fois par an : au contraire, depuis la Pointe de Port-Morant juſqu'à Liguania, qui eſt à ſix milles de Port-roïal, il n'y a preſque point d'après-midi, pendant huit ou neuf mois, à commencer de celui

d'Avril, où les pluies ne soient abondantes. A Spanish Town, il ne pleut que trois mois dans l'année, & ces pluies sont médiocres. Dans toute la presqu'Ile de Port-roïal, on ne creuse point quatre ou cinq piés sans que l'eau paroisse; elle a ses périodes, comme la Marée; elle est saumâtre, mal-saine pour les Hommes, & fort saine au contraire pour les Porcs.

Les Voïageurs, qui viennent pour la premiere fois à la Jamaïque, suent beaucoup, & continuellement, pendant neuf mois: mais ces sueurs, qui cessent alors, ne les affoiblissent pas plus que celles d'Europe; & lorsqu'elles causent la soif, quelques gouttes d'Eau-de-vie suffisent pour l'appaiser. La plûpart des Animaux de l'Ile vivent presque sans boire. Le tems de la plus grande chaleur du jour est vers huit heures du matin, lorsqu'il n'y a point de Brise.

Dans la Savane des Maggots, qui est au milieu de l'Ile, entre les Quartiers de Sainte Marie & de Saint Jean, si pendant la pluie il en tombe quelques gouttes sur un habit, de quelque étoffe qu'il soit, dans l'espace d'une demie heure, elles se changent en petits vers blancs, semblables à ceux qui

s'engendrent dans le Fromage ou les Fruits ; ce qui n'empêche point que l'air n'y soit fort sain pour les Habitans. De même, quoique l'eau, sur la Pointe de Port-roïal, se trouve à quatre ou cinq piés de profondeur, & soit d'un usage dangereux pour les Hommes, il ne s'en éleve dans l'air aucune vapeur mal saine. On peut passer toute la nuit à l'air, dans la Presqu'Ile, y dormir même, sans aucun danger.

Les Brises de Mer ne commencent point, à la Jamaïque, avant huit ou neuf heures du matin, & cessent ordinairement à quatre ou cinq heures après midi ; mais quelquefois, en Hiver, elles soufflent quatorze jours & quatorze nuits de suite : alors, on ne voit point de nuées qui se rassemblent : il ne tombe que des rosées. Mais s'il s'éleve un vent de Nord, qui est quelquefois de la même durée pendant l'Hiver, on ne voit, ni nuées qui se rassemblent, ni rosées qui tombent. Les nuées commencent à se rassembler au-dessus des Montagnes, vers deux ou trois heures après midi ; & le reste du Ciel n'en est pas moins clair jusqu'au coucher du Soleil.

Les productions naturelles de l'Ile sont à peu-près les mêmes que dans la

Productions de la Jamaïque.

LA JAMAÏQUE

plûpart des autres Antilles, & l'occasion se présentera de remarquer en quoi elles different. A l'égard de celles, que les Habitans doivent à leur travail, on remarque particulierement que le Sucre y est plus luisant & plus fin que celui de la Barbade, & se vend, en Angleterre, cinq ou six schellings le cent de plus. Dès l'année 1670, on comptoit, à la Jamaïque, six cens Moulins à Sucre, qui en rendoient annuellement deux millions de livres: mais ce nombre est augmenté du décuple. Les Anglois tirent plus de Cacao de la Jamaïque que de toutes leurs autres Colonies ensemble; & quoique ce Commerce soit fort éloigné d'y tenir aujourd'hui le premier rang, il produit encore des avantages considérables. Les plus grandes récoltes du Cacao se font dans cette Ile aux mois de Décembre & de Janvier. Il y est arrivé, aux Cacaotiers, des mortalités dont les causes sont peu connues: mais, en général, chacun de ces arbres y rapporte, depuis deux jusqu'à huit livres de noix, & chaque gousse en contient depuis vingt jusqu'à trente. C'est une tradition, dans l'Ile, que les Esclaves, demeurés après les Espagnols, ignoroient certaines formalités que leurs

premiers Maîtres emploïoient à ces Plantations, & dont on n'avoit jamais souffert qu'ils fussent témoins. Quelques Voïageurs panchent à croire qu'elles ne consistoient que dans quelques cérémonies superstitieuses; Stubbs juge avec plus de vraisemblance, qu'en transportant les Cacaotiers, des Caraques & de Guatimala dans leurs Iles, les Espagnols s'étoient réservés quelque secret, dont ils ne vouloient pas donner connoissance à leurs Esclaves. Ces arbres se transplantent rarement, à la Jamaïque; à moins qu'aïant été plantés dans un terrein sec, ils ne réussissent mal; car ils demandent des terres basses, plattes & humides: aussi ces Plantations se font-elles ordinairement le long des Rivieres, ou dans les Vallées qui séparent les Montagnes; & c'est une observation commune, que la vie est fort mauvaise dans les lieux où les Cacaotiers sont bons. Dans l'espace d'un an, ceux de la Jamaïque s'élevent d'environ quatre piés. On les y plante, à deux piés de distance; & dans une bonne terre, ils commencent quelquefois à rapporter dès la troisieme année. La quantité des fruits augmente jusqu'à la dix ou douzieme, qui est le terme de la pleine vigueur

des arbres. Ils pouſſent généralement, de leurs racines, pluſieurs rejettons, qu'on emploie, pour ſuppléer aux vieux troncs morts ou coupés. On nous donne un compte exact des charges & des profits d'une Plantation de Cacaotiers, dans l'origine de l'Etabliſſement Anglois (32).

(32) Pour les Lettres Patentes de cinq cens acres de terre.	10 liv. ſterling.
Pour ſix Negres, trois d'un ſexe & trois de l'autre, à vingt liv. par tête.	120
Pour quatre Blancs, leur paſſage & leur entretien.	80
Pour l'entretien des ſix Negres pendant ſix mois.	18
Pour les Commis, pendant le même tems.	24
Pour les inſtrumens du travail.	5
	257

On doit commencer à travailler, le 1 de Mars, c'eſt-à-dire, faire bâtir des Cabanes par les ſix Negres & les quatre Engagés, planter des Patates, du blé d'Inde, & des Plantains. Lorſque l'Habitation eſt prête, on achete dix autres Negres, moitié d'un ſexe & moitié de l'autre, à vingt livres ſterling chacun; c'eſt deux cens. Vers la fin de Mars, on plante les Cacaotiers, en noix ou en ſemence, entre des lignes de Plantains, hauts de ſix piés. Vingt-une acres de terre font une quantité ſuffiſante pour la Plantation de chaque année. Vers le premier de Juin de l'année ſuivante, la Plantation ſera bien remplie; & dans l'eſpace de quatre ans au plus, elle porte des fruits, qui ſont recueillis l'année d'après: chaque acre en produit annuellement cent livres peſant, il ſe vendoit alors dans l'Ile, quatre livres ſterling le cent: ainſi vingt-

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

LA JAMAÏQUE

L'Indigo eſt en plus grande abondance à la Jamaïque, que dans aucune autre Colonie, parceque les Savannes y ſont en grand nombre, & que cette Plante demande un terrein léger, tel que celui des Savanes. La graine eſt ſemée vers le mois de Mars, & parvient en deux mois à ſa maturité. Les Anglois n'emploient point d'autre méthode que de préparer la terre avec la Houe, & d'y tracer de petits ſillons, tels que ceux où l'on plante les Pois. Dans un bon terrein, les Plantes s'élevent jusqu'à trois piés; mais elles ne paſſent gueres dix-huit pouces, dans une terre commune. Le travail d'un ſeul Negre, rapporte annuellement à ſon Maître, entre quatre vingt & cent

une acres produiſoient la valeur de huit cens quarante livres ſterling. Les frais de la récolte ſont peu conſidérables; il n'eſt queſtion que de quelques ſacs, & d'autres uſtenſiles de peu de prix, qu'on fera monter, ſi l'on veut, à quarante-trois livres. Toute la dépenſe n'étoit donc que cinq cens livres ſterling; mais le profit augmentant à proportion du nombre des acres plantées, il eſt aiſé de faire le calcul, pour cinq cens acres.

Au reſte, on fait obſerver que cette ſupputation, quoique faite dans les commencemens de la Colonie Angloiſe, peut ſervir à donner quelque idée des avantages préſens d'une Plantation de Cacaotiers dans cette Ile. La plûpart des choſes, dit-on, ſont aujourd'hui ſur le même pié, à la réſerve du terrein & des Negres, qui ſont plus chers: mais la cherté des Negres eſt accidentelle; & dans les Quartiers Septentrionaux de l'Ile, on trouve toujours des terres à fort bon compte.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES. LA JAMAÏQUE

livres pesant de pâte d'Indigo, dont le profit clair monte à douze ou quinze livres sterling. On avoue qu'à la Jamaïque, les espérances du Plantateur sont souvent renversées par les vents, & par des Vers ennemis de cette Plante.

Piment, & singularité de sa récolte.

Le Piment, quoique si naturel à cette Ile qu'on l'en a nommé Poivre de la Jamaïque, ne laisse pas d'y être cultivé, du moins dans les lieux où il ne croît pas naturellement; & l'exportation annuelle en est si considérable, qu'elle fait un article important du Commerce. Les arbres qui portent le Piment, sont droits, hauts d'environ trente piés, & de la grosseur de la cuisse. L'écorce en est fort unie & de couleur grise. Ils jettent de toutes parts d'assez longues branches, au bout desquelles sortent de petites tiges, entourées de feuilles de différentes grandeurs, dont la plus grande est longue de quatre ou cinq pouces, sur environ trois de large au milieu, d'où elle décroît jusqu'à se terminer en pointe aux deux bouts. Leur couleur est un verd foncé, & leurs pédicules sont longs d'un pouce. Brisées entre les doigts, elles jettent une odeur agréable. De l'extrêmité des tiges sort un faisceau de fleurs, chacune soutenue

par ſon pédicule, auxquelles ſuccedent des grains, couronnés de quatre petites feuilles, & plus gros dans leur maturité que ceux de Genievre. Ils ſont d'abord petits & verdâtres; mais, en mûriſſant, ils deviennent noirs, unis, luiſans, & contiennent dans une poulpe verte, aromatique & humide, deux groſſes ſemences demi ſphériques, ſéparées par une membrane, mais qui forment enſemble une ſphere parfaite. L'arbre du Piment croît dans toutes les parties montagneuſes de la Jamaïque, mais principalement vers le Nord; & lorſqu'on y abbat d'autres arbres, on obſerve ſoigneuſement de conſerver le Piment juſqu'à ſa pleine maturité. C'eſt le Chevalier *Hans Sloane*, qui en donne cette Deſcription. *Dally* ajoute que la récolte de ſon fruit ſeroit d'une grande dépenſe, ſi les Habitans n'avoient trouvé une maniere aiſée d'y parvenir. L'arbre croît généralement dans des lieux où l'on ne peut faire de Plantations, & qui ne ceſſant point parconſéquent d'être à la Couronne, n'ont aucun Poſſeſſeur particulier. Dans la ſaiſon propre, ceux qui s'attachent à ce Commerce vont dans les Bois avec leurs Eſclaves, font abbattre autant d'arbres de Piment qu'ils en trouvent,

LA JAMAÏQUE

& cueillent facilement le fruit ſur les branches. Ainſi l'Europe ne reçoit point deux fois, du Piment des mêmes arbres. On rapporte la même choſe du *Lignum vitæ*, du *Gayac*, & d'autres arbres utiles, en aſſurant, par cette raiſon, que plus il en vient ici, moins il en reſte en Amérique.

L'arbre du Piment, ou du Poivre Jamaïquain, fleurit dans le cours des mois de Juin, de Juillet & d'Août, mais plûtôt, ou plus tard, ſuivant la ſituation; & le fruit ſuit de près les fleurs. On a toujours obſervé qu'il fleurit plutôt dans les Bois clairs que dans les Forêts épaiſſes. Il en coûte peu pour nettoïer & conſerver les fruits. En les cueillant, on prend ſoin d'en ſéparer juſqu'aux plus petites feuilles; après quoi on les expoſe pendant pluſieurs jours au Soleil, étendus ſur des draps, avec l'attention de les retourner ſouvent, & ſurtout de les garantir de la roſée. Ils ſe rident un peu, & prennent une couleur brune, qui les fait juger propres à l'uſage. Ils different peu du Poivre noir pour la groſſeur. Leur odeur tient de celle du Girofle, du Genievre, de la Canelle & du Poivre; ou plutôt c'en eſt comme un mélange, qui lui fait donner auſſi par les Anglois

le nom d'*All-Spice*, *Toute-épice*. Le plus odoriférant passe pour le meilleur. On le regarde avec raison, dit le Chevalier Sloane, comme la plus saine, la plus temperée & la plus innocente de toutes les épices communes. Elle l'emporte sur celle des Indes par une infinité d'avantages, tels que d'atténuer les humeurs épaisses, de faciliter la digestion, de modérer les chaleurs nuisibles, de fortifier l'estomac, de chasser les vents, & d'être fort amie des intestins.

Canelle de l'Ile.

La Canelle sauvage, qu'on appelle faussement *Cortex Winteranus*, croît aussi dans cette Ile. Son tronc est à-peu-près de la même grosseur que celui du Piment, & s'éleve de la même hauteur. Ses branches, ornées de petits rameaux qui pendent vers la terre, lui forment une très belle tête. L'écorce est double : l'extérieure, épaisse de deux ou trois lignes, est de couleur cendrée, avec de petites taches blanches, & quelques rides de couleur plus sombre, qui la rendent assez rude : son goût a quelque chose d'aromatique. L'écorce extérieure a plus d'épaisseur que la Canelle, est unie, plus blanche que l'autre, & du même goût, mais beaucoup plus picquant,

tirant assez sur celui du Girofle, & moins pâteux que celui de la Canelle, mais sec, & sonore entre les dents. Les feuilles sortent vers l'extrêmité des rameaux, sans aucun ordre, sur des pédicules d'un pouce de long, longues elles-mêmes de deux pouces, & larges d'un vers le bout, où est leur principale largeur, qui croît en s'arrondissant, quoiqu'elles soient fort étroites dans leur naissance. Leur couleur est un jaune verd, uni & luisant. Les fleurs croissent en ombelles, au bout des branches, & font place, comme celles du Piment, à des grains de la grosseur d'un Pois, ronds, verds, & contenant, dans une poulpe mucilagineuse, quatre semences noires, de figure irréguliere. Dans la fraîcheur de cet arbre, toutes ses parties sont chaudes, aromatiques, & d'un goût si piquant, de Girofle plus que de Canelle, qu'après les avoir mâchées un moment, on est obligé de prendre de l'eau pour se rafraîchir la bouche. Mais l'écorce seche est d'un bon usage, & s'emploie communément dans toutes les Colonies Angloises. Le Canelier sauvage de la Jamaïque croît en abondance entre Passage - Fort & Spanish-Town; fort différent, répete le Natu-

raliste Anglois, du *Cortex Winteranus* (33) quoique les Droguistes d'Europe le vendent sous ce nom.

L'Ile produit une sorte de Cédre, dont le bois est si poreux, quoiqu'on ne s'en apperçoive point à la vûe, que dans les Vases qu'on en fait, le Vin & les autres Liqueurs s'échappent presqu'aussi-tôt.

On ne doute point qu'il n'y ait des Mines de cuivre à la Jamaïque; & les Espagnols assurent que les Cloches de la grande Eglise de Sant'-Iago en étoient sorties: mais l'attention des Anglois ne s'est pas encore tournée à cette recherche. Ils ont donné plus de soins à celle des Mines d'argent, sans avoir eu le bonheur de les découvrir: cependant ils ont sû, par des témoignages certains, qu'elles ont été ouvertes par les Espagnols. A l'égard de l'Ambre gris, qui n'étoit pas rare autrefois sur les Côtes de l'Ile, ils ne parlent que d'une masse de quatre-vingt livres, trouvée par un Artisan, dans un lieu qui en a pris le nom de *Pointe d'Ambre gris*, où l'on sait que les Espagnols alloient deux fois l'an pour en cher-

(33) Le véritable, & celui d'où vient ce nom, étoit une écorce apportée par le Capitaine *Vinter*, qui avoit accompagné le Chevalier Drake, dans son Voïage autour du Monde.

cher. Cette grosse masse étoit divisée en deux lobes.

LA JAMAÏQUE

Quelques Voïageurs ont publié faussement que le terrein de cette Ile produisoit naturellement du Tabac. Celui qu'on y a planté s'est trouvé meilleur qu'à la Barbade, mais sans pouvoir passer pour bon. Il est si nitreux, que jamais il ne prend une belle couleur, & qu'il se conserve peu. Il se corrompt quelquefois, dans le seul trajet de la Jamaïque en Angleterre. Quelquefois même, il ne peut être fumé sans se mettre en flammes.

Sources chaudes & minérales.

L'Ile a des sources chaudes, & d'autres eaux minérales, dont le Chevalier Bestin a communiqué les propriétés à la Société Roïale de Londres. On vante beaucoup, pour la guérison des maladies vénériennes, celle qui fut découverte en 1695. Elle sort d'un roc, proche d'un Ruisseau d'eau fraiche, & ne laisse pas d'être si chaude, qu'en peu de momens on y fait cuire des œufs, des Ecrevisses, & même de la Volaille. Sa vertu est merveilleuse aussi pour les contractions de nerfs. En vingt-quatre heures, la Noix de Galle ne la teint pas plus que le Vin de Canarie.

Entre les raretés du Païs, on compte

une Plante que les Anglois nomment *Spirit-Veed*, dont la graine n'eſt pas plutôt mûre, que ſi l'on touche au Vaiſſeau qui la contient, il s'ouvre avec un bruit fort aigu, & ſe répand aſſez loin.

Habitans & Commerce de l'Ile.

Mais paſſons à l'ordre civil de la Jamaïque. Cette Ile a trois ſortes d'Habitans; les Maîtres, les Domeſtiques & les Eſclaves. On pourroit compter auſſi, dans ce nombre, les Armateurs, & quantité d'autres gens de Mer, qui parcourent ſans ceſſe les Côtes, ſoit pour tranſporter des Marchandiſes d'un lieu à l'autre, ſoit pour faire des priſes. Les Armateurs, entre leſquels on devoit autrefois le premier rang aux Flibuſtiers, ont toujours beaucoup ſervi à l'opulence de l'Ile, en y répandant des millions de Pieces de huit, dont ils ont dépouillé d'autres Colonies.

Les Maîtres de Famille, c'eſt-à-dire les Chefs de Plantations & les Négocians, vivent, non-ſeulement dans une abondance, mais avec une pompe égale à celle des plus grands Seigneurs de l'Europe. Ils ont des Caroſſes à ſix Chevaux, précédés & ſuivis d'une nombreuſe livrée, ſans y comprendre les Negres, qu'ils font courir devant eux. En un mot, ils l'emportent ſur

toutes les autres Colonies, par la magnificence & le luxe. Les Politiques d'Angleterre regrettent que les richesses de l'Ile ne soient pas plutôt emploïées à l'encouragement de l'industrie, & prêchent souvent la frugalité aux Anglois Jamaïquains ; d'autres les excusent, & prétendent qu'avec beaucoup d'avantages naturels sur toutes les autres Iles, le secours de l'industrie leur est moins nécessaire. Qu'importe, dit-on, qu'ils donnent beaucoup à leurs plaisirs, si l'or & l'argent qu'ils tirent de leur Commerce avec les Espagnols des Indes Occidentales, suppléent sans cesse à cette dépense ? En effet, cette heureuse facilité de s'enrichir a tant attiré de monde à la Jamaïque, que peu d'années après la Paix d'Utrecht on n'y comptoit pas moins de soixante mille Anglois & de cent mille Negres. Ensuite, la guerre, de nouveaux tremblemens de terre & diverses maladies, ont arrêté cette multiplication ; mais, on assure encore que le nombre des Habitans est presque le même ; que l'Ile a dix-sept mille Hommes, capables de porter les armes ; & que la Milice, composée de plusieurs Compagnies de Cavalerie & de sept Régimens d'Infanterie, monte à plus de sept mille.

Le Gouvernement & les usages ne different point ici de ceux des autres Iles Angloises ; mais il y a quelque différence dans le Commerce, surtout pour les bois de teinture, que les Marchands de la Barbade ne peuvent se procurer si facilement. La Baie de Campêche a toujours été d'un extrême avantage pour la Jamaïque, où pendant longtems on n'a point eu d'autre embarras que d'aller abbattre & de transporter cette espece de bois, qui se vendoit parfaitement bien en Angleterre. A la vérité, l'Espagne s'est ensuite opposée à ce Commerce ; il a fallu soutenir les Ouvriers par des Gardes, & combattre pour la facilité du travail.

En paix, le principal Commerce de la Jamaïque avec les Espagnols consiste dans la vente des Negres, des Etoffes & des autres Marchandises d'Angleterre. En guerre, la situation de cette Ile, au centre des Possessions Espagnoles, lui vaut tous les avantages d'un Commerce tranquille & régulier. Il ne part point un Vaisseau du Continent, ou des Iles de la Monarchie d'Espagne, qui ne soit forcé de passer à la vûe de la Jamaïque. Un brave Commandant, avec douze ou

Voïages et Etablissem. aux Antilles.

La Jamaïque

quinze Frégates, disent tous les Voïageurs Anglois, & presque dans les mêmes termes, suffit pour enrichir notre Nation par des prises, & pour jetter nos Ennemis dans le plus grand embarras de la pauvreté. La Flotte annuelle, qui vient de Carthagene avec l'argent du Pérou, relâchant à l'Ile Espagnole, d'où elle ne peut se rendre à la Havane sans passer à l'un ou à l'autre bout de la Jamaïque, » c'est » la Havane qui est le rendez-vous de » toutes les Flottes d'Espagne; & l'im» portance de leur jonction, pour la » sûreté d'un convoi si riche, est aisée » à concevoir : elle dépendra toujours » de nous, lorsque nous serons maî» tres des Mers qui environnent la Ja» maïque.

Quelques Voïageurs assurent qu'un tiers de l'Ile est peuplé en bonne culture. D'autres combattent cette supposition, par un raisonnement fort simple. La Jamaique, disent-ils, contient certainement quatre millions d'acres: or s'il y en avoit treize cens mille d'habitées, la quantité de Sucre qu'on en tire, sur le calcul commun du produit d'une acre, & le nombre des Habitans devroit être dix fois plus considérable qu'il ne l'est réellement.

Ils en concluent, qu'il n'y a pas un quart de l'Ile qui ſoit peuplé, ou cultivé, & que la culture même n'y répond pas toujours au travail. Une autre concluſion, c'eſt que l'Angleterre n'a pas beſoin de former de nouveaux Etabliſſemens, pour l'augmentation de ſon Sucre; elle n'a qu'à tirer parti de ce qu'elle poſſede, par le travail & par l'induſtrie. Il reſte, à la Jamaïque, quantité de grandes Savanes, où l'on a vû que les Indiens plantoient leur Maïz, & que les Eſpagnols nourriſſoient leurs troupeaux: pourquoi demeurent-elles ſans uſage?

Quoique depuis les tremblemens de terre, Port-roial ait perdu le titre du plus riche & du plus beau Port de l'Amérique, il a reçu aſſez de réparations pour conſiſter encore en trois belles rues, traverſées de pluſieurs autres. On y voit une fort belle Egliſe, un Hôpital pour les Matelots hors de ſervice, un Arſenal, & des Magaſins. Il eſt gardé par des Forts, & par une Garniſon réguliere. Le Port n'a pas ceſſé d'être un des plus beaux & des plus ſûrs du monde, où mille Vaiſſeaux peuvent mouiller à couvert de toute ſorte de diſgraces, à l'exception des Ouragans. Le Receveur Général &

tous les Officiers de l'Amirauté ſont toujours obligés d'y avoir leurs Bureaux, comme à Spanish-Town. Entre les précautions qu'on a priſes contre de nouveaux malheurs, il eſt défendu d'y bâtir à moins de trente piés des marques de la haute Marée. Dans ſa ſituation préſente, Port-roïal eſt exactement à onze milles de Spanish-Town, cinq par eau, & ſix par terre. Il eſt à ſix milles de Kingſton, qui fut régulierement bâti après le grand tremblement de 1692, ſur un Plan du Colonel Lilly, Ingénieur en chef de l'Ile. Dans ſes idées, cette Ville devoit avoir un mille de long, ſur un demi mille de large, être diviſée en quarrés, comme la plûpart des Villes Eſpagnoles de l'Amérique, & coupée par des rues fort droites. Il manque peu de choſe à l'exécution de ce Plan, même pour l'étendue. Kingſton a pluſieurs Cours inférieures; c'eſt-à-dire que le Receveur Général, l'Amirauté, le Secretaire du Gouvernement & le Grand Voïer, ſont obligés d'y avoir auſſi leurs Bureaux. La plûpart des Négocians s'y ſont retirés depuis la chûte de Port-roïal, & l'Ile n'a point de Port où l'on embarque tant de Sucre pour l'Angleterre. En un mot Kingſ-

ton prospere de jour en jour. L'Etat de sa Milice porte dix Compagnies d'Infanterie, & deux de Cavalerie, qui font près d'onze cens Hommes: en la supposant formée de la moitié des Habitans, qui sont en âge de porter les armes, on conclut, par des supputations Angloises, que la Ville doit contenir onze ou douze cens Maisons. Elle n'a qu'une Eglise; mais les Juifs y ont deux Synagogues, & les Quakers un lieu d'assemblée. Elle est bordée, au Sud-Ouest, par la Baie de Port-roïal, à dix-huit milles de Spanish-Town; douze par Mer, & six par terre.

Quoique Spanish-Town soit la résidence du Gouverneur, & le siége de l'Assemblée générale, les réparations y ont été plus lentes, parcequ'étant dans les Terres, elle ne peut avoir beaucoup de Commerce. La plûpart des Habitans sont, ou des Négocians déja fort riches, qui laissent leurs affaires entre les mains d'autrui, ou des Officiers & d'autres personnes de distinction, qui ne pensent qu'au plaisir. Aussi, dans le nombre de ses Maisons, en compte-t'on sept ou huit cens belles, & voit-on dans ses rues une continuelle affluence de Carosses & de

LA JAMAÏQUE

Chaises. Les Bals & les Assemblées sont aussi fréquens ici qu'à Londres. Il y a Comédie, &, si l'on en croit l'Historien, d'*excellens* Auteurs; éloge, dit un Critique, qu'on ne donneroit pas justement au meilleur Théâtre d'Angleterre. Le Palais du Gouverneur borde la grande Place, & consiste en plusieurs grands Bâtimens, dont une partie est à double étage. C'est l'ouvrage du Duc de Port-land, mort Gouverneur de l'Ile en 1725. Il est accompagné, à l'Ouest, d'un fort beau Jardin, très soigneusement entretenu; quoique dans un País, où le Printems est perpétuel, on ait peu de goût pour les agrémens de cette nature. L'Eglise principale est un fort bel édifice (34), & l'on en vante beaucoup l'Orgue. On ne loue pas moins la Douane, qui est un Bâtiment quarré, de quarante piés sur chaque face, où se tiennent aussi les Cours de Justice. Mais en général les plus belles Maisons de Spanish-Town sont basses,

(34) Les Eglises de Spanish-Town sont en forme de Croix, avec un petit Dôme au milieu. Mais les Voïageurs ajoutent que le Clergé du País est peu occupé de sa profession, & que rarement les portes des Eglises sont ouvertes. Quelle honte, s'écrie l'Auteur d'une Relation, quand on considere combien de mille livres sterling les Habitans paient, pour les Eglises & pour les Prêtres.

la plûpart d'un ſeul étage, par la crainte d'un nouvel Ouragan. Elles ſont ordinairement lambriſſées des bois les plus précieux. Chacune a ſon Perron, où l'on monte par quelques degrés, & qui ſert d'abri contre la chaleur du jour, ou vers le ſoir à prendre le frais. Dans tous les Actes publics, Spanish-Town conſerve ſon ancien nom Eſpagnol, *Sant'-Iago de la Vega.*

Oriſtan & Séville, deux grandes & belles Villes du tems des Eſpagnols, n'ont jamais été relevées de leurs ruines. Une partie de l'eſpace, qu'elles occupoient, produit aujourd'hui du Sucre.

Les Anglois ont jetté les fondemens d'une autre Ville, à *Bagual*, dans la Paroiſſe de Sainte Anne; mais on doute qu'elle s'acheve jamais. *Free-Town* en eſt une autre, dont on ne vante pas la grandeur, dans la Paroiſſe de Saint David. Paſſage-Fort, dans la Paroiſſe de Sainte Catherine, ne s'eſt pas non plus fort aggrandie, & conſiſte encore en cinquante ou ſoixante Maiſons; quoique ſa ſituation, pour s'embarquer en allant de Spanish-Town à Port-roïal ou à Kingſton, semblât lui promettre un meilleur ſort. *Carlile*,

dans la Paroisse de Vere, n'est pas devenue plus considérable. On y avoit bâti un Fort, qui tombe en ruines. *Tichfield*, petite Ville qui doit son nom (35) à la Duchesse de Portland, est située près de Port Antonio, & défendue par un Fort très régulier, où l'on entretient une petite Garnison.

On ne fait monter les revenus publics de l'Ile, qu'à sept mille livres sterling ; ce qui semble peu proportionné aux richesses de la Colonie. S'il en faut croire les Voïageurs de la Nation, il se trouve d'anciens Habitans, qui peuvent passer pour les plus riches Particuliers du Monde. On nomme un Beikfort, qui possédoit, il y a quelques années, vingt-deux Plantations, dans lesquelles on comptoit plus de douze cens Esclaves ; & son argent, en Banque, ou diversement placé, montoit à plus d'un million & demi de livres sterling. Le même Ecrivain assure qu'annuellement, il y a cinq cens Vaisseaux emploïés au seul Commerce du Sucre, & que chacun étant d'environ deux cens tonneaux, le total monte tous les ans à cent mil-

(35) Tichfield est le nom d'un beau Château de la Province de Hampshire en Angleterre, qui appartenoit alors au Duc de Portland.

le. Mais ce calcul eſt combattu par d'autres Obſervateurs, qui le réduiſent à la moitié. On a commencé à mettre auſſi le Caffé au rang des plus avantageuſes productions de l'Ile. Il s'en tranſporte déja beaucoup; & l'on ſe flatte qu'avec le tems il ſuffira pour la conſommation de tous les Domaines Anglois.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES. LA JAMAÏQUE

Vaiſſeau de l'Aſſiento & ſon Commerce.

Le Vaiſſeau de l'Aſſiento étoit une ſource intariſſable de richeſſes pour la Jamaïque, & le regret de ſa ſuppreſſion dure encore. Aujourd'hui que cette branche du Commerce eſt coupé, on ne fait plus difficulté de nous apprendre comment à l'occaſion d'un ſeul Vaiſſeau, dont la charge étoit bornée, les Anglois avoient trouvé le moïen d'établir une vente ſans fin. Premierement, ils le faiſoient ſuivre, par quantité d'autres, qui lui fourniſſoient, pendant la nuit, de nouvelles Marchandiſes, à meſure que les ſiennes étoient vendues. En ſecond lieu, divers Particuliers, chargés de Negres & d'autres biens pour leur propre compte, ſe rendoient ſur la Côte de Porto-Belo, au tems de la Foire, ou dans une petite Ile, nommée le Quai des Singes, qui offre un fort bon Port, à quatre lieues de cette Ville. Le Pa-

tron Anglois faisoit avertir delà les Marchands, par quelqu'un de ses gens qui parloit Espagnol & qui en prenoit l'habit. On convenoit du tems, & du lieu où les Chaloupes du Vaisseau devoient se rendre avec les Marchandises. Toutes les conventions s'exécutoient de bonne foi ; c'est-à-dire que les Espagnols venoient faire d'abord leur marché à des prix fixes, & que retournant ensuite à la Ville, ils en revenoient avec de l'argent, qu'ils donnoient en prenant les Marchandises. Cette Foire clandestine duroit quelquefois six semaines entieres ; car, de Porto-Belo, l'avis alloit jusqu'à Panama, d'où venoient quantité d'autres Espagnols, qui traversoient l'Isthme en habits de Païsans, conduisant des Mulets, avec leur argent dans les Paniers. S'ils rencontroient quelques Officiers roïaux, ils ne laissoient voir que des vivres, qu'ils feignoient de porter à Porto Belo : mais le plus souvent ils voïageoient la nuit, par les bois & les chemins détournés. Dans leur marché avec les Anglois, ils ne manquoient point de stipuler qu'on leur feroit des Ballots commodes, & qu'on leur fourniroit des vivres pour leur retour. Ainsi toute l'Amérique Espagnole se remplis-


CARTE
DE L'ISLE DE LA
BARBADE
Pour servir a l'Histoire Generale
des Voyages
Echelle de deux Lieues communes
1
2 L
Pt. Lambert
PAROISSE
St. LUCIE
St. Lucie
F. Maycock
la Demi Lune
Fort Robert
PAR
Ch. des Saints
PAR
St. André
F. Sunderland
St.
PIERRE
Riviere d'Ecosse
Speight Town
F. Dannemark
F. St. Marguerite
F. Clarendon
St.
ANDRE
PAR
St. Joseph
St. JAMES
F. de la Reine
St. James
Hole Town
PAROISSE
St.
JOSEPH
St. Thomas
St.
THOMAS
PAR.
PAROISSE
St. Jean
St.
JEAN
Pointe Consets
Pte. Ragged
PAROISSE
St.
St. Georges
GEORGES
PAROISSE
St. Philippe
DE St.
PHILIPPE
Pointe Kitridges
Long Bay
Fort Valliant
Fort Yacht
F. Halles
F. Fontabelle
PAROISSE
St.
MICHEL
Windso
Bridge Town
PAROISSE
DE CHRIST CHURCH
Foul Bay
Baye de Carlisle
Pointe Needhams
Chateau
Ste. Anne
Pointe Salt Caue
Fort Charles
Christ Church
Oistin Town
Longue Baye
Baye d'Oistin
Fort Maruel
Pointe du Sud
Longitude 62D. 20m. a l'Occident de Paris
28m
27
26
25
24
23
22
21
20
19
18
17
16
15
14
13
12
11m
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
13D.
59
58
57
56
55
54

Tom. XV.

N°. 17.

soit de Marchandises, qui ne passoient point par les Douanes. Une preuve fort simple du profit extrême, que les Marchands des deux Nations en tiroient, c'est que les Espagnols du Continent & les Anglois de la Jamaïque s'exposoient à toutes sortes de hasards pour acheter & pour vendre. On cite l'exemple d'un Vaisseau, qui, sur un fond de deux mille livres sterling, en gagna six mille dans l'espace de deux mois.

LA JAMAÏQUE.

§ VII.

VOÏAGES ET ETABLISSEMENS A LA BARBADE.

Premier Etablissement des Anglois.

Les Anglois, quoiqu'établis les premiers dans cette Ile, conviennent avec tous les Historiens, qu'elle fut découverte par les Portugais. Sa situation leur offrant un lieu de rafraichissement commode, dans leurs Voiages au Bresil, ils y laisserent quelques Porcs, qui, suivant la plûpart des Relations, y multiplierent si prodigieusement, qu'à l'arrivée des Anglois l'Ile en étoit remplie. Mais un Observateur judicieux traite ce récit de fiction, parcequ'il est certain, dit-il, que la Bar-

Voïages et Etablissem. aux Antilles.

la Barbade.

bade (36) étoit couverte de bois, dont les arbres portoient peu de fruits pour la subsistance de ces Animaux. Il ajoute qu'en 1696, un Anglois, qui avoit été du premier Etablissement, racontoit à des personnes dignes de foi, sur le témoignage desquelles il se fonde, que dans cette origine de la Colonie, il avoit souhaité de la viande fraîche avec tant de passion, qu'il auroit vendu sa liberté pour en obtenir; besoin, dit l'Observateur, dans lequel il n'auroit pû tomber, si les Porcs avoient été en si grand nombre dans l'Ile. D'ailleurs cet ancien Habitant confirmoit que les Bois y étoient tels qu'on vient de les représenter.

Comme on ne trouve aucune trace du tems, où les Portugais découvrirent la Barbade, ni même de l'année où les Anglois y descendirent pour la premiere fois après eux, on juge qu'elle fut découverte en 1521, par Alvarez Cabral, lorsqu'étant parti pour les grandes Indes, il fut poussé sur les Côtes du Bresil. A l'égard des Anglois, quoiqu'on ne puisse fixer l'année de

(36) Ce nom vient des Portugais; & de quelque maniere qu'il ait pû se corrompre, on croit qu'ils ont voulu exprimer la barbarie de l'Ile, plûtôt que celle des Habitans, car on n'y a jamais trouvé aucune marque qu'elle ait été habitée par les Caraïbes.

leur possession, on est sûr qu'elle n'est pas fort au-dessous du regne de Jacques I; car il paroît, par un Acte de cette Colonie même, qu'elle fut établie en 1626. Ce qu'on sait de plus certain sur son origine, c'est que le Chevalier Guillaume *Courteen*, revenant de Fernambuc en 1624 (37) fut jetté sur la Côte de l'Ile. Courteen étoit un des plus fameux Négocians de son siecle. Il ne revint point dans sa Patrie, sans y publier sa découverte; & sur son témoignage, diverses personnes de tous les ordres entreprirent d'y former un Etablissement. *Ligon*, le premier dont on ait une Relation de la Barbade, dit positivement que le Chevalier Courteen y mouilla, qu'il y descendit, pour la visiter; qu'il la trouva si couverte, que ses gens ne pûrent trouver, dans les Bois, un lieu propre à contenir leurs Tentes, & qu'il n'y vit point d'autres Animaux que des Porcs, qui étoient en fort

(37) On nomme cette année, parceque c'est celle où les Hollandois s'établirent au Bresil, & que ce fut apparemment sous leur protection que Courteen fit le Voïage de Fernambuc. On sait qu'auparavant les Espagnols & les Portugais défendoient, sous peine de mort, aux Etrangers, de mettre le pié dans cette partie du Continent. D'un autre côté Jacques I étant mort en 1625, on ne voit point d'autre année à laquelle on puisse rapporter le Voïage de Courteen.

Voïages et Etablissem. aux Antilles.
Barbade.

grand nombre ; ce qui n'est pas surprenant, ajoute Ligon, parceque les fruits & les racines, qui croissent dans l'Ile, leur fournissoient une nourriture abondante. Mais sur ce dernier point, outre le témoignage de l'ancien Habitant, tous les Voïageurs conviennent qu'il n'y croît naturellement aucune autre Herbe que du Pourpier ; & Ligon l'avoue lui-même dans un autre endroit de sa Relation.

Les premiers Colons n'eurent pas peu de peine, à nettoïer un terrein couvert d'arbres & de ronces. Ils commencerent par y planter des Patates, des Plantains & du blé d'Inde, avec quelques arbres fruitiers ; mais les secours d'Angleterre furent si lents & si peu certains, qu'ils se virent réduits plus d'une fois à la derniere nécessité. Le Comte Guillaume de Pembroke avoit été un des plus ardens pour la fondation d'une Colonie ; & quoiqu'il ne paroisse point qu'il eût obtenu du Roi des Lettres de concession, il avoit fait prendre possession, pour lui-même, d'une grande partie de l'Ile. Il y chargea de ses intérêts un Officier nommé *Canon*, qui passe pour le premier Gouverneur de la Colonie. Dans cette origine, on trouva, non des res-

tes de Cabanes Indiennes, ou d'autres marques d'Habitation, mais quelques vases de terre, de différentes grandeurs, & travaillés avec tant d'art, que malgré la connoissance qu'on avoit déja de l'élégante poterie des Caraïbes, on ne pût les prendre pour l'ouvrage de ces Barbares. Canon jugea qu'ils y avoient été apportés par quelques-uns des Negres que les Portugais amenoient des Côtes d'Afrique, & se souvint d'en avoir vû de la même forme dans le Païs d'Angola, où les Habitans sont d'une singuliere industrie. Cependant Ligon, qui rapporte ce trait, n'en est pas moins persuadé que ces vases venoient des Caraïbes. » Il » est certain, dit-il, qu'il y a des en- » droits de l'Ile, d'où l'on peut, dans » un tems serein, voir parfaitement » l'Ile de Saint Vincent; & si nous » pouvons la voir, pourquoi ses Ha- » bitans ne pourroient-ils pas nous » voir aussi? Or tout le monde sait » que les Caraïbes, qui ont toujours » été en possession de cette Ile, se ha- » zardent facilement à naviger vers » tous les lieux qu'ils peuvent voir, » & où ils peuvent arriver avant la » nuit, après s'être embarqués de fort » grand matin.

LA BARBADE.

La nouvelle Colonie tomba bientôt dans un ſi grand embarras, qu'elle ſe vit forcée d'abandonner ſes Etabliſſemens, ou de ſe ſoumettre au Comte de Carlile, un des Favoris de Jacques I. Ce Seigneur aïant obtenu du Roi la propriété de l'Ile, en vendit les terres à tous ceux qu'il trouva diſpoſés à s'y tranſporter, ou confirma dans leur poſſeſſion ceux qui voulurent la tenir de lui. Les premiers Habitans s'étoient établis au fond de la Baie, où *Bridge-Town* exiſte aujourd'hui, & le long du même rivage; de ſorte que toutes les autres parties de l'Ile étoient encore à peupler. Elles furent bientôt reconnues; & l'agrément du Païs y attira tant de monde, qu'on n'a point d'exemple d'une Colonie, dont la formation ait jamais été ſi prompte. Mais on regrette beaucoup ici pour l'intérêt hiſtorique, que le malheur de Bridgetown, cauſé en 1666 par un incendie qui ruina preſqu'entierement cette Ville, ait entraîné la perte de tous les Actes publics de la Colonie. Le Gouvernement de l'Ile aïant été plus de trente ans entre les mains du Seigneur Propriétaire, ces monumens n'étoient pas venus aux Archives de Londres. On n'a, pour ſe conduire dans le

reste de cet article, que les Relations des Voïageurs, & quelques traits tirés des autres Histoires.

LA BARBADE.

Après les travaux nécessaires à la subsistance humaine, la premiere occupation des Habitans avoit été de planter du Tabac : mais il se trouva si mauvais, qu'il ne se vendoit presque point en Angleterre, ni dans les Païs étrangers. Ainsi le travail & l'industrie de plusieurs années ne produisirent aucun fruit. Les Bois étoient encore d'une épaisseur, qui décourageoit les plus laborieux Ouvriers. Chaque arbre étoit si gros, qu'il demandoit beaucoup de bras pour l'abbattre, & lorsqu'il étoit abbatu, les branches formoient une autre difficulté. Il se passa près de vingt ans, pendant lesquels on parvint à peine à former quelques Plantations d'Indigo (38).

Culture de l'Ile.

(38) A mon arrivée, dit Ligon, nous trouvâmes qu'on n'y avoit encore planté que des Patates, du Maïz & des *Bananiers*, entre les branches des arbres, qui demeuroient étendus sur la terre ; ce qui fait voir combien il s'en falloit que l'Ile fût toute défrichée. Il y avoit pourtant de l'Indigo, & si bien préparé, qu'il s'étoit vendu a prix raisonnable en Angleterre, comme aussi leur coton & leur bois, qui se trouverent de fort bonnes Marchandises. Les Bananistes sont une espece de Pois, venus de l'Ile de ce nom, qui est une de celles du Cap Verd. Ils sont communs aussi au Sénégal ; & les François de Saint Christophe les nommoient *Bois de sept ans*, parce qu'ils rapportent sept ans

LA BARBADE.

Ce ne fut que vers l'an 1650, qu'on vit prospérer les Cannes de Sucre, dont on n'avoit fait encore que de malheureux essais. Quelques uns des plus industrieux Habitans trouverent le moïen de faire venir du plant de Fernambuc : il multiplia fort heureusement ; mais le secret de la Fabrique n'étant pas connu, on fut encore deux ou trois ans à tirer parti de ces nouvelles Plantations. Enfin, par les instructions d'un Hollandois, venu du Bresil, & par diverses informations qu'on recueillit chez les Etrangers, on se forma des méthodes, qui ont passé longtems pour les plus parfaites. »Lorsque je sortis de l'Ile, dit Ligon, les » Cannes étoient ameliorées. On con» noissoit quand elles étoient mûres, » ce qui n'arrivoit que dans l'espace » de quinze mois ; au lieu que d'abord » on les recueilloit à la fin de l'an :

de suite sur la même tige ; après quoi l'on en seme d'autres. Ces quatre sortes de denrées, les seules que la Colonie eut pour le Commerce, ne laisserent pas d'engager quelques Navires à s'y rendre, dans l'espérance d'en tirer quelque profit par des échanges, pour des instrumens & des ustensiles, pour du fer, de l'acier, des habits, des chemises, des souliers, des chapeaux & autres choses dont les Habitans pouvoient avoir besoin ; desorte qu'aïant commencé à goûter la douceur de ce Commerce, ils s'attacherent fortement au travail, & vécurent avec plus d'aise & de commodité.

» erreur pernicieuse au bon Sucre, car » manquant de la douceur qu'il doit » avoir, il étoit maigre & ne pou- » voit se garder. Ce n'étoit que des » *Mascouades*, humides, crasseuses, » & si mal purifiées, qu'elles étoient » rejettées des Marchands. Mais avant » notre départ, on étoit devenu si ex- » pert, qu'on entendoit la maniere de » les cuire, de les purifier & de les » blanchir. » Ce progrès du savoir & de l'industrie, dans l'espace de trois ans, fit changer tout-d'un-coup l'Ile de face. On en peut juger par la vente d'une Habitation de cinq cens acres, qui s'étoit donnée auparavant pour quatre cens livres sterling, & dont une seule moitié fut vendue ensuite sept mille.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES. LA BARBADE.

Elle s'accroît & se fortifie.

La Colonie reçut aussi de grands accroissemens pendant les guerres civiles d'Angleterre, par l'arrivée de quantité de Familles, qui vinrent y chercher un asyle contre les persécutions du Parti qu'elles avoient refusé d'embrasser. On fit attention alors que l'Ile étoit sans défense, & l'on se hâta d'élever quelques Redoutes sur les Côtes, dans les lieux où elles n'étoient pas naturellement fortifiées. Un Officier de l'Ile, nommé *Burrough*, qui se donnoit pour

LA BARBADE.

Soldat & pour Ingénieur, entreprit de les fortifier plus régulierement, & de les munir d'une artillerie suffisante, à condition qu'il jouiroit, pendant sept ans, d'un impôt, qui fut accordé par le Gouverneur & l'Assemblée générale : il travailla sur ce plan ; mais lorsqu'il eut achevé son Fort, avec beaucoup de dépense, des Ingénieurs plus habiles, qui arriverent dans la Colonie, le trouverent dangereux pour sa sûreté, parceque commandant tout le Port sans être capable de se défendre de lui-même, il pourroit être pris facilement & servir contre ceux qu'il devoit mettre à couvert. Il fut abbatu ; & l'Ile se vit obligée à de nouveaux frais, pour faire, à sa place, des tranchées, des remparts, des palissades, des ouvrages à corne, des courtines & des contr'escarpes. On fit, dans une autre situation, trois bons Forts ; l'un pour servir d'Arsenal, & les deux autres pour la retraite des Habitans dans l'occasion.

Division de l'Ile.

Ce fut alors que la Colonie, se voïant tranquille dans ses possessions, établit un Conseil pour l'administration de la Justice. L'Ile fut divisée en quatre districts, & onze Paroisses, dont chacune devoit fournir deux Membres

à l'Assemblée. On bâtit des Eglises & d'autres édifices publics. Un Commerce, qui commençoit à s'étendre dans toutes les parties du Monde, donna tant de facilité pour s'enrichir, qu'un Habitant, nommé Drax, sollicité de retourner à Londres par les Parens qu'il y avoit laissés, promit de les satisfaire, lorsqu'il auroit acquis dix mille livres sterling de rente, & tint parole sur ces deux points. Les secours, pour arriver à ces immenses fortunes, étoient quelques Domestiques Blancs, des Negres, & des Esclaves Indiens. On recevoit les premiers d'Angleterre, les seconds d'Afrique; mais les troisiemes étoient des Caraïbes qu'on enlevoit sur le Continent ou dans les Iles voisines, quelquefois par artifice, souvent avec violence, & toujours par des voies odieuses. Les Anglois confessent eux-mêmes, qu'étant en horreur à ces misérables Indiens, il n'y avoit que la Piraterie & les invasions qui en pûssent forcer un petit nombre à les servir(39).

(39) The first they had from England, the second from Africa, and the last from the Continent, or the neighbouring Islands, by stealth or violence, and always with dishonour: for the Charibeans abhorred the English for imposing their yoke upon them; and t'was very few, they could get into their power by their piracies and invasions.

Voïages et Etablissem. aux Antilles. la Barbade.

Dureté des Anglois pour leurs Negres.

D'ailleurs ils les traitoient avec une dureté sans exemple. Les Negres, qui n'étoient pas mieux traités, quoique déja plus nombreux que leurs Maîtres en conçurent tant de rage, que pour se vanger, autant que pour recouvrer leur liberté, ils formerent, en 1649, le dessein de les égorger tous. Cette conspiration fut conduite avec tant de secret, que la veille du jour qu'ils avoient choisi pour le massacre, toute la Colonie étoit encore sans défiance.

Conspiration.

Mais un des Chefs même, du complot, troublé par la crainte, ou peut-être attendri pour son Maître par quelques bienfaits qu'il en avoit reçus le même jour, lui découvrit le danger qui le menaçoit. Des Lettres, répandues avant le soir dans toutes les Plantations, avertirent les Anglois, qui profiterent de la nuit suivante pour arrêter tous leurs Negres dans les Loges; & dès le lendemain, ils en firent exécuter dix-huit. Une justice si prompte fit rentrer tous les autres dans la soumission. On rapporte un trait, qui n'avoit pas peu contribué à nourrir leur haine. Quelques Anglois, aïant débarqué au Continent pour enlever des Esclaves, furent découverts par les Indiens du Canton, qui, jugeant de

Noire ingratitude d'un Anglois.

leur dessein, tomberent sur eux, en tuerent une partie, & mirent le reste en fuite. Un jeune Homme, long-tems poursuivi, se jetta dans un Bois, où il rencontra une jeune Indienne, qui le prit en affection à la premiere vûe, & qui l'aïant dérobé à la poursuite de ses Ennemis, le nourrit secretement pendant quelques jours, jusqu'à l'occasion qu'elle trouva de le conduire vers la Mer. Il y retrouva ses Compagnons, qui attendoient, à l'ancre, le retour de ceux qu'ils avoient perdus. La Chaloupe vint le prendre à terre; & l'Indienne, entraînée par l'amour, ne fit pas difficulté de se laisser conduire au Vaisseau avec un Homme qui lui devoit la vie, & dont elle pouvoit attendre du moins une juste reconnoissance. Les Anglois retournerent à la Barbade, où le jeune Homme ne fut pas plutôt arrivé, qu'il la vendit pour l'esclavage. Ligon, qui étoit alors dans cette Colonie, fut indigné d'une action si noire, & ne douta point qu'elle n'eût fait la même impression sur tous les Esclaves de l'Ile. Il fait une peinture intéressante de la beauté de l'Indienne, qui se nommoit *Yarico*. » Elle ne de-» meura pas, dit-il, sans admirateurs: » un Domestique blanc, de son Maî-

» tre, en eut un Enfant; & lorsqu'elle
» fut prête à le mettre au monde,
» elle se retira seule dans un Bois,
» d'où elle revint, trois heures après,
» avec le fruit de ses amours, qu'elle
» portoit gaîment dans ses bras, &
» qui promettoit d'être quelque jour
» d'aussi belle taille que sa Mere. Les
» Esclaves Indiens n'étoient pas en assez
» grand nombre pour entreprendre de
» la vanger; mais ils avoient trouvé le
» moïen de communiquer leur ressen-
» timent aux Negres.

Progrès de la Colonie.

Le même Voïageur assure qu'en 1650 on comptoit déja cinquante mille Habitans dans la Colonie; qu'on y voïoit des Habitations qui pouvoient porter le nom de Villes, divisées en plusieurs grandes rues, dont la plûpart étoient bordées de belles Maisons; qu'on auroit pris même l'Ile entiere pour une grande Cité, parceque les édifices y étoient à peu de distance les uns des autres; qu'il y avoit des Foires & des Marchés; que les boutiques y étoient remplies de toutes sortes de Marchandises, & que dans la maniere de bâtir, comme dans les usages, on affectoit de se conformer aux modes de Londres.

Ces progrès, dans l'espace de vingt

ans, causent de l'admiration ; mais on nous fait remarquer aussi qu'il n'en a pas été de cet Etablissement comme de la plûpart des autres Colonies de l'Europe, dont on doit l'origine à l'indigence de leurs premiers Habitans, qui n'y portoient que du chagrin & de la misere. Pour former une Plantation à la Barbade, il falloit un fond considérable. On n'alloit pas s'y établir pour commencer sa fortune, mais pour achever de s'y enrichir ; surtout il n'étoit pas question d'y chercher la liberté de conscience : aussi ne vit-on pas l'Ile peuplée de Puritains, comme la Nouvelle Angleterre & quelques autres Colonies Angloises ; la plus grande partie des anciens Colons étoient Partisans de l'Eglise Anglicane, & ce que les Anglois nommoient alors des *Roïalistes*. Si l'on y souffrit quelques Parlementaires, ce fut à condition d'y vivre paisiblement : & pendant longteins il y eut des amendes établies, pour ceux qui faisoient aux autres quelque reproche. Cependant la bonne intelligence ne se soutint point après la mort du Roi ; & malgré les Roïalistes, qui reconnurent d'abord Charles II, une Flotte de l'Usurpateur vint faire triompher les Parlementaires. Enfin la Fa-

mille roïale étant remontée sur le trône, Charles II acheta la propriété de la Barbade des Héritiers du Comte de Carlile, en leur y laissant un revenu annuel de mille livres sterling; & ses successeurs ont continué d'en jouir depuis, avec tous les droits de l'autorité suprême.

Description de l'Ile de la Barbade.

La variété des opinions, sur la situation de cette Ile, a rendu les derniers Voïageurs fort attentifs à chercher la vérité, dans une confusion de témoignages qui faisoit peu d'honneur à leur Nation. Ligo place la Barbade à treize degrés trente & une minutes de latitude Septentrionale, & lui donne dans sa plus grande longueur, un peu plus de vingt-huit milles, sur dix-sept dans sa plus grande largeur. Un autre Anglois, qui avoit fait aussi le voïage de l'Ile, l'a mise à treize degrés vingt minutes, & ne lui a donné que vingt-quatre milles de long sur quinze de large. Robbe & d'autres Géographes François la placent à dix-sept degrés, & lui donnent environ trente lieues de circonférence. D'autres observations, publiées en Angleterre, fixent la situation de la Barbade entre les treize & les quatorze degrés, en mettant la partie du Sud sous les treize degrés

degrés dix minutes, & celle du Nord sous les treize degrés vingt-sept minutes : elles lui donnent vingt-un milles de longueur, depuis la pointe qui est au dessous du Canton de *Carew*, au Sud-Sud-Est, jusqu'au terrein de *Dowden* au Nord-Nord-Ouest ; douze de largeur, depuis la Pointe de *Needham* jusqu'au Roc de *Conger* ; & soixante-quinze milles de circonférence. Un Voïageur plus moderne ne conteste point cette derniere latitude ; mais, fondé sur ses propres observations, & sur celles de plusieurs personnes dont il vante l'exactitude, il compte vingt-huit bons milles de long, depuis la Baie d'Ostin au Sud-Est jusqu'à celle de Cliff dans la Paroisse de Sainte Lucie au Nord-Ouest ; lesquels multipliés, dit-il, par douze, qu'il reconnoît pour la largeur, font trois cens trente-six acres quarrées ; en tout 215040 acres. Mais d'autres assurent que ce calcul, quelque juste qu'il puisse être en Arithmétique, ne l'est pas réellement en lui-même, & qu'en tout, l'Ile ne contient pas plus de cent mille acres ; diminution, qu'ils attribuent à l'inégalité de largeur, entre la partie du Nord Ouest, où elle est moindre, & la partie du

Sud-Est où elle est beaucoup plus considérable.

LA BARBADE.

De toutes les Iles Caraïbes, la Barbade est la plus éloignée sous le vent, à l'exception de Tabago, qu'on met aussi dans ce nombre. Sa forme est ovale; large, comme on vient de la représenter, du côté méridional, & se rétrécissant vers le Nord, avec une courbure à l'Est. Les Iles les plus voisines sont Saint Vincent & Sainte Lucie. On a déja remarqué, avec Ligon, que dans un jour serein, la Barbade & Saint Vincent peuvent être vûes l'une de l'autre. La plus proche partie du Continent est Surinam. En général, le terrein de la Barbade s'éleve comme par degrés: uni dans quelques endroits, montueux en d'autres, mais offrant partout une fort belle perspective, & revêtu d'une continuelle verdure. On croit devoir commencer la Description particuliere, par celle de la Capitale.

Description de Bridge-Town.

Bridge-Town (40), appellé d'abord *Saint Michel*, du nom de son Eglise Paroissiale, qui fut dédiée au Chef des Anges, est situé par les douze degrés cinquante-cinq minutes de latitude Nord, au fond d'une Baie qu'ils nom-

(40) C'est-à-dire Ville du Port.

LA BARBADE.

ment communément la Baie de Carlile. Il semble que dans le choix du terrein, on avoit fait moins d'attention à la santé qu'à la commodité des Habitans; sa disposition qui le rend un peu plus bas que le rivage, l'exposoit tellement aux inondations de la Marée, qu'il n'étoit jamais sans un grand nombre de lagunes & de mares d'eau salée, dont il s'élevoit des vapeurs fort nuisibles; mais à force de travail, on est parvenu à dessécher ces parties marécageuses, & même à fermer le passage aux eaux de la Mer. S'il reste un Marais bourbeux à l'Est de la Ville, il vient des débordemens extraordinaires, qui l'inondent quelquefois elle-même, & contre lesquels on n'a pû trouver encore de défense. Elle est à l'entrée d'une Vallée, qui s'étend de plusieurs milles dans les terres, & qui se nomme la Vallée de Saint George. On y voïoit, il y a quelques années, une petite Riviere, qui tomboit dans la Baie de Carlile près du Pont, & qui, étant assez profonde pour recevoir des Chaloupes, procuroit toutes sortes d'avantages aux Plantations de la Vallée; mais elle est aujourd'hui tout-à-fait bouchée; & personne ne se croïant obligé d'y apporter remede à ses pro-

LA BARBADE.

pres frais, on attend que le Gouvernement fasse cette dépense.

On nous représente la Capitale de la Barbade comme une belle & grande Ville, composée d'environ douze cens Maisons, la plûpart de pierre. Les rues en sont larges & les Maisons hautes. On assure que les loïers n'y sont pas moins chers qu'à Londres. Tous les Voïageurs vantent la disposition & la propreté des Quais. Les Forts maritimes sont si bien construits, que la Ville n'auroit rien à craindre du dehors, s'ils étoient fidelement entretenus, & munis avec plus de soin. Le premier, qui se nomme le Fort James, & qui est situé près du Quai *Steward*, est monté de dix-huit Canons : on y voit une très belle salle, bâtie pour le Conseil, sous le Gouvernement de Mylord Gray. Le Fort de *Willoughby* occupe une petite langue de terre, qui s'avance dans la Mer, & n'a que douze Canons. Le reste de cette Côte, jusqu'au Fort *Needham*, qui a vingt Canons, est défendu par trois batteries. Au-dessus, & moins proche du rivage, on avoit commencé à grands frais une forte Citadelle, sur le bruit d'une attaque dont l'Ile se croïoit menacée ; mais il paroît que cette entreprise est

demeurée ſans exécution, & qu'elle s'eſt évanouie avec le danger. La Ville eſt défendue, à l'Eſt, par un petit Fort de huit Canons, qui ſont ſa principale ſûreté contre les invaſions du dehors, & contre les mouvemens domeſtiques. Il n'y a point de Marchands qui ne croient leurs Magaſins hors d'atteinte, ſous cette protection; & leur confiance, bien ou mal fondée, ſert, dit-on, à rendre Bridge-Town la plus riche Ville des Iles ſous le Vent.

Son Egliſe eſt de la grandeur du commun des Cathédrales d'Angleterre: l'Orgue, d'une ſinguliere beauté; le Clocher, majeſtueux; & l'on ne vante pas moins un beau carillon de ſept cloches, qu'on donne pour un ouvrage moderne. Bridge-Town eſt la réſidence du Gouverneur, le Siége du Conſeil & de l'Aſſemblée générale, & le centre de toutes les affaires de l'Ile. On nous fait juger du nombre de ſes Habitans, par ſa Milice, qui eſt de douze cens Hommes, pour la Ville & pour tout le Quartier de Saint Michel: elle porte le nom de Régiment Roïal, ou des Gardes à pié. On ajoute, en un mot, que ſi la Ville de Bridge-Town étoit ſituée dans un lieu auſſi ſain, qu'il eſt ſûr & commode, elle ſeroit

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

la plus belle & la meilleure Place des Colonies Angloises, comme elle en est la plus riche.

LA BARBADE.

La Baie de Carlile, dont elle occupe le fond, est assez spacieuse pour contenir cinq cens voiles. Elle avoit un Môle, qui, prenant du Fort James, s'étendoit assez loin dans la Mer, mais il fut entierement détruit, en 1694, par un ouragan. A l'Est de la Ville, on trouve, à peu de distance, un Magasin de pierre, bien gardé, où l'on entretient une grosse provision de poudre. Du même côté, à quatre milles du Pont, la Paroisse de Saint Georges se présente dans une délicieuse Vallée; & sur le chemin, à moins d'un mille de Bridge-Town, on rencontre une belle Maison, nommée *Pilgrime*, que l'Assemblée Générale a fait bâtir pour le Gouverneur. Du côté du Sud, à la distance d'un mille & demi du Pont, on en voit une autre, nommée *Fontabelle*, que la Colonie louoit auparavant du Colonel Valrond, pour le même usage. Du Pont à Fontabelle, le rivage est bordé d'une tranchée avec un Parapet, & Fontabelle même est défendue par une Batterie de dix Canons. Delà, la tranchée continue jusqu'à *Chace*, où l'on trouve une autre Bat-

terie de douze pieces. Ensuite les Côtes de la Baie de Mellow, qui ne sont que des rochers escarpés, servent de fortifications naturelles. Depuis Maxuell, près de Chace, il regne une chaîne de Montagnes jusqu'au Canton d'Harrison, qui est la plus occidentale Plantation de l'Ile.

La Baie de Mellow a sa Batterie de douze Canons, & delà une tranchée jusqu'à *Hole*, petite Ville à huit milles de Saint Georges, & sept de Bridge-Town. Elle consiste dans une rue qui descend jusqu'au rivage, & qui s'y joint à une autre, composées toutes deux d'environ cent Maisons Cette Rade est bonne & commode, surtout pour les Plantations de la Paroisse de Saint Thomas, qui l'emploient pour l'embarquement de leurs Marchandises. L'Eglise de Hole, qui passe pour belle, & qui est dédiée à Saint Jacques, fait quelquefois donner à cette Ville le nom de *James-Town* (41). Son Port est défendu par un Fort de vingt-huit Canons; & par une Batterie de huit, à *Church-Point*, proche de l'Eglise.

De Hole à la Paroisse de Saint Thomas, qui en est à l'Est, on compte

(41) Ville de Saint Jacques.

un mille & demi ; & six de Saint Thomas à *Speight*. La tranchée continue encore, le long du rivage, depuis Church-Point jusqu'à la Plantation d'*Allen*, au-dessous de laquelle on trouve un Fort de douze Canons nommé *Queen's-Fort* ou Fort de la Reine ; & delà, une autre tranchée, avec son Parapet, conduit à la Baie de *Reid*, qui a son Fort, monté de quatorze Canons. La tranchée va d'ici au Canton de *Scot*, muni d'un Fort & de huit Canons ; ensuite au Canton de *Baily*, qui n'a qu'une Batterie simple comme celui de *Benson* qui le suit. De Benson, la tranchée continue jusqu'à la Baie d'*Heathcot*, où l'on trouve un Fort de dix huit Canons, proche de Speight, & pour la sûreté de cette Ville.

Speight, qui est situé à trois milles & demi de Hole, portoit autrefois le nom de *Petit Bristol*, & passe pour la principale Ville de l'Ile après Bridge-Town. Elle consiste en quatre rues, dont trois aboutissent au rivage, & qui contiennent ensemble plus de trois cens Maisons. Dans son origine, elle étoit le Port favori des Navires de Bristol ; & les Ecossois de la Colonie y faisoient embarquer toutes leurs Mar-

LA BARBADE.

chandises pour l'Angleterre. Ce concours y fit bâtir quantité de Magasins, & la mit dans un état florissant: mais ensuite, Bridge-Town aïant attiré la plus grande partie du Commerce, elle est tombée par degrés. On ne laisse pas d'y voir encore une belle Eglise, dédiée à Saint Pierre, qui donne son nom à l'un des cinq Quartiers de l'Ile, & l'on y tient, tous les mois, une Cour de Justice pour cette division. La Ville est défendue par deux Forts, outre celui d'Heathcot; l'un, placé au centre; l'autre, à l'extrêmité Septentrionale, monté de vingt-huit Canons Près de la Ville, un généreux Habitant avoit fait bâtir une Ecole publique, qui n'a pas été soutenue avec le même zele, & dont on ne voit aujourd'hui que les ruines.

De Speigt, la tranchée continue vers la Baie de Macoek, c'est-à-dire l'espace de trois milles & demi. On a construit, depuis peu, un Fort dans cette Baie, d'où l'on se rend, par une route de deux milles, dans la Paroisse de Sainte Lucie. L'Eglise, dédiée sous ce nom, est un édifice de pierre, grand & régulier. Delà, vers la Côte du Nord, on entre dans une belle Campagne; & le rivage, depuis la Baie de

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES. LA BARBADE.

Macoek jusqu'à la Pointe Lambert, offre plusieurs petites Baies, dans l'espace de quatre milles, toutes défendues par un Fort, jusqu'à la Pointe de *Deeble*. Ensuite jusqu'à la Ville d'Ostin, qui est située à l'Est, l'Ile est naturellement fortifiée par des Dunes hautes & pierreuses, qui en rendent l'accès fort difficile; & depuis la Pointe de *Conset* jusqu'à celle du Sud, ces hauteurs regnent presque sans interruption. D'ailleurs la Mer est si profonde sous cette Côte, qu'on n'y mouille pas aisément; & le rivage si pierreux, qu'il n'est pas plus facile d'en approcher.

On nous ramene delà aux Cantons intérieurs de l'Ile. A cinq milles de Sainte Lucie, un Voïageur trouve la Paroisse & le Quartier de *Saint André*, dans cette partie qu'on nomme l'*Ecosse* L'Eglise est d'une beauté, qui surprend dans une Colonie. L'Ecosse de la Barbade contient une chaîne de Montagnes, dont la plus haute se nomme le Mont *Helleby*, & passe pour la partie la plus élevée de l'Ile. Du sommet, on voit la Mer de toutes parts autour de soi. C'est de ces hauteurs que sort la Riviere, qui en a pris le nom de Riviere Ecossoise, & qui va se rendre dans la Mer près du Mont *Chaulky*,

où elle forme une sorte de Lac, à mille pas du rivage. Ce Quartier de la Barbade est composé d'une terre mobile, dont la surface coule, ou s'abbaisse quelquefois d'un pié, au préjudice extrême des Plantations.

De la Paroisse de Saint André à celle de Saint Joseph, la distance est de trois milles, en suivant la Côte. Une Riviere, qu'on appelle *Joseph*, du nom de cette derniere Paroisse, y prend sa source dans le Canton de *Davis*, & passe pour la principale de l'Ile. Elle joint ses eaux à celles de la Mer, au-dessous de *Holles*, après un cours d'environ deux milles. On lui reproche, comme à la Riviere Ecossoise, d'être un peu saumâche dans les Marées du Printems: il est certain qu'en d'autres saisons la Marée inonde les Prairies & les Plantations voisines, jusqu'à rendre le passage extrêmement difficile aux Voïageurs; cependant il n'y a point de Plantations qui n'aient leurs sources d'eau douce; & dans quelque lieu qu'on ouvre la terre, on est sûr d'en trouver une.

Entre Saint Joseph & la Paroisse de Saint Jean, on ne compte que trois milles, sur la même Côte. Saint Jean renferme la fameuse Plantation qu'on

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

LA BARBADE.

nomme *Drax-Hall*, une des premieres de l'Ile, où d'un fond de trois cens livres sterling, on a vu que le Colonel Drax se fit un revenu dont on n'avoit jamais eu d'exemple. Trois milles plus loin, au Sud de Saint Jean, on entre dans la Paroisse de *Saint Philippe & Saint André*, qui contient une chaîne de Montagnes. Ce Quartier ne fût habité que trente ans après la formation de la Colonie ; & l'on observe que les Cantons sous le Vent ont été les derniers défrichés. Aujourd'hui, si l'on excepte l'Ecosse, qui n'est pas encore sans Bois, il est aussi rare d'en voir un depuis Sainte Lucie jusqu'à Saint Ostin, qu'il l'étoit autrefois d'y trouver une Maison. De Saint Philippe à *Christ-Church*, on compte environ sept milles. Christ Church est une Eglise qui appartient à la Ville d'Ostin, nommée aussi *Charles-Town*, quoique plus connue sous le nom d'Ostin, qui étoit celui de son premier Fondateur. Elle est défendue par deux bons Forts, l'un proche de la Mer, l'autre du côté des terres, avec une Platte forme de l'un à l'autre, qui leur sert de communication. Celui de la Mer est au Nord de la Ville, & quarante pieces de Canon, dont il est monté, en faisoient

la meilleure Place de l'Ile avant que les fortifications de Bridge-Town fussent achevées : l'autre n'a que seize ou dix-huit pieces. Mais ils servent tous deux d'une bonne défense à la Ville, qui est de la grandeur de Hole, & bâtie dans la même forme. Ostin & son district composent un des cinq Quartiers de l'Ile, à six milles de Bridge-Town, & quatre & demi de Saint Georges. Une tranchée, qui commence au Fort intérieur, regne le long du rivage jusqu'à la Citadelle roïale, qui est demeurée imparfaite à Bridge-Town.

VOIAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

LA BARBADE.

Little-Island est, suivant la signification Angloise de son nom, une petite Ile, éloignée d'un mille du rivage, & d'un mille & demi d'Ostin, devant les Cantons d'*Allen* & de Corter. Vers le milieu du chemin, entre Ostin & Bridge-Town, on rencontre une Plantation fameuse par ses Jardins, qui passent pour les plus beaux d'une Ile dont on vante les délices.

Après nous en avoir fait faire le tour, suivant la division de ses Paroisses, on revient à quelques lieux remarquables, qui ne se présentent point dans cette course. Outre les Baies qu'on a nommées, la Barbade a celles qu'on nomme *River Bay*, *Tent-Bay*, & *Baker's-*

LA BARBADE.

Bay, à la Côte ſous le vent; *Skull-Bay*, *Foul-Bay*, *Mill's-Bay*, *Long-Bay*, & *Women's-Bay*, à l'Eſt; *Six-men's-Bay* au Sud-Oueſt, entre la Pointe de Deeble & celle d'Oſtin; & *Cliff's-Bay* à l'Oueſt. Il s'en trouve pluſieurs petites qui ſont demeurées ſans noms, ou qui portent ceux des Plantations voiſines. L'Ile, quoique fort dépourvûe de Rivieres, eſt arroſée par quelques larges Ruiſſeaux qu'on honore de ce titre, parcequ'ils vont juſqu'à la Mer, tels que celui d'*Hokleton Cliff* dans la Paroiſſe de Saint Joſeph, & celui de *Hutches*, près de Haynes, dans la Paroiſſe de Saint Jean. Le Canton de Saint Philippe a le ſien, mais ſi foible, qu'il diſparoît dans ſon cours. On trouve en divers endroits, ſurtout vers le Nord & ſur le vent, des Etangs & des Mares, qui fourniſſent de l'eau aux Plantations. Mais, au Sud & ſous le vent, il n'y a point d'autre eau que la Riviere bouchée dont on a parlé, & qui porte le nom de Riviere Indienne, entre Bridge-Town & Fontabelle.

La tranchée, ou la ligne, bordée d'un Parapet, qui regne de Fort en Fort autour de l'Ile, eſt un profond foſſé. Le Parapet a dix piés de hauteur;

mais il n'eſt que de ſable, ſoutenu à la vérité par une haie d'épines aſſez forte ; dont les pointes ſont très dangereuſes. On avoue néanmoins que ces Fortifications ne ſuffiſent pas pour défendre l'Ile contre une puiſſante attaque, & qu'on s'y ſouvient encore de M. d'Iberville. Outre ſes Forts & ſes Tranchées, elle a, dans quelques endroits, de vaſtes Cavernes, qui peuvent contenir juſqu'à trois cens Hommes, ſurtout dans les Cantons d'Allen & de Sharp, où les Negres y trouvent ſouvent un aſyle, contre la fureur de leurs Maîtres ; & n'en ſortant que la nuit, par diverſes ouvertures, ils cauſent longtems beaucoup d'embarras à ceux qui les cherchent. Celle de Sharp eſt arroſée par un beau Ruiſſeau, qui n'y coule pas moins d'un quart de mille. Mais ces retraites ne peuvent ſervir aux Habitans, que pour ſe mettre à couvert avec leurs effets, dans une invaſion ſubite, à laquelle ils n'auroient pû réſiſter. D'ailleurs l'humidité continuelle en rend le ſéjour fort malſain.

La Barbade n'a pas d'autres édifices publics, que ſes Egliſes, l'Hôtel du Conſeil, & celui du Gouverneur. On a vû que toutes les Egliſes y ſont bel-

les & régulieres. Mais les Maisons des Particuliers ne répondent pas aux richesses de la Colonie, à l'exception de Bridge-Town, où la plûpart sont assez hautes, & se sont sauvées des ouragans : celles qui ont été rebâties après ces affreux orages, qui en avoient renversé un grand nombre dans toutes les parties de l'Ile, ont été longtems fort basses. Ensuite, à mesure que la crainte s'est dissipée, on a recommencé à se donner trois & quatre étages, avec des appartemens d'une belle étendue. Les tapisseries y sont rares, parcequ'elles ne s'accommodent pas d'un air fort humide, qui les fait bientôt tomber en pourriture. En général, dans les meubles comme dans les Habits, les Habitans s'attachent plus à la commodité qu'à la magnificence. Ils sont aussi moins sensuels & moins délicats, dans leurs alimens, que les Anglois de la Jamaïque. La plûpart se bornent aux productions naturelles de leur terroir, avec les supplémens qu'ils reçoivent d'Angleterre & des autres Colonies de leur Nation.

Climat de l'Ile.

Dans la situation de l'Ile, on s'imagineroit que la chaleur y doit être insupportable ; mais, pendant huit mois de l'année, elle est fort temperée par

des vents frais, qui se levent avec le Soleil, & dont la fraîcheur augmente à mesure qu'il monte au Méridien. Ils soufflent de l'Est, un ou deux points vers le Nord, excepté cependant les mois de Juillet, d'Août, de Septembre & d'Octobre, qui sont proprement l'Eté de l'Ile; & dans tout cet intervalle, on avoue que la chaleur est excessive. Cependant les brises de Mer, l'ombrage des arbres, & l'heureuse disposition des édifices la diminuent encore. La Barbade avoit été la plus saine de toutes les Iles d'Amérique jusqu'à l'année 1691, que quelques Trouppes embarquées à Cadix, pour une vaine expédition, y apporterent des fievres contagieuses, qui firent périr un tiers des Habitans: mais cette maladie s'est dissipée par degrés; les Ouragans, qui sembloient menacer l'Ile de sa ruine, y sont devenus beaucoup moins fréquens.

Gouvernement.

Le Gouvernement est le même, ici, que dans les autres Colonies Angloises; c'est-à-dire qu'il est entre les mains d'un Gouverneur, nommé par le Roi, d'un Conseil, & de l'Assemblée Générale, composée de deux Députés pour chaque Paroisse. Le Gouverneur représente le Roi. Il est Capitaine Général,

Amiral, & Chancelier de l'Ile. Toutes les Commiſſions viennent de lui. Il convoque l'Aſſemblée, il la congédie, il crée les Conſeillers, il peut accorder le pardon pour toute ſorte de crimes, à la réſerve du meurtre & de la trahiſon; il accorde même, dans ces deux cas, l'eſpece de grace que les Anglois nomment *Reprieve*; en un mot, il exerce l'autorité ſouveraine, ſans autre reſtriction que de prendre l'avis du Conſeil, & de ſe conformer aux Loix de la Nation. Il a le droit négatif, pour tous les Actes de l'Aſſemblée; & quoique Chancelier de la Colonie, il peut nommer à ſon gré des Adminiſtrateurs, pour les biens de ceux qui meurent inteſtats, prérogative dont on a vû naître une infinité d'abus, ſous quelques mauvais Gouvernemens. Les appointemens du Gouverneur n'étoient que de douze cens livres ſterling; mais, dans la ſeule vûe d'épargner à la Colonie divers préſens qui ſembloient tourner en droit pour les Succeſſeurs, la Cour les a fixés à deux mille livres, avec défenſe d'offrir ou d'accepter rien de plus; ce qui n'empêche point que ſous d'autres titres, ce Poſte n'en vaille au moins quatre mille.

Le Conseil est composé de douze Membres, qui doivent être des Habitans d'une naissance & d'une fortune distinguées. Ils tiennent leur autorité du Roi, par des Lettres qu'ils reçoivent après leur admission ; mais c'est le Gouverneur qui les nomme, en cas de démission ou de mort. Leurs fonctions consistent à le seconder, dans toutes les parties du Gouvernement ; à le contenir dans les bornes de sa Commission ; à modérer l'Assemblée générale, dont ils forment la Chambre haute, comme les Seigneurs en Angleterre ; à tenir la Cour de Chancellerie avec le Gouverneur ; enfin à gouverner pendant son absence, par leur Président, qui le représente alors dans toute l'étendue de son autorité. La méthode des Elections, pour l'Assemblée générale, ne differe point de celle d'Angleterre, & les droits des Membres sont les mêmes. C'est pour faciliter l'administration de la Justice, qu'on a divisé l'Ile en cinq Quartiers. Chacun a ses Juges, qui tiennent leurs séances tous les mois, & dont on appelle au Conseil de l'Ile pour les sommes qui excedent dix livres sterling ; comme on peut appeller du Conseil au Roi, pour les sommes qui excedent

cinq cens livres. Outre ces Cours inférieures, la Barbade a celles de l'Echiquier & de l'Amirauté. On a publié en 1698 un Recueil des Loix de l'Ile, revêtu de l'approbation de l'Assemblée, & confirmé par l'autorité roiale.

Milice & revenus du Roi.

L'administration Militaire est confiée, sous les ordres du Gouverneur, à des Colonels qui sont répandus avec leurs Trouppes, dans les cinq Quartiers de l'Ile. On y compte cinq Régimens d'Infanterie & deux de Cavalerie, sans y comprendre la Garde du Gouverneur, qui est ordinairement de cent trente Hommes. Chaque Régiment d'Infanterie doit être de douze cens Hommes, & la Cavalerie de mille; mais cette Milice, composée d'Habitans dispersés, est toujours sans discipline, & n'est paiée qu'en tems de guerre, aux frais de la Colonie. Les revenus du Roi sont médiocres à la Barbade. Ils consistent, 1°. en quatre & demi pour cent sur toutes les Marchandises qui s'embarquent; ce qui monte, année commune, à dix mille livres sterling: 2°. en quatre livres de poudre, toujours paiées en especes, pour chaque tonneau de Navires qui arrive; montant à six cens livres ster-

ling : 3°. Un droit de quatre livres ſterling ſur chaque Pipe de Vin de Madere, montant à ſept mille livres : 4°. Un autre droit ſur les liqueurs fortes, qui monte à deux mille livres. Tels ſont les impôts roïaux, dont il n'y a même que le premier, qui appartienne proprement à la Couronne, car les autres ſont emploïés à l'entretien des Forts & des munitions. L'Aſſemblée Générale leve auſſi les ſiens, pour le ſervice ordinaire de la Colonie ; & l'on nomme quelques années, où ces contributions, qui ſe paient par tête, ſont montées à vingt mille livres ſterling. La taxe des Paroiſſes, pour l'entretien des Egliſes & de leurs Miniſtres, eſt une autre charge des Habitans. Il n'y a point de Miniſtre Eccléſiaſtique, à qui ſon emploi ne vaille cent cinquante ou deux cens livres ſterling ; & la Cure de Bridge-Town en vaut ſept mille. Depuis que la propriété de l'Ile appartient au Roi, il y eſt ſi peu reſté de Preſbyteriens, que le ſoin de les conduire apportant peu de profit, ils ſont ſans Paſteur. On reprochoit il y a quelques années, à la Colonie, de n'avoir encore aucun Etabliſſement pour l'inſtruction de la Jeuneſſe, qui étoit obligée de venir prendre les premiers élé-

mens du ſavoir dans les Colléges d'Angleterre, au riſque d'y acquérir plus de vices, que de lumieres & de vertus. Il paroît que l'Aſſemblée générale prit alors cette affaire en conſidération : mais on n'a point appris qu'elle ait eu le ſuccès auquel on devoit s'attendre.

Nobleſſe des Habitans.

Un ſi long oubli, du plus important des intérêts, eſt d'autant plus ſurprenant, que la Colonie, comme on l'a déja fait obſerver, fut d'abord compoſée d'un grand nombre de perſonnes bien nées, & d'une fortune médiocre, qui abandonnerent leur Patrie pour l'augmenter. On aſſure même que depuis la formation de cet Etabliſſement, les Rois d'Angleterre y ont fait plus de Chevaliers (42) que dans tout le reſte de leurs Poſſeſſions d'Amérique : & ſi l'on jette les yeux ſur la Carte de l'Ile, on verra que tous les noms des lieux habités ſont ceux des plus anciennes & des plus honorables Familles d'Angleterre (43). On y joint

(42) Il y en eut treize de créés en un ſeul jour, qui fut le 18 Février 1661. Sir John *Colliton*, Sir James *Modifort*, Sir James *Drax*, Sir Robert *Davers*, Sir Richard *Hacket*, Sir John *Yeomans*, Sir Timothy *Thornhill*, Sir John *Vitham*, Sir Robert *Legard*, Sir John *Varſum*, Sir John *Baurdon*, Sir Edvin *Stede*, Sir Willoughby *Chamberlayne*.

(43) Tels ſont les *Wal-*

même un *Paleologue*, qui forma une petite Plantation dans l'Ile. Ceux, qui parlent de lui, ne manquent point d'observer que s'il prouvoit la vérité de son origine, on ne pourroit lui contester une brillante richesse. Ses ancêtres étoient des Empereurs de Constantinople du même nom, qui regnerent, depuis le treizieme siecle, jusqu'à la ruine de cet Empire.

Les Habitans de la Barbade sont distingués en trois ordres; les Maîtres, qui sont Anglois, Ecossois, ou Irlandois, avec quelque mélange de François réfugiés, de Hollandois & de Juifs; les Domestiques Blancs, & les Esclaves. On distingue aussi deux sortes de Domestiques Blancs; ceux qui se louent, pour un service borné, & ceux qu'on achete, entre lesquels on fait encore la distinction de ceux qui se vendent eux-mêmes pour quelques années, & de ceux que leurs crimes font transporter. On a dédaigné longtems, à la Barbade, d'emploïer ces dernieres especes d'Hommes, jusqu'aux fâcheuses conjonctures où la guerre &

ronds, les *Fortescues*, les *Farmers*, les *Collitons*, les *Pickerings*, les *Littletons*, les *Codringtons*, les *Villoughbys*, les *Chesters*, les *Kendals*, les *Dimochs*, les *Havlleys*, les *Stedes*, les *Prideaux*, les *Allens*, les *Quintines*, les *Bromleys*, &c.

Voïages et Etablissem. aux Antilles. la Barbade.

les maladies en ont fait sentir la nécessité. A l'égard des premiers, quantité d'honnêtes Pauvres, que la misere avoit forcés à la servitude, ont tiré tant d'avantages de leur travail & de leur probité, qu'après l'expiration de leur terme, on les a vûs maîtres de quelque bonne Plantation, & Créateurs d'une heureuse Famille.

Les Maîtres, quoique moins fastueux qu'à la Jamaïque, vivent dans leurs Plantations avec un air de grandeur. Ils ont leurs Esclaves Domestiques, & d'autres pour le travail des Champs. Leurs tables sont servies avec autant d'abondance que de propreté. Chacun a diverses sortes de Voitures, des chevaux, une livrée : les plus riches entretiennent de belles Barques, pour se promener autour de l'Ile, & des Chaloupes, qui servent à transporter leurs Marchandises à Bridge-Town. Ils sont vêtus proprement, & leurs Femmes sont passionnées pour les modes de l'Europe. La plûpart des Hommes, aïant reçu leur éducation à Londres, en conservent fidelement les usages, & sont plus polis, si l'on en croit un Voïageur de leur Nation, qu'on ne l'est ordinairement dans les Provinces d'Angleterre. Mais on les accuse de prendre,

prendre, dans cette Capitale, un esprit intéressé, qui les rend moins généreux que dans les premiers tems de la Colonie. L'hospitalité, qui étoit alors la premiere vertu de l'Ile, y est aujourd'hui peu connue (44). Anciennement, toutes les Maisons étoient ouvertes aux Etrangers, & le moindre Habitant prenoit plaisir à traiter ses Voisins; aujourd'hui, pour emploïer l'expression Angloise, chacun, à l'exemple des Habitans de Londres, garde pour soi ce qu'il a de bon. On attribue ce changement aux factions, qui ont longtems divisé la Colonie.

Leurs alimens sont, comme en Angleterre, tout ce qu'on nomme viande de Boucherie, dont la chaleur du climat ne les empêche point de manger beaucoup (45), diverses sortes de Volaille, qu'ils nourrissent en abondance, & le Poisson de Mer. Ils tirent d'Angleterre tout ce qui sert à l'assaisonnement, comme les épices, les Anchoix, les Olives, les Jambons, &c. Leur pâtisserie ne se fait aussi qu'avec de la

(44) The Hospitality is now almostlost there, the Gentlemen learning in England, to keep their good things to themselves, and to part with them very sparingby.

(45) On ajoute que la plûpart ont leurs Bœufs, leurs Moutons, leurs Porcs, dans les Plantations. Il se vend de la Viande dans les Marchés; mais elle y est fort chere.

farine d'Angleterre. Mais ils n'ont pas besoin de chercher, hors de l'Ile, dequoi composer le plus élégant dessert. On ne se lasse point de vanter l'excellence & la variété de leurs fruits. Ils ont deux sortes de Vin commun, qu'ils nomment *Malmsey* & *Vidonia*, tous de Madere; le premier, aussi moelleux & moins doux que le Canarie; le second, aussi sec & plus fort que celui d'Andalousie (46). Il leur vient d'Angleterre toutes sortes d'autres Vins, de la Biere, du Cidre; l'abondance du Sucre & des Limons leur a fait inventer différentes sortes de Liqueurs, dont le fond est du Vin, ou de l'Eau-de-vie, ou du Rum, qui est une Eau-de-vie de Sucre. Enfin il ne leur manque rien de ce qui peut servir aux délices de la vie.

Habitans & Negres.

Chaque Habitant, dans sa Plantation, se regarde comme un Souverain. Son pouvoir est absolu sur tout ce qui respire autour de lui, sans autre exception que *la vie & les membres*. Plusieurs ont jusqu'à sept ou huit cens Negres, condamnés pour jamais à l'esclavage, eux & leur postérité. Les Domestiques Blancs s'achetent aussi, & ne sont pas plus libres pendant le tems de

(46) C'est ce que les Anglois nomment *Sherry*.

leur ſervitude ; mais ce tems eſt borné par les Loix ; & ceux, qui ſe laſſent de leur condition, peuvent rentrer alors dans tous les droits de la liberté. D'ailleurs ils ſont traités avec plus de douceur que les Negres. Le prix ordinaire d'un Domeſtique Blanc eſt vingt livres ſterling ; mais beaucoup plus, s'il eſt Artiſan ; celui d'une Femme, dix livres (47). Mais on voit à-préſent peu de Femmes blanches, qui ſervent dans la Colonie ; à moins qu'y étant nées elles ne ſe louent comme en Europe. On aſſure qu'il y a plus de quarante ans qu'on n'y en a point vendu. Au reſte, le ſervice des Blancs n'eſt pas différent de celui des Domeſtiques d'Angleterre.

L'état des Negres eſt beaucoup plus miſérable, non-ſeulement parcequ'il eſt perpétuel, mais plus encore, parcequ'il les aſſujetit à des traitemens qui font frémir la Nature. C'eſt une opinion bien établie, que la plûpart des Anglois ſont de cruels Maîtres pour leurs Eſclaves. Ils ne le déſavouent pas eux-mêmes ; & ceux qui méritent ce reproche donnent la néceſſité pour excuſe. Cependant un de leurs Voïageurs entreprend de détruire l'accuſation. Cet

Apologie de la cruauté des Maîtres Anglois.

(47) L'Auteur ajoute, lorſqu'elle eſt jolie.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

LA BARBADE.

article eſt curieux dans ſes termes. »Premierement, dit-il, il eſt certain que » dans les Colonies Angloiſes, comme » dans celles des autres Nations, un » Maître eſt intéreſſé à la conſervation » de ſes Negres, puiſqu'outre le profit qu'il en tire journellement, il » n'en perd pas un qui ne lui coûte » quarante ou cinquante livres ſterling, & quelquefois beaucoup plus; » car un Negre qui excelle dans quelque emploi méchanique, ſe vend, » dans nos Plantations, cent cinquante » & deux cens livres; j'en ai vû donner quatre cens, d'un habile Raffineur. A l'égard du traitement, leur » travail commun eſt l'agriculture; à » la réſerve de ceux qu'on retient, » pour divers ſervices, dans les Sucreries, les Moulins & les Magaſins, » où la peine n'excede point leurs forces, & de ceux qu'on emploie dans » les Maiſons, où les Femmes les plus » jolies & les plus propres ſont chargées des ſoins convenables à leur » ſexe, & les Hommes les mieux » faits, des offices de Cochers, de Laquais, de Valets-de-Chambre, de » Portiers, &c. D'autres, à qui l'on » reconnoît du talent pour les Arts méchaniques, ſont exercés dans la pro-

» fession qu'ils entendent : on en fait » des Charpentiers, des Serruriers, » des Tonneliers, des Maçons, &c. » qui n'ont pas d'autres peines que cel- » les de leur métier. Nous leur per- » mettons d'avoir deux ou trois Fem- » mes, pour augmenter notre bien par » la multiplication. Peut-être la poly- » gamie est-elle un obstacle à cette » vûe ; car l'usage immodéré du plai- » sir peut les affoiblir, & les Enfans » qui sortent d'eux en ont moins de » force. Ces Femmes s'attachent fide- » lement à l'Homme qui passe pour » leur Mari : l'adultere est un crime » détestable à leurs yeux. On nous ac- » cuse de leur refuser le Baptême ; c'est » une injustice, comme c'est une faus- » seté d'en donner pour raison, que » leur conversion au Christianisme les » rendroit libres. Ils n'en seroient pas » moins Esclaves, eux & tous leurs » descendans, & le seul avantage » qu'ils en pourroient tirer, seroit » d'être un peu plus épargnés par leurs » Commandeurs, qui ne châtieroient » pas aussi volontiers leurs freres Chré- » tiens que les Infideles. La vérité est » que ces Misérables ne marquent au- » cun goût pour la Doctrine Chré- » tienne. Ils ont tant d'attachement à

» leur idolâtrie, que si l'on ne permet au Gouvernement de la Barbade d'y établir une Inquisition, jamais il ne faut espérer qu'ils se convertissent. Mais ceux, qu'on croit disposés à recevoir les lumieres de la Foi, sont encouragés lorsqu'ils les demandent, & traités plus doucement après leur conversion. Il est vrai aussi que les Maîtres ne sont pas fort ardens à faire des Proselytes, parcequ'ils sont persuadés que l'espoir d'un traitement plus doux en porteroit un grand nombre à professer le Christianisme du bout des levres, pendant qu'ils conserveroient leurs diaboliques opinions au fond du cœur. Cette race d'Hommes est généralement fausse & perfide. S'il s'en trouve quelques-uns dont la fidélité mérite de l'admiration, la plûpart, malgré leur stupidité naturelle, excellent dans l'art de feindre. Leur nombre les rend dangereux : il est de trois pour un Blanc ; & par leurs fréquentes séditions, ils ont mis leurs Maîtres dans la nécessité de les observer sans cesse. Cependant tout ce qu'on raconte de la rigueur qu'on emploie contr'eux, est une exagération. Il y a peu d'Anglois

» aussi barbares, qu'on les représente. » Ce qu'on peut confesser, c'est que » le traitement des Esclaves dépend » du caractere de leurs Maîtres. Mais » les fouets d'épines ou de fer, appli» qués jusqu'au sang, mains liées; & » la saumure, emploïée pour guérir » plutôt les plaies avec les plus cui» santes douleurs, sont des fables, qui » ne peuvent en imposer qu'aux En» fans (48). Si l'on considere quelle est » la paresse des Negres, & leur négli-

(48) Tous les Voïageurs des autres Nations ne laissent pas d'en faire des peintures effraïantes. Le P. Labat rapporte un supplice fort extraordinaire que les Anglois emploient pour leurs Negres, qui ont fait quelque crime considérable, ou pour les Indiens qui viennent faire des descentes sur leurs terres; il le fait, dit-il, de Témoins oculaires & dignes de foi. Pour en bien sentir l'horreur, il faudroit connoître la forme d'un Moulin à Sucre & de ses Tambours (*), où la moindre imprudence expose les Ouvriers à périr. Mais, en attendant cette Description, disons, avec Labat, » que les An» glois lient ensemble les » piés du Negre qu'ils » veulent punir, & qu'a» près lui avoir lié les » mains à une corde, » passée dans une Poulie » attachée au Chassis du » Moulin, ils élevent le » corps, & mettent la » pointe des piés entre » les Tambours; après » quoi ils font marcher » les quatre couples de » Chevaux attachés aux » quatre bras, laissant » filer la corde qui atta» che les mains, à me» sure que les piés & le » reste du corps, passent » entre les Tambours, » qui les écrasent fort len» tement. Je ne sais, ajou» te Labat, si l'on peut » inventer un supplice » plus affreux. T. 8, p. 409.

(48) Voïez ci-dessous l'Histoire Naturelle des Iles.

» gence pour les intérêts de leurs Maîtres, dont la fortune dépend presqu'entierement de leur travail & de leur attention, il sera difficile de blâmer les Commandeurs Anglois d'un peu de sévérité pour les Paresseux. On a vû des Negres assez négligens, ou peut-être assez malins, pour faire du feu, près des Champs de Cannes, où ils ne peuvent ignorer que la moindre étincelle excite des incendies, qui se répandent jusqu'aux édifices. Une pipe de Tabac, secouée contre le tronc d'un arbre sec, suffit pour le mettre en feu; & la flamme, aidée par le vent, dévore tout ce qui se rencontre au dessous. Deux célebres Habitans perdirent, il y a quelques années, dix mille livres sterling par un accident de cette nature.

Etat des Negres Anglois.

La nourriture des Negres est fort grossiere, & ne les contente pas moins: peut-être n'en ont-ils pas de meilleure dans le Païs de leur origine. Leur plus délicieux mets est le Plantain, qu'ils aiment indifféremment, rôti ou bouilli. On leur donne, trois fois chaque semaine, du Poisson ou du Porc salé. Ils ont du pain de blé d'Inde, de la production du Païs, ou transporté de

la Caroline ; mais ils ne l'ont point en abondance. Chaque Famille a ſa Cabane, pour les Hommes, les Femmes & les Enfans. Ces petits édifices ſont compoſés de perches & couverts de feuilles ; ce qui donne à chaque Plantation l'apparence d'une Bourgade d'Afrique, au milieu de laquelle on voit la Maiſon du Maître, qui s'éleve comme le Palais d'un Souverain. Autour de chaque Cabane, regne un fort petit terrein, où les Negres trouvent le tems de planter de la Caſſave, des Patates & des Ignames. Ils ont une autre eſpece de nourriture, qu'ils nomment *Loblolly*, compoſée de Maïz, dont ils ſe contentent de griller les épis, & de les briſer dans un Mortier, pour les faire cuire à l'eau, avec un peu de ſel, en conſiſtence de bouillie. C'eſt un mets, que les Domeſtiques blancs ne rejettent point eux-mêmes, dans une mauvaiſe année. Un Bœuf, un Porc, & toute autre eſpece d'Animal, qui meurt accidentellement, fait un feſtin délicieux pour les Negres ; & les Domeſtiques Blancs ne dédaignent point de le partager avec eux. On obſerve que les Plantations de Sucre occupant la plus grande partie de l'Ile, il reſte ſi peu de pâturages, qu'ils ne four-

nissent du Bœuf & du Mouton que pour la Table des Maîtres.

Les Domestiques Blancs & les Negres ont diverses sortes de liqueurs: celle qu'ils nomment *Mobbic*, est composée du jus des Patates, d'eau & de Sucre. Le *Kouou*, est une eau de Gingembre & de Melon. Le *Perino* n'est qu'un extrait de la racine de Cassave, mâchée par de vieilles Femmes qui la rejettent dans un vase rempli d'eau. En trois ou quatre heures la fermentation lui fait perdre ses mauvaises qualités; & ce qu'on aura peine à croire, une préparation si dégoûtante fait une liqueur très fine. Celle de Plantain, qui se fait en laissant macérer ce fruit dans de l'eau, qu'on fait ensuite bouillir, & qu'on passe au clair le jour suivant, n'est pas moins forte, ni moins agréable que le Vin de Canarie. Une autre liqueur, qui se nomme *Kill Devil*, c'est-à-dire *Tue-Diable*, & qui est composée d'écume de Sucre, a plus de force que d'agrément. La liqueur d'Ananas se fait en pressant le fruit, & passant le jus avec soin; on la met en bouteilles, & c'est bientôt une des plus délicates boissons de l'Ile. Les Maîtres mêmes en font leurs délices, & lui donnent le nom de Nectar. On fait

ſouvent avaler aux Negres de grands coups de Rum, pour les encourager au travail : une pipe de tabac & quelques verres de cette liqueur ſont le plus agréable préſent qu'on puiſſe leur faire.

A ſix heures du matin, une Cloche les appelle au travail : elle les rappelle à onze heures, pour dîner, & delà aux champs, pour y reprendre leur ouvrage juſqu'à ſix du ſoir. Le Dimanche eſt le ſeul jour de repos ; mais ceux, qui ſe ſentent un peu d'induſtrie, l'emploient moins à ſe réjouir, ſuivant l'intention de leurs Maîtres, qu'à faire des cordes, de l'écorce de certains arbres, pour ſe procurer d'autres commodités en échange. On met une grande différence entre les Negres qui ſont nés à la Barbade, & ceux qui viennent d'Afrique ; les premiers ſe rendent incomparablement plus utiles. On nomme les autres Negres d'eau ſalée : ils ſont mépriſés des anciens, qui ſe font honneur d'être enfans de l'Ile. On remarque même que ceux qui ſont achetés, dans leur premiere jeuneſſe, valent beaucoup mieux, lorſqu'ils parviennent à l'âge du travail.

La petite portion de terre, qui leur eſt accordée par les Maîtres, ſuffit non-ſeulement pour leur ſubſiſtance, mais

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

LA BARBADE.

pour élever des Chevres, des Porcs, & de la Volaille, qu'on leur laisse la liberté de vendre; & quelques-uns poussent l'œconomie si loin, qu'ils amassent quelque argent. L'usage qu'ils en font, est pour acheter des habits plus propres que ceux qu'on leur donne; car ils ne reçoivent de leurs Maîtres qu'une Camisole de bure, avec une sorte de caleçons & de bonnets très informes. Leurs Femmes reçoivent des jupons & des corsets de la même étoffe. Mais de l'argent qu'ils amassent, les Hommes achetent des chemises, des culottes & des vestes, & les Femmes de ces riches Negres obtiennent, de leurs Maris, dequoi se parer les jours de Fête.

La passion qu'on leur attribue, pour la chair des Bestiaux morts d'accidens, va si loin, que dans la crainte des maladies qu'elle peut leur causer, on est obligé de faire enterrer les cadavres à beaucoup de profondeur; & malgré ce soin, ils prennent quelquefois le tems de la nuit pour les déterrer. On raconte que le Colonel Holms, à qui il étoit mort une Vache, d'une maladie dont on craignoit la contagion pour les autres, se contenta de la faire jetter dans un ancien Puits, sec, & profond de quarante piés, ne s'imaginant point

que ses Negres pussent aspirer à cette proie. Cependant, sans penser à mesurer le Puits, & persuadés qu'ils y pouvoient descendre aussi facilement que la Vache, ils en prirent la résolution. Un d'entr'eux y sauta le premier, un autre après lui, ensuite un troisieme, & tous s'y seroient jettés successivement, si l'on ne s'étoit apperçu de leur entreprise au sixieme; qui fut arrêté sur le bord du Puits. Ainsi le Colonel en perdit cinq, qui n'avoient pû manquer de se tuer dans leur chûte.

Leur nombre est si supérieur à celui des Blancs, qu'on pourroit douter s'il y a de la sûreté pour les Anglois à vivre sans cesse au milieu d'eux : mais outre les Forts, qui servent à les tenir en bride, on a quelques autres motifs de confiance. 1°. Les Esclaves qu'on amene d'Afrique ne viennent point des mêmes parties de cette vaste Région : ils ont par conséquent un langage différent, qui ne leur permet point de s'entendre ; & quand ils pourroient converser entr'eux, ils se haïssent, d'une Nation à l'autre, jusqu'à ne pouvoir se supporter. On ne fait pas difficulté d'assurer que plusieurs aimeroient mieux mourir de la main d'un Anglois, que de devoir la liberté à un Negre

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES. LA BARBADE.

qui n'eſt pas de leur Nation (50). Les Maîtres obſervent, en les achetant, de faire des mélanges, & ne permettent point, d'une Plantation à l'autre, la communication des Negres d'un même Païs. D'un autre côté, il leur eſt défendu ſous de rigoureuſes peines, de toucher une arme, s'ils n'en reçoivent l'ordre exprès de la bouche du Maître. Cette défenſe les tient dans un ſi grand reſpect pour les armes à feu, qu'à peine oſent-ils porter les yeux deſſus ; & lorſqu'ils voient faire l'exercice aux Trouppes Angloiſes, ils ſont dans une terreur qui ne peut être exprimée. On avoue néanmoins que cette obſervation ne regarde que les Negres arrivés d'Afrique ; car les Créoles parlent tous la Langue Angloiſe, & ſont exercés eux-mêmes à l'uſage des armes ; mais il n'y a rien à craindre d'eux.

Le Docteur *Towns* aſſure que les Negres ont le ſang auſſi noir que la peau. » J'en ai vû ſaigner, dit-il, plus » de vingt, malades & en ſanté ; & j'ai » toujours remarqué que la ſuperficie » de leur ſang eſt d'abord auſſi noire, » qu'elle l'eſt au ſang des Européens

(50) On a peine à concilier ce récit avec la conſpiration générale qu'on a rapportée, & qui s'eſt renouvellée pluſieurs fois dans l'Ile.

» lorsqu'il est conservé quelques heu-
» res : d'où ce Docteur croit pouvoir
» conclure que la noirceur est natu-
» relle aux Negres, & ne vient point
» de l'ardeur extrême du Soleil : sur-
» tout, ajoute-t'il, si l'on considere
» que d'autres Créatures, qui vivent
» dans le même climat, ont le sang
» aussi vermeil qu'on l'a communé-
» ment en Europe. Ces idées ont été
» communiquées à la Société Roïale
» de Londres. Mais quelque jugement
» qu'elle en ait porté, un autre de nos
» Voïageurs assure à son tour, que
» de mille Negres dont il a vû le sang
» à la Barbade, il ne s'en est pas trou-
» vé un, dans lequel il fut différent
» de celui des Européens. Le même
» Ecrivain rapporte l'exemple d'un Ne-
» gre du Colonel *Filcomb*, qui s'étant
» brûlé dans plusieurs parties du corps,
» en maniant une Chaudiere de Su-
» cre, reprit une peau blanche aux mê-
» mes endroits, & d'une blancheur qui
» gagna peu à peu les autres parties,
» jusqu'à le rendre, partout, aussi blanc
» que les Anglois. Cette nouvelle peau
» étoit si tendre, qu'il s'y élevoit des
» pustules au Soleil. Le Maître, éton-
» né d'un changement de couleur &
» de nature dans un Negre, le fit

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

LA BARBADE.

Commerce de l'Ile.

» vêtir comme ses Domestiques blancs.

Les Relations Angloises nous apprennent que le Commerce de la Barbade a beaucoup plus d'étendue qu'on ne se l'imagine en Angleterre même, où ne voïant arriver de cette Ile que du Sucre, on est porté à croire que tous ses Marchands ne s'occupent qu'à tirer le Sucre des Plantations & qu'à l'embarquer. A la vérité, ce Commerce tient le premier rang; mais il en entraîne à sa suite un grand nombre d'autres; avec l'Angleterre, pour la subsistance, l'habillement & les ustensiles des Habitans; avec la Nouvelle Angleterre & la Caroline, pour diverses sortes de provisions; avec la Nouvelle York & la Virginie, pour la Farine, le Maiz, le Tabac & la chair de Porc; avec la Guinée, pour les Negres; avec Madere, pour le Vin; avec les Terceres, pour le Vin & l'Eau-de-vie; avec les Iles de May & de Curacao, pour le sel; avec l'Irlande, pour le Bœuf & le Porc salés. Le nombre des personnes emploïées à toutes ces Expéditions, dans un si petit espace de terrein, paroîtra surprenant, tel qu'on le donnera bientôt sur les dernieres évaluations.

La Barbade chargeoit autrefois quatre cens Navires, la plûpart d'un port

considérable, en Sucre, en Coton, en Gingembre &c. Ce nombre est diminué à deux cens cinquante, depuis les dernieres guerres ; mais c'est encore plus que toutes les autres Iles Angloises n'en ont jamais pû charger ensemble. On a parlé du Tabac de la Barbade, qui fit le premier objet du travail des Habitans. Ils furent heureux de le trouver d'abord si mauvais, qu'ils se virent forcés d'y substituer d'autres Commerces, dont ils ont tiré bien plus de profit : mais, ensuite, ils n'ont pas laissé de se procurer, par de nouvelles méthodes, d'aussi bon tabac qu'il y en ait dans les autres Iles. Ils ont embarqué longtems de l'Indigo ; aujourd'hui, ils n'en font presque plus. Le Gingembre & le Coton ne sont pas un objet médiocre, dans une Ile où rien ne croît plus facilement. On y embarque aussi du *lignum vitæ*, & quantité de liqueurs ; cependant la guerre y aïant rendu l'Eau-de-vie fort chere, on est réduit à faire usage du Rum, qui les fait moins rechercher. Les Limons y sont devenus rares aussi, & l'on y supplée avec les Limes.

Les Marchands de l'Ile tirent cinq pour cent de leurs Commissions, soit pour le départ ou les retours ; ce qui,

joint à quantité d'autres avantages, rend leur condition fort heureuse. Mais on les accuse d'en imposer aux Propriétaires des Plantations, sur les prix des achats & des ventes : ils les obligent, dit-on, de prendre les Marchandises qu'ils leur livrent, fort au-dessus de leur valeur ; & recevant du Sucre en échange, ils savent encore le profit qu'ils en doivent tirer par dessus le compte. La plûpart de ces Marchands vendent en détail, comme en gros, dans leurs Magasins.

Entre les Marchandises qu'ils procurent à l'Ile, on conçoit que dans les plus simples suppositions du travail & du Commerce, le fer & l'acier font un article important ; mais il augmente beaucoup par les qualités du climat, qui font qu'en fort peu d'années tous les ouvrages de fer se rouillent, se consument & sont absolument hors d'usage. L'air est si humide, qu'un instrument de fer, qu'on y laisse exposé pendant une seule nuit, se trouve rouillé le matin. Aussi les Horloges & les Montres vont-elles rarement bien à la Barbade, ou demandent-elles des soins continuels. Il y a des précautions à garder aussi pour les Marchandises périssables qu'on y envoie d'Europe, tel-

les que le Beurre, l'Huile, la Chandelle, la Biere, le Cidre & d'autres provisions. Elles doivent être embarquées à la fin de Septembre, pour arriver vers le milieu de Novembre. La durée ordinaire du Voïage est de six ou sept semaines; quoiqu'il se soit trouvé des Navires qui l'ont fait en vingt-deux jours, & que les Paquebots le fassent presque toujours en vingt-sept ou vingt-huit.

Le fret, pour les Marchandises que l'Ile envoie dans les Ports d'Angleterre, n'étoit autrefois que de cinq ou six livres sterling par tonneau : ensuite les guerres l'ont fait monter à douze schellings le cent; ce qui revient, par tonneau, à plus de trente livres; fardeau très pesant pour les Plantations, qui ne trouvent aucun moïen de s'en garantir.

Quoique la Barbade n'ait jamais eu les mêmes avantages que la Jamaïque, soit pour le Commerce avec les Espagnols, soit pour la communication avec les Flibustiers & d'autres Pirates, qui font circuler abondamment les especes, on y voïoit autrefois beaucoup d'or & d'argent, & l'on y a connu jusqu'à deux cens mille liv. sterl. en circulation. Mais depuis le commencement

de ce ſiecle, où les Monnoies ont été réduites à une certaine valeur de poids, il n'y eſt pas reſté le quart de cette ſomme. Toutes les pieces de huit paſſoient, auparavant, pour cinq ſchellings; les demis & les quarts en proportion. Pluſieurs Marchands, tentés par l'occaſion, acheterent celles qui n'étoient pas conformes à l'Ordonnance, pour en tirer un grand profit dans les autres Iles, où l'ancienne valeur s'étoit conſervée, & même en Angleterre, en ſauvant ce qu'il y avoit à perdre ſur les Lettres de Change, dont l'eſcompte, après cette réformation fut portée à ſoixante pour cent. Il eſt demeuré à trente-cinq, tandis qu'autrefois, du moins pendant la paix & dans l'état floriſſant de la Colonie, il n'étoit que de dix ou douze. La petite monnoie, qui court dans les Marchés & pour les beſoins communs de la vie, n'aïant jamais été fort abondante, on y ſupplée facilement par l'échange des denrées pour du Sucre, du Coton, du Gingembre, & d'autres productions de l'Ile. La Maſcouade, ou le Sucre brut, eſt ici le *Medium* général du Commerce, comme dans toutes les Antilles.

Les aſſurances ordinaires, pour le

transport des Marchandises, sont de sept ou huit pour cent : mais pendant la guerre, on les fait monter si haut, qu'elles découragent les Marchands. On ne demande pas moins de trente pour cent ; & l'on a vû demander jusqu'aux trois quarts. Il arrive delà qu'un Marchand aime mieux courir tous les risques ; & qu'au grand préjudice de la Nation, il perd la moitié de son bien dans une année. C'est à cette occasion, que les Voïageurs Anglois gémissent de la négligence du Gouvernement, & relevent la nécessité d'accorder une protection constante au Commerce. » Si » l'on considere, dit l'un d'eux, les » avantages qui sont revenus à la Na- » tion d'une aussi petite Ile que la Bar- » bade ; on trouvera qu'elle a toujours » été, comme une Mine d'or ou d'ar- » gent, non-seulement par les Trésors » que l'Angleterre en a tirés, mais » plus encore, par la quantité de bou- » ches qu'elle y nourrit, par le nom- » bre de Vaisseaux qu'elle y emploie, » & la richesse d'une infinité de Par- » ticuliers ; car, sans parler de ceux » dont le bien monte, dans l'Ile mê- » me, à cent mille & deux cens mille » livres sterling, combien n'a-t'on pas » vû de Négocians, qui ont acquis,

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

LA BARBADE.

» en fort peu d'années, des terres, » des Offices & des honneurs, par les » profits ou le crédit d'un Commerce, » qui, du tems de Charles II, em- » ploïoit quatre cens Navires, de cent » cinquante tonneaux l'un portant l'au- » tre, sur lesquels on ne peut suppo- » ser moins de deux mille Matelots? » Comme les Familles qu'il faisoit sub- » sister en Angleterre par le travail » nécessaire pour tant de Bâtimens, ne » pouvoient former moins de huit ou » dix mille ames, l'Ile fournissoit or- » dinairement trente mille barrils de » Sucre, dont une partie étoit pour » le Commerce Etranger, & l'autre » pour la consommation domestique. » Premierement, les quinze mille Bar- » rils, qui entroient dans les Ports » d'Angleterre, faisoient vivre dix » mille personnes, & ne manquoient » point d'en enrichir plusieurs. Le pro- » duit net de cette moitié montoit à » deux cens cinquante mille livres ster- » ling; & celui des autres Marchan- » dises de l'Ile, telles que le Gingem- » bre, le Coton, la Melasse &c., à » cent mille livres de plus. C'étoit » donc une somme de trois cens cin- » quante mille livres, dont la moitié » retournoit en Marchandises & en

» denrées d'Angleterre ; car les Habi-
» tans de la Colonie ne boivent, ne
» mangent, & n'emploient rien à leurs
» usages qui ne leur vienne par cette
» voie ; & ce retour faisoit subsister
» vingt mille personnes de plus, sans
» y comprendre ceux qui vivoient du
» travail nécessaire, des commissions,
» de la vente en détail &c, qu'on peut
» faire monter au même nombre. En
» un mot, on peut assurer que par un
» calcul modeste, le commerce de la
» Barbade servoit, en Angleterre, à
» la subsistance de soixante mille ames,
» & que l'Ile n'aïant pas moins de
» cinquante mille Habitans, c'étoit
» plus de cent mille ames qu'elle fai-
» soit vivre, c'est-à-dire une soixan-
» tieme partie des Sujets de la Gran-
» de-Bretagne ; quoiqu'à compter par
» le nombre d'acres, elle ne fasse pas
» la millieme partie des trois Roïau-
» mes. En second lieu, par les quinze
» cens Barrils qu'on transportoit en
» Hollande, à Hambourg, & dans la
» Méditerrannée, où Genes, Livour-
» ne, Naples &c. en prenoient une
» partie, le fond national étoit aug-
» menté de cent cinquante mille li-
» vres sterling, indépendamment de
» ce qui revenoit du Gingembre, du

LA BARBADE.

» Coton & de l'Indigo. C'étoit ensem-
» ble une somme d'environ deux cens
» mille livres sterling, qui dans l'es-
» pace de vingt ans, montoit à qua-
» tre millions : on n'y comprend point
» trente ou quarante mille livres an-
» nuelles, pour les Douanes & les Im-
» pôts, ni les frais auxquels la Colo-
» nie étoit obligée pour sa défense.
» Loin d'avoir tiré quelque secours
» d'Angleterre, elle y a fait remettre
» annuellement, par son Trésorier,
» six ou sept mille livres pour le droit
» roïal de quatre & demi pour cent.
» Toutes les sommes emploïées à la
» sûreté de l'Ile sont sorties de la po-
» che des Habitans, à l'exception de
» quelques Pieces d'Artillerie, & de
» quelques munitions, qui leur sont
» venues d'Angleterre, avec beaucoup
» de lenteur & beaucoup d'épargne.
» Cependant le droit même de qua-
» tre pour cent n'est établi, comme
» le préambule de l'Acte en fait foi,
» que pour l'érection & l'entretien des
» Forts de l'Ile, pour bâtir un Hôtel-
» de-Ville, & pour d'autres ouvrages
» publics.

Dommages causés à l'Ile par les François.

Le même Voïageur observe fort tristement que les pertes de la Barbade, pendant les guerres avec la France, ont

ont porté de terribles coups aux Propriétaires des Plantations, aux Marchands & généralement à tous ceux qui étoient intéressés dans les affaires de cette Colonie. Elle a souffert, dit il, plus qu'aucun autre Etablissement de la Nation. Dans la guerre qui s'est terminée par le Traité d'Utrecht; elle perdit en une seule année, trois cens quatre-vingt mille livres sterling. En 1704, d'une Flotte Marchande de trente-trois Vaisseaux, vingt-sept tomberent entre les mains des François; d'une autre de six, quatre furent pris; & d'une troisieme de quarante, il en échappa fort peu. L'Auteur ne croit point ce mal sans remede. » Quelques Frégates, qui » croiseroient constamment dans certains parages, serviroient peut être, » dit-il, à nous conserver un grand » nombre de Vaisseaux, & la dépense » seroit bien compensée par le profit. » Il faudroit aussi que les Assurances » eussent des bornes; sans quoi les Marchands aimeront toujours mieux risquer tout, assez contens lorsque de » deux tonneaux ils en peuvent sauver » un sans assurance.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES. LA BARBADE.

Mais ces accidens, continue-t'il, ont été communs à toutes les Colonies Angloises, & la Barbade n'eut à se

Autres obstacles à son Commerce.

LA BARBADE.

plaindre que d'avoir été la plus malheureuſe. Un autre déſavantage, qui lui eſt particulier, c'eſt le droit peſant dont les Sucres rafinés ont été chargés depuis. Ceux du premier & du ſecond ordre ne paient pas moins de douze ſchellings par cent; d'où il arrive que l'Ile eſt forcée d'envoïer ſon Sucre brut, quoiqu'il y puiſſe être rafiné à meilleur compte & plus facilement qu'en Angleterre. Le prix bas des Sucres de la Barbade, à la moindre guerre, eſt encore une affliction pour la Colonie. Non-ſeulement les François en fourniſſent beaucoup de leurs propres Etabliſſemens, mais celui qu'ils enlevent aux Anglois les mettent en état d'en baiſſer le prix; & d'un autre côté, les Hollandois en apportent beaucoup des Indes Orientales. Le prix exceſſif du fret, & de l'eſcompte des Lettres-de-Change, met auſſi beaucoup d'obſtacle au ſuccès de ce Commerce. On y joint le défaut ou le retardement des proviſions, qui fait quelquefois languir le travail de l'Ile. Autrefois on y voïoit arriver annuellement d'Angleterre & d'Irlande cinquante ou ſoixante Bâtimens, chargés de Biere, de Biſcuit, de Farine, de Beurre, de Fromage, & de Bœuf ſalé : il n'en part

point aujourd'hui la moitié de ce nombre ; & l'Ile ne peut tirer des autres Colonies Angloises ce qui manque à ses besoins, parcequ'elle manque aussi de bras, pour les Navires ou les Barques nécessaires à ce Commerce. Enfin rien ne lui est si préjudiciable, que l'Acte de Navigation, qui défend à l'Etranger tout Commerce avec ses Habitans. Quand on considere, ajoute le même Voïageur, quelles sont leurs charges, qu'un Chef de Plantation doit avoir déboursé deux ou trois mille livres sterling avant qu'il puisse faire cent livres de Sucre, & que pour être en état d'en faire cent Barrils, il lui faut un fond actif de cinq mille livres sterling, on n'est pas surpris que la Colonie pousse des plaintes, & qu'elle demande des encouragemens. Mais peut-être les a-t'elle obtenus, depuis l'exposition de ses chagrins, dont on ne rapporte ici que ce qui paroît convenable à cet Ouvrage.

§ VIII.

VOIAGES ET ETABLISSEMENS DANS L'ILE D'ANTIGO.

La situation d'Antigo est entre la Barbade & la Desirade, à seize degrés

Situation d'Antigo.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ANTIGO.

onze minutes de latitude Septentrionale. Les Anglois, qui la possedent, lui donnent vingt milles de long, & dans quelques endroits la même largeur. Elle est environnée de rochers, qui en rendent l'accès difficile, & si dépourvûe d'eau douce, qu'on l'a crue longtems inhabitable. Cependant, vers l'année 1663, Mylord François Willoughby obtint du Roi Charles II des Lettres de concession; & trois ans après, il entreprit d'y former une Colonie. Quelques François de l'Ile de Saint Christophe s'y étoient retirés, il y avoit plus de vingt ans, après avoir été chassés de leurs Habitations par les Espagnols; mais l'occasion qu'ils eurent bientôt de retourner à leur premier Etablissement, ne leur permit pas de s'arrêter long-tems dans une Ile, qui ne leur offroit pas les mêmes commodités. Ensuite le Chevalier Warner, Gouverneur de la partie Angloise de Saint Christophe, fit passer dans l'Ile d'Antigo quelques Familles de sa Nation, que Mylord Willoughby trouva fort bien établies lorsqu'il en obtint la propriété.

Formation de la Colonie Angloise

Ouragan qui la retarde.

Sa Colonie fut troublée, dans sa naissance, par un furieux Ouragan, qui retarda ses progrès. On en raconte

une circonftance fort finguliere. Un Navire de cent vingt tonneaux & de dix Canons, commandé par le Capitaine *Godbury*, étoit à fe radouber dans un Port de l'Ile, nommé *Saint Jean*. Le Capitaine, averti de la tempête par divers fignes, ne fe contenta point d'affermir fon Bâtiment fur toutes fes ancres, mais le fit amarrer avec tout ce qu'il avoit de cables, à plufieurs gros arbres qui bordoient le rivage du Port. Enfuite, il prit le parti de fe retirer, avec tous fes gens, dans la Cabane d'un pauvre Colon, qui étoit à quelque diftance dans les terres. Il eut le tems de s'y rendre : mais à peine y fut-il arrivé, que l'Ouragan, accompagné de toutes fes horreurs, sembla menacer l'Ile de fa ruine. Cette guerre des Elémens dura quatre heures entieres, & fut fuivie d'une pluie violente, qui ramena le calme. Trois ou quatre Anglois de l'Equipage retournerent alors à leur Vaiffeau, & le trouverent à fec, couché fur le côté, la pointe des mâts enfoncée dans le fable. Après l'avoir obfervé, ils en firent plufieurs fois le tour; & le vent aïant recommencé à fouffler avec la derniere violence, ils fe hâterent de reprendre le chemin de la Cabane,

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ANTIGO.

pour faire ce trifte récit à leur Capitaine. Un fecond Ouragan caufa de nouveaux défordres, le refte du jour & pendant toute la nuit. Enfin, l'air devint tranquille, & le Capitaine fe rendit lui-même à fon Vaiffeau, dont il efpéroit à peine de retrouver les débris. Quel fut fon étonnement, de le voir à flot, & prefque droit ! Mais tout ce qui s'étoit trouvé fur les Ponts avoit été diffipé par les flots ou par le vent; & toutes les Marchandifes qui étoient à fond de calle, étoient pénétrées d'eau.

Divifion de l'Ile en cinq Paroiffes

L'Ile d'Antigo, s'étant peuplée par degrés, eft aujourd'hui divifée en cinq Paroiffes, dont quatre font autant de bonnes Bourgades; Saint *John's-Town*, ou la Ville Saint Jean, au Nord; *Falmouth*, *Parrham* & *Bridge-Town* au midi. La cinquieme fe nomme *Saint Pierre*. On honore du nom de Capitale Saint John's-Town, qui eft compofée d'environ deux cens Maifons. Son Port paffe pour le plus commode, quoiqu'on vante auffi la bonté de plufieurs autres, tels que celui de *Five-Ifland*, ou des cinq Iles, ainfi nommé de cinq petites Iles qui le ferment à l'Oueft; la *Baie de Carlile*, la *Baie Angloife*, au fond de laquelle eft fituée

ANTIGO.

la Ville de Falmouth, défendue par le Fort Charles; enſuite la Baie de *Willoughby*, celle de Bridge-Town, & *Green-Bay*, ou la Baie verte, qui a vis-à-vis d'elle *Green-Iſland* ou l'Ile verte; enfin le Port *Non-Such*, ou l'incomparable, dont la Baie eſt fort ſpacieuſe. Les petites Iles, qui bordent la Côte du Nord-Eſt, portent les noms Anglois de *Polecat-Iſland*, *Goat-Iſland*, *Guana-Iſland*, *Bird-Iſland*, *Long-Iſland*, *Maiden-Iſland*, & *Preckle-Pear Iſland*, les cinq dernieres ſont les plus avancées vers le Nord.

L'intérieur de l'Ile étant aujourd'hui peu connu de toute autre Nation que des Anglois, c'eſt à leurs Voïageurs qu'il faut s'attacher pour le reſte de ſa Deſcription. Ils font monter le nombre total des Habitans à vingt-ſix mille, dont les deux tiers ſont des Eſclaves Negres; & la Milice à quinze cens Hommes, diviſés en pluſieurs Compagnies, auxquelles on fait quelquefois quitter la houe, pour s'exercer au métier des armes. Les Forts ſont entretenus ſoigneuſement. Celui de *Monk's hill* eſt monté de trente pieces de Canon, & contient un Magaſin, qui n'eſt jamais ſans quatre ou cinq cens Fuſils & ſans un grand nombre de

ANTIGO.

Bayonettes. Un ſecond Fort, qui défend l'entrée du Port Saint Jean, eſt muni de quatorze Canons. Pluſieurs autres Batteries, diſtribuées dans les lieux où le débarquement eſt facile, montent en tout à vingt-ſix pieces. Il y a quelques Anſes, qui demanderoient d'être fortifiées; telles que deux, au fond du Port des cinq Iles, & celle qu'on nomme *l'Anſe Indienne*, entre *English Harbour*, le Port Anglois, & la Baie de Willoughby.

Son climat & ſes propriétés.

L'Ile d'Antigo n'aïant aucune Riviere, on y eſt réduit à l'eau douce de quelques Fontaines, mais plus généralement à l'eau de pluie, qu'on raſſemble avec beaucoup de ſoin dans pluſieurs grandes Citernes. Cette diſette d'eau fraîche eſt la plus grande incommodité des Habitans, dans un air beaucoup plus chaud que celui de la Barbade, quoique plus éloigné de la ligne. On attribue ſon exceſſive chaleur à la qualité du terroir, qui eſt fort mêlé de ſable; ſans compter que les Forêts y conſervent une partie de leur ancienne épaiſſeur. On ſe plaint auſſi que les Ouragans, le Tonnerre, & d'autres fléaux du Ciel, y ſont très fréquens. Mais ces intempéries du climat n'empêchent point que les Habitans n'y

ANTIGO.

jouissent d'une parfaite santé, & que les Bestiaux & les Bêtes fauves n'y soient en plus grande abondance que dans aucune autre des Iles Angloises sous le vent. Le Sucre, l'Indigo, le Gingembre & le Tabac, ont été longtems l'objet de cette Colonie. Ensuite on y a négligé l'Indigo & le Gingembre pour le Sucre & le Tabac, quoique ces deux productions y fussent d'abord de mauvaise espece; surtout le Sucre, qui étoit si noir & si grossier, qu'on n'avoit aucune espérance de pouvoir le rafiner. On le dédaignoit en Angleterre jusqu'à le refuser pour l'essai, & les Marchands l'embarquoient pour la Hollande & les Villes Hanséatiques, où il se vendoit beaucoup moins que celui des autres Iles. Mais à force d'art & de travail, on est parvenu à le rendre aussi bon que tout autre; & depuis trente ans, il s'en fait d'aussi fin qu'à la Barbade.

La Colonie d'Antigo n'a pas fait une figure éclatante entre les Iles Angloises jusqu'à l'année 1680, que le Colonel Codrington y étant passé de la Barbade, emploïa tous ses soins à la rendre florissante, jusqu'à la choisir pour le siége de son administration lorsqu'il fut devenu Gouverneur Général

K v

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ANTIGO.

des Iles ſous le vent. Son Fils, qui lui ſuccéda (51), ne contribua pas moins à la proſpérité de cet Etabliſſement, & releva de leurs ruines tous les édifices publics, qui avoient été renverſés par un affreux Ouragan. Ses Succeſſeurs, dans le Gouvernement particulier de l'Ile, ne firent pas toujours un ſi bon uſage de leur pouvoir. Il s'y éleva, ſous le regne de la Reine Anne, des mouvemens qui coûterent la vie, en 1710, au Gouverneur Park (52),

(51) En 1698. On a déja remarqué qu'il avoit reçu ſon éducation en France. Il s'étoit diſtingué, dès ſa premiere jeuneſſe, par ſes talens pour la Poéſie & l'éloquence. On a de lui pluſieurs Ouvrages dans ces deux genres, ſurtout un diſcours fort élégant, qu'il prononça au nom de l'Univerſité d'Oxford, dans le Collége d'*Allſouls*, lorſque le Roi Guillaume paſſa par cette Ville. Il devint enſuite le Patron de pluſieurs Savans, entre leſquels on nomme le fameux *Creech*, qui lui dédia ſon Edition Latine de *Lucrece*. Voy. ci-deſſus, le témoignage du P. Labat, dans l'article de S. Chriſtophe. M. Godrington ſe fit un bien immenſe dans l'Ile d'Antigo.

(52) Quoiqu'il ait trouvé des Apologiſtes, il paroît qu'il s'étoit porté à toutes ſortes d'injuſtices & de violences, non-ſeulement pour hâter ſa fortune, mais pour ſatisfaire toutes ſes autres paſſions. Il avoit ſéduit la plûpart des Femmes & des Filles de l'Ile, enlevé la Femme d'un des principaux Habitans, avec laquelle il vivoit publiquement aux yeux de ſon Mari &c. Auſſi fut-il attaqué, en plein jour, par un Corps d'Habitans révoltés, percé de pluſieurs coups, inſulté ſi amerement dans ſon agonie, qu'en expirant il dit à ſes Meurtriers ; eh Meſſieurs, s'il ne vous reſte aucun ſentiment d'honneur, je vous demande du moins un peu d'humanité. On ne laiſſa point de le jetter nû dans la rue ; &

Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Antigo.

& qui menacerent la Colonie de sa ruine. Cet évenement donna lieu aux réflexions suivantes, qui ne convenoient pas moins alors, si l'on en croit le Voïageur dont elles sont empruntées, au Gouvernement domestique d'Angleterre qu'à celui de ses Colonies.

Observations sur les Gouverneurs Anglois.

» C'est une opinion reçue, que dans » nos Plantations l'intérêt du Peuple » est différent de celui du Roi, tandis » qu'en même-tems on suppose » que l'intérêt des Gouverneurs, qui » représentent le Roi, est le même » que celui de la Couronne; d'où l'on » conclut qu'on ne peut donner trop » d'autorité aux Gouverneurs, ni trop » diminuer celle du Peuple. Cette idée » me paroît si fausse, que je ne trouve » de vérité que dans l'idée contraire. » L'unique intérêt du Peuple est » de rendre son Commerce florissant; » & c'est aussi le véritable intérêt de » la Couronne, puisqu'elle en tire le » principal avantage. Au contraire, » les Gouverneurs n'aïant en vûe que » leur gain particulier, qu'ils ne se

l'on assure qu'il fût mutilé par ceux dont il avoit deshonoré les Femmes ou les Filles. Ces séditions demeurent ordinairement impunies dans les Colonies Angloises, parceque la Cour en craint d'autres suites, qui ne demandent pas d'être expliquées.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ANTIGO.

» procurent que trop souvent par l'op-
» pression & le découragement du
» Commerce ; c'est un intérêt non-seu-
» lement opposé, mais extrêmement
» préjudiciable à celui de la Couron-
» ne. La vraie nourriture des *Plan-*
» *tes*, qu'on appelle Colonies, est un
» Gouvernement libre, où les Loix
» sont sacrées, la propriété bien éta-
» blie, & la Justice rendue avec au-
» tant d'impartialité que de prompti-
» tude. Une continuelle expérience
» nous apprend que les Gouverneurs
» ont un malheureux panchant, qui
» les porte à l'abus de leur pouvoir,
» & que la plûpart doivent leurs ri-
» chesses à l'oppression. Nous en avons
» vû quelques-uns, saisis par leurs
» Peuples injuriés, maltraités dans une
» sédition, renvoïés en Angleterre,
» & quelques-uns même, tels que le
» Gouverneur *Park*, devenir la vic-
» time de leur avarice ou de leur or-
» gueil. En vérité, ne doit-on pas
» s'attendre à ces tristes dénouemens,
» quand on considere qu'il y a peu de
» Gouverneurs qui voulussent passer la
» Mer, pour aller tenir le premier
» rang à cette distance de leur Patrie,
» s'ils n'étoient un peu à l'étroit dans
» leur fortune ? Comme ils savent

» d'ailleurs que rien n'eſt plus changeant que leur Commiſſion, ni plus incertain que ſa durée, ils en concluent prudemment qu'ils n'ont point de tems à perdre.

§ IX.

VOÏAGES ET ETABLISSEMENS DANS L'ILE DE MONTSERRAT.

Origine du nom.

CETTE Ile doit ſon nom aux Eſpagnols, qui ſans l'avoir jamais habitée, lui trouverent, dans leurs premieres découvertes, quelque reſſemblance avec la Montagne de Catalogne qu'on appelle *Montſerrat*, célebre par une Egliſe dédiée à la Mere du Sauveur, & pour avoir ſervi comme de berceau à l'Ordre de Saint Ignace. Un Anglois admire que ces deux raiſons n'aient point empêché ſes compatriotes de conſerver, à l'Ile, l'ancien nom de Montſerrat, lorſqu'ils s'y ſont établis.

Situation de l'Ile.

Elle eſt ſituée au dix-ſeptieme degré de latitude Nord. Son étendue eſt de trois lieues de long, ſur une largeur preſqu'égale; ce qui lui donne une parfaite apparence de rondeur. Les Anglois, qui la trouverent déſerte lorſqu'ils commencerent à peupler une

Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Mont-serrat.

Origine de la Colonie.

partie de Saint Chriſtophe, ne penſerent néanmoins à s'y établir qu'en 1632, par l'ordre, ou du moins ſous la protection du Chevalier Thomas *Warner*, premier Gouverneur de Saint Chriſtophe. On doute même ſi ſes premiers Habitans ne furent pas Irlandois, & quelques Voïageurs la regardent comme une Colonie de cette Nation. Elle eut fort longtems les mêmes Gouverneurs que Saint Chriſtophe; & depuis qu'elle a pris une forme aſſez réguliere pour avoir les ſiens, la dépendance, où ils ſont des premiers, réduit la réalité de leur titre à celui de Lieutenant. Les progrès de Montſerrat furent plus prompts que ceux d'Antigo : mais lorſque la ſeconde de ces deux Iles fut paſſée entre les mains de Mylord Willoughby, elle prit auſſi-tôt le deſſus. Il ne ſe trouvoit qu'environ ſept cens Hommes à Montſerrat, ſeize ans après la formation de la Colonie, avec une ſeule Batterie pour la défenſe des Côtes, & quelques pieces de Canon démontées, ſur les lieux les plus expoſés à l'invaſion.

Le climat, le terroir, les Animaux, le Commerce & les productions de cette Ile, ſont peu différens de ceux des Iles voiſines; excepté qu'à propor-

MONT-SERRAT.

tion de son étendue, elle contient plus de Montagnes, la plûpart couvertes de Cédres & d'autres arbres, qui en rendent la perspective agréable. Les Vallées sont fertiles, & beaucoup mieux arrosées que celles d'Antigo. Ce ne fut que vers la fin du dernier siecle, que le nombre & les richesses des Habitans s'étant fort accrus, ils se bâtirent des Maisons plus commodes, & une très belle Eglise, lambrissée de bois précieux, qu'ils n'eurent pas besoin de chercher hors de l'Ile. On n'y comptoit pas, alors, moins de quatre mille Hommes, Anglois, Ecossois & Irlandois, nombre qu'on suppose fort augmenté, puisqu'on y a bâti une seconde Eglise, & que la Colonie est aujourd'hui divisée en deux Paroisses. Sous le regne de Jacques II, les Catholiques Irlandois y porterent un riche Commerce, & l'on y souffrit l'établissement de plusieurs Familles de la Religion Romaine, entre lesquelles on nomme celle des *Nugents*. Un horrible tremblement de terre y causa beaucoup de perte en 1692; mais cette disgrace fut sitôt réparée, que l'année suivante l'Ile avoit assez de Plantations pour occuper huit mille Negres.

Les guerres, qui commencerent avec

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

MONT-SERRAT.

Etat de cette Colonie.

notre siecle, attirerent aux Iles Angloises, des Ennemis qui leur firent essuïer longtems leurs ravages. Montserrat fut attaqué par une Escadre Françoise, qui soumit l'Ile entiere, à l'exception d'un Fort situé sur une Montagne inaccessible, où les Habitans se réfugierent avec une partie de leurs plus riches effets. Mais pendant dix jours, que les Vainqueurs emploïerent à piller le reste de l'Ile, après avoir brûlé tous les Vaisseaux qui se trouvoient dans la Rade, ils enleverent tout ce qu'on n'avoit pû dérober à leurs recherches. En vain l'article XI du Traité d'Utrecht fit espérer aux Habitans d'être dédommagés de cette perte : quelques infidélités des Anglois de Nevis, dans une capitulation qu'ils firent après la même disgrace, autoriserent les François à demander eux-mêmes des satisfactions, qui ne tournerent point à l'avantage de Montserrat. Cependant les fruits de la Paix s'y firent bientôt sentir ; & suivant le calcul ordinaire, qui fait regarder comme la cinquieme partie des Habitans, ceux qui sont capables de porter les armes, on n'y devoit pas compter, dans les années suivantes, moins de six ou sept mille ames. Un autre

Voïages et Etablissem. aux Antilles. Mont-serrat.

calcul, fondé sur le principe Anglois, qu'une Ile, de celles qu'ils nomment *Sugar-Islands* (53), est bien pauvre, lorsque le nombre des Esclaves n'y est pas double des Habitans libres, doit faire juger que Montserrat avoit alors dix ou douze mille Negres ; & s'il n'y a point d'exagération dans ces deux comptes, on ne conçoit gueres qu'une Ile de neuf lieues de tour puisse être mieux peuplée.

Depuis ce renouvellement de splendeur, les plus grands désastres que la Colonie de Montserrat ait essuïés sont les Ouragans, surtout celui de l'année 1733, dont on n'avoit jamais rien vû d'approchant. La sécheresse n'avoit pas cessé d'être extrême pendant trois mois, jusqu'au 29 de Juin, que sur les dix heures du soir il tomba une pluie fort abondante, qui dura pendant la plus grande partie de la nuit, & qui rendit les meilleures espérances aux Habitans. Mais le jour suivant, à cinq heures du matin, il s'éleva un vent si prodigieux du Nord-Est, qu'on en compare le bruit à celui du plus violent tonnerre, & que dans l'espace de deux heures il produisit des effets presqu'incroïables. Les trois quarts des Maisons

Ses furieux Ouragans.

(53) Iles au Sucre.

MONT-SERRAT.

de l'Ile furent entierement renversées; & de celles qui résisterent, il n'y en eut pas une, sur vingt, qui ne portât quelque trace de l'Orage. Un Magasin, qu'on avoit commencé à bâtir, & qui n'attendoit plus que d'être couvert, fut démembré avec tant de force, qu'une partie des solives, dans l'impétuosité de leur mouvement, percerent, comme autant de gros boulets, les murs d'un des plus grands édifices de l'Ile. De trente-quatre Moulins à vent, il n'en resta pas un sur ses fondemens; & quelques-uns furent enlevés dans l'air, d'où ils retomberent à quelque distance, dans des champs de Canne, & s'y briserent en mille pieces. Une grande chaudiere de cuivre, qui contenoit deux cens quarante gallons d'Angleterre, fut enlevée aussi, & reçut une si forte compression dans sa chûte, qu'elle fut trouvée presqu'entierement applatie. Plusieurs personnes furent écrasées sous les ruines de leurs Maisons. Le ravage ne fut pas moindre en plein champ dans toutes les Plantations, & ne laissa point un demi quart des Cannes de Sucre. Enfin, la perte fut estimée à plus de cinquante mille livres sterling.

§ X.

VOÏAGES ET ETABLISSEMENS DANS L'ILE DE NEVIS.

L'Ile de Nevis, que plusieurs Relations Françoises nomment *Nieve*, & la plûpart des Anglois *Mevis*, par corruption, doit avoir été découverte en même-tems que Saint Christophe; puisqu'elle n'en est pas éloignée de plus d'une demie lieue. On ne lui donne qu'environ six lieues de circonférence. Sa situation est à dix-sept degrés dix-neuf minutes de latitude Nord, & par conséquent de ces dix-neuf minutes au-dessous de Montserrat, sur la même ligne en partant de l'Equateur. Elle n'a qu'une Montagne, qui fait le centre de l'Ile, & dont la cime est revêtue de grands arbres. Les Plantations sont à l'entour; & sa pente étant assez douce, elles s'étendent depuis le bord de la Mer jusqu'au sommet. Les ruisseaux d'eau douce, qui en descendent de plusieurs côtés, arrosent abondamment la Plaine; & quelques-uns qui portent leurs eaux jusqu'à la Mer, peuvent mériter le nom de Rivieres. On vante une source mi-

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES. NEVIS.

nérale d'eau chaude, à laquelle on attribue les mêmes vertus qu'à celles de Bourbon en France & de Bath en Angleterre. Les Habitans y ont bâti des Bains, qu'ils fréquentent avec succès.

Origine de cette Colonie Angloise.

La Colonie de Nevis, comme celle d'Antigo & de Montserrat, doit son origine au Chevalier Thomas Warner, qui y fit passer, en 1628, quelques Anglois de Saint Christophe. Cet Etablissement, trop foible pour causer de la jalousie, ne laissa point de faire des progrès si considérables, que vingt ans après, on y comptoit entre trois & quatre mille Hommes, qui tiroient leur subsistance de la culture du Sucre. Jusqu'à la mort du Chevalier Warner, ils n'eurent point d'autre Gouverneur; mais on trouve ensuite, à la tête de l'Ile, un Homme d'un mérite rare, qui y fit regner également l'abondance, l'ordre & la piété, & dont l'administration est encore proposée pour modele. L'irréligion, la débauche & l'excès du luxe, étoient punis, à Nevis, comme des crimes capitaux. Dans un si petit espace, on vit naître, non-seulement de belles Plantations, mais une bonne Ville, sous le nom de Charles-Town, trois Eglises, où le Service Divin se faisoit avec décence, & plu-

ſieurs Forts, pour la défenſe de l'Ile. Les Maiſons étoient grandes & commodes; les Boutiques bien fournies. Le prix des denrées, comme celui des Marchandiſes, étoit fixé dans les Marchés. Enfin rien ne paroiſſoit manquer au bonheur des Habitans.

Climat, forces & propriétés de Nevis.

Le climat de l'Ile de Nevis eſt fort chaud, plus chaud même que celui de la Barbade, qui eſt plus voiſin de la ligne; mais le terroir en eſt très fertile, ſurtout dans les Vallées. A meſure qu'on approche de la Montagne, il devient pierreux, & la valeur des Plantations y diminue beaucoup; cependant leurs plus grands Ennemis ſont les pluies & les ouragans. L'Ile fourniſſoit d'abord, avec le Sucre, du Tabac, du Coton & du Gingembre; mais elle eſt bornée aujourd'hui au Commerce du Sucre, dont on charge annuellement cinquante ou ſoixante Vaiſſeaux pour l'Europe. Il eſt généralement un peu plus fin que celui d'Antigo; ce qui n'a point empêché qu'on n'ait attendu longtems à faire du Sucre blanc dans l'Ile; l'uſage n'en eſt établi que depuis quelques années.

Sous le regne de Charles II, on faiſoit monter la Milice de l'Ile à deux mille Hommes; & par conſéquent,

Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Nevis.

sur le calcul établi, celui des Habitans libres à dix mille. Si l'on suit la même progression pour les Negres, ils ne devoient pas être moins de vingt mille; nombre qui paroît surprenant pour l'espace du terrein, mais qu'on s'efforce de rendre vraisemblable, en assurant qu'outre le Commerce du Sucre, Nevis faisoit alors celui des Negres & des Vins, dont elle fournissoit, presque seule, toutes les Iles Angloises sous le vent. Une affreuse mortalité réduisit, en 1689, cette multitude d'Habitans à la moitié; & les guerres, qui vinrent à la suite, firent languir longtems cette Colonie. Cependant elle fut toujours en état de fournir quelques Trouppes, pour les Expéditions qui furent tentées contre les Iles Françoises; jusqu'en 1706, qu'elle se vit presqu'entierement ruinée par l'Escadre de M. d'Iberville. L'année d'après, un Ouragan plus terrible que tous ceux qu'on a décrits, renversa les édifices, déracina les arbres, détruisit les Plantations de Sucre, & laissa l'Ile dans une condition, dont il ne paroît pas qu'elle se soit jamais bien relevée. Les Relations les plus récentes y font monter le nombre des Negres à sept mille; & parconséquent,

dans les ſuppoſitions précédentes, celui des Habitans libres à trois ou quatre mille, qui ne rendroient pas la Colonie plus puiſſante qu'elle n'étoit, vingt ans après ſa formation.

§ XI.

LA BARBOUDE.

CETTE Ile, qu'une ignorance groſſiere a fait quelquefois confondre avec la Barbade, eſt ſituée à dix-ſept degrés trente minutes de latitude Nord, au Nord-Eſt de Montſerrat. Les Anglois, qui s'y ſont établis preſqu'auſſitôt que dans leurs autres Iles ſous le Vent, aſſurent qu'elle n'a pas moins de quinze milles de long, & ne parlent point de ſa largeur. Ils en vantent la fertilité : mais ils regrettent qu'étant fort baſſe, la diſpoſition de ſes côtes l'expoſe aux incurſions des Caraïbes, qui ont ſouvent ruiné toutes ſes Plantations, & forcé les Habitans de l'abandonner. Cependant leur nombre s'étant accru par degrés, ils ſont parvenus à craindre moins ces Barbares. Les derniers dénombremens mettoient près de douze cens Habitans libres à la Barboude : mais on ne peut

supposer ici la proportion ordinaire pour le nombre des Esclaves Negres, parcequ'ils sont peu nécessaires au Commerce de l'Ile ; il est convenable à la nature du terroir, qui n'est propre qu'à nourrir des Bestiaux. Aussi les Habitans, bornés à ce soin, voient, sans jalousie, les richesses que le Commerce du Sucre procure aux autres Iles, & n'y participent qu'en portant leurs provisions aux Marchés les plus voisins. La propriété de la Barboude appartenoit au Colonel Codrington, dont on a parlé plus d'une fois avec éloge ; & suivant toute apparence, elle est passée à ses descendans.

§ XII.

ANGUILLA.

C'EST à sa figure que cette Ile doit son nom. Elle n'est composée que d'une langue de terre assez longue, mais étroite, qui se courbant en plusieurs endroits, vers l'Ile de Saint Martin, d'où elle s'approche assez pour en être vûe, ne représente pas mal la forme d'un Serpent ou d'une Anguille. Sa situation est à dix-huit degrés vingt-une minutes. Elle est unie, assez riche en bois,

ANGUILLA.

bois, fertile en toutes ſortes de grains; & le Tabac, qu'on y cultive s'eſt trouvé bon dans ſon genre: mais on n'y a jamais formé de Colonie réguliere. Ses premiers Habitans ont été quelques Anglois, qui, s'y étant établis en 1650, ne penſerent qu'à nourrir des Beſtiaux & qu'à tirer un peu de blé de leurs terres. Ils choiſirent pour leur Etabliſſement le milieu de l'Ile, proche d'un Etang, qui fait ſa plus grande largeur. C'étoit une trouppe de Pauvres, qui ne ſont pas devenus riches, & qui ſont peut-être les plus pareſſeuſes Créatures de l'Univers. Ils vivent, comme les premiers Auteurs de la race humaine, ſans Gouvernement, & ſans autres Loix que celles de la Nature. Comme on ne leur connoit point d'Egliſes, ni de Prêtres, on les ſuppoſe auſſi ſans Religion. Leur unique ſoin eſt de s'aſſurer des vivres & des habits, qu'ils trouvent dans l'Ile avec un travail médiocre; & les Gouverneurs Anglois des Iles voiſines s'embarraſſent peu d'une poſſeſſion, qui ne mérite, ni défenſe, ni culture. On s'imagineroit qu'une ſi miſérable Colonie doit vivre tranquille, & que perſonne ne penſe à la troubler: cependant une Trouppe d'Irlandois, que l'Auteur auquel on

ANGUILLA.

s'attache nomme *Irlandois Sauvages*, pour les distinguer, dit-il, des Anglois d'Irlande, aborda pendant la derniere guerre à l'Ile d'Anguilla, & dépouilla cette pauvre race du peu qu'elle possédoit.

On assure qu'elle est actuellement composée de cent cinquante Familles, qui forment huit ou neuf cens personnes, menant une vie fort dure, & sans doute malheureuse, s'ils n'en sont pas satisfaits : mais supposons qu'il ne leur manque rien de nécessaire à la vie, & qu'ils ne desirent rien au-delà ; pourquoi seroient-ils moins heureux que les Habitans du Perou & du Mexique ?

§ XIII.

VOIAGES ET ETABLISSEMENS AUX ILES BERMUDES NOMMÉES SUMMERS-ISLANDS PAR LES ANGLOIS.

Leur découverte.

ON ne peut douter que les Espagnols n'aient eu la premiere connoissance de ces Iles. Oviedo raconte qu'il en avoit approché, & qu'il avoit eu dessein d'y jetter quelques Porcs, pour les y faire multiplier, mais qu'il en avoit été repoussé par une tempête, & que les Bermudes sont extrêmement

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX BERMUDES.

ſujettes à toutes ſortes d'orages. Il eſt certain d'ailleurs que le nom de Bermudes leur vient d'un Capitaine de la même Nation, nommé Jean Bermudes, qui les découvrit dans un Voïage d'Eſpagne aux Indes Occidentales: mais il ne paroît point qu'il y eût abordé, ni qu'après lui d'autres Eſpagnols y aient été volontairement. Diverſes Relations rendent ſeulement témoignage qu'on y a trouvé, entre les rochers, les débris d'un grand nombre de Vaiſſeaux, Eſpagnols, Hollandois, Portugais, & même François. En 1572, Philippe II d'Eſpagne donna les Bermudes à Dom Ferdinand *Camelo*, qui n'en prit jamais poſſeſſion.

Les plus anciennes lumieres, que les Anglois aient eues ſur ces Iles, ſe trouvent dans la Relation d'un Voïage de Lancaſter aux Indes orientales, en 1593 (54). Ce Capitaine, aïant été conduit par diverſes avantures à l'Ile Eſpagnole, obtint le paſſage, ſur un Vaiſſeau François commandé par la *Barbotiere*, pour Henri *May*, un de ſes Officiers, qu'il renvoïoit en Europe. La Barbotiere fut jetté par une tempête, ſur une des Bermudes; & May fut le premier Anglois qui les viſita.

(54) Au Tome LII.

Voïages et Etablissem. aux Bermudes.

On comprend que s'il y avoit eu quelque droit à tirer de cette visite, il auroit été pour le Capitaine François. Il est vrai-semblable que les Iles Bermudes avoient été jusqu'alors sans Habitans. Les Indiens, qui n'entendoient pas la navigation, n'auroient pû s'éloigner du Continent de l'Amérique à cette distance.

Origine de leur nom.

Le récit de May fut avidement reçu dans sa Patrie, comme une ouverture à quelque nouvel Etablissement, que les Anglois commençoient à desirer: cependant ils laisserent passer six ans sans former aucune entreprise, jusqu'au Voïage de Georges *Sommers* & Thomas *Gate*, dont on a parlé dans l'article de la Virginie. Ces deux Avanturiers, aïant été jettés aux Iles Bermudes par un naufrage, deux Femmes de leur Trouppe y mirent au monde, l'une un Fils, qui fut nommé *Bermudes*, l'autre une Fille, qui reçut le nom de Bermuda. Ils trouverent ensuite le moïen de se rendre à la Virginie, d'où Mylord de Laware, qui manquoit de vivres dans cette Province, informé par Sommers, que les Bermudes avoient en abondance des Porcs & des Tourterelles, l'envoïa pour en charger tout ce qu'il pourroit prendre. On observe

que dans la fabrique du Vaiſſeau qui fut donné à Sommers, il n'entroit pas une once de fer, & que tout le bois étoit du Cedre. Il manqua d'abord ſa route ; & tombant à Sagadaboc, ſur la Côte de ce qu'on nommoit alors le *Norrimbegue*, il y fit de l'eau & des proviſions. Delà, il reprit plus heureuſement vers les Iles qu'il cherchoit : mais ſon grand âge, & la fatigue d'une navigation pénible, lui cauſerent une maladie, dont il mourut preſqu'en arrivant. C'eſt de lui que les Bermudes prirent, en Angleterre, le nom de *Sommer's-Iſlands*, Iles de Sommers : & depuis, par une corruption que la beauté du climat rendoit aſſez naturelle, on en a fait *Summers-Iſlands*, qui ſignifie Iles d'Eté. En mourant, Sommers avoit recommandé à ſes Compagnons de retourner promptement à la Virginie, avec les proviſions qu'on y attendoit : mais ils n'en chargerent leur Vaiſſeau, que pour ſe mettre en état de faire voile en Angleterre, où ils arriverent à *White-church*, dans le Comté de Dorſet. Ils avoient à bord le corps de Sommers ; à l'exception du cœur & des entrailles, qu'ils avoient laiſſés aux Bermudes, & qui furent honorés, douze ans après, d'un Monu-

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX BERMUDES.

ment de maçonnerie par le Capitaine *Butler*.

Ces Fugitifs firent aisément leur paix en Angleterre, lorsqu'aïant expliqué tous les avantages qu'ils avoient reconnus par une heureuse recherche, ils eurent fait comprendre, à la Compagnie de Virginie, l'utilité qu'elle pouvoit tirer d'un nouvel Etablissement. Elle acheta d'eux, à vil prix, le droit qu'ils s'attribuoient à la propriété; & n'aïant pas eu de peine à se la faire confirmer par des Lettres du Roi Jacques I, elle fit partir, sous la conduite de Richard *Moor*, un Vaisseau pour en aller prendre possession.

Avanture de trois Anglois.

On raconte ici qu'au premier Voïage de Sommers, deux de ses gens, qui avoient mérité la mort par leurs crimes, s'étoient sauvés dans les Bois pour l'éviter. Leurs noms étoient *Carter* & *Waters*. Ils étoient encore dans l'Ile Saint Georges, lorsque Sommers y étoit retourné de la Virginie. Les productions naturelles de la terre y avoient suffi pour leur nourriture; & le bois ne leur avoit pas manqué, pour se faire une Cabane. Quoiqu'ils n'eussent osé paroître, au retour de leur Chef, ils avoient eu l'occasion de rencontrer un Homme de sa suite, nom-

mé *Chard*, auquel ils avoient persuadé de demeurer dans l'Ile avec eux. Après le départ du Vaisseau de Virginie, trois Anglois si résolus, qui se regardoient comme les Seigneurs de l'Ile, ne furent pas longtems sans dispute pour les droits. Waters & Chard, s'étant querellés, convinrent de terminer leur différend par un combat. Carter les haïssoit l'un & l'autre ; mais craignant de se trouver réduit à vivre seul, il les menaça de se déclarer contre celui des deux qui porteroit le premier coup. Enfin la nécessité fit renaître entr'eux l'amitié ; & leur vie devint assez douce. Entre les découvertes qu'ils firent autour d'eux, ils trouverent, le long des Rochers dont l'Ile est environnée, la plus grosse masse d'Ambre gris, qu'on eût jamais vûe d'une seule piece ; elle pesoit environ quatre-vingts livres. Ce trésor les rendit presque fous. Dans les transports de leur joie, ils résolurent de tout tenter pour jouir de leur fortune ; & sans instrumens, sans rien entendre à la fabrique des Bâtimens de Mer, ils entreprirent de faire une Chaloupe, dans laquelle ils se flattoient avec la faveur du Ciel, qui ne les avoit pas rendus riches inutilement, de pouvoir gagner la Virginie ou l'Ile de

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX BERMUDES.

Terre-Neuve. Cette folle idée soutint longtems leur courage ; mais, avant la fin de leur travail, ils virent arriver le Vaisseau de Moor.

Formation d'une Colonie Angloise.

La Compagnie avoit embarqué, sous les ordres de cet Officier, soixante Hommes, qu'elle destinoit à jetter les fondemens d'une nouvelle Colonie. Moor choisit, dans l'Ile S. George, un terrein commode, où donnant l'exemple à toute sa Trouppe, il bâtit d'abord, de ses propres mains, une Cabane de branches & de feuillages, assez grande pour s'y loger avec sa famille. Dans quelque état qu'il fût né, l'expérience fit connoître qu'il étoit Ingénieur, Architecte & Charpentier ; ou du moins, il trouva dans lui même le fond de tous ces talens, qui se développerent par un heureux exercice. Tous ses gens aïant eu beaucoup d'ardeur à l'imiter, & conduits par ses lumieres, formerent en peu de jours une petite Ville, qui est devenue, sous le nom de *Saint George*, une des plus fortes & des plus belles de l'Amérique Angloise. Toutes les Maisons en sont aujourd'hui de Cedre, & les Forts, de pierre. On n'a rien changé jusqu'à présent au Plan du Fondateur. Il y bâtit une Eglise, & neuf ou dix Forts.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX BERMUDES.

Dès la premiere année de son Gouvernement, un second Vaisseau, lui apporta des recrues d'Hommes & de provisions. Il avoit découvert, dans l'intervalle, la masse d'Ambre gris que Carter, Waters & Chard s'étoient efforcés de tenir cachée : il s'en saisit, au nom des Propriétaires, & se hâta de l'envoïer à la Compagnie. Un spectacle de cette nature excita de si grandes espérances, qu'on ne cessa plus de lui fournir toutes sortes de secours ; & dès la troisieme année de son Gouvernement, il se vit en état de se défendre avec ses propres forces. Ses retours mêmes étoient déja fort avantageux à la Compagnie, en Drogues, en bois de Cedre, en Tabac, en Ambre gris, & diverses autres productions de l'Ile.

En 1614, les Espagnols, qui n'avoient pû voir ses progrès sans jalousie, se présenterent sur les Côtes de l'Ile ; mais y trouvant une apparence de Fortifications qui les étonna, ils s'éloignerent, après avoir essuïé quelques volées de Canon. On observe néanmoins que s'ils eussent formé leur attaque, ils auroient bientôt reconnu que la poudre manquoit aux Anglois. Cette partie de leurs munitions avoit été emploïée à la chasse.

VOÏAGES ET ÉTABLISSEM. AUX BERMUDES.

Fléau des Rats.

Ce fut ſous l'adminiſtration du même Gouverneur, que les Iles Bermudes furent affligées de ce qu'on y nomme encore le *fléau des Rats*; étrange diſgrace, qui dura cinq ans entiers. On juge que cette vermine y avoit été apportée par les Vaiſſeaux : mais à quelque autre cauſe qu'on puiſſe l'attribuer, elle multiplia ſi prodigieuſement, que l'Hiſtoire du Monde n'offre rien de comparable à cette avanture. La terre étoit couverte de Rats, & les arbres de leurs nids. Ils dévorerent tous les fruits, & juſqu'aux Plantes qui les portoient. Les grains & les légumes eurent le même ſort, dans les Greniers, comme dans les Champs. Envain, les Chiens, les Chats, les trappes & le poiſon furent emploïés. Après avoir commencé par l'Ile Saint Georges, ces furieux Animaux paſſerent à la nage dans les autres Iles, & n'y cauſerent pas moins de ravages. Enfin, ils diſparurent tout-d'un-coup, ſans qu'on ait mieux connu la cauſe de leur départ ou de leur deſtruction, que celle de leur arrivée. Cependant on remarqua que pendant les deux dernieres années, il s'étoit raſſemblé dans les Iles une prodigieuſe quantité de Corbeaux, qu'on n'y avoit jamais vûs, & qui n'ont pas reparu depuis.

Voïages et Etablissem. aux Bermudes.

Moor eut pour Succeſſeur au Gouvernement le Capitaine *Tucker*, à qui la Colonie n'eut pas moins d'obligations. Il encouragea beaucoup la culture des Terres & les Plantations de Tabac. Les édifices reçurent une meilleure forme. On planta des arbres à fruit; les champs & les bois furent défrichés, & les Loix bien établies. Mais la ſévérité de cette nouvelle adminiſtration révolta quelques eſprits licencieux. Cinq des plus hardis réſolurent de ſe dérober au joug; & jugeant qu'ils n'obtiendroient point la liberté de partir, ils eurent recours à l'artifice. Tucker, qui aimoit beaucoup la Pêche, étoit ſouvent retenu par les dangers de la Côte, & par l'exemple de quelques Barques, qui s'étoient briſées contre les rochers : ils lui offrirent d'en faire une, de deux ou trois tonneaux, avec un Pont, & d'autres commodités, à l'épreuve du mauvais tems. Après avoir obtenu ſon conſentement, ils lui firent agréer que leur entrepriſe s'exécutât dans un endroit écarté, ſous prétexte qu'il s'y trouvoit plus de bois, & qu'ils y auroient plus de facilité à lancer la Barque en Mer. Leur travail fut plus prompt qu'on ne s'y attendoit. Tucker, apprenant avec joie, qu'il étoit fort

Fuite étrange de quelques Anglois.

avancé, leur envoïa demander s'il pourroit se servir de sa nouvelle Barque, pour se rendre à bord d'un Vaisseau qu'il dépêchoit en Europe. On ne trouva plus, ni la Barque, ni les Ouvriers: ils étoient partis la nuit précédente, après avoir dit à quelques témoins de leur départ, qu'ils alloient faire l'essai de leur ouvrage, pour la sûreté du Gouverneur. Enfin quelques Lettres, qu'ils avoient laissées derriere eux, firent connoître qu'ils étoient partis pour l'Angleterre. On a sû, depuis, toutes les circonstances de leur Histoire. Ils avoient eu la précaution d'emprunter, du Vaisseau prêt à faire voile, une Boussole, & quelques agrêts les plus nécessaires, qu'on n'avoit pû refuser aux prétextes qu'ils avoient apportés; ils avoient embarqué la plus grande partie des provisions qu'on leur fournissoit pendant leur travail; & le jour même de leur départ, passant à la vûe du Vaisseau, ils avoient dit à quelques Matelots, qui les félicitoient de leur opération, qu'ils ne désespéroient pas d'être plutôt qu'eux en Angleterre. Ce discours avoit passé pour un badinage. Cependant, favorisés par un vent d'Ouest, ils firent un si bon usage de leurs mauvaises voiles, qu'ils avance-

rent ſans obſtacles pendant vingt deux jours. Une tempête, qui ſurvint alors, les expoſa pendant quarante huit heures au dernier danger, & les jetta fort loin hors de leur route. Enſuite le tems redevint ſi beau, qu'ils continuerent d'avancer gaîment pendant neuf jours. Mais un Corſaire, qu'ils rencontrerent le dixieme, & dont ils eſpéroient quelques rafraîchiſſemens, leur aïant enlevé au contraire tout ce qu'ils poſſédoient, juſqu'à leurs inſtrumens de navigation, ils ſe trouverent dans un miſérable état, avec peu de vivres, ſans bois pour faire du feu, & ſans Bouſſole pour ſe conduire. Ils firent voile au haſard, s'affoibliſſant tous les jours, & ne s'attendant plus qu'à périr; lorſque la protection du Ciel, accordée à leur malheur plus qu'à leur vertu, leur fit découvrir la terre. C'étoit la Côte d'Irlande, où ils aborderent dans le Comté de Cork. Ils y furent traités fort humainement par le Comte de Thomond, ſur le témoignage duquel on donne le récit de cette avanture (55). Leur Voïage avoit duré quarante-deux jours.

(55) Elle a paru mériter que leurs noms ſoient conſervés : on diſtingue Jacques *Barker*, par ſa qualité de Gentilhomme. Les autres étoient Richard

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX BERMUDES.

Progrès de la Colonie.

Tucker céda le Gouvernement, en 1619, au Capitaine Butler, qui arriva aux Bermudes, au commencement de la même année, avec quatre forts Vaisseaux, & cinq cens Hommes de recrue pour la Colonie. Comme on y en comptoit à peu-près autant, elle devint tout-d'un-coup la plus nombreuse que les Anglois eussent alors en Amérique; à l'exception du moins de la seule Virginie, car l'Etablissement de la Nouvelle Angleterre étoit encore au berceau. Butler éleva, comme on l'a déja fait observer, un assez beau monument dans l'Eglise de S. George, sur la cendre du Chevalier George Sommers, qu'on avoit laissée dans l'Ile. Il divisa les Bermudes en plusieurs districts; il ajouta au Conseil, qui avoit été jusqu'alors le seul Tribunal de la Colonie, une Chambre d'Assemblée générale, & différentes Cours de Justice; il fit un Recueil de Loix, aussi conformes qu'il fût possible à celles d'Angleterre. En un mot, il se regla par les principes, auxquels on a vû que les Anglois se sont attachés dans leurs autres Colonies. En 1623, on

Sanders & Guillaume *Grotkin*, Charpentier, Thomas *Bawer*, Menuisier, & Henri *Puet*, Matelot.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX BERMUDES.

comptoit trois mille Habitans aux Bermudes, & dix Forts, montés de cinquante pieces de Canon. Sous le regne de Charles II, le nombre des Habitans étoit augmenté jusqu'à dix mille, tous Anglois d'extraction. On juge aisément qu'il n'a pas diminué depuis; quoiqu'ils n'y soient point attirés par le Commerce, qui n'y a jamais été considérable; mais l'air y est si pur & si sain, que le seul motif de la santé leur a fait abandonner d'autres Etablissemens pour aller vivre dans ces Iles.

Nombre des Iles Bermudes.

Elles sont en si grand nombre, que la plûpart n'ont point encore de nom; mais si petites, qu'elles ne méritent point d'en avoir. Quelques Relations les font monter à trois cens, d'autres à quatre, & d'autres à cinq cens. Dans cette variété de témoignages, on croit devoir s'arrêter aux derniers, qui, pour rectifier les anciens comptes, les font monter à plus de quatre cens. Elles sont fort éloignées de toute autre terre. La plus proche partie du Continent, qui est le Cap d'Hattoras, en est à trois cens lieues; l'Ile Espagnole à quatre cens; Madere à mille; & l'Angleterre à seize cens. Leur latitude est entre les trente-deux & trente-trois degrés. On assuroit, il y a peu d'an-

VOÏAGES ET ETABLISSEM AUX BERMUDES.

nées, que leurs Habitans n'en cultivent pas encore un huitieme. Si l'on excepte Saint *Georges*, Saint *David*, & *Cooper*, toutes les autres n'ont qu'un petit nombre d'Habitations dispersées. Elles forment toutes ensemble la figure d'un Croissant, dans un circuit de six ou sept lieues. Il n'y en a pas une qu'on puisse nommer grande ; mais quelques-unes sont moins petites que les autres, à proportion qu'elles sont plus ou moins exposées au battement des flots, qui les minent continuellement.

Saint Georges est la plus grande.

La plus grande, qui est celle de S. Georges, a seize milles de longueur à l'Est-Nord-Est, & l'Ouest-Sud-Ouest. Dans sa plus grande largeur, elle n'a pas plus d'une lieue ; mais elle est fortifiée naturellement par une chaîne de rochers qui l'environnent, & qui s'avancent fort loin en Mer. Les Habitans y ont ajouté, surtout du côté de l'Est, où cette barriere naturelle est plus ouverte, des Forts, des Batteries, des Parapets & des Lignes. Le Canon des Forts & des Batteries est si soigneusement disposé, qu'il commande les canaux & la plûpart des autres passages. L'Ile n'a que deux endroits, par où les Vaisseaux puissent en approcher;

Sa Description.

& ces deux ouvertures sont si couvertes, qu'il n'est pas aisé de les découvrir. Les Rochers semblent se toucher partout, à l'exception de quelques-uns à fleur d'eau, & d'autant plus dangereux qu'ils ne se font point appercevoir : sans un Pilote de l'Ile même, il seroit presqu'impossible au moindre Vaisseau d'arriver à l'un ou à l'autre de ces deux Ports ; & ceux qui connoissent bien les passages y peuvent conduire en sûreté le plus grand Navire. En basse Marée, presque tous les rochers se découvrent. Sa hauteur commune est de cinq piés : mais le rivage même n'est composé, presque partout, que de rocs, & l'on ne connoît point d'Ile qui en soit plus singulierement munie. Ils semblent annoncer une ruine inévitable à tous les Vaisseaux qui s'en approchent. Les Espagnols ont donné aux Bermudes le surnom de *los Diabolos*, les Diables ; parceque ces Iles ont été fatales à toutes les Nations.

Sa Capitale.

La Ville de Saint George est située au fond du Port de même nom, qui est environné de sept Forts, montés aujourd'hui de soixante-dix pieces d'Artillerie. Leurs noms sont *King's Castle*, ou le Château du Roi, *Charles-Fort*,

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX BERMUDES.

Pembrook, *Cavendish*, *Davyes*, *Warwick*, & *Sandy's*. On ne compte pas moins de mille Maisons dans Saint George, la plûpart très belles. L'Hôtel-de-Ville est un grand édifice, qui sert aux séances du Conseil & de l'Assemblée Générale. La Capitale des Bermudes est enrichie d'une belle Bibliotheque, dont elle a l'obligation au Docteur Bray, qu'on honore du titre de Protecteur du Savoir dans les Colonies Angloises de l'Amérique.

Division de cette Ile.

Outre la Ville & le Canton de Saint George, l'Ile est divisée en huit *Tribus*, qui portent les noms d'*Hamilton*, *Smith*, *Devonshire*, *Pembrook*, *Paget*, *Warwick*, *Southampton* & *Sandy*. Celles de Devonshire & de Southampton forment deux Paroisses, la premiere au Nord, & l'autre au Sud, chacune avec leur Eglise & leur Bibliotheque publique. Toute l'Ile offre des Plantations d'Orangers, de Meuriers, & d'autres productions du terroir. Dans les Cantons, ou les Tribus, de Southampton, de Hamilton & de Paget, on trouve divers petits Ports, dont les principaux tirent leur nom de la Tribu même. On parle d'un autre, qui se nomme *Great-Sound*, sans en marquer la situation. Les peti-

tes Iles n'ont point d'Habitations qui ſoient diſtinguées par le nom de Paroiſſes. Tous leurs Habitans appartiennent à quelque Tribu de l'Ile Saint George.

Climat des productions.

Quoique le climat des Bermudes ait toujours été ſi pur, que les Malades des autres Iles Angloiſes s'y font tranſporter pour rétablir leur ſanté, on y a reſſenti, depuis le commencement de ce ſiecle, quelques Ouragans, qui ont fait craindre de l'altération pour l'air. Cependant la face du Ciel eſt ſi peu changé, qu'on y jouit d'un Printems continuel. Les arbres s'y couvrent de nouvelles feuilles, à meſure que les vieilles tombent. Les Oiſeaux y chantent ſans ceſſe, & font leurs Petits dans preſque tous les mois de l'année. On ne reproche au climat que ſes tonnerres, qui ſont ordinairement terribles, & qui laiſſent toujours d'affreuſes traces ſur quelques rochers. Ils reviennent à chaque Nouvelle Lune, & ſont annoncés par un cercle autour d'elle, qui eſt plus ou moins grand, & dont la meſure fait attendre un tonnerre proportionné. Les vents du Nord & du Nord-Oueſt alterent ſouvent ici la douceur naturelle de l'air. Auſſi les Bermudes n'ont-elles point d'autre Hi-

ver. Les pluies mêmes n'y ſont pas fréquentes, & la nége y eſt très rare.

Terroir.

On obſerve beaucoup de variété dans la couleur & les propriétés du terroir. Le brun paſſe pour le meilleur ; le blanchâtre, qui tient beaucoup de la nature du ſable, a le ſecond rang ; le rouge qu'on prendroit pour une eſpece d'argile, eſt le pire. Deux ou trois piés au deſſous de la premiere couche, on rencontre une ſubſtance blanche, auſſi molle que la Marne, & poreuſe comme la pierre de Ponce. Ces pores contiennent beaucoup d'eau, qui ſert à nourrir les racines des arbres. Souvent on trouve de la terre glaiſe au deſſous. Cette Marne eſt beaucoup plus dure, ſous la terre rouge ; elle a fort peu d'eau, & dans ſa ſituation elle forme des Carrieres, feuilletées comme l'ardoiſe.

Ces Iles n'ont gueres d'autre eau douce, que celle qu'on fait couler des pores de cette eſpece de pierre, & qui contient même quelques parties de ſel, comme l'eau de la Mer qui a paſſé par le ſable. La ſeule eau qu'on puiſſe boire, aux Bermudes, eſt celle de pluie, recueillie dans les Citernes.

Ses productions.

En général, la terre y eſt d'une extrême fertilité. Elle donne, chaque an-

née, deux moiſſons. On ſeme en Mars, pour recueillir avant la fin de Juillet; & l'on recommence à ſemer dans le cours d'Août, pour Décembre. La principale production du Païs eſt le Maïz ou blé d'Inde, qui fait la nourriture du commun des Habitans : mais on plante auſſi beaucoup de Tabac, qui, ſans être d'une excellente qualité, ſuffit aux beſoins de la Colonie. La plûpart des Plantes qui ſont propres à l'Amérique, & celles qu'on apporte de l'Europe, croiſſent ici en perfection, avec peu de culture. On y trouve un arbriſſeau venimeux, dont la graine reſſemble à celle du Lierre d'Europe, & cauſe aux parties qu'elle touche une enflure ſubite, accompagnée de quelque douleur, mais qui ſe diſſipe d'elle-même. La racine eſt un puiſſant vomitif. Cet arbuſte eſt le ſeul poiſon des Bermudes. Elles n'ont aucune ſorte d'Animaux venimeux, & ceux qu'on y apporte meurent bientôt. On y voïoit des Lézards, avant le fléau des Rats; mais ils furent détruits par les Rats mêmes, ou par les Chats ſauvages, qu'on fit venir de toutes parts pour faire la guerre à cette Vermine. Quoique les Araignées y ſoient fort groſſes, elles n'ont aucune ſorte de venin,

VOIAGES ET ETABLISSEM. AUX BERMUDES.

Mais la gloire des Bermudes est proprement dans ses Bois. Le Cedre y est plus beau, qu'en aucune autre Contrée de l'Amérique. Il est plus dur & d'un plus beau grain ; il résiste, aussi parfaitement que le meilleur Chêne, à l'excès de la sécheresse & de l'humidité ; il est d'un excellent usage pour les Bâtimens de terre & de Mer : on en fait des Chaloupes & des Brigantins, qui passent pour les meilleurs de toutes les Colonies Angloises. Le Palmier, le Mûrier, l'Olivier & le Laurier sont des productions naturelles des mêmes Iles. Le Palmier y ressemble à celui des Indes orientales, excepté par son fruit, qui est noir & rond. On a toujours observé qu'il se loge, sur ses feuilles, une grande quantité de Vers à soie : & les Mûriers étant fort communs, on juge que si les Habitans entendoient leurs intérêts, il ne leur seroit pas difficile de s'ouvrir un Commerce très avantageux. Ils ont aussi une grande variété de bois aromatiques, les uns noirs, d'autres jaunes, & quelques-uns d'un beau rouge. Les baies de ces arbres ont une qualité stiptique, qui les rend propres à guérir toutes sortes de flux ; maladies que les Anglois gagnent souvent, à manger avec trop

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX BERMUDES.

d'avidité le fruit moelleux des Palmiers. Mais la plus fameuse production des Bermudes, & peut-être le plus délicieux fruit de l'Univers, c'est leur orange, qui est non-seulement beaucoup plus grosse que dans aucune autre Région, mais dont le goût & le parfum sont incomparables. Il y croît aussi, sur un arbre, qu'on nomme Bois rouge des Bermudes (56), une espece de baies rondes, d'où sort un Ver, qui se change ensuite en Mouche, un peu plus grosse que celle de la Cochenille, & qui se nourrit de la même Baie. On vante beaucoup la couleur qu'on en tire, & ses vertus pour diverses sortes de maladies (57).

Nordwood, Voïageur sensé, qui avoit passé quelque tems aux Bermudes, assure » qu'il n'y avoit pas trouvé » assez de vrai sable pour aiguiser un » coûteau, & que ce qu'on y nomme » du sable est une substance beaucoup » plus douce. Il ajoute qu'on n'y voit » aucune sorte de cailloux, ni de ga» lets de Mer; que l'air y étant d'une » extrême pureté, il est commun, » pour les Habitans, d'y vivre un sie-

(56) Summer Islands red wood.

(57) A colour nothing inferior to that of the Cochineal Fly, and a medicinal virtue much exceeding in

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX BERMUDES.

» cle, mais que peu vont au-delà ; » qu'ils meurent de vieilleſſe & d'é- » puiſement, ſans aucune maladie ; » que la ſeule, qui ſoit connue dans » ces Iles, eſt le rhume, & qu'on le » gagne dans les plus grandes cha- » leurs ; enfin, que la plûpart des Ha- » bitans ſont pauvres, & que les plus » pauvres ſont ceux qui jouiſſent de la » meilleure ſanté.

Voïage du Poète Waller aux Bermudes

Le plus célebre des Voïageurs, qui ont viſité ces Iles, eſt Edmond *Waller*, un des meilleurs Poètes & des plus beaux eſprits d'Angleterre. Il avoit été forcé de quitter ſa Patrie, dans un tems fort orageux (58) ; & jouiſſant d'une riche ſucceſſion, dans laquelle il comptoit la propriété d'une partie des Bermudes, il prit la réſolution d'y aller paſſer le tems de ſon exil. On a de lui leur éloge, dans le premier chant d'un Poème qui porte leur nom. Quelques traits d'un Poète ſi diſtingué n'ajouteront rien d'ennuïeux à cet article (59).

(58) Sous Charles I. Il fut même condamné à dix mille livres ſterling d'amende, pour avoir pris parti contre le Palement.

(59) Donnons quelques uns des Vers Anglois, en faveur de ceux qui ſavent cette Langue :

Bermudas wall'd with Rocks who does not know,
That happy Iſland where huge Lemons grow,

» Qui

» Qui ne connoît pas ces Iles heu-
» reuses, où croissent des Limons d'u-
» ne grosseur énorme, où le fruit des
» Orangers surpasse celui du Jardin
» des Hespérides ; où les Perles, le
» Corail & l'Ambre gris donnent aux
» Côtes une splendeur céleste ? Là, le
» Cedre superbe, qui éleve sa tête jus-
» qu'aux Cieux, est le bois que les Peu-
» ples brûlent dans leurs foïers. La
» vapeur qui s'en exhale, & qui em-
» baume les viandes qui tournent aux
» broches, pourroit servir d'encens sur
» les Autels des Dieux ; & les lambris,
» qu'il fournit à leurs appartemens,

And Orange Trees, which golden fruit do bear
The Hesperian garden boast of none so fair ;
Where shining pearl, coral, and many a pound
On the rich schore of Ambergrease is found ?
The lofty cedar, wich to Heaven aspires,
The Prince of trees, is fewel for their fires.
The smoak, by which their loaded spits do turn,
For incense might on sacred Altars burn.
Their private roofs an odorous timber born,
Such as might Palaces for Kings adorn.
Their sweet Palmatas à new Bacchus yeld,
With leaves as ample as the broadest shield ;
Under the shadow of whose friendly boughs
They sit carousing where their liquor grows.
Figs there planted thro' the field grew,
Such as fierce Cato did the Romans shew,
With the rare fruit inviting them to spoil
Carthage, the mistress of so rich a soil.
The naked roks are not unfruitful here,
But at some constant seasons, every year,
Their barren tops with lucious food abound,
And with eggs of various Fowls are crown'd &c.
WALLER's battle of Summer Islands. Cant. 1.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX BERMUDES.

» embelliroient les Palais des Rois.
» Les doux Palmiers y produisent une
» nouvelle espece de Vin délicieux,
» & leurs feuilles, aussi larges que des
» Boucliers, forment un ombrage
» charmant, sous lequel on est tran-
» quillement assis, pour boire cette
» divine liqueur. Les Figues croissent
» en plein champ, sans culture, tel-
» les que Caton les montroit aux Ro-
» mains, pour les exciter par la vûe
» d'un fruit si rare à la Conquête de
» Carthage, qui le voïoit naître dans
» son terroir. Là, les rochers les plus
» stériles ont une sorte de fécondité;
» car régulierement, dans plus d'une
» saison, leur sommet aride offre un
» mets voluptueux, dans les œufs de
» plusieurs especes d'Oiseaux, &c.»

Mais ces éloges poétiques, & tout ce qu'on vient de rapporter d'après les plus graves Voïageurs, n'ont point empêché Laet, qui connoissoit aussi les Bermudes, d'assurer que pour la bonté du terroir, & pour le climat même, elles ne lui paroissoient pas comparables à l'Angleterre *(60)*.

(60) *Hæ insulæ, nec cœli, nec soli bonitate, cum Anglia ullo modo sunt comparandæ.* Descript. Ind. occid. p. 29.

§ XIV.

VOÏAGES ET ETABLISSEMENS AUX ILES LUCAIES.

Idée générale des Lucaies.

CES Iles n'ont gueres d'autre avantage, que d'avoir été les premieres qui ont conduit Christophe Colomb à la découverte de l'Amérique (61). Elles sont en si grand nombre, qu'il en devient incertain, & que les Anglois mêmes qui ont eu plus de facilité que d'autres Nations pour le vérifier, depuis qu'ils sont établis dans l'Ile de la Providence, n'en ont fait qu'un compte vague, qui peut monter, disent-ils, à quatre ou cinq cens. Ils ajoutent que la plûpart n'étant que de petits rochers, qui s'élevent au-dessus de l'eau, méritent à peine le nom d'Iles, & moins encore, le risque auquel il faudroit s'exposer parmi tant d'écueils, pour les compter plus soigneusement. Les plus grandes étoient habitées autrefois par des Indiens, que les premiers Espagnols ont détruits, ou transportés dans leurs Etablissemens pour le travail des Mines. Leur situation est

(61) Voïez le premier Voïage de Colomb, au Tom. XLV.

Voïages et Etablissem. aux Lucaies.

à l'Eſt & au Sud Eſt de la Floride Eſpagnole, dont elles ne ſont ſéparées que par le Canal de Bahama. Elles ont par conſéquent, au Sud, l'Ile de Cube & l'Ile Eſpagnole.

Leur diviſion en trois Claſſes.

Quoiqu'elles ſoient toutes compriſes ſous le nom de Lucaies, qu'elles tirent de la plus grande & la plus éloignée au Nord, on les diſtingue en trois claſſes, dont la premiere contient celles qui s'étendent à l'Eſt de l'Ile de Bahama & de ſon Canal; la ſeconde, celles qu'on nomme ordinairement les Orgues, les Martyrs & les Cayes ou Cayques, autant d'écueils qui rendent la navigation fort dangereuſe; & la troiſieme, celles qu'on nomme les Tortues. Donnons une légere idée des plus grandes, d'où nous reviendrons à celles que les Anglois occupent; & pour mettre quelque ordre dans cette confuſion, attachons nous à la méthode alphabétique, qu'il ſera aiſé de retrouver ſur la Carte (62).

Abacoa, ſituée au milieu des ſables & des rocs de Bimini, a douze lieues de long ſur ſix de large.

Athecambey, proche d'Abacoa, vers l'Eſt; ſa grandeur eſt incertaine.

(62) C'eſt Herrera qu'on a pour garant, dans ſa premiere décade; & Laet, dans ſon grand Ouvrage.

Amaguaia, viſitée par Jean Ponce de Leon, & ſituée vis-à-vis d'Yaguna.

Amana, ou *Amaguana*, preſqu'au Nord-Eſt des Cayques.

Bahama, longue, ſuivant Herrera, de treize lieues, & large de huit. Elle donne ſon nom au Canal, dont elle forme l'entrée du côté du Nord. Le Canal de Bahama, entre cette Ile & le Continent, a ſeize lieues de large, & quarante-cinq de long juſqu'au Cap de la Floride.

Bimini, ſituée entre les rochers & les ſables qui en tirent leur nom, eſt longue de cinq lieues. C'eſt l'Ile que Jean Ponce de Leon chercha ſi longtems, dans l'opinion dont il s'étoit rempli, ſur une fabuleuſe tradition des Indiens, qu'elle contenoit la Fontaine *de Jouvence*, c'eſt-à dire une ſource, dont les eaux rendoient aux Vieillards toute la force & toutes les graces de la jeuneſſe (63).

Les *Cayques* ſont pluſieurs Iles, qui forment un cercle, coupé par une multitude de Canaux, & bordé, à l'Eſt, de ſables fort étendus. On en diſtingue une, qui ſurpaſſe toutes les autres en grandeur. Quelques Hollandois,

(63) Voïez ſon article, au Tome XLVI.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX LUCAIES.

qui s'en approcherent en 1623, du côté du Nord, y trouverent le mouillage fort bon, sur dix ou douze brasses d'eau. Ils y étoient venus dans l'espérance d'y trouver beaucoup de sel, sur la foi de quelques Relations Portugaises; mais ils n'en trouverent, ni dans la grande Ile, ni dans les petites, quoiqu'ils y eussent rencontré divers endroits dont la situation sembloit en promettre. La plus orientale de ces Iles est à vingt degrés vingt-six minutes de l'Equateur, & la plus occidentale à vingt degrés quarante-cinq minutes.

Ciquateo, située à l'Est de Lucayoneque, vers les vingt-sept degrés, n'a pas moins de vingt lieues de tour.

Conciva, est une petite Ile, peu éloignée des Cayques, au nombre desquelles on peut la ranger, & située à l'Est d'Amana.

Curateo, qui n'est pas beaucoup plus grande que Conciva, se présente au Sud de Ciquateo. Herrera la place au vingt-sixieme degré: mais les Hollandois ont observé, depuis, qu'elle est à vingt-six degrés dix minutes, éloignée de Guanima d'environ huit milles au Nord-Est. On y trouve de l'eau douce.

Guanahani, premiere Ile du Nou-

veau Monde, qui fut découverte par Christophe Colomb, & qui reçut de lui le nom de Saint Sauveur, est située à vingt-cinq degrés quarante minutes. Elle ne manque, ni d'eau, ni de bois ; & le coton y croît en abondance, comme dans plusieurs autres des mêmes Iles. On vante son Port, qui est à la Côte Septentrionale, dans l'endroit où elle tourne à l'Ouest. Quelques Hollandois, qui l'ont visitée soigneusement, la placent à vingt-quatre degrés cinquante minutes, environ seize milles au Nord Est de *Triangulo*, & rendent témoignage, qu'elle ne contient aujourd'hui que des Palmiers & quelques autres arbres.

Guanima, éloignée d'environ sept lieues de Guanahani au Nord-Est, reçut de Colomb le nom de *Sainte Marie de la Conception*. Elle s'étend, en longueur, de douze milles, entre le Sud-Ouest & le Nord-Est. Les rochers & les sables, qui l'environnent, en rendent l'accès fort dangereux : mais elle a des sources d'eau vive ; & son terroir est agréable & fertile. Les mêmes Hollandois la placent à vingt-cinq degrés quarante minutes.

Guatao est à dix milles au Nord de Curateo. Elle s'étend entre l'Est & le

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX LUCAIES.

Couchant. Sa pointe orientale eſt à vingt-ſix degrés quarante cinq minutes. Elle eſt entourée auſſi de ſables & de rochers.

Lucayoneque, ou *Yucayoneque*, eſt la plus grande & la derniere des Iles Lucaies, vers le Nord. Laet la place entre les vingt-ſept & les vingt-huit degrés, ſans marquer autrement ſon étendue, qui n'étoit pas mieux connue de ſon tems.

Macarey eſt preſqu'innacceſſible, par les écueils dont elle eſt environnée. Laet aſſure que Herrera s'eſt trompé, en la plaçant à vingt degrés, & ne corrige pas ſon erreur.

Manegua eſt ſituée à vingt-quatre degrés trente minutes, vis-à-vis d'Amaguayo. Les Hollandois ont obſervé qu'elle eſt éloignée d'environ dix huit lieues, au Nord, de la Tortue, Ile voiſine de l'Eſpagnole.

Sainte Marthe n'eſt éloignée que d'une lieue, du Continent de la Floride Eſpagnole. On vante l'abondance & la douceur de ſes eaux.

Les Martyrs.

Ce qu'on nomme *les Martyrs*, eſt moins un amas d'Iles, que de Rochers, qui s'étendent entre l'Eſt & l'Oueſt, devant la pointe méridionale de la Floride, à vingt-cinq degrés. Ils tirent

leur nom, du ſpectacle qu'ils préſentent vers la Mer, d'où l'on aſſure qu'à la premiere vue on les prendroit pour autant d'Hommes empalés à des poteaux; ſurquoi les Voïageurs ne manquent point d'obſerver que l'évenement a toujours répondu au malheureux préſage du nom; c'eſt-à dire qu'ils ſont devenus célebres par une infinité de naufrages. Les Eſpagnols ont nommé *Cap des Martyrs* (64), les plus avancés à l'Eſt, & jugent de la route d'un Vaiſſeau par leur poſition (65). Ils ſe croient à la bonne entrée du Canal de Bahama, lorſqu'ils ont laiſſé ce Cap à gauche, vers le Sud-Oueſt. Leurs marques ſont trois monceaux de ſable blanchâtre, & couverts d'arbuſtes, dont celui du milieu ſurpaſſe les deux autres en groſſeur.

Mayaguana eſt ſituée à vingt-deux degrés vingt-cinq minutes, éloignée de douze milles au Nord-Eſt de la plus occidentale des Caïques, & s'étend entre le Nord-Eſt & l'Eſt. Les Hollandois, qui l'ont ſoigneuſement obſervée, lui donnent huit ou neuf lieues de longueur.

(64) Cabeça de los Martyres.

(65) Voïez, au Tome LVI, les obſervations du P. de Charlevoix, dans ſon retour de la Louiſiane.

LUCAYES.

Mimbres eſt une petite Ile, ou plutôt un vrai rochèr, ſituée à l'extrémité des écueils de Bimini, & fort dangereuſe pour ceux qui paſſent le Canal de Bahama.

Mira-por-vos fait connoître ſes dangers par ſon nom, qui ſignifie *prens garde à toi*. Ce ſont trois Iles, diſpoſées en triangle, entre des ſables & des rochers, à peu de diſtance d'Yumeto.

Pola, n'eſt connu que par le Journal de Jean Ponce, qui la met à vingt-ſix degrés, trente minutes, devant la côte orientale de la Floride.

Samana, ſituée au Nord-Eſt de Guanahani, & de forme triangulaire, eſt à vingt quatre degrés, ſuivant l'ancienne obſervation; mais les Hollandois la mettent à vingt-trois degrés vingt minutes, lui donnent quatre milles de long, ſur un de large, & la croient éloignée de Mayaguana, d'environ douze milles.

Saomoto, quatrieme des Iles qui furent découvertes par Colomb, & qu'il nomma *Iſabelle*, eſt inconnue aujourd'hui.

Les Tortues, Iles mémorables par les obſervations des Navigateurs (66),

(66) Voïez le troiſieme Voïage de Chriſtophe Colomb, au Tome XLV.

ſont au nombre de ſept ou huit, diſpoſées comme en cercle, à l'Oueſt de la derniere pointe de la Floride, vers les vingt-cinq degrés. Elles ſont à trente-ſix lieues du Port de la Havane, en droite ligne.

Triangulo eſt éloignée de Samana, d'environ dix huit milles au Nord-Eſt, un peu au-delà des vingt-quatre degrés. C'eſt une Ile haute, qui n'a point de mouillages ſûrs, & dont l'accès eſt très difficile.

Veia eſt un compoſé de quelques petites Iles, fort voiſines, & ſituées entre des ſables & des rochers, que les Eſpagnols nomment *los Baixos de Babucca*, à vingt huit degrés vers le Nord, ſuivant Herrera, dont Laet croit ici le témoignage douteux.

Yabaque eſt placée, par le même Hiſtorien, à vingt-deux degrés trente minutes, au Nord, & fort près de Maguana.

Yanagua, eſt longue d'environ dix lieues. Les Hollandois la placent à vingt-un degrés & quelques minutes, & recommandent de l'obſerver, aux Pilotes qui font route de Saint Jean de Portoric à la Havane, le long des côtes Septentrionales de Cuba, par le vieux Canal, aujourd'hui peu fréquenté.

Yuma, longue de vingt lieues, & large de huit, est située par les vingt degrés trente minutes, assez proche de Guanima, au Sud-Ouest.

Yumeto, située sous le Tropique même, au Sud d'Yuma, est longue d'environ quinze lieues.

Etablissement des Anglois aux Lucaies.

Toutes ces Iles, étant demeurées longtems désertes, & se trouvant hors du cours ordinaire des Navigations, excitoient d'autant moins la curiosité des Voïageurs, qu'on ne peut en approcher sans péril; lorsqu'un Vaisseau Anglois, qui faisoit voile à la Caroline, fut jetté, par une tempête, dans la principale de celles qui bordent le Canal de Bahama. Il est fort étrange que les Ecrivains de cette Nation ne la désignent point autrement; mais ils ajoutent que le Capitaine, nommé *Guillaume Sayle*, lui donna son nom, & qu'elle le porta jusqu'à son retour en Angleterre (67), où, sur son récit, » les Propriétaires de la Caroline ob» tinrent, pour eux & pour leurs Hé» ritiers, la concession de toutes les » Iles qui sont comprises sous le nom » d'Iles de Bahama, depuis les vingt-

(67) D'autres racontent que Sayle, aïant abordé dans la même Ile après un second naufrage, en prit occasion de lui donner alors le nom de la Providence, & rapportent cet évenement à l'année 1667.

» deux jusqu'aux vingt-sept degrés. » On observe que tous les Propriétaires de la Caroline n'eurent point part à cette faveur; mais que tous ceux qui l'obtinrent, étoient Propriétaires de la Caroline. Ils étoient au nombre de six (68), dont les droits sont passés jusqu'aujourd'hui à leurs Héritiers.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX LUCAIES.

L'Ile de la Providence est peuplée.

La Providence, nouveau nom qui fut donné à l'Ile de Sayle, est, suivant l'observation des Anglois, à vingt-cinq degrés de latitude du Nord, & longue de vingt huit milles, sur onze dans sa plus grande largeur. On juge, sans certitude, que le premier Vaisseau, qui y fût envoïé par la Compagnie des Propriétaires, partit en 1672; & qu'après la concession, plusieurs Avanturiers s'y étoient déja rendus d'Angleterre, & des Colonies Angloises, pour y vivre avec plus de liberté qu'ils n'en trouvoient sous un Gouvernement régulier. Le Vaisseau de la Compagnie portoit un Gouverneur, nommé *Chillingsworth*, qui fut mal reçu de ces Brigands. Ils se saisirent de lui; & l'aïant embarqué pour la Jamaïque; ils continuerent d'habiter l'Ile, sans

(68) Leurs noms étoient; Georges Duc d'Abemarle, Guillaume Comte de Craven, le Chevalier Georges Carteret, Mylord Jean Berkley, Mylord Antoine Ashley, & le Chevalier Pierre Colliton.

autres loix que leur plaisir, ou leur intérêt. Il ne se passa pas moins de six ou sept ans, pendant lesquels personne n'osa prendre la conduite d'une Colonie si déréglée. Enfin la Compagnie chargea de ses ordres, un Officier nommé *Clarke*, qui fit respecter plus heureusement son autorité : mais son sort fut beaucoup plus triste que celui de son Prédécesseur. Les Espagnols, qui, depuis trente ans, n'avoient pû voir sans envie les Etablissemens des Anglois vers le Sud, fondirent sur l'Ile de la Providence, détruisirent toutes les provisions qu'ils ne purent emporter, brûlerent les édifices, se saisirent du Gouverneur, & l'emmenerent chargé de chaînes. Après cette disgrace, les Habitans dispersés se réfugierent dans leurs autres Colonies. L'Auteur d'une Relation prétend avoir été bien informé (69) que les Espagnols, aïant ôté la vie à Clarke, embrocherent & firent rôtir son cadavre. Peut-être ce bruit ne fut-il répandu que pour augmenter la terreur des fugitifs ; mais un autre Ecrivain (70), qui en porte ce jugement, assure du moins que le Gouverneur de

Elle est abandonnée.

(69) Par le troisiéme Gouverneur de l'Ile nommé *Trot*, qu'on verra bientôt succéder au second.

(70) L'Historien de la Colonie.

la Providence fut massacré par les Espagnols.

L'Ile demeura déserte jusqu'à la Révolution d'Angleterre, qui porta quantité de Mécontens à s'y retirer. De ce nombre étoit Thomas *Bulkley*, Auteur d'un Mémoire (71) qui contient ce qu'il eut à souffrir sous le Gouvernement arbitraire d'un nouveau Lieutenant de la Compagnie, qui fut envoïé à la Providence, en 1690, avec le titre de Gouverneur. Quoique nous aïons évité, jusqu'à présent, le détail des affaires civiles, on nous permettra de nous y arrêter un moment, pour représenter la formation d'une Colonie si récente, & presqu'ignorée de la plûpart même des Anglois.

Comment elle se repeuple.

A la premiere nouvelle, que l'Ile de la Providence commençoit à se repeupler, la Compagnie des Seigneurs Propriétaires revêtit de son autorité *Cadwallader Jones*, pour donner une forme constante à ce second établissement. Il arriva dans l'Ile, le 19 de Juin; & s'étant fait connoître aux Habitans, il fut reçu d'eux, dit Bulkley, avec le respect qu'ils crurent devoir à son titre. » Mais il ne fut pas longtems sans

(71) Il a pour titre, *Appel à Cesar*, & fut publié en 1692.

Voïages et Etablissem. aux Lucaies.

» faire éclater ſes mauvais principes & » ſon averſion pour le nouveau Gou- » vernement d'Angleterre. Ses coupa- » bles entrepriſes furent ſupportées » d'abord avec patience ; mais elles » furent pouſſées ſi loin, que le Pu- » blic en fut révolté «. Bulkley en rap- porte une partie, pour donner, dit- il, quelque idée de la tyrannie des Gouverneurs, ſous l'autorité d'une Compagnie de Propriétaires. Il ajoute que cet exemple, qui n'eſt pas parti- culier aux Colonies d'Angleterre, ſera peut-être un frein, pour ceux qui, ſous le même titre, commettent les mêmes outrages contre la raiſon, la juſtice & la vertu.

Tyrannie ſinguliere d'un Gouverneur.

» Jones aſpira au pouvoir abſolu, » c'eſt-à-dire à gouverner ſans autre » regle que ſon plaiſir & ſa volonté. » Il s'attribua toutes les prérogatives » roïales. Il en prit même le ſtyle & le » langage. Il conféra des honneurs & » des dignités, juſqu'à donner tous les » privileges des Pairs d'Angleterre. Il » accorda le pardon pour des crimes » capitaux ; il ſe rendit maître du tré- » ſor public, & l'emploïa librement » à ſon uſage. Il ſe ſaiſit des muni- » tions, & ne fortifia que la partie » de l'Ile qu'il habitoit. Il invita les

» Pirates à se faire une retraite dans
» son Port. Il refusa de prêter serment
» au Roi Guillaume & à la Reine Ma-
» rie, sous prétexte que le succès de
» la révolution étoit encore incertain;
» & dans un discours qu'il fit au Peu-
» ple, il déclara que ne trouvant rien
» de plus avantageux qu'un commer-
» ce libre, il ne vouloit rien avoir à
» démêler avec les Officiers roïaux. Il
» prit occasion des moindres évene-
» mens, pour intercepter les lettres.
» Il éleva aux Offices d'honneur & de
» confiance, des Pauvres & des Sce-
» lerats, qui n'avoient pas d'autre mé-
» rite que de lui être attachés. Il se
» lia fort étroitement avec les Pira-
» tes, qui profiterent de ses offres,
» pour se retirer dans son Port : il
» leur donna des commissions ; il leur
» fit grace, sans aucune sorte de Pro-
» cès, pour tous les crimes dont ils
» furent accusés ; il se mit en part
» dans leurs profits, sans examiner sur
» qui leurs brigandages étoient exer-
» cés, & sans excepter les Vaisseaux
» de sa propre Nation ; il se servit
» de leurs forces, pour bannir de l'Ile
» ceux qui levoient la voix contre lui.
» Au moindre soupçon, il faisoit ar-
» rêter les Habitans, sans expliquer

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX LUCAIES.

» ses motifs ; il leur imposoit des » amendes arbitraires. Il se nomma » lui-même, Trésorier, Grand Prevôt, & Secrétaire de la Colonie. Sa » hardiesse n'alla point jusqu'à refuser » de tenir l'Assemblée générale ; mais » il la différoit jusqu'à six mois, sous » de vains prétextes ; & lorsqu'il se » défioit des résolutions, il faisoit » avancer un des Pirates, jusqu'au rivage, avec tous ses canons braqués » vers la Chambre, qui n'en étoit pas » éloignée. Souvent il interrompoit » les Délibérations, si l'on ouvroit un » avis contraire. Enfin il fit même un » crime de haute trahison, de signer, » sans son consentement, une demande pour la convocation de l'Assemblée.

L'oppression fut accompagnée de tant d'injustices & de violences, que le Peuple, attroupé tumultueusement, l'enleva un jour, & le jetta dans une étroite prison. La vengeance ne fut pas poussée plus loin ; mais le Conseil, à qui le Gouvernement étoit dévolu, s'assembla aussi-tôt, se choisit un Président, & fit reconnoître son autorité dans l'Ile. Jones fut gardé d'abord avec tant de soin, qu'aucun de ses Partisans n'osa remuer en sa faveur.

Enſuite, le bruit s'étant répandu qu'on penſoit à rédiger les accuſations pour lui faire ſon Procès, les Pirates, & d'autres Brigands qu'il avoit protégés, entrerent dans l'Ile, les armes à la main, lui rendirent la liberté, & le rétablirent dans l'exercice de ſon pouvoir. Ses Ennemis tremblerent à leur tour. Cependant il eut peine à les reconnoître : ils avoient été retenus par un reſte de terreur ; & la ſédition populaire avoit été un de ces mouvemens imprévus, dont il eſt difficile de démêler les Auteurs. Son premier reſſentiment tomba ſur le Conſeil, qui ne pouvoit s'être déterminé ſi promptement à ſe ſaiſir de l'autorité, ſans en avoir formé le projet depuis longtems. Il lui fit eſſuïer les plus indignes perſécutions. Bulkley, ancien Secrétaire de la Colonie, fut arrêté ſur le ſimple ſoupçon d'avoir voulu l'accuſer, & reçut mille outrages dans ſa priſon. En même-tems, ſa femme fut cruellement battue, & traitée avec tant de barbarie, qu'elle en mourut le même jour, en déclarant ſon malheur devant pluſieurs témoins, & ſignant ſa déclaration. Bulckley avoit réduit, en effet, les Chefs d'accuſation, puiſque c'eſt lui-même qui les a publiés ; mais

il étoit si difficile de l'en convaincre, que pour se délivrer de lui par une autre voie, Jones lui offrit la liberté, à la seule condition de remettre tous les Papiers qui concernoient son emploi. Il y consentit. Les portes de sa prison lui furent ouvertes. On le croïoit libre, & prêt à quitter un odieux établissement, lorsqu'il se vit accusé de haute trahison, remis dans les chaînes, envoïé à Londres pour la procédure, & conduit à bord d'un Vaisseau, où la maladie contagieuse s'étoit déclarée. Cependant son départ aïant été retardé, par les soins que le Capitaine crut devoir à la conservation de son Equipage, on vit arriver, dans l'intervalle, un nouveau Gouverneur de la Providence, avec une Commission & des forces qui firent reconnoître aussi tôt son autorité. Il se nommoit *Trott*, & les Relations vantent son mérite. Mais on en trouvera plus étrange, que le premier exercice qn'il fit de son pouvoir, fut d'accorder à son Prédécesseur, l'impunité, & la liberté de quitter l'Ile. A la vérité, Bulkley eut celle d'y retourner. Il ne l'accepta que pour y demander sa justification; & s'étant soumis à toute la rigueur du Conseil, il y fut glorieu-

ſement acquitté. Il revint enſuite à Londres, pour y publier ſes infortunes, & la tyrannie de Jones.

Etat reglé de la Providence.

Une ſi miſérable adminiſtration n'avoit point empêché que la principale Bourgade de la Providence n'eût fait des progrès aſſez conſidérables, & qu'elle n'eut pris le titre de Ville avec le nom de *Naſſau*. On y comptoit cent cinquante Maiſons; c'eſt-à-dire qu'elle valoit déja les Villes de James-town & de Sainte Marie, dans la Virginie & Maryland. Le Port de Naſſau eſt formé par *Hog-Iſland*, l'Ile aux Porcs; qui s'étend parallelement devant lui l'eſpace de cinq milles, entre l'Eſt & l'Oueſt. Son entrée eſt bouchée par une Barre, ſur laquelle un Navire de cinq cens tonneaux ne paſſeroit pas ſans un extrême danger; mais toutes les forces navales d'Angleterre ſeroient en ſûreté dans l'intérieur. Trott fit élever, au centre de la Ville de Naſſau, un Fort, monté de vingt-huit pieces de Canon. En 1695, le *Wincheſter*, Vaiſſeau de Roi, qui revenoit de la Jamaïque, ſe briſa, dans le Canal, contre les Iles des Martyrs; & ſon Equipage, qui eut le bonheur d'échapper aux flots, devint un ſupplément pour la Colonie Angloiſe. On y comptoit alors plus de

Voïages et Etablissem. aux Lucaies.

deux cens Hommes. Cependant, peu d'années après, il ne s'y en trouva que ſoixante-dix, pour la défendre contre *Avery*, fameux Flibuſtier, qui après avoir pillé l'Ile devint le meilleur ami des Habitans, & les dédommagea du mal qu'il leur avoit fait. A la vérité, ils avoient formé, dans quelques Iles voiſines, des Etabliſſemens qui avoient diminué leur nombre. Tels étoient ceux d'*Harbour-Iſland*, ou l'Ile du Port, d'*Eleuthere*, & quelques autres, où il étoit paſſé deux ou trois Familles. Harbour-Iſland avoit alors vingt Maiſons (72).

Etabliſſemens dans quelques Iles voiſines.

Il paroît qu'à l'exception de quelques bois de teinture, & du ſel, que ces petites Colonies envoient au Continent & dans les grandes Iles, elles n'ont de Commerce qu'avec les Pirates, & que le principal fond de leur richeſſe eſt l'infortune d'autrui, c'eſt-à-dire les fréquens naufrages qui ſe font dans le Canal de Bahama, & dont les débris ſont jettés ſur leurs Côtes. Le trajet n'eſt que de ſept ou huit

(72) On ne ſait auxquelles des Iles Lucaies les Anglois ont donné ces nouveaux noms. Leur ſituation n'eſt pas marquée dans les Journaux. On y trouve ſeulement qu'Harbour-Iſland eſt à vingt lieues de la Providence, & qu'Eleuthere en eſt plus proche.

jours, à la Caroline ; mais le retour en demande dix ou douze, par la difficulté de surmonter les Courans. On ne laisse pas d'être surpris que dans son état le plus florissant, la Providence n'ait jamais eu plus de mille ou douze cens Anglois, & trois ou quatre cens Negres. » Ce ne peut être, » dit-on, la disette des vivres, qui » s'oppose à son accroissement, puis» qu'on assure que les Pois y viennent » en six semaines & le Blé d'Inde en » trois mois. Les Cannes de Sucre, » que M. Lightwood y avoient plan» tées, étoient venues fort heureuse» ment. On a quelquefois trouvé de » l'Ambre gris sur les Côtes. On y a » pris des Baleines. Un Voïageur as» sure, dans quelques observations » qu'il a communiquées à la Société » roiale, qu'on découvriroit mille ra» retés à la Providence, si les Habi» tans y étoient encouragés ; & qu'ou» tre une extrême variété de Poissons » & d'Oiseaux, cette Ile a plusieurs » sortes d'arbres & de Plantes, dont » les qualités ne sont point encore con» nues. A la vérité, la plûpart des Pois» sons y sont venimeux. Si l'on en » mange sans distinction, on sent bien» tôt, aux jointures du corps, des

Propriétés de la Providence

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX LUCAIES.

» douleurs qui durent ordinairement » deux ou trois jours, & qui finissent » par une démangeaison fort vive. Entre les Poissons de même espece, de » même couleur & de même goût, » les uns ont cette dangereuse proprié- » té, d'autres ne l'ont point; & ceux, » qui l'ont réellement, ne l'ont pas » pour toutes les personnes qui en man- » gent. Elle n'est jamais mortelle pour » les Hommes; elle l'est souvent pour » les Chiens & pour les Chats. Parmi » les Hommes, ceux qui ont une fois » éprouvé l'effet des Poissons veni- » meux, n'en peuvent manger de bons » sans ressentir la même douleur. Il » semble que le ferment revive; & » le mal en est plus vif. Mais on con- » viendra qu'il est toujours aisé de s'en » garantir, en apportant un peu de » précaution dans le choix.

Obstacles à ses progrès.

Les vrais obstacles qui nuisent à la prospérité de cette Colonie, sont premierement le pouvoir illimité des Gouverneurs, qui abusent de leur situation pour exercer une véritable tyrannie. » Ils parlent, avec la fierté d'un Vi- » ceroi du Perou. Ils s'attribuent le » droit de vie & de mort sur les Ha- » bitans. Ils ne peuvent souffrir qu'on » leur croie la moindre dépendance

» du

Voïages et Etablissem. aux Lucaies.

» du Gouverneur de la Caroline. En » second lieu, la Providence a trop » de Cours de Justice. Elle en a de » tous les ordres, & sous toutes sortes » de titres, comme la Salle de Westminster; ce qui donne aux Habitans, une si vive passion pour la chicane, qu'il n'y a point de Bourg en » Cornouailles qu'on puisse leur comparer; folie d'autant plus étrange, » que dans leur pauvreté, à peine ont-ils la matiere d'un Procès. Enfin » l'obstacle le plus nuisible, à l'accroissement de la Providence, est le » malheur qu'elle a toujours eu, d'être exposée à d'affreuses révolutions. » Les François & les Espagnols la regardent comme l'Ennemie de leur » Commerce. En 1713, elle fut saccagée par une Escadre, qui brûla » Nassau, qui fit le Gouverneur Prisonnier, & qui enleva une partie » des Negres. Elle essuïa deux fois la » même disgrace, sous le regne de la » Reine Anne; & les Pirates s'y établirent alors, de concert avec les » Habitans, dont le goût a toujours » été déclaré pour cette odieuse profession.

Ce ne fut qu'en 1719, que le Ca-

VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX LUCAIES.

» pitaine Wodes Rogers (73) y rétablit
» l'ordre, après en avoir chassé les Pi-
» rates, avec les forces qu'il avoit sous
» ses ordres. Il en fut nommé Gouver-
» neur. Dans l'espace de peu d'années,
» une sage administration releva la
» Capitale de ses ruines, & fit comp-
» ter dans l'Ile plus de quinze cens
» Habitans; nombre qui ne peut qu'ê-
» tre augmenté, puisque la seule Ville
» de Nassau contient aujourd'hui trois
» cens Maisons; l'Ile d'Harbour soixan-
» te-dix Familles, & celle d'Eleuthere
» environ soixante.

§ XV.

VOIAGES ET ETABLISSEMENS DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

ON ne rappellera point ce qu'on a déja dit de la découverte de l'Ile de Terre-Neuve, & des prétentions à cet honneur (74). Il suffit de remarquer que depuis les anciens Voïages des Basques & des Dieppois, les François n'ont cessé d'y aller pour la pêche. On trouve aussi, dans les Relations Angloi-

(73) Le même dont on a donné un Voïage à la Mer du Sud.

(74) Voïez ci-dessus, Tome LVI.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

Premiers Voïages en Terre-neuve.

ses, quelques traces du commerce de cette Nation en Terre-Neuve, sous le regne de Henri VIII. *Thorne* & *Elliot* y firent un voïage en 1527 (75). *Hore* entreprit, en 1536, d'y former un Etablissement; mais avec si peu de succès, que ses gens furent réduits, par la famine, à se manger les uns les autres. Ceux, qui survécurent à cette affreuse disgrace, furent redevables de leur salut à un Vaisseau François, qui aborda sur la même Côte; & par une ingratitude sans exemple, ils se saisirent du Bâtiment de leurs Bienfaicteurs, avec lequel ils retournerent dans leur Patrie (76). Hackluyt, qui nous a conservé la Relation de leur Voïage, ajoute qu'une longue misere avoit changé tous les traits de leur visage, & qu'un d'entr'eux, Fils du Chevalier *Butts*, ne pût être reconnu de son Pere, que par une marque naturelle, qu'il avoit à quelque partie du corps. J'ai fait, dit Hackluyt, deux cens milles, pour apprendre de sa propre bouche la vérité de cette avanture (77).

(75) Collection d'Hackluyt, p. 129.

(76) L'Auteur du Journal assure que le Roi Henri VIII, aïant pris connoissance de l'avanture, dédommagea roialement les François de leur perte *Ibidem* pag. 131.

(77) I rode 200 miles, only to learn the whole truth from his own mouth. *Ibid.*

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

Les Côtes de Terre Neuve continuerent d'être visitées par des François, des Portugais & des Anglois, sans aucun projet de fortification ou d'établissement; & ces voïages n'aïant pour objet que la pêche des Morues, il en est resté peu de Journaux. On trouve encore, dans les Recueils Anglois, celui de Richard *Withburn*, en 1579, qui n'a rien de plus remarquable qu'une pêche assez abondante, & les souffrances d'un Equipage peu accoutumé à l'excès du froid. En 1583, Whitburn fit un second voïage en Terre-Neuve; & la scene change ici par des entreprises d'une autre nature.

Entreprise de Humphroy Gilbert.

Dans le cours de la même année, avant que Whitburn eut quitté l'Ile, Humphrey Gilbert, Beaufrere du célebre Walter *Raleigh*, & fameux luimême par quantité d'autres expéditions, y aborda, comme en triomphe, avec trois Vaisseaux, & les magnifiques commissions de la Reine Elisabeth (81), pour prendre possession de l'Ile entiere, au nom de cette Princesse, qui lui en avoit accordé le Domaine. La céré-

(81) Elles sont rapportées dans la même collection, p. 135. Rien n'approche des espérances que ce Voïage avoit fait naître aux Anglois. Hackluyt en remplit plus de quatrevingt pages in f°. Il sembloit qu'il fût question de la découverte d'un nou-

monie ſe fit avec éclat, en préſence de Whitburn; & Gilbert ne manqua point de proclamer une défenſe, à toutes les autres Nations du monde, de venir pêcher ſans ſa permiſſion ſur les Côtes de l'Ile. Mais il ne jouit pas long-tems de cette grandeur imaginaire. A peine eut il remis à la voile, dans le deſſein de ſe rendre en Virginie, qu'une tempête le fit périr, proche de l'Ile de Sable. Sa mort ne fut pas moins célébrée que ſon Voïage. On y mêla même des pronoſtics merveilleux. Qu'il nous ſoit permis d'en repréſenter quelques-uns, pour faire voir combien l'imagination des Voïageurs eſt ſujette à s'égarer, lorſqu'elle eſt troublée par quel-

VOÏAGES ET ÉTABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

Son ſort.

veau Monde. Le fameux Budée fit à cette occaſion un long Poëme, que le Collecteur rapporte auſſi; donnons en les premiers Vers:

Quæ nova tam ſubito mutati gratia cœli?
Unde graves nimbi vitreas tenuantur in auras?
Diffugiunt nebulæ, puroque nitentior ortu
Illuſtrat terras, clementiaque æquora Titan.
Nimirum poſuere Noti, meliorque reſurgit
Eurus, & in ventos ſolvuntur vela ſecundos,
Vela, quibus gentis decus immortale Britannæ
Tendit ad ignotum noſtris Majoribus orbem
Vix notis Gilbertus aquis. Ecquando licebit
Ordiri heroas laudes, & facta Nepotum
Attonitis memoranda animis? &c.
Euge, ſacrum pectus! tibi per tot ſæcula ſoli
Servata eſt Regio, nullis regnata Monarchis:
Et triplici quondam Mundi natura notata
Margine, & audacem quarto dignata Columbum,
Jam quintâ luſtranda plagâ tibi, &c.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

que incident extraordinaire. » Avant » le naufrage, dit l'Auteur d'une Relation, ceux qui étoient au Gouvernail, entendirent des voix étranges. » Humphrey voulut paſſer à bord de » l'Ecureuil, un de ſes Vaiſſeaux, » pour y donner quelques ordres; & » là, il réſolut de tourner vers l'Angleterre, quoique ſon deſſein eût » été d'aller en Virginie. Au moment » qu'il expliquoit ſes intentions, on » vit paſſer à la nage, entre la terre » & l'Eſcadre, un Lion, du moins autant qu'on en pût juger à ſa forme, » à ſa criniere, à ſa couleur, quoiqu'il ne nageât point à la maniere » des Animaux terreſtres, en remuant » les jambes, mais qu'il ſemblât gliſſer » ſur la ſurface de l'eau, comme les » Dauphins. Il montroit hardiment » tout le corps, ſans être effraïé de la » vûe des Matelots, qui ſe préſenterent tous ſur les ponts. En paſſant, » il remua fierement la tête, il ouvrit » une large gueule; & pour dire adieu » aux Vaiſſeaux, il pouſſa un cri horrible, en s'approchant du plus gros. » Sa voix reſſembloit au rugiſſement » d'un lion. Il fut vû, il fut entendu » de tous les équipages des trois bords. » Auſſi-tôt, il s'éleva une furieuſe

» tempête, & les vagues devinrent si violentes, que tout le monde perdit l'espérance. Gilbert, sans paroître ému, prit une Bible à la main, & cria d'une voix ferme à tous ses Compagnons : Amis ! en mer comme sur terre, nous sommes toujours proche du Ciel. Pensée digne d'un Héros chrétien. Il répéta plusieurs fois les mêmes paroles, jusqu'à ce qu'il fût englouti par les flots (79). Les deux autres Bâtimens arriverent en Angleterre, où les Matelots raconterent l'avanture de leur Chef.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

Premiers Etablissemens en Terre-Neuve.

En 1585, le Chevalier Bernard *Drake* fut envoïé en Terre-Neuve avec une Escadre ; mais son expédition se réduisit à la prise de quelques Vaisseaux Portugais, chargés d'huile & de Poisson. La guerre contre l'Espagne interrompit ensuite les voïages des Anglois & les anciennes vues paroissoient évanouies ; lorsqu'en 1608, Jean *Guy*, Négociant de Bristol, publia un Mémoire, qui subsiste encore, pour réveiller l'ardeur du Public. Ses écrits & ses sollicitations eurent tant de succès, que l'année suivante, il se forma une Compagnie, qui obtint du Roi Jac-

(79) D'autres ont assuré qu'il se sauva dans l'Ile de Sable, & qu'il y vécut deux ans.

ques la conceſſion d'une partie de l'Ile, depuis le Cap de *Bonneville*, au Nord, juſqu'au Cap de *Sainte Marie*, au Sud. Gui, qui étoit du nombre des Aſſociés, fut chargé d'y conduire une Colonie. Il arriva dans l'eſpace de vingt jours en Terre-Neuve ; il y débarqua dans la Baie de la Conception, où il bâtit quelques maiſons, ou plutôt des Hutes, qui marquoient, ſuivant l'obſervation de l'Hiſtorien Anglois, que ſon eſpérance n'étoit pas d'y être ſouffert longtems. Cependant, il ſut ſe concilier l'affection des Sauvages, & ſon Etabliſſement ſe fit ſans obſtacle. A la vérité, il s'en trouvoit peu ſur la Côte Eſt & Nord Eſt de l'Ile, qui fut la premiere habitée par les Anglois ; & les autres poſtes n'étoient pas mieux peuplés. Guy paſſa deux ans dans ſon Habitation ; & s'il prit enſuite le parti de retourner en Angleterre, ce ne fut pas ſans laiſſer quelqu'un derriere lui, puiſqu'on trouve, l'année ſuivante, l'exiſtence d'une Plantation, ſous le nom de Briſtol.

Avanture de Whitburn.

Whitburn, que ſes Emplois avoient appellé dans d'autres lieux (80), re-

(80) Le caractere de Whitburn eſt ſi bien établi, qu'on ne croit pas devoir ſupprimer un fait, *qu'il a vu & revu*, dit-il, *dans toute la ſobriété de*

Voïages et Établissem. dans l'Ile de Terre-Neuve.

prit, en 1611, du goût pour le voïage de Terre Neuve. Il y trouva Pierre Eaton, fameux Pirate, avec dix bons

son cœur, & de sa tête; & qu'il atteste avec toutes les formalités de l'honneur. On le soupçonnera, si l'on veut, du trouble d'imagination, où j'ai remarqué plus d'une fois que la crainte peut jetter un Voïageur. Laissons-le parler lui-même. » Un » jour que j'étois à me » promener sur le bord » de la Riviere, dans le » Port de Saint Jean, je » vis une fort étrange » Créature, qui s'avança » fort legerement à la » nage, vers moi, & qui » se mit à me regarder » d'un air joïeux. Elle » avoit la figure d'une » Femme. Son visage, ses » yeux, son front, son » nez, sa bouche, son » menton, ses oreilles, & » son cou, me parurent » beaux & bien proportionnés. Elle avoit, » autour de la tête, quantité de raies bleues, qui » avoient l'apparence d'une chevelure. Un autre » Anglois, qui étoit à » peu de distance de moi, » & qui jouit encore » d'une parfaite santé, la » vit aussi, lorsqu'elle » nagea légerement vers » moi. J'avoue que ne me » voïant éloigné d'elle que » de la longueur d'une » picque, je fis quelques » pas en arriere, dans l'idée qu'elle pouvoit s'élancer sur moi, comme je suis persuadé » qu'elle en avoit le dessein. Lorsqu'elle me vit » retiré, elle plongea dans » l'eau, & je la vis reparoître dans un autre endroit, tournant plusieurs » fois la tête pour me » regarder; ce qui me fit » voir ses épaules & son » dos, qui me parurent » aussi blancs & aussi unis » que les nôtres. Ensuite, » elle s'avança près d'un » Batteau, où étoit Guillaume Hawkridge, mon » Valet, qui est aujourd'hui Capitaine d'un » Vaisseau de la Compagnie des Indes Orientales. Elle mit ses mains » sur le bord du Batteau, » avec beaucoup d'effort » pour y entrer. Hawkridge & ceux qui étoient » avec lui en furent si » effraïés, qu'ils lui donnerent un grand coup » sur la tête. Elle tomba, » & disparut pour quelques momens: mais elle » se fit voir encore près » de deux autres Batteaux, » qui étoient au rivage du » même Port; & la crainte fit fuir à terre quelques Hommes qui étoient

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

Vaiſſeaux ſous ſes ordres ; ſur quoi l'on fait obſerver que l'Ile étoit alors fréquentée de ces Brigands, qui ne manquant jamais d'argent ni d'or, venoient faire, avec les Bâtimens Pêcheurs de différentes Nations de l'Europe, un Commerce fort avantageux aux Equipages. Eaton, dont les richeſſes étoient immenſes, forma le deſſein de renoncer à ſon odieuſe profeſſion, pour aller jouir tranquillement, dans ſa Patrie, du fruit de ſes peines. Il engagea Whitburn à ſolliciter ſa grace ; & ſur la parole de cet Officier, il ſe rendit à l'entrée du Détroit de Gibraltar, ſur la Côte de Barbarie, pour l'attendre. Mais l'expédition des affaires étoit ſi lente à la Cour de Jacques I, que le Pirate, perdant patience, paſſa le Détroit avec ſes Vaiſſeaux & ſes tréſors. Whitburn aſſure lui-même, dans ſon Journal, qu'Eaton offrit ſes ſervices au Duc de Savoie, & qu'ils furent acceptés ; quoiqu'on ait peine à comprendre quelle utilité ce Prince pouvoit tirer d'un Homme de Mer.

Indiens découverts dans l'Ile.

L'année ſuivante, quelques Anglois

» dedans. Cette avanture ſeroit-elle bien merveilleuſe, ſi l'on ſuppoſoit que c'étoit une Femme Indienne, qui vouloit lier Commerce avec les Anglois ? On a remarqué cent fois que ces Femmes nagent & plongent en perfection.

découvrirent une Habitation Indienne, c'est-à-dire plusieurs Cabanes rondes, composées de poteaux qui se joignoient au comble, & couvertes de peaux, avec le foïer au centre. En 1613, on trouve que la Colonie consistoit en cinquante-quatre Hommes, six Femmes & deux Enfans, ou, du moins, que ce nombre d'Anglois, arrivé peut-être dans l'Ile à la fin de la saison, y passa l'Hiver, qui fut modéré. Ils semerent du froment, du ris, des navets & des choux. Tout vint fort heureusement : ce qui paroît d'autant plus extraordinaire, que le froment & les autres grains, qu'on porte en Terre-Neuve, n'y croît pas bien aujourd'hui. Les nouveaux Colons ne manquerent point de peaux, pour se couvrir, ni de Poisson & d'Oiseaux de Mer, pour leur nourriture. Cependant le succès ne répondit point à leur attente, puisque les Concessionnaires se rebuterent de leur entreprise, & résignerent leurs droits. Whitburn en accuse la mauvaise administration.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

En 1615, le Docteur Vaugham, Médecin & Poète célebre, obtint de nouvelles Patentes, pour une partie de l'Ile, qui s'étendoit à l'Est & au Sud. On a de lui plusieurs Ouvrages, en

Etablissement de Vaugham, Poète & Médecin.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

vers & en prose. Il donna le nom de *Cambriol*, à son Domaine, qui porte aujourd'hui le nom de *Petite Bretagne* (81); & *Whitburn*, qu'il en nomma Gouverneur perpétuel, s'y rendit avec deux Vaisseaux chargés d'Artisans, de provisions & d'instrumens pour la pêche; mais il eut le malheur de tomber entre les mains de quelques Pirates Anglois, qui ruinerent les espérances de Waugham & les siennes, en lui enlevant sa cargaison. Le Chevalier Calvert, Secrétaire d'Etat, obtint la concession d'une autre partie de l'Ile, à laquelle il donna le nom *d'Avallon*(82). Elle forme aujourd'hui une Province entiere, entre la Baie que les Anglois

Autres Etablissemens.

(81) Little Britain. Le Docteur Vaugham fit un Poème, intitulé, *The Golden Flecce*, la toison d'or, à l'honneur de Terre-Neuve, imprimé en 1626. Comme il l'avoit composé dans cette Ile même, il se qualifie du nom d'*Orphée le jeune*, parcequ'il prétendoit avoir charmé, par les sons de sa lire, les arbres & les rochers d'une Contrée déserte & barbare. Le titre paroîtra plaisant à ceux qui entendent l'Anglois. The golden Flecce, discharging the errors of Religion, the vices and decays of the Kingdom, transported from Cambriol Colchos out of the southermost part of the Island called Newfoundland.

(82) L'origine de ce nom est singuliere. C'est une tradition Angloise, que Joseph d'Arimathie vint en Angleterre, & bâtit une Eglise à Glassembury dans le Comté de Sommerset. Glassembury s'est nommée autrefois Avalon; & le Chevalier Calvert, qui étoit Catholique, voulut rappeller la mémoire de ce nom, à l'honneur de Joseph d'Arimathie.

nommment *Bay of Bulls*, à l'Eſt, & le Cap de Sainte Marie au Sud.

Voïages et Etablissem. dans l'Ile de Terre-Neuve.

Calvert n'avoit pas d'autre motif, pour quitter ſa Patrie, qu'un extrême attachement pour l'Egliſe Romaine, & vouloit paſſer en Terre-Neuve par zele de Religion, comme les Puritains alloient s'établir alors dans la Nouvelle Angleterre pour la même cauſe. Cependant il paroît que ſon départ fût retardé fort longtems; car on le trouve Membre du Parlement pour Oxford, en 1624, & créé, la même année, Baron de Baltimore en Irlande. Mais il avoit fait partir, en 1621, le Capitaine *Wynn*, avec une petite Colonie, pour jetter les fondemens de ſa Plantation. Wynn s'établit à *Ferryland*, y bâtit une vaſte Maiſon pour le Seigneur Propriétaire, des Magaſins, des Edifices extérieurs, & des Cabanes pour trente-deux perſonnes qui l'accompagnoient. L'année d'après Calvert fit partir encore, avec quantité de nouveaux Colons, le Capitaine *Powel*, qui s'établit dans la Baie de *Capelin*, à trois milles de Ferryland. On obſerve ici que dans la plûpart des nouveaux Etabliſſemens, il y a peu de fond à faire ſur les Relations des premiers Avanturiers; ſoit que leur imagination,

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

échauffée par le desir du succès, embellisse tout à leurs propres yeux; soit que l'espérance d'engager des Lecteurs crédules à les suivre, les porte à tromper par de fausses descriptions. Wynn écrivoit au Chevalier Calvert, le 17 d'Août 1622. » Nous avons du froment, de l'orge, de l'avoine & des féves en abondance; & quoiqu'aïant commencé fort tard à semer, c'est-à-dire en Mai & Juin, on ne dût se promettre rien d'heureux, le contraire arrive, & tout meurit si rapidement, que nous sommes dans l'attente d'une fort belle moisson. Nous avons aussi des Jardins remplis de légumes, & d'une beauté à laquelle je n'ai rien vû d'égal en Angleterre. Nos féves sont excellentes; nos pois sont incomparables, car dans plusieurs endroits ils sont de la hauteur du plus grand homme. Les raves sont de la grosseur du bras. Les choux, les navets, les carottes & les laitues viennent en perfection. Nous avons une grande Prairie, dont le foin est admirable, & l'on commence à le recueillir pour l'hiver. Les pâturages, qui sont autour de nous, suffisent déja pour nourrir plus de trois cens bestiaux. Powel écrivoit de son côté;

Leur état dans l'origine

» le terrein, où nous sommes établis, » est si bon & si commode, qu'il n'y » en a point de meilleur dans une » grande partie de l'Angleterre «. Ces belles peintures qui ressemblent si peu à tout ce qu'on a vérifié depuis, engagerent Mylord *Faukland*, Gouverneur d'Irlande, à faire passer aussi une Colonie dans l'Ile de Terre-Neuve, en 1623, sous la conduite du Chevalier François Tanfield; mais on vit bientôt revenir Tanfield, sans avoir fait aucun Etablissement.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

Le Chevalier Calvert.

Calvert fut plus ferme. Il partit avec toute sa Famille. En arrivant, il fit élever un Fort dans sa Colonie de Ferryland, où il passa plusieurs années. Les Plantations de Bristol, de la Conception, de la Trinité & de Saint Jean commencerent aussi à se fortifier. Après un long séjour en Terre-Neuve, d'autres vues conduisirent Calvert en Virginie, d'où étant repassé en Angleterre, il y obtint la concession de cette partie du Continent d'Amérique, qui a pris le nom de Maryland. Mais il ne laissa point de conserver la propriété d'Avalon, & de gouverner l'établissement de Ferryland par des Lieutenans, qui tenoient de lui leur commission. Son Fils, Mylord Cecile Baltimore,

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

suivit son exemple jusqu'aux Guerres civiles d'Angleterre, qui rendirent toutes les possessions fort incertaines. Ce fut dans ces tems de trouble, & vers l'année 1654, que le Chevalier *Kork*, qui étoit fort mal avec la fortune, résolut d'en chercher une meilleure en Amérique. Il alla, sans autre droit que celui de la pauvreté, s'établir dans les Domaines des Baltimores en Terre-Neuve ; & dans la suite il leur proposa de l'acheter d'eux, mais à des conditions qu'ils rejetterent. Leur refus ne l'aïant point empêché de s'y soutenir, il y mourut, après avoir donné son nom à son fond, qui borde la Côte du Sud Ouest, assez proche du Cap Breton.

Le Chevalier Kork.

Situation des Etablissemens Anglois.

Les Etablissemens Anglois commençoient, suivant la concession, au Cap de Sainte Marie, & s'étendoient à l'Est, le long de la Côte, à sept ou huit milles de distance entr'eux, d'un Port à l'autre, jusqu'à Greenpond. On ne trouve néanmoins le nom d'aucun, sur la Côte du Sud : mais ensuite, passant le Cap de Raze, Pointe la plus orientale de l'Ile, on trouvoit l'Habitation de *Ferryland* (83), Domaine des

(83) La plûpart de ces noms sont alterés dans les Relations Françoises. Ferryland, par exemple, est appellé Toryland.

Voïages et Etablissem. dans l'Ile de Terre-Neuve.

Baltimores, qui contenoit trente Familles; *Cap-Broil*, douze: *Bay of-bulls*, vingt; *Brigas*, six; *Bell'inn*, trois; l'Anse de *Toad*, ou du *Crapaud*, deux; la Baie de *Mommables*, six; *Petty Harbour*, six; *Saint Jean*, soixante; & malgré ce nombre, c'étoit faire alors trop d'honneur à Saint Jean, que de lui donner le nom de Ville. Il n'avoit de remarquable que deux Forts, & une batterie, qui commandoit le Port, avec une chaîne, qu'on pouvoit tendre d'un Fort à l'autre; son Eglise, & des Graves, ou des quais, menagés devant chaque Maison pour y faire sécher la Morue. Ensuite, *on trouvoit Kittawitty*, de vingt Familles; *Torbay*, de quatre; *Holyrood*, de douze; l'Anse de *Salmon*, de douze; le *Havre de-Grace*, de douze; *Carboniere*, de trente; la Baie de *Birds*, de dix; le vieux *Parlikin*, de six; la *Trinité*, de douze; *Bennevisle*, de vingt-cinq; & *Greenpond*, de trois. Toutes ces Habitations ensemble formoient environ deux cens soixante-dix Familles, qu'on ne faisoit pas monter à plus de quinze cens personnes en 1688; mais qu'on vit augmenter jusqu'à quatre mille, vers la fin du siecle. Les Anglois ne s'établirent point, avant le même tems, au-delà

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

de Bonneviſte. L'Habitation, qu'ils formerent à Greenpond, étoit même aſſez peu conſidérable ; mais delà ils ſe répandirent dans tout le Nord-Eſt & l'Eſt de l'Ile, tandis que les François occuperent le Sud & le Sud Oueſt. Les Indiens n'habitoient gueres que le Nord, en très petit nombre, jusqu'à faire douter s'ils y demeuroient habituellement, & s'ils n'y paſſoient pas de la Terre-ferme, pour la pêche & pour la chaſſe. On juge du moins qu'ils n'ont jamais eu d'Habitations dans les parties de l'Eſt & du Sud. Celle du Sud-Oueſt a pluſieurs Baies, où les Anglois s'étendirent auſſi ; car il n'y a point de Côte au monde, où l'on trouve un ſi grand nombre d'excellens Ports. Les Anſes & les fonds de Baie ſont ſi proches l'un de l'autre, ſurtout vers l'Eſt & le Sud, qu'il ne manqueroit rien à la commodité des Habitans de l'Ile, ſi l'intérieur pouvoit être aſſez peuplé, pour faire ſouhaiter des communications. Du côté que les François avoient toujours fréquenté, on trouve les Baies des Trépaſſés, de Sainte Marie, de Borell & de Plaiſance, qui s'enfoncent fort loin vers le Nord. La grande Baie de Saint Pierre eſt au Sud-Oueſt de l'Ile, à vingt lieues du Fleuve Saint

Voïages et Etablissem. dans l'Ile de Terre-Neuve.

Laurent. On en rencontre quantité d'autres à l'Oueſt, juſqu'à celle de la Trinité, qui eſt par les 49 degrés, & d'une commodité admirable pour la retraite des Vaiſſeaux, en toutes ſortes de tems. Elle ſe diviſe en trois parties, dont chacune peut contenir des Flottes entieres, à plus d'un mille de ſon embouchure. La Baie des Fleurs, proche de Greenpont, eſt dangereuſe par ſes écueils. Celle des Trépaſſés, qui faiſoit les bornes des Anglois au Sud, & qui eſt ſituée par les quarante-ſix degrés, offre une Côte eſcarpée; mais ſaine & commode pour les Vaiſſeaux d'Angleterre, qui ont beſoin de relâche en allant à la Virginie, à la Nouvelle Angleterre, ou aux Bermudes.

Etabliſſement des François en Terre-Neuve.

Ce fut vers ce tems, que les François commencerent à ſe fixer dans la Baie de Plaiſance, où il ne paroît point qu'ils euſſent encore d'établiſſement, quoiqu'ils n'euſſent pas ceſſé de la viſiter. Cette Baie, qui eſt au Sud de l'Ile, offre un Port commode, & des plus beaux de l'Amérique Septentrionale. La pêche de la Morue y eſt extrêment abondante; on y trouve toutes ſortes de facilités pour faire ſécher le Poiſſon; & quoique ce ne ſoit qu'un Port, qui ne fournit point les choſes

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

les plus nécessaires à la vie, le voisinage des Etablissemens François de l'Acadie, où les terres sont excellentes, faisoit espérer qu'indépendamment des secours de France & de Quebec, on n'y manqueroit jamais dequoi subsister. La Cour avoit fait peu d'attention jusqu'alors à l'Ile de Terre-Neuve. Tout étoit abandonné à des Particuliers, qui armoient à leurs frais pour y envoïer des Pêcheurs. Mais, en 1660, un Officier, nommé *Gargot*, obtint du Roi la concession du Port de Plaisance, avec le titre de Gouverneur. Il y construisit un Fort, sous le nom de Saint Louis; & le Bourg, qui se forma bientôt sous cette protection, fut nommé Plaisance.

Baie de Plaisance.

On ne donne pas moins de dix-huit lieues de profondeur à la Baie. Son entrée est un Goulet, qui ne peut recevoir à la fois qu'un seul Navire, mais où les plus grands peuvent passer; & le Port, qui est au fond de la Baie, en peut contenir cent cinquante, à couvert de tous les vents. Aussi la pêche s'y fait-elle comme dans une Riviere. Le Goulet est précédé d'une Rade, à laquelle on donne une lieue & demie d'étendue, mais trop ouverte aux vents de Nord Nord-Ouest, qui

ſont impétueux & fréquens ſur cette Côte. Ce qui reſſerre le paſſage du Goulet, eſt une chaîne de Rochers très dangereux, qu'il faut laiſſer ſur la droite. Les Courans y ont tant de violence, qu'ils paſſent ſur les Rochers; de ſorte qu'on ne peut les remonter qu'à la toue, avec des cordes (84) qu'on porte au-delà. Le Fort Saint Louis étoit au pié d'une Montagne, haute d'environ ſix vingt piés, ſur laquelle on avoit conſtruit une redoute. La grande Grave (85) eſt entre deux autres Montagnes, l'une au Sud-Sud-Oueſt, & ſéparée de la grande Grave par un petit Ruiſſeau, qui ſort du Goulet, & qui forme une eſpece de Lac, nommé la petite Baie, où l'on pêche quantité de Saumons. Cette Grave, qu'on nomme la Grande, pour la diſtinguer d'une plus petite*, réſervée pour les Habitans, qui font leur pêche le long des terres, eſt ſi grande, en effet, qu'elle peut contenir en même-tems la charge de ſoixante Vaiſſeaux; mais elles ſont toutes deux également ſûres, pour faire ſécher le Poiſſon: ce ſont des Plages,

(84) On les nomme Hanſieres: elles ſont à trois torons.

(85) Denis, qui entendoit ſi bien la pêche des Morues, écrit toujours *Grave*, quoique ſuivant le P. de Charlevoix, les Canadiens prononcent *Greve*.

couvertes de ces pierres plattes, qu'on nomme Galets. Le long du petit Ruisſeau, on dreſſa des Cabanes de feuillages & de branches de ſapin, que les Pêcheurs nomment échaffauts, pour y faire ſécher la Morue dans le tems de pluie. Les Maiſons du Bourg en étoient aſſez proche, & formoient une ſeule rue. Un des grands avantages du Fort, étoit de rendre les François maîtres de toute la partie méridionale de Terre-Neuve, & des Iles Saint Pierre, qui ſont vis à-vis, où ils avoient déja quelques petits Etabliſſemens, auſſi bien qu'au Chapeau rouge & dans d'autres endroits de la Côte. Les Malouins faiſoient leur pêche un peu plus loin, dans un lieu qu'ils avoient nommé le Petit-Nord. On fait obſerver que le Poiſſon y eſt plus petit que dans la Baie de Plaiſance, mais plus propre pour le Commerce de la Méditerranée & du Levant.

Il paroît que Gargot jouît peu de ſa conceſſion & du titre de Gouverneur; car peu d'années après ſon établiſſement, on trouve que la Poype fut envoïé à Plaiſance, avec une commiſſion de la Cour, pour prendre poſſeſſion, au nom du Roi, du Fort & de l'Habitation. Ses inſtructions portoient» que

» Sa Majesté vouloit s'assurer de ce lieu, & pour maintenir ses Sujets dans la possession où ils étoient depuis longtems d'y aller faire chaque année une pêche considérable, & par la crainte d'être prévenue par les Anglois; qu'elle avoit fait une dépense assez forte, pour mettre les Habitans en état de subsister de leur travail; que la pêche lui avoit paru capable de répondre à cette vûe, mais qu'il sembloit que les Commandans s'en étoient prévalus, pour forcer les Habitans de leur donner une portion de leur pêche en échange des provisions qu'ils leur faisoient distribuer, quoiqu'elles fussent tirées des Magasins roïaux; que le nouveau Gouverneur devoit faire cesser ce désordre, & prendre soin qu'en laissant aux Habitans de la Colonie tout le fruit de leur travail, ils fussent en état de subsister toute l'année, ou du moins une partie de l'année; que s'ils avoient besoin de secours, il feroit savoir à Sa Majesté ce qui leur seroit nécessaire, soit en provisions, soit en marchandises, contre lesquelles ils pourroient troquer le fruit de leur pêche; ce qui joint à la culture des terres, à l'en-

» tretien des Bestiaux & à la Chasse, » dont ils pourroient tirer un autre » soulagement, rendroit bientôt leur » situation fort aisée.

La Poype servit treize ans avec beaucoup de zele & d'honneur ; mais les ordres de la Cour étant demeurés sans exécution, il essuïa des désagrémens qui mirent sa constance à l'épreuve. *Parat*, son Successeur en 1685, fut deux ans dans les mêmes embarras. Enfin, il reçut de France, en 1687, 25 Soldats commandés par *Costebelle*, avec des vivres, du Canon, de la poudre, l'ordre de fortifier Plaisance. On y éleva, non-seulement un nouveau Fort, mais encore une Plateforme qui battoit dans la rade ; & ces deux Postes furent montés de dix-neuf pieces de Canon. On arma les Habitans, sur lesquels il y avoit plus de fond à faire que sur les Soldats. Il ne manquoit plus, à cette Colonie, qu'un Chef assez brave pour se défendre, ou du moins assez vigilant pour se garder de la surrise ; mais on s'étoit trompé dans le choix. Le 25 de Février 1690, le Gouverneur & son Lieutenant furent surpris hors du Fort, dans leur lit, par quarante-cinq Flibustiers Anglois. Les Soldats, qui se trouvoient aussi dispersés, furent enle-

vés

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

vés ſans défenſe. Les Habitans eurent le tems de pourvoir à leur ſûreté ; mais l'Ennemi les aïant ſerrés dans leurs murs, ils ſe rendirent, ſur la menace d'être maſſacrés juſqu'au dernier s'ils faiſoient la moindre réſiſtance, & les Flibuſtiers chargerent ſur leur Navire, non-ſeulement les armes & les munitions du Fort, mais les vivres mêmes, & juſqu'aux uſtenſiles de la pêche, dont le Bourg étoit bien fourni. Une partie du Canon fut auſſi enlevée, une autre jettée à la Mer, le reſte encloué ; & les Priſonniers, à qui la liberté fut rendue après cette expédition, ſe trouverent dans un état auſſi triſte, que s'ils euſſent été jettés par un naufrage ſur une Côte déſerte. Après le départ des Flibuſtiers, Parat voulut retourner en France, ſur des Navires Baſques qui étoient venus faire la pêche à la Côte ; mais ils refuſerent tous de le recevoir. Il prit le parti de ſe tranſporter, avec trois Matelots & trois Soldats, aux Iles Saint Pierre, où il rencontra trois Vaiſſeaux Malouins, qui lui accorderent le paſſage. Coſtebelle, reſté Commandant à Plaiſance, crut devoir s'y retrancher : il fit avertir les Habitans de venir prendre ſes ordres ; mais André *Doyen*, un des principaux, refuſa d'obéir, & fit

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

feu sur ceux qui entreprirent de l'y forcer. A ne juger du Gouverneur que par les apparences, il ne pouvoit être accusé que d'une négligence excessive : mais les accusations furent plus graves, & son départ précipité fit douter de son innocence. De son côté, il fit valoir son retour comme une preuve sans replique en sa faveur. Il rejetta toute la faute sur les Basques, qui, s'étant révoltés contre lui, avoient mandié des dépositions pour le perdre, ou du moins pour le mettre dans la nécessité de se défendre. On ignore quelle fut la fin de cette querelle.

Différends entre les François & les Anglois.

Cependant les Anglois avoient des Etablissemens considérables sur la Côte orientale de l'Ile ; & les disgraces, qu'ils essuïerent dans l'attaque de Quebec & du Canada, ne diminuoient rien de leurs avantages en Terre-Neuve. Ils y avoient pratiqué des communications faciles, par des chemins coupés dans les Bois. On voïoit, dans leurs Habitations, des Particuliers très riches ; & de leur aveu, le Commerce de leur Nation y montoit à sept ou huit cens mille livres sterling. En un mot, ils se formoient, dans cette Ile, une puissance qui pouvoit les rendre absolument Maîtres de la pêche des Morues,

VOÏAGES ET ETABLIS'EM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

c'eſt-à-dire, du Commerce le plus étendu & le plus facile de l'Univers. Les François n'avoient pas pris de bonnes meſures, pour le partager du moins avec eux. La Colonie de Plaiſance, quoique placée dans un Port des plus beaux & des plus commodes de l'Amérique, ne valoit pas le plus médiocre de leurs Etabliſſemens. La Hontan, Voïageur contemporain, & témoin même oculaire, aſſure que le plus riche des Habitans François n'étoit pas logé plus au large qu'on ne l'eſt dans un Navire; qu'ils y étoient réduits tous à leur ration par jour; que perſonne n'étoit en état d'y ſoulager les Pauvres, ni les Malades, & qu'on n'avoit pas même eu l'attention de bâtir un Hôpital. Ajoutons que le Fort étoit une Place très foible, que ſa principale défenſe étoit la difficulté d'en approcher, & qu'il n'avoit, pour toute Garniſon, que dixhuit Soldats. On y pouvoit joindre, dans un cas preſſant, environ quatrevingt Pêcheurs; mais les uns & les autres n'étoient pas fort aguerris. Le Gouverneur, qui ſe nommoit *Brouillan*, avoit déja repouſſé une Flotte Angloiſe, en 1692 (86). Il étoit Homme d'eſ-

(86) La Hontan lui avoit été envoïé de Quebec avec un renfort de Trouppes. On trouve le récit de cet évenement dans ſa Relation.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

prit, brave Soldat, Officier d'expérience; mais il n'avoit pas l'art de se faire aimer, ni de ceux qui étoient sous ses ordres, ni de ceux que la Pêche de la Morue attiroit dans son Gouvernement. Il avoit la réputation d'un Homme avide, intéressé; & le Service du Roi n'en souffrit pas moins que sa gloire. » Quant à la Religion, dit un » pieux Historien, on ne savoit trop » si les Anglois de Terre-Neuve en » avoit une. Dans un si grand nombre » de Postes, assez peuplés, on ne voïoit » pas un seul Ministre (87). Le même Ecrivain attribue religieusement, à ce désordre, les disgraces qui tomberent bientôt sur eux. Telle étoit du moins la situation des deux Colonies Européennes qui partageoient l'Ile de Terre-Neuve, lorsqu'en 1696 d'Iberville, Officier Canadien, dont le nom a déja paru avec honneur, fut chargé de la mettre entierement sous l'obéissance du Roi. Ce récit est également curieux par ses circonstances, & par les éclaircissemens qu'il renferme sur divers endroits de l'Ile, qui ne sont pas connus autrement.

Expéditions des François sous d'Iberville.

D'Iberville, occupé alors dans l'Acadie, ne put se rendre à Plaisance auf-

(87) Le P. de Charlevoix.

ſi-tôt qu'il y étoit attendu. Cependant, comme les Vaiſſeaux deſtinés à ſon Expédition étoient déja dans ce Port, Brouillan prit occaſion de ſon délai pour entreprendre lui-même de forcer les Anglois dans leur Quartier Général de *Saint Jean*, Port ordinaire des Vaiſſeaux de leur Nation. Il partit, vers la fin d'Août, avec le *Pelican*, Vaiſſeau du Roi, & huit Bâtimens Malouins, le Comte de Toulouſe, le Phelipeaux, le Diamant, trois Corvettes & deux deux Brûlots. Quoiqu'il eût des avis certains qu'on étoit inſtruit de ſon projet, au lieu d'attaquer les Côtes où les Ennemis étoient moins ſur leurs gardes, il aima mieux profiter d'un vent favorable pour aller droit à Saint Jean. Le tems ne laiſſa point de changer, & la Mer devint ſi orageuſe, que les Bâtimens qui l'accompagnoient furent ſéparés de lui ; mais les aïant ralliés à ſept ou huit lieues de Terre, il réſolut bruſquement d'entrer dans le Port.

Il n'en étoit plus qu'à la portée du Canon, lorſqu'il ſe ſaiſit d'une Chaloupe Angloiſe qui alloit à la découverte. L'Officier, qui étoit un Capitaine de Vaiſſeau, lui apprit qu'il y avoit à Saint Jean quarante Navires, quelques-uns de dix-huit à trente-deux

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

pieces de Canon. Cet avis ne fut pas capable de le refroidir ; il disposa ses Trouppes à faire leur descente vers la nuit : mais le courant l'aïant fait dériver six lieues au Sud, malgré tous les efforts qu'il fit pour se soutenir, il se vit forcé d'abandonner son projet. Ensuite, d'autres courans l'entraînerent vis-à-vis d'une Baie, qu'on nomme *Baboul* (88), où deux jours auparavant il avoit envoïé le Phélipeaux & le Comte de Toulouse, pour se saisir de ce Poste & de quelques Vaisseaux Anglois qui s'y étoient retirés. Il se vit rejoindre par les deux siens, qui n'avoient pû s'approcher de la Terre. Dans le chagrin de ne rencontrer que des obstacles, il entreprit de les vaincre. Un petit vent, dont il eut l'habileté de profiter, le conduisit en effet dans la Baie. Il y découvrit les Vaisseaux Anglois, qui étoient un Vaisseau de guerre, nommé le Zephir, & deux Marchands ; mais tandis qu'il manœuvroit pour aborder le Zephir, le vent tomba tout-à-fait. Ce contretems l'exposa au feu de cinq petits Forts ; mais il ne l'empêcha point de commander deux Descentes ; l'une à gauche, sous les ordres de *Saint Ovi-*

(88) Par corruption de *Bull-Bay*, ou *Baie du Taureau.*

de, ſon Neveu ; l'autre à droite, ſous ceux de l'*Hermite*, Major de Plaiſance. Elles furent pouſſées toutes deux avec ſuccès : l'Hermite chaſſa les Anglois de deux Batteries, qui incommodoient beaucoup l'Eſcadre Françoiſe ; & Saint Ovide leur enleva deux Forts, où le Capitaine s'étoit retiré avec la meilleure partie de ſon Equipage & quantité d'Habitans, qui ſe réfugierent dans les Bois. Brouillan voulut retourner enſuite à Saint Jean, que ſa paſſion étoit de prendre ſans le ſecours de d'Iberville : mais quelques démêlés, qu'il eut avec les Malouins, l'obligerent encore une fois de renoncer à cette entrepriſe. Il revint à la Baie de Baboul ; il y emporta, l'épée à la main, un Fort nommé le *Forillon*, où *Clasby*, Capitaine du Zephir, qui s'y étoit renfermé avec tous ſes gens, fut fait Priſonnier de guerre ; & delà, ſuivant la Côte par terre, il ne lui coûta que la peine du Voïage pour ſe rendre Maître d'Aiguefort, de Tremouſe, & de Rognouſe, parcequ'il trouva ces Poſtes abandonnés. Dans ſes plaintes contre les Malouins, il les accuſa d'avoir manqué un très grand nombre de Navires Marchands, qu'ils auroient pû ſurprendre dans tous ces Ports, s'ils euſſent exé-

cuté plus fidelement ses ordres. Il n'avoit pas laissé d'en prendre vingt-neuf ou trente, dans le cours de cette Expédition; mais se voïant obligé de retourner à Plaisance, il fut moins flatté de ces foibles avantages, que mortifié de n'avoir pas pris Saint Jean, & picqué surtout contre les Malouins, qui de leur côté, se plaignoient beaucoup de lui.

En arrivant à Plaisance, le 17 d'Octobre, il y trouva d'Iberville, à qui les vivres avoient manqué, pour le joindre; mais qui n'avoit pas fait un mauvais emploi du tems. Après diverses excursions, qui lui avoient fait connoître le Païs, il venoit de recevoir, par le *Wesp* & le *Postillon*, deux Vaisseaux arrivés de Quebec, un secours d'Hommes & de provisions, avec lequel il se proposoit d'attaquer *Carboniere*, poste Anglois le plus reculé au Nord. Il communiqua ce dessein à Brouillan, qui, dans les vues qu'il conservoit toujours sur Saint Jean, entra mal dans un projet qui reculoit trop le sien. Cependant, comme c'étoit d'Iberville que la Cour avoit chargé de toutes les entreprises qui devoient se faire pendant l'hiver, il lui protesta qu'il ne prétendoit rien au pillage de

Saint Jean, & que toute ſon ambition ſe réduiſoit à partager l'honneur de cette Conquête avec lui. L'amour de la paix l'emporta, dans d'Iberville, ſur les raiſons qu'il avoit de vouloir commencer par le Nord. Ils convinrent de ſe rendre à Saint Jean, d'Iberville avec ſes Canadiens, & Brouillan avec les Trouppes de l'Ile.

D'Iberville ſe mit en chemin, par terre, le 1 de Novembre. Après neuf jours d'une marche fort pénible, il arriva au *Forillon*. Le Chevalier de *Rancogne*, Gentilhomme Angoumois, s'y joignit le lendemain : il venoit de Saint Jean, où Brouillan l'avoit envoïé avec quelques Soldats, pour obſerver l'état de ce Poſte ; & dans ſa route, il avoit pris un Anglois, qui s'étant échappé de ſes mains, avoit donné l'allarme à Saint Jean. Le Gouverneur Anglois avoit détaché un corps de Trouppes, qui, aïant joint les François, leur avoient tué quelques Hommes, & fait quatre Priſonniers. Rancogne s'étoit ſauvé preſque ſeul ; il avoit marché par des chemins affreux, pendant vingt-quatre jours, dont il avoit paſſé pluſieurs ſans manger.

D'un autre côté, Brouillan s'étant rendu par mer à Rognouſe, qui étoit

le rendez-vous général, d'Iberville se mit seul dans une Chaloupe, pour aller conférer avec lui. Après quelques explications sur le partage du butin, ils partirent ensemble pour aller à la Baie de Toulle, qui est sur le chemin de Rognouse à Saint Jean. Ils rencontrerent, dans l'intervalle, *Plaine*, Gentilhomme Canadien, que d'Iberville avoit envoïé à la découverte avec douze Hommes, & qui leur amenoit douze Prisonniers. On apprit d'eux qu'il y avoit encore dix Anglois à la Baie de Toulle, & que ceux, qui avoient abandonné les Postes conquis par le Gouverneur de Plaisance & les Malouins, comptoient de la rebâtir au Printems, pour continuer leur pêche. Ces avis confirmerent d'Iberville dans le sentiment, où il avoit toujours été, que c'étoit par terre qu'il falloit attaquer les Anglois de l'Ile, parcequ'en leur enlevant ainsi tout ce qu'ils possédoient, on étoit sûr de leur ôter aussi toute retraite. Cette idée, à laquelle il crut devoir s'attacher, lui fit prendre la résolution de renvoïer en France le *Profond*, Vaisseau de Roi, qui l'avoit apporté d'Acadie, & qui lui devenoit inutile. Il y embarqua ses Prisonniers, & ce

Bâtiment mit à la voile le 22 (89).

L'Armée partit auſſi-tôt pour la Baie de Toulle, qui eſt à ſix lieues du Forillon. Elle y trouva un Navire Anglois de cent tonneaux, que l'équipage avoit abandonné, pour ſe ſauver dans les Bois avec tous les Habitans de cette Baie. Le 24, d'Iberville envoïa, de divers côtés, pluſieurs détachemens de Canadiens, qui ramenerent tous quelques Priſonniers; & le 26, jour fixé pour quitter la Baie de Toulle, il prit les devans avec ſept Canadiens, dans la vue de s'emparer d'une hauteur d'où les Ennemis auroient pû reconnoître l'armée, & l'incommoder dans ſa marche. Son bonheur lui fit rencontrer un

(89) L'Hiſtorien de la Nouvelle France, qui s'eſt fort étendu ſur cette Expédition, ne fait pas difficulté d'aſſurer » que » Brouillan n'avoit attendu que ce départ pour » lever le maſque; qu'en » effet il commença par » déclarer que tous les Canadiens devoient être à » ſes ordres, & qu'il caſſeroit la tête au premier » qui refuſeroit d'obéir; » qu'enſuite il dit à d'Iberville qu'il pouvoit » aller où bon lui ſembleroit avec ſes Volontaires: que d'Iberville » s'appercevant un peu » tard du piége que le » Gouverneur de Plaiſance lui avoit tendu, en » le portant à renvoïer le » Profond, pour le mettre dans la néceſſité de » demeurer à terre, où il » n'auroit pas été fâché » que de dépit il ſe fût » tenu les bras croiſés, » tandis que lui auroit eu » tout l'honneur & le profit de la Conquête de » Saint Jean, n'en eut pas » moins de modération, » & prit le parti, pour le » bien du ſervice, de laiſſer le Gouverneur dans » ſon tort. *Tom. II. pp.* 191. & 192.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

de ses Partis, qui étoit allé jusqu'à S. Jean, & sans lequel il auroit eu peine à se garantir de trente Anglois, qui s'avançoient à la découverte : mais ce renfort imprévu le rendit capable de leur faire tête. Il les obligea de retourner sur leurs traces ; & s'engageant après eux, dans un petit Havre, d'où ils étoient sortis, il passa une Riviere très rapide, l'eau jusqu'à la ceinture, les força dans un retranchement qu'ils défendirent avec courage, & se vit maître du Havre. Les Ennemis y perdirent trente-six Hommes, & le reste prit la fuite vers Saint Jean. Ce Poste leur avoit paru d'une si grande importance, qu'ils y avoient mis leurs meilleures Trouppes.

L'armée Françoise y arriva le soir, & fut arrêtée tout le jour suivant, par une nége si épaisse, que l'air en fut obscurci. Le 28, au matin, elle marcha dans le meilleur ordre. Trente Canadiens, commandés par Montigny, faisoient l'avant-garde. Brouillan & d'Iberville suivoient, à la tête du Corps d'armée. Après deux heures & demie de marche, Montigny découvtit, à une portée du pistolet, un corps de quatre-vingt-huit Anglois, à demi couverts de quelques rochers qui formoient

un poste avantageux. Il ne balança point à faire feu : & les Ennemis, n'appercevant que trente Hommes, les attendirent dans leur poste avec beaucoup de résolution. Montigny demeura ferme, en continuant de tirer, jusqu'à l'arrivée de l'armée. Alors Brouillan attaqua le poste Anglois de front ; & d'Iberville tourna sur la gauche, pour prendre les Ennemis en flanc, du côté par lequel ils n'étoient pas couverts de rochers. Ils résisterent d'abord avec fureur ; mais après une demie heure de combat, ils prirent la fuite.

D'Iberville, accompagné de ses plus braves Canadiens, les poursuivit jusques dans Saint Jean, dont on n'étoit qu'à trois quarts de lieue. Il y arriva, un quart d'heure avant l'armée ; & dans l'intervalle il se saisit de deux Forts, où il fit trente-trois Prisonniers. Les Habitans de la Ville avoient fait fond sur les quatre-vingt huit hommes qui venoient d'être défaits : lorsqu'ils se virent forcés dans leur Ville, ils furent saisis d'une telle épouvante, que si d'Iberville avoit eu cent Hommes à sa suite, il auroit emporté, dans la même chaleur, un troisieme Fort, qui en contenoit deux cens. Le combat en avoit coûté cinquante-cinq aux Anglois,

Brouillan, qui s'y distingua beaucoup, n'en perdit que trois. L'armée, en prenant possession de Saint Jean, apperçut un Navire qui sortoit du Port; & l'on a su que plusieurs Anglois s'y étoient embarqués, avec ce qu'il y avoit plus précieux dans la Colonie.

Le Fort, qui restoit à prendre, étoit revêtu d'une palissade, de la hauteur de huit piés. Brouillan fit sommer le Gouverneur, par une Femme qui étoit du nombre des Prisonniers. Elle ne reparut point; & l'on ne reçut aucune réponse. Cette conduite faisant juger que les Anglois étoient résolus de se défendre, on envoïa prendre, à la Baie de Toulle, l'artillerie & les munitions qu'on y avoit laissées; & le jour suivant, on brûla quelques Maisons voisines du Fort. Mais les Assiégés n'attendirent point les extrêmités. Un Anglois sortit du Port avec un Pavillon blanc; & sur ses propositions, on convint d'une entrevûe hors de la Place, dont le Gouverneur ne vouloit pas que les François vissent le désordre. Toute la force de Saint Jean étoit du côté de la Mer; parceque les Anglois ne s'étoient pas défiés qu'on les attaquât par terre. Enfin, la principale condition fut, qu'on leur fourniroit deux Bâtimens, pour les

conduire en Europe. Cette capitulation fut signée, de la part des François, par le seul Gouverneur de Plaisance. D'Iberville n'y fut pas insensible, mais l'intérêt du service continua de l'emporter sur son ressentiment.

Le Gouverneur Anglois rentra dans sa Place, après avoir signé, & revint bientôt, avec deux cens cinquante Hommes, sans y comprendre les Femmes & les Enfans. Il n'avoit eu qu'un Soldat blessé, dans une simple escarmouche : mais toute sa Garnison n'étoit composée que de misérables Pêcheurs qui savoient à peine tirer un coup de Fusil. Leur Commandant n'étoit qu'un Avanturier, choisi par les Capitaines de Vaisseaux, sans Commission du Prince. Le Fort étoit assez bon, mais dépourvû de tout ce qui étoit nécessaire à sa défense, & la Garnison n'y avoit pas de vivres pour vingt-quatre heures. Aussi n'y étoit-elle entrée, qu'au moment que d'Iberville étoit arrivé. Cependant Saint Jean est un très bon Havre, qui peut contenir plus de deux cens Vaisseaux. Son entrée, qui n'a qu'une demie portée de Fusil de largeur, entre deux Montagnes très hautes, étoit défendue par une Batterie de huit Canons. Le Païs avoit alors plus

de ſoixante Chefs de Famille, fort bien établis ſur la Côte du Nord, dans l'eſpace d'une demie lieu. Le grand Fort n'étoit qu'à la portée du Canon, de l'entrée du Port.

Le 2 de Décembre, Montigny fut envoïé avec douze Hommes, à *Portugal-Cove*, l'Anſe de Portugal, dans la Baie de la Conception, éloignée de S. Jean d'environ trois lieues, pour y arrêter un grand nombre de Fuïards, qui ſe retirerent vers Carboniere. Il en prit trente. Boiſbriand, Gentilhomme Canadien, fit d'autres Priſonniers, dans un lieu nommé *Kirividi*, à trois quarts de lieue de S. Jean. Juſqu'alors, les Chefs avoient agi de concert : mais lorſqu'il fut queſtion de partager le butin, les animoſités ſe réveillerent. Cependant elles furent encore aſſoupies par la modération de d'Iberville. Perſonne n'aïant voulu ſe charger de la garde de S. Jean, les Forts & tous les édifices furent brûlés. Brouillan retourna auſſitôt à Plaiſance ; & d'Iberville ne penſa qu'à continuer la guerre, avec les Canadiens qui s'étoient attachés à ſa fortune.

Il y emploïa près de deux mois, à la fin deſquels il ne reſtoit aux Anglois, dans l'Ile de Terre Neuve, que Bonneviſte & l'Ile de Carboniere. Le premier

Voïages et Etablissem. dans l'Ile de Terre-Neuve.

de ces deux Poftes étoit trop bien défendu par fes fortifications, pour craindre les infultes d'une petite Trouppe de Guerriers, qui marchant fans ceffe dans la nége, & prefque toujours par des chemins fort difficiles, ne pouvoient porter avec eux que leurs fufils & leurs épées; avec une petite provifion de vivres. L'Ile Carboniere eft inacceffible pendant l'Hiver, pour peu qu'elle ait de monde à la défendre; & plus de trois cens Anglois s'y étoient réfugiés, de toutes les Places qu'on leur avoit enlevées. La Mer y eft toujours orageufe, & les vagues lui faifoient alors un rempart, qu'une Armée entiere, avec la meilleure Artillerie, n'auroit jamais pû forcer. D'Iberville reconnut, mieux que jamais, qu'en commençant par là fes Expéditions, il auroit trouvé cette Ile prefque fans défenfe, & fes approches beaucoup plus faciles. On n'a point douté qu'avec affez de monde pour forcer les obftacles, & pour garder tous les poftes qu'on avoit enlevés aux Anglois, il ne les eût chaffés, fans retour, de l'Ile de Terre-Neuve. Mais les Miniftres de France ne connoiffoient point alors de quelle importance il étoit de s'en affurer l'entiere poffeffion. D'Iberville fe

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

vit forcé de reprendre le chemin de Plaisance, où Serigny son Frere, vint le prendre avec une Escadre, pour de glorieuses entreprises qu'on a rapportées dans un autre article.

Divers avantages des François, avant la cession de l'Ile

Comme les François avoient moins conquis que ravagé la Côte orientale de l'Ile, on ne fut pas longtems sans y voir les Anglois rétablis; & la Paix de Riswick borna les hostilités. Elles recommencerent avec le siecle suivant. Brouillan étant mort en 1704, Subercase, qui commandoit sous lui, & qui avoit fait beaucoup de mal aux Anglois l'Hiver précédent, succéda au Gouvernement de Plaisance. Il avoit déja formé le dessein, que d'Iberville & Brouillan avoient manqué, de soumettre toute l'Ile de Terre-Neuve à la France. Sa proposition plût à la Cour. L'Epinay fut envoïé à Quebec, avec un Vaisseau de Roi, pour y embarquer des Canadiens. Il en amena cent, sous les ordres de Reaucour, qui, joints à d'autres Trouppes, composerent à Subercase un corps de quatre cens cinquante Hommes bien armés (90). Il partit à leur tête, le 15 de Janvier 1705. Cette marche fut pénible. Il fallut passer à gué quatre Rivieres qui

(90) Les Relations Angloises disent mille.

n'étoient pas entierement gelées, au travers des glaces qu'elles charioient, & que la rapidité du courant entraînoit avec une extrême violence. D'ailleurs, la nuit du 22, il tomba une si grande abondance de nége, que l'Armée, contrainte de s'arrêter pendant deux jours, eut beaucoup à souffrir de l'excès du froid. Le 26, elle se remit en marche vers *Rebou*, premier Quartier des Anglois, où tous les Habitans consternés demanderent grace à genoux. Après y avoir pris deux jours de repos, elle alla camper à trois lieues du *petit Havre*, autre Poste Anglois, à trois lieues aussi de Saint Jean. Elle y arriva le lendemain; elle y laissa quarante Hommes, pour la garde du Païs; & le 31, elle continua d'avancer. Les Anglois de Saint Jean ne savoient pas leurs Ennemis si près d'eux, & peut-être ignoroient ils qu'ils fussent partis de Plaisance : mais, en s'éloignant du petit Havre, l'armée Françoise garda si peu d'ordre, qu'elle se priva des avantages de la surprise.

Il y avoit alors à Saint Jean, deux Forts, l'un beaucoup plus grand que l'autre; & ce fut par le premier que l'attaque fut commencée. Il se défendit si bien, que la poudre, dont une

Voïages et Etablissem. dans l'Ile de Terre-Neuve.

partie avoit été mouillée au passage des Rivieres, aïant enfin manqué aux Assiégeans, ils furent obligés de lever le siége ; mais ils ne se retirerent qu'après avoir réduit la Ville en cendres & tout ce qu'il y avoit d'Habitations autour du Havre. Le 5, ils marcherent le long de la Côte jusqu'au Forillon, qui se rendit. Le Bourg fut brûlé, & les Habitans furent faits Prisonniers de guerre. Tout le reste de la Côte eut le même sort. Il étoit impossible, sans poudre, d'attaquer l'Ile de la Carboniere, qui étoit toujours gardée par trois cens Hommes : on prit le parti de retourner à Plaisance, avec beaucoup de butin, & un fort grand nombre de Prisonniers. Cette Campagne ruina le Commerce des Anglois dans l'Ile de Terre-Neuve.

Leurs Relations ne dissimulent point leur perte. On y lit que la plûpart des Habitations & des Pêcheries furent détruites, & la moitié des Habitans enlevés ; que ceux qui furent transportés en France repasserent en Angleterre par des échanges, mais que les autres, se voïant négligés par leur Patrie, entrerent au service de France ; qu'après la destruction de Saint Jean, ceux qui étoient échappés aux Vainqueurs rebâ-

tirent leurs Maiſons autour du Fort; que dans l'enceinte de leurs Paliſſades ils éleverent une Egliſe; & que depuis cette année juſqu'à la Paix d'Utrecht, les François n'entreprirent plus rien contre la Colonie Angloiſe. Mais un tel récit confond l'attaque de 1705, par Subercaſe, avec une autre Expédition, qui ne fut pas moins fatale aux Anglois, & que le P. de Charlevoix rapporte à l'année 1709. Saint Jean s'étoit non-ſeulement rétabli dans l'intervalle, mais étoit redevenu le centre & le Magaſin de tous les Etabliſſemens de la Colonie Angloiſe; lorſque Saint Ovide (92), Lieutenant-de-Roi de Plaiſance, offrit à Coſtebelle, qui en étoit alors Gouverneur, d'en faire la conquête à ſes propres frais. Son projet fut approuvé; & l'Hiſtorien de la Nouvelle France en donne l'Hiſtoire.

Saint Ovide aſſembla, dit-il, cent vingt-cinq Hommes, Sauvages, Habitans & Matelots, auxquels ſe joignirent vingt Soldats, nouvellement arrivés de l'Acadie, ſous la conduite de *Renou*; & Coſtebelle lui en donna vingt-quatre de ſa Garniſon. Le plus court étoit de faire le Voïage par Mer; & c'étoit le deſſein de Saint Ovide;

(92) Neveu de Brouillan.

mais un vent contraire l'aïant arrêté jusqu'au 14 de Décembre, l'impatience lui fit prendre le parti de se mettre en marche sur les néges. Le 20, il arriva au fond de la Baie de Sainte Marie, où il avoit eu la précaution d'envoïer deux Chaloupes, pour traverser un bras de Mer, large de quatre ou cinq lieues, qui lui épargnoit deux jours d'un chemin très rude. Il se trouva, le dernier de Décembre, à cinq lieues de Saint Jean, sans qu'on y eut aucun soupçon de son approche. Mais diverses contradictions lui firent appercevoir, qu'il avoit à se défier de quelques personnes mal intentionnées, qui sembloient ne l'avoir accompagné que pour faire échouer son entreprise.

Elle demandoit une extrême diligence, parcequ'elle ne pouvoit réussir que par la surprise. Tout fût disposé, pour former l'attaque en arrivant; & dès le lendemain, deux heures avant le jour, on se rendit, à la faveur d'un beau clair de Lune, au fond du Havre Saint Jean, d'où Saint Ovide eut le tems de faire ses observations. Ensuite, il fit commencer la marche; mais il étoit conduit par de mauvais Guides, qui ne cherchoient qu'à faire manquer ses vûes. Cependant, il reconnut leur

perfidie ; & passant aussi-tôt, du centre où il se trouvoit, à l'avant-garde, qui étoit composé des Volontaires, il se mit à leur tête, après avoir donné ordre à *des Pensens*, son Major, de prendre le Commandement du Corps d'Armée. Sa résolution étoit d'attaquer le premier Fort. Il s'avança : mais soit qu'il fût découvert ou trahi ; de la premiere Palissade, dont il étoit déja proche, il fut salué d'une décharge de Mousqueterie.

Quelques-uns de ses Volontaires l'abandonnerent ; ce qui ne l'empêcha point de pénétrer, avec les autres, jusqu'au chemin couvert. La fortune favorisa son courage ; on avoit oublié d'en fermer la porte : il y entra brusquement, en criant vive la France ; & ce cri, qui ranima ses gens, fit perdre cœur aux Anglois. Il laissa quinze ou seize Hommes à la garde du chemin couvert ; il traversa le Fossé, malgré le feu de deux autres Forts, qui lui blessa dix Hommes ; & plantant dix échelles au pié du Rempart, qui avoit trois ou quatre toises de haut, il y monta, lui sixieme, au milieu d'une grêle de balles. Dans le même instant, son corps d'Armée arriva, & d'autres échelles furent aussi-tôt plantées. Des

Penſens monta le premier, ſuivi de Renou, Johannis, du Pleſſis, la Chenaye, d'Argenteuil, d'Aillabouc, & de quantité d'autres. Les uns ſe rendirent maîtres du Corps-de-Garde, les autres de la Maiſon du Gouverneur; & d'autres coururent au Pont-levis, qui faiſoit la communication du Fort des Habitans avec celui qu'on avoit eſcaladé, & qui ſe nommoit le Fort Guillaume. Le Gouverneur, qui s'empreſſoit pour faire appeller les Habitans à ſon ſecours, fut bleſſé de trois coups, & tomba ſans aucun ſigne de vie. Des Penſens fit baiſſer le Pont-levis. Alors tout le reſte de l'Armée entra ſans oppoſition, & les Anglois des deux Forts demanderent quartier.

Ainſi, dans l'eſpace d'un quart d'heure, à la honte de quelques Perfides, le brave Saint Ovide ſe vit maître de deux Places, dont chacune pouvoit arrêter longtems une Armée entiere. On trouva, dans l'une, dix-huit pieces de Canon en batterie, quatre Mortiers à bombes, vingt à Grenades, & plus de cent Hommes, commandés par un très brave Officier. L'autre avoit ſix cens Habitans, bien retranchés, & prêts à venir au ſecours du premier Fort; mais une porte ſouterraine, par

laquelle

laquelle ils devoient paſſer, ſe trouva ſi bien fermée, qu'elle ne pût être ouverte aſſez tôt. Il reſtoit une troiſieme Fortereſſe plus petite, à l'entrée du Port; & Saint Ovide l'envoïa ſommer. Le Commandant demanda vingt-quatre heures pour répondre: elles lui furent accordées; & quoiqu'il eût quatre-vingts Hommes, dans une bonne Place, des vivres pour pluſieurs mois, une Artillerie aſſez forte, & des routes à l'abri des bombes, il ſe rendit ſans défenſe.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

Après cette conquête, tous les Forts de Saint Jean furent démolis, par l'ordre du Gouverneur de Plaiſance, qui ne jugea point à propos de les garder, dans un tems où ſa Place même étoit menacée continuellement d'un ſiége. Les Anglois, qui n'avoient pas été faits Priſonniers, ſe ſauverent à Belle-Ile, qui n'eſt qu'à cinq lieues de Saint Jean. Ils y trouverent un Navire de leur Nation, dans lequel ils s'embarquerent pour l'Angleterre. Juſqu'à la Paix d'Utrecht, on ne voit de leur part aucune tentative pour ſe rétablir dans le Havre de Saint Jean. Mais l'Ile Carboniere leur reſtoit, avec les Habitations de la Côte du Nord. Coſtebelle entreprit, l'année ſuivante, de

leur ôter ce Poſte, le ſeul qu'ils euſſent encore de l'Ile. Il avoit reçu, de la Cour, l'ordre de ne rien négliger pour ôter à l'Ennemi tout ce qu'il poſſédoit ſur cette Côte, & la promeſſe d'un ſecours, qu'on lui fit attendre trop longtems. Cette lenteur le fit recourir à ſes propres forces. Il fit deux détachemens, dont l'un ſe mit en chemin par terre, & l'autre s'embarqua dans quelques Chaloupes, tous deux ſous les ordres d'un Habitant de Plaiſance, nommé *Bertrand*, dont la valeur s'étoit déja diſtinguée dans pluſieurs occaſions. Les deux Trouppes garderent tant de précautions dans leur route, qu'elles arriverent, ſans obſtacle, à la Baie de la Trinité, qui eſt fort proche de Carboniere. Elles y trouverent une Frégate Angloiſe, nommée *la Valeur*, de trente pieces de Canon, & de cent trente Hommes d'équipage, qui avoit ſervi de Convoi à une Flotte de Vaiſſeaux Marchands. Les Chaloupes Françoiſes, dont chacune étoit montée de vingt-cinq Hommes, l'aborderent en plein jour. Bertrand fut le premier à l'abordage, & fut ſi bien ſecondé, qu'après avoir tué le Capitaine Anglois & mis tous les Officiers hors de combat, il força

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

l'Equipage de se réfugier entre deux Ponts. Les Anglois s'y défendirent, & le Commandant François fut tué à son tour : mais d'Acarete, jeune Homme fort résolu, prit sa place, & mit enfin les Anglois dans la nécessité de se rendre. Un moment après, deux Corsaires de la même Nation, l'un de vingt pieces de Canon, l'autre de dix-huit, s'approcherent de la Fregate, & commencerent des deux côtés à canoner les François. La mort de Bertrand avoit jetté, dans sa Trouppe, un découragement qui lui fit rejetter la proposition d'un nouveau combat. D'ailleurs les forces étoient inégales ; & d'Acarete n'eut pas d'autre ressource que de couper les cables, de tendre les voiles, & de sortir de la Baie, à la faveur d'un vent qui le fit bientôt perdre de vûe aux deux Corsaires. Alors le détachement, qui étoit venu par terre, perdant l'espérance de se joindre aux Trouppes de Mer, fondit sur les Habitations de la Côte, les pilla, & retourna chargé de butin à Plaisance, où les Chaloupes le suivirent avec leur prise.

L'Ile de Terre Neuve est cedée aux Anglois.

Ainsi, le principal objet de l'Expédition fut manqué. Les Anglois demeurerent tranquilles à Carboniere,

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

jusqu'au Traité d'Utrecht, qui les mit en possession, par un article formel, de l'Ile de Terre-Neuve & des droits si longtems contestés. Personne n'ignore que la France eut de fortes raisons pour faire ce sacrifice à la Paix, avec celui de la Baie d'Hudson & de l'Acadie. Elle ne perdit pas, sans regret, un Domaine si voisin de ses autres Etablissemens, & dans lequel il est assez remarquable que ses armes avoient toujours eu du succès. Cependant les Politiques Anglois s'applaudissent peu, des avantages qui en reviennent à leur Nation. Ecoutons leurs plaintes : » La » Reine Anne, disent-ils, a déclaré » à son Parlement que la France con- » sentoit à nous céder Terre-Neuve » & Plaisance ; mais elle n'a pas dit » que par un article secret, la France » s'étoit réservé le droit de pêcher & » de faire sécher le Poisson en Terre- » Neuve. N'est-ce pas en imposer » grossierement à la Nation Angloise ? » Quel autre usage les François ont- » ils à faire de Terre-Neuve, que » pour prendre & faire sécher leur » Poisson ? Le Canada, leur plus gran- » de Colonie, n'est éloignée de Terre- » Neuve que d'une demie journée de » navigation ; l'Ile du Cap Breton y

Plainte de leurs Politiques.

» touche ; & ces deux Etabliſſemens » leur donnent le pouvoir continuel » d'interrompre notre pêche. Ils n'ont » pas beſoin de Plaiſance, étant auſſi » forts qu'ils le ſont dans le Continent » voiſin ; & nous n'en pouvons tirer, » ni commodité, ni forces, lorſque » nous ſommes ſi près du centre de » leur puiſſance en Amérique. N'a- » vions-nous pas aſſez de Ports pour » la pêche ? N'en pouvions-nous pas » faire autant d'uſage pendant la Paix ; » & ceux de Terre-Neuve nous ſeront- » ils plus utiles en tems de guerre ? La » Paix d'Utrecht n'a rien retranché à » la pêche des François, & nous a » dépouillés de nos droits ſur la plus » commode de toutes les pêches pour » notre Nation, ſur un Païs preſque » contigu à la Nouvelle Ecoſſe, qui » l'eſt à la Nouvelle Angleterre, ſur » un Païs qui coupe la communication » entre Terre-Neuve & nos Colo- » nies, & qui couvre au contraire les » Colonies & les Pêcheries Françoiſes. » En un mot, ſi l'on peſe l'Ile du Cap » Breton, que nous avons laiſſée aux » François, & celle de Terre Neuve » qu'ils nous ont cédée, on trouvera » que c'eſt une plume dans la balance, » contre un lingot d'or. Si l'on conſi-

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

» dere ensuite combien il nous en » avoit coûté pour les Garnisons & le » Gouvernement du Païs qu'on nous » a cedé, sans qu'il nous en soit reve- » nu aucun avantage réel, & combien » il pourra nous en coûter encore, à » la premiere rupture avec la France, » qui n'est nulle part si puissante en » Amérique que dans ce qu'elle posse- » de à la vûe même de Plaisance, on » conviendra que la Cour de France » a très bien entendu ses intérêts, » lorsqu'au lieu d'écouter les proposi- » tions du Duc de Shrewsbury, qui » demandoit des réparations pour » tous les dommages que les Anglois » avoient essuiés dans l'Ile de Terre- » Neuve, elle a pris le parti de nous » la céder. Le bon Duc ne fit aucune » objection, & crut la chance fort » heureuse pour nous : mais ce que » nous y avons gagné, c'est de ren- » dre précaire un commerce dont » nous jouissions librement depuis » plus d'un siecle, & d'en assurer la » jouissance à nos Rivaux, avec plus » d'avantages que nous n'en avions ja- » mais retiré.

Les Voïageurs, qui ont visité l'Ile de Terre-Neuve, s'accordent peu dans leurs Descriptions. Suivant les plus

anciennes, l'air y eſt preſque toujours ſerein ; on y voit de belles Forêts, les Campagnes y ſont fleuries & couvertes de Fraiſes ; pour buiſſons, on n'y trouve que des Framboiſiers, dont le fruit eſt d'un goût merveilleux : les eaux y ſont bonnes, les Vallons fertiles ; & la terre, ſans culture, y produit une eſpece de Seigle, qui eſt fort nourriſſant. Le Gibier y foiſonne de toutes parts ; & les Bêtes Fauves, telles que les Cariboux, les Orignaux, les Cerfs, les Ours, les Renards, les Chevreuils & les Caſtors, y ſont par milliers. Laet, frappé de ces riantes images, n'a pas fait difficulté de les adopter (93), ſurtout d'après un Auteur Anglois qui les rend plauſibles, en faiſant obſerver que Terre-Neuve eſt à-peu-près ſous la même latitude (94) que la Bretagne, l'Anjou & le Poitou. Mais d'autres, au contraire (95), repréſentent cette Ile comme une Terre affreuſe, ou plutôt comme un Rocher, qui n'eſt preſque partout couvert que de mouſſe. Ils conviennent que dans la belle ſaiſon on y cueille quantité de Fraiſes & de Fram-

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

(93) Deſcript. Ind. occident. pp. 90 & ſuiv.

(94) Collection d'Hackluyt, p. 152.

(95) La Hontan, qui avoit demeuré longtems à Plaiſance.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

boises ; mais ils assurent qu'elle ne porte aucun fruit : que les Bois n'y sont bons à rien ; & que la Chasse, à l'exception de celle des Perdrix & des Oiseaux de Rivieres, est impratiquable dans les Montagnes escarpées dont le Païs est couvert ; que les brouillards du grand Banc se répandent jusqu'à cette distance, & que rarement on y jouit d'un beau Soleil ; que s'il paroît en Eté, ses ardeurs sont insupportables, & brûlent le Poisson sur les Graves ; & que pendant six mois de l'année le froid y est excessif.

Le P. de Charlevoix croit pouvoir concilier ces deux sentimens, en distinguant les différens Quartiers de l'Ile qui ont été fréquentés par les Européens. Il est vrai, dit-il, que les Côtes du Sud-Sud & de l'Est ne jouissent pas ordinairement d'un Ciel bien pur ; ce qui vient du voisinage du grand Banc, où regne un brouillard continuel (96): mais il n'en est pas de même des Quartiers du Nord & de l'Ouest, où l'Hiver & l'Eté sont fort sereins. A l'égard de l'intérieur de l'Ile, on n'en peut parler que par conjecture ; car il

(96) Voïez la Description du grand Banc de Terre-Neuve & la cause de ses brouillards, au Tome LVI, pag.

est presqu'impossible d'y pénétrer, & personne ne s'est encore vanté de l'avoir fait. Entre ceux qui se sont le plus avancés, quelques-uns peuvent avoir apperçu de beaux Vallons, & d'autres n'avoir découvert que des rochers. Quoique les Montagnes ne soient jamais sans Vallées, ces Vallées sont quelquefois des précipices, ou sont remplies elles-mêmes de rochers & d'un sable stérile. D'ailleurs, dans une Ile si vaste, il est difficile qu'il ne se trouve pas quelque variété. Aux environs du Port & de la Baie de Plaisance, on rencontre des Etangs & des Ruisseaux, qui attirent quantité de Gibier: mais dans les parties rudes & montagneuses, la chasse aux Bêtes fauves est impossible; & quoiqu'elles doivent y multiplier à l'infini, il est rare qu'on en puisse profiter. Le froid ne sauroit aussi manquer d'être extrême, dans l'Ile; mais il vient de sa situation, entre les quarante-six & les cinquante-deux degrés de latitude Nord, de ses Montagnes & de ses Bois, des vents d'Est & de Nord qui y regnent souvent, & surtout de ces monstrueuses glaces, qui, venant des Mers du Nord, se trouvent arrêtées sur ses rivages, où elles séjournent longtems.

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

Opinions différentes sur ses Habitans.

Les anciennes Relations ne s'accordent pas mieux sur les Habitans naturels de Terre-Neuve, que sur les propriétés du Païs. Quelques Voïageurs ont cru l'intérieur habité; mais l'opinion la plus commune est que l'Ile ne l'a jamais été par aucune Nation sédentaire. On n'a vû, sur ses Côtes, que des Eskimaux, qui y passent de la grande Terre de Labrador, pour la Chasse ou pour la Traite; & quoiqu'ils aient parlé d'autres Peuples, avec lesquels ils sont en Commerce, ils mêlent tant de fables à leurs récits, qu'on n'y peut prendre aucune confiance. D'ailleurs, il seroit difficile de concevoir que des Nations entieres de Sauvages se fussent renfermées avec tant de soin dans le centre d'une Ile, qu'on n'en vît jamais paroître aucun.

Le Canal, qui sépare l'Ile de Terre-Neuve du Continent de l'Amérique, se nomme le Détroit de Belle-Ile. Il court Nord-Ouest & Sud-Ouest; & nous avons déja remarqué qu'après l'avoir passé vers le Sud, on trouve, par les cinquante degrés, dans le Continent de Labrador, une grande Baie où les François ont un Fort qui se nomme Pontchartrain (97). La pêche

(97) Ce poste appartient aujourd'hui à un Gentil-

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

y eſt abondante ; mais on n'y a point de Commerce avec les Sauvages, race intraitable, qu'on déſeſpere d'apprivoiſer.

Iles voiſines de Terre Neuve.

Les Iles voiſines de Terre-Neuve, & qui, dans ſes diviſions générales, ſont compriſes ſous le même nom, ont déja trouvé place dans la Deſcription du Golfe Saint Laurent. On en compte quinze, dont les plus grandes ſont celles du Cap Breton, ou l'Ile Roïale, & celle de Saint Jean, à laquelle une Relation Angloiſe donne quatre-vingt-dix milles de long ſur quarante-huit de large, & deux cens ſoixante-dix de circonférence (98).

Obſervation ſur ſes avantages.

Au reſte, malgré les plaintes des Anglois, qui accuſent leurs Plénipotentiaires d'avoir pris le change, au Congrès d'Utrecht, en croïant gagner beaucoup à la ceſſion de Terre-Neuve, l'Hiſtorien de la Nouvelle France aſſure que les François » ont beaucoup » plus tiré parti de cette Ile, que de » l'Acadie même, qui ne lui eſt pas » néanmoins fort inférieure en général

homme Canadien, nommé *Tilly* de Courtemanche, originaire de Normandie.

(98) C'eſt celle où feu M. le Comte de S. Pierre voulut faire un Etabliſſement. Le P. de Charlevoix lui donne vingt-deux lieues de long, & environ cinquante de circuit. Voïez ci-deſſus, Tom. LVI.

Voïages et Etablissem. dans l'Ile de Terre-Neuve.

» pour la pêche, & avec laquelle Terre-Neuve ne peut entrer en comparaison pour le reste ; mais les profits y étoient présens, & ne demandoient pas de grandes avances : il n'étoit pas besoin non plus d'y faire des Etablissemens, ce qui demande du concert & de la résolution, mais d'un Voïage de quatre ou cinq mois, après lequel on se retrouvoit dans sa Famille. En effet, les Anglois mêmes, que d'autres raisons avoient portés à s'y établir les premiers, n'y avoient jamais eu de Gouverneur fixe.

Ancienne police des Anglois dans l'Ile.

Le premier Patron de Navire, qui arrivoit dans la saison de la Pêche, ne commandât-il qu'une Barque de trente ou quarante tonneaux, étoit regardé comme Gouverneur pour cette saison, sous le titre de *Lord of the Harbour*, Seigneur du Port. S'il arrivoit trois ou quatre Vaisseaux de guerre, le plus ancien Capitaine commandoit à terre comme sur Mer. Dans les autres tems, c'étoit le Gouverneur militaire du Fort de Saint Jean, qui s'attribuoit tous les droits, mais sans y être autorisé par une Commission particuliere. Il exerçoit les fonctions de Juge & de Chancelier, avec un pouvoir qu'il ne devoit qu'à son rang.

A la vérité, les Loix étoient peu nécessaires, dans un Païs dont les Habitans étoient si pauvres. Leur Commerce se faisoit en échanges. Quelques filets, ou quelques instrumens dérobés, un peu d'espace empiété sur la grave d'autrui, faisoient les principaux différends qui demandoient un Tribunal de Justice. Aussi se rendoit-elle avec peu de formalités. Le Seigneur du Port, ou le Commandant militaire, connoissoit de tous les crimes, à l'exception du meurtre; & se faisant amener le coupable par une file de Mousquetaires, il lui prononçoit sur-le-champ sa Sentence. Un Meurtrier étoit envoïé en Angleterre, chargé de chaînes; & comme il en auroit trop coûté pour faire partir avec lui les Témoins, il étoit ordinairement déchargé de l'accusation par les Juges de Londres, qui le renvoïoient en Terre-Neuve, avec une copie authentique de leur Jugement.

Commerce des Anglois en Terre-Neuve.

Les Anglois font deux sortes de Commerce dans cette Ile; l'un, qui passe pour le plus avantageux, parce-qu'il est sujet à moins de risques, est celui des Pêcheurs mêmes, qui s'approvisionnant à *Biddiford*, à *Pool*, à *Darmouth*, & dans les autres Ports

occidentaux d'Angleterre, partent de bonne heure pour la Pêche ; l'autre, qu'on nomme *Commerce de Maître*, est celui qui se fait par les Capitaines ou les Patrons des Navires. Ils se rendent droit en Terre-Neuve, pour y acheter sur la grave, leur cargaison de Morue, qu'ils apportent non-seulement dans toutes les parties de l'Angleterre & de l'Irlande ; mais en Portugal, en Espagne, en Italie, &c. Quelques-uns en fournissent aussi les Colonies des Iles. On assure qu'outre l'avantage des Particuliers, & celui qui revient de ce commerce à la Nation, par le grand nombre de Matelots & d'Artisans qu'il emploie, les fonds publics en sont annuellement augmentés de trois ou quatre cens mille livres sterling. La charge d'un Navire de cent tonneaux, qui n'a point d'autres frais que ceux des vivres & des instrumens de pêche pour vingt Hommes, rapporte au Propriétaire, dans les Marchés de Portugal, d'Espagne & d'Italie, deux mille livres sterling de profit clair, & fait entrer par conséquent cette somme dans le fond National. » Les Espagnols, dit un

Réflexions sur ce Commerce

» Politique Anglois, ont senti l'importance du Commerce de la Morue,

» lorsque ne se bornant point à tout » ce qu'ils avoient gagné au Traité » d'Utrecht, ils ont aspiré à la Pêche » de Terre-Neuve, jusqu'à s'y attri- » buer des droits. Ils envoierent même » à Londres, un Irlandois, nommé » *Gillingham*, pour les faire valoir; » & dans une clause, inserée à la fin » du quinzieme article de la Conven- » tion avec l'Espagne, on trouve le » fondement d'un prétexte, que le » Marquis de *Montéleon* s'est efforcé » de réaliser depuis, par un Mémoire » sur les droits des Habitans de Gui- » puscoa à la pêche de Terre-Neuve. » Le Conseil du Commerce, consulté » sur un point si grave, répondit en » 1713, qu'après avoir examiné les » argumens du Marquis, & pris di- » verses informations, il trouvoit bien » que plusieurs Espagnols avoient quel- » quefois obtenu de la Reine Anne, » des permissions de Pêche, & que » d'autres l'avoient exercée clandesti- » nement; mais qu'il n'avoit jamais » appris qu'aucun d'eux se fût fondé » sur un véritable droit. Cette réponse » fait voir, du moins, qu'avant la » conclusion même de la Paix, la » Reine avoit laissé tirer avantage aux » Espagnols d'une des plus riches bran-

VOÏAGES ET ETABLISSEM. DANS L'ILE DE TERRE-NEUVE.

» ches de notre Commerce. Mais heu-
» reusement, ils n'ont point obtenu
» ce qu'ils s'étoient proposés. Le qua-
» trieme article du Traité de M. *Do-*
» *dington*, du mois de Décembre
» 1715, leur a fait perdre un peu du
» terrein qu'ils avoient gagné par la
» Paix d'Utrecht ; & toutes les inno-
» vations, entre lesquelles leur Pêche
» de Terre-Neuve étoit la plus scan-
» daleuse, ont été rigoureusement
» abolies.

§ XVI.

SUPPLEMENT AUX VOIAGES ET ETABLISSEMENS AUX ANTILLES *DIVERSES PETITES ILES.*

QUOIQU'ON ne connoisse aucune Relation particuliere de plusieurs petites Iles, dispersées dans l'enceinte des grandes Antilles, il manqueroit quelque chose à cet article, si l'on ne prenoit soin de recueillir sous un même titre, en forme de Supplément, diverses observations sur leur dépendance, leurs propriétés & leurs Habitans, qui se trouvent répandues dans les Journaux de quelques célebres Voïageurs.

SUPPL. AUX VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ILE SAINT THOMAS.

L'Ile de Saint Thomas, une des Vierges, est la derniere des Antilles du côté de l'Ouest à dix-huit degrés de Latitude Nord. Elle est renommée par la commodité naturelle de son Port. C'est un enfoncement ovale, formé par les cuisses de deux Montagnes, assez hautes du côté de la terre, mais qui, s'abbaissant insensiblement vers la Mer, forment deux mottes rondes & plattes, qu'on croiroit faites exprès pour recevoir deux Batteries, & par conséquent pour la défense de l'Ile. Quoiqu'elle n'ait qu'environ six lieues de tour, elle a deux Maîtres; le Roi de Dannemarck & le Roi de Prusse (99). Les Prussiens, à la vérité, n'y sont que sous la protection des Danois; & suivant le témoignage de Labat, qui en fit le Voïage pour s'instruire, ce sont les Hollandois qui en font le commerce sous le nom des Danois. En y arrivant, le 18 d'Avril 1701, il observa, presqu'au milieu du fond du Port, une Forteresse, qui n'est, dit-il, qu'un petit quarré, avec de très petits Bastions, sans fossés & sans ouvrages extérieurs. Toute sa défense consiste en un plan de Raquettes, qui

(99) On ne nous apprend point, dans quel tems, & par quel concordat, cette union a commencé.

Ile Saint Thomas.

regnent alentour, & qui occupent tout le chemin que devroient occuper le Foſſé & le chemin couvert. Ce terrein a ſix ou ſept toiſes de large. Les Raquettes y ſont bien entretenues, ſi ſerrées à leur ſommet, ſi unies, qu'il ſemble qu'on les taille tous les jours. Leur hauteur eſt de ſept piés. Les Bâtimens du Fort ſont adoſſés contre le mur, & laiſſent au milieu une Cour quarrée. Le Bourg ſe préſente, à cinquante ou ſoixante pas du Fort, & ſuit la figure de l'Anſe. Il n'eſt compoſé que d'une longue rue, qui ſe termine au comptoir de la Compagnie de Dannemark, grand & bel édifice, qui contient quantité de logemens, & de Magaſins commodes, ſoit pour les Marchandiſes, ſoit pour la garde des Negres, dont cette Compagnie fait un bon Commerce avec les Eſpagnols. A la droite du Comptoir, on trouve deux petites rues, qui ſont remplies de François réfugiés, d'Europe & des Iles. Elles ſe nomment le Quartier de Brandebourg. Il eſt aſſez ſingulier, dans cette Ile, d'y voir trois ou quatre Religions différentes, ſans aucun Temple. Les deux dominantes ſont la Luthériene & la Calviniſte. Le nombre des Catholiques eſt ſi petit, que La-

Ile Saint Thomas.

bat ne put découvrir qu'un Chirurgien François qui le fût ouvertement; mais il trouva quantité de Protestans de sa Nation, qui étoient sortis des Iles du Vent après la révocation de l'Edit de Nantes. Quoiqu'ils fussent assez bien établis à Saint Thomas, ils regrettoient fort les Iles Françoises, parcequ'ils éprouvoient souvent la jalousie des Etrangers chez lesquels ils s'étoient retirés.

Les Maisons du Bourg, qui n'étoient autrefois que de fourches en terre, couvertes de cannes ou de roseaux, & revêtues de torchis, enduit de blanc, avoient été rebâties de brique, depuis quelques incendies. Elles sont basses; & peu même ont deux étages: mais la plûpart sont d'une extrême propreté, pavées de carreaux d'une sorte de Faïance, & blanchies à la maniere de Hollande. L'instabilité du terrein, où l'on ne peut creuser trois piés sans rencontrer l'eau & le sable mouvant, empêche de les faire plus hautes: mais Labat apprit aux Habitans qu'à la Ville du Fort-Roïal de la Martinique, où l'on se trouvoit dans le même inconvénient, on s'étoit avisé, pour remede, de ne pas creuser, & de poser les premieres assises sur le sable, ou

SUPPL. AUX VOIAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ILE SAINT THOMAS.

ſur l'herbe, en obſervant de faire des emparemens bien larges, & bien liés avec tous les murs, tant de face que de refend, & que l'expérience avoit fait trouver cette maniere de bâtir très ſolide.

Le Commerce eſt très conſidérable à Saint Thomas. Le Danemarck étant preſque toujours neutre dans les guerres de l'Europe, ſon Port eſt ouvert à toutes les Nations. Il ſert d'entrepôt, pendant la Paix, pour le Commerce que les François, les Anglois, les Eſpagnols & les Hollandois, n'oſent faire ouvertement dans leurs Iles; & pendant la guerre, il eſt le réfuge des Vaiſſeaux Marchands, qui ſont pourſuivis des Corſaires. D'un autre côté, c'eſt là que les Corſaires menent leurs priſes, & qu'ils les vendent, lorſqu'ils les ont faites trop bas pour les faire remonter aux Iles du Vent. Ainſi les Marchands de Saint Thomas profitent du malheur des Vaincus, ſans avoir contribué à leur perte, & partagent avec les Vainqueurs le fruit d'une victoire qui ne leur coûte rien. C'eſt de leur Port que partent auſſi quantité de Barques, pour aller en traite ſur les Côtes de Tierra-Firme, d'où elles rapportent beaucoup d'argent en eſ-

peces ou en barres, & de précieuses Marchandises. Tant d'avantages font regner, dans cette petite Ile, l'abondance de toutes sortes de richesses & de provisions.

Suppl. aux Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Ile Saint Thomas.

Labat aïant été reçu fort civilement du Directeur de la Compagnie Danoise, qui se nommoit *de Vambel*, & qui avoit épousé depuis peu une Françoise de Nîmes, eut la curiosité de visiter la Campagne avec lui. Dans l'espace d'un jour, il vit plus de la moitié de l'Ile. Les Sucreries n'y sont pas en grand nombre; mais le Sucre de Saint Thomas est fort beau & bien grené. Les Plantations sont petites, mais propres & très bien entretenues. Le terrein, quoique leger, est fertile. Il produit en abondance le Manioc, le Mill, les Patates & toutes sortes de fruits & d'herbages. Les Cannes y croissent très bien. L'Ile a peu de Bœufs & de Chevaux, parcequ'elle manque de terrein pour leur subsistance: mais Portoric la fournit abondamment de grosse viande. Les Habitans élevent d'excellens Cabris, & toute sorte de Volaille. Cependant l'argent est si commun à Saint Thomas, & les Etrangers, en si grand nombre, que les vivres y sont toujours chers.

SUPPL. AUX VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ILE SAINT THOMAS.

Labat y acheta quelques Porcelaines du Japon, d'une parfaite blancheur, avec des fleurs de relief en même couleur. » Pour s'assurer, dit-il, qu'el- » les sont réellement du Japon, il » faut en rompre un petit morceau. Le » dedans doit être, à-peu-près, de la » même blancheur que le dehors.

ILES DES VIERGES.

Il partit de Saint Thomas le 23 d'Avril; & la suite de sa route donne des lumieres, qu'on n'avoit point avant lui, sur quantité d'autres Iles. Donnons son propre récit : » Nous » passâmes entre toutes les petites Iles » qu'on nomme les Vierges, par le » Canal du milieu, qu'on appelle » vulgairement la *grande rue des Vier-* » *ges*. C'est une des plus agréables na- » vigations. On s'y croit dans une » grande Prairie, coupée de part & » d'autre par quantité de Bosquets. » Les beaux arbres, dont ces Ilets sont » remplis, font juger avantageusement » de la Terre. Nous en vîmes quel- » ques-uns d'habités; mais la plûpart » sont déserts. La plus grande de ces » petites Iles est à l'Est de toutes les » autres, & se nomme la grosse Vier- » ge. Elle est habitée par des Anglois, » qui l'appellent *Paneston*. Nous la » laissâmes à plus d'une lieue de nous,

SUPPL AUX VOIAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ISLES DES VIERGES.

» ſur la droite du Vaiſſeau : mais j'ai » ſû du P. Roſſei, Religieux de mon » Ordre, qu'un naufrage y avoit jet- » té, que les Habitans y ſont très » pauvres. Ils recueillent un peu de » Tabac & d'Indigo, du Coton & des » Pois. Leur nourriture commune eſt » du Poiſſon & des Patates. Ils n'ont » d'eau douce que celle qui tombe du » Ciel, & qu'ils conſervent dans des » futailles. Lorſqu'elle eſt conſommée » ou corrompue, leur reſſource eſt » l'eau de pluie, qui ſe trouve dans » les Rochers creux, ſur laquelle il ſe » forme une croûte verte, épaiſſe de » deux doigts, qu'on ſe garde bien » de rompre entierement. On la con- » ſerve au contraire avec beaucoup » de ſoin ; & l'ouverture qu'on y fait » n'eſt que de la grandeur du Vaiſſeau » avec lequel on la puiſe, parcequ'elle » modere l'ardeur du Soleil, en fai- » ſant, ſur l'eau, l'effet d'un toît ſur » une Maiſon.

» La pêche eſt extrêmement abon- » dante, dans tous les Canaux qui ſé- » parent ces Iles. Nous prîmes un » Poiſſon, qui parut d'abord de la » figure d'un Congre, mais qui ne » fut connu de perſonne, lorſqu'on » l'eut mis ſur le Pont. Il avoit trois

» piés de long. Sa tête étoit platte, » comme celle d'un Serpent, mais » longue & même effilée. Le corps » étoit de la grosseur du bras, la queue » large & fourchue, avec une sorte » d'empanure sur le dos, qui lui pre- » nant à la naissance du cou, conti- » nuoit en diminuant jusqu'à la nais- » sance de la queue, & deux autres » ailerons semblables, depuis le cou » jusqu'au même endroit de la queue, » larges de trois doigts par le haut; » ses dents étoient longues & noires. » Après l'avoir assommé, le doute où » nous demeurâmes de son espece » nous fit prendre le parti de l'atta- » cher au mât, pour reconnoître, » avec le tems, les proprietés de sa » chair. Mais dès le jour suivant, nous » nous crûmes fort heureux de n'y » avoir pas touché. Il s'étoit dissout » en une eau verdâtre & puante, qui » avoit coulé sur le Pont, sans qu'il » restât presqu'autre chose que la peau » & l'arrête; d'où nous conclûmes que » c'étoit un composé de venin, qui » nous auroit empoisonnés tous. Les » informations, que j'ai prises en » d'autres tems, n'ont pû me faire » connoître mieux cet étrange & dan- » gereux Poisson.

Nous

Suppl. aux Voiages et Etablissem. aux Antilles.

Ile de la Negade.

Nous nous approchâmes enſuite de *la Negade*, ou l'Ile noïée, qui me parut large d'environ quatre lieues, mais extrêmement baſſe & platte, excepté vers ſon milieu, qui eſt un peu plus élevé que ſes bords. Elle a quelques arbres, & quantité de Mangles. La plus grande partie demeure ſous l'eau dans les hautes marées, & c'eſt delà qu'elle tire ſon nom Eſpagnol; mais il ne paroît pas qu'elle puiſſe jamais être entierement couverte. Elle eſt entourée de Bas-fonds, où le danger eſt extrême pour les Vaiſſeaux, ſurtout à la moindre agitation des flots. Un Galion Eſpagnol s'y étant autrefois perdu, on aſſure qu'une grande partie de l'or & de l'argent qu'il portoit fut cachée en terre dans l'Ile, & que les fréquentes inondations en aïant changé les marques, auxquelles on s'étoit flatté de retrouver ce tréſor, il y eſt reſté juſqu'aujourd'hui. L'eſpérance d'une ſi belle proie a ſouvent tenté les Habitans des Iles & les Flibuſtiers. J'en ai connu quelques-uns, qui ont paſſé quatre & cinq mois à fouiller ou à ſonder la terre; il s'eſt même répandu qu'on avoit trouvé quelque choſe, mais que le corps du dépôt n'a pas encore été découvert.

SUPPL. AUX VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

Peut-être sa pesanteur l'a-t'elle fait enfoncer dans des terres si mobiles.

ILE DE SOMBRERA.

Sur le soir, nous vîmes Sombrera, Ile déserte, à laquelle les Espagnols ont donné ce nom, parcequ'étant ronde & platte, avec une Montagne assez haute & toute ronde au milieu, elle représente assez la figure d'un Chapeau. Nous côtoïâmes ensuite, à quelque distance, l'*Anguille*, petite Ile Angloise (1), dont la Colonie n'a de remarquable que sa pauvreté, & nous allâmes mouiller à Saint Martin.

ILE DE SAINT MARTIN.

L'Ile de *Saint Martin* est située à dix huit degrés quinze minutes de latitude Nord, & n'a pas moins de quinze ou seize lieues de tour. Il ne s'y trouve, ni Ports, ni Rivieres; mais elle a quelques petites Fontaines, qui donnent de l'eau dans les tems de pluie, & qui tarissent dans la saison seche. On y est réduit, alors, à l'eau de Citerne & de quelques mauvaises Mares. Je n'ai pas jugé favorablement du terrein, du moins dans les endroits que j'ai parcourus. Aussi n'en recueille t'on que du Tabac, de l'Indigo, des Pois, du Manioc, & du Rocou. Mais le sel y est en abondance. Il se trouve dans des Salines naturelles,

(1) On a donné sa Description.

S. MARTIN.

où il se prend sans travail & sans dépense. La Rade, où nous mouillâmes, est à l'Ouest-Sud-Ouest, & d'un excellent fond ; mais exposée à tous les vents du dehors.

Les Espagnols ont eu, dans cette Ile, une Forteresse dont on voit encore quelques restes, & qui n'avoit pas d'autre utilité que d'empêcher l'établissement des autres Européens dans les Vierges ; car la garde des Salines ne méritoit pas cette dépense, puisqu'il s'en trouve dans toutes les Iles, au Vent, comme sous le Vent. A la vérité, ils ont empêché longtems qu'on ne s'établît à Saint Barthelemy, à l'Anguille, à Paneston, & dans les autres petites Iles voisines ; mais n'aïant pû s'opposer aux Etablissemens François & Anglois de Saint Christophe, d'Antigo, de la Guadeloupe, de la Martinique, & d'autres Iles, ils se déterminerent enfin à quitter celle de Saint Martin en 1648. Ce ne fut pas sans avoir ébranlé les Edifices, crevé les Citernes, & détruit la Forteresse.

On ignore par quelle avanture il se trouva parmi eux quatre François, cinq Hollandois, & un Mulâtre. Ces dix Hommes s'étant cachés dans les Bois, lorsque la Colonie Espagnole s'embar-

S. MARTIN.

qua pour se retirer à Portoric, se rejoignirent au bord de la Mer, & prirent ensemble la résolution d'habiter l'Ile, en la partageant entre les deux Nations, comme l'Ile de Saint Christophe l'étoit entre les François & les Anglois. Dans le besoin qu'ils avoient de toutes sortes de secours, ils convinrent d'informer de leur Traité, le Gouverneur François de Saint Christophe & le Gouverneur Hollandois de Saint Eustache. Mais les Hollandois, qui avoient une petite Barque, s'étant chargés de cette double Commission, eurent l'infidélité de n'avertir que le Gouverneur de leur Nation, qui fit partir aussi-tôt tout ce qu'il pût rassembler de gens dans son Ile, sous la conduite d'un Officier nommé *Thomas*, pour aller prendre possession de Saint Martin, au nom des Etats Généraux de Hollande.

Il prétendoit faire revivre d'anciennes prétentions qu'ils s'attribuoient sur cette Ile. Dès l'année 1637, les François y avoient jetté les fondemens d'une petite Colonie : ensuite les Hollandois s'y étant introduits par surprise, & s'y trouvant les plus forts, avoient bâti une Forteresse, qui les avoit maintenus pendant quelques mois dans

Suppl. au Voïages et Etablissemt aux Antilles.

S. Martin.

leur usurpation. Mais les Espagnols de Portoric étoient venus les attaquer, avec un armement considérable, avoient fait Prisonniers, sans distinction, les François & les Hollandois de l'Ile, & s'y étoient établis eux-mêmes, dans la Forteresse qu'ils avoient occupée jusqu'en 1648. On ne voit point quel droit les Hollandois pouvoient fonder sur ces évenemens; & leur prise de possession, en 1648, n'étoit qu'une nouvelle preuve de mauvaise foi. Aussi les quatre François de Saint Martin, qui ne recevoient aucune explication de S. Christophe, se défierent-ils de la perfidie de leurs Compagnons; & dissimulant leur chagrin, ils trouverent enfin l'occasion d'informer le Commandeur de Poincy, Général des Iles Françoises, de l'injustice qu'on faisoit à leur Nation.

Poincy envoïa d'abord, à Saint Martin, trente Hommes sous les ordres d'un Officier, sans autre vûe que d'observer quelle seroit la conduite du Gouverneur Hollandois. Non-seulement, ils n'y furent pas reçus, mais on prit les armes, pour les empêcher d'y descendre. L'Officier François, qui ne se trouvoit pas assez fort pour faire valoir ses droits, retourna aussi-tôt à

SUPPL. AUX VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

S. MARTIN.

Saint Christophe ; & Poincy donna trois cens Hommes à Longvilliers son Neveu, pour se rendre Maître de S. Martin, dont il le nomma Gouverneur. Cependant il joignit, à cet ordre, celui de n'emploïer la voie des armes, qu'après avoir fait sommer les Hollandois de remettre la partie de l'Ile dont les François étoient maîtres, lorsqu'ils en avoient été chassés par les Espagnols. Longvilliers débarqua sans obstacle, parceque la Colonie Hollandoise étoit trop foible pour s'y opposer. Il fit demander les Quartiers François dont elle s'étoit mise en possession. Le Gouverneur, menacé de se les voir enlever par la force, & de perdre ceux qu'on paroissoit disposé à lui laisser, se hâta d'envoïer des Députés, avec lesquels l'accord fut bien tôt conclu. Les Terres de l'Ile furent partagées ; c'est-à-dire que les François demeurerent maîtres de tout le côté qui regarde l'Ile d'Anguilla ; & les Hollandois, de celui qui contenoit leur Fort. Après ce nouveau Traité, les deux Nations se promirent une assistance mutuelle (2).

Elles vécurent en bonne intelli-

(2) Tous les articles du Traité se trouvent dans du Tertre. Il fut signé le 13 Mai 1648 sur une Montagne qui faisoit la séparation des deux Quartiers, & qui en a pris le nom de *Mont des accords*.

gence, jusqu'à la guerre de 1688. Mais les Anglois aïant été chassés de Saint Christophe dès le commencement de cette guerre, la plûpart des Habitans François de Saint Martin reçurent ordre d'y passer, pour occuper les Quartiers dont on avoit dépouillé les Anglois. Ensuite les François furent chassés de Saint Christophe à leur tour, & la ruine de cette florissante Colonie entraîna celle des Quartiers François de Saint Martin. Cependant quelques-uns des anciens Habitans y retournerent, après la Paix de Riswick. On leur donna même un Commandant, sous lequel ils commençoient à se rétablir; lorsque la guerre s'étant rallumée en 1702, le Gouverneur des Iles Françoises voulut la faire passer encore dans quelque autre Colonie. Mais n'aïant point oublié les malheurs de leur premiere translation, ils refuserent de quitter Saint Martin. L'ancien Concordat fut renouvellé avec les Hollandois; on se jura une affection qui ne s'est pas démentie, & qu'on a poussée, pendant la guerre, jusqu'à faire vivre, avec la même amitié, les Corsaires des deux Nations qui vont se fournir de vivres dans l'Ile. En 1705, lorsque Labat y passa, le

Quartier François n'avoit pas même d'Officier du Roi. Ils étoient commandés par un Habitant de leur Corps, Chirurgien de Profession, qui faisoit aussi l'office de Curé. Un Capucin, qu'ils avoient auparavant, avoit été massacré par un Valet Caraïbe, auquel il prenoit trop de confiance ; & les secours Ecclésiastiques, qu'on leur envoïoit quelquefois de S. Christophe, avoient cessé, depuis que cette Ile étoit repassée entre les mains des Anglois. La peinture du Curé Chirurgien de Saint Martin donne une triste idée de l'état de la Religion dans les Iles. » C'étoit lui qui assembloit son Peuple à l'Eglise, les Dimanches & les Fêtes. Il y faisoit quelque lecture, ou quelque exhortation ; il récitoit les prieres, il donnoit avis des Fêtes & des Jeûnes. Aux fonctions de Commandant, de Chirurgien & de Curé, il joignoit celles de Juge, assisté du Maître d'Ecole, qui lui servoit d'Assesseur, ou de Procureur du Roi, & de son *Frater*, qui tenoit lieu de Greffier. Cette Cour jugeoit souverainement & en dernier ressort toutes les contestations qui s'élevoient dans la Colonie. Le Commandant fut le premier

» qui s'offrit à moi, lorsque je fus au » rivage. Sa Maison étoit la plus appa- » rente de dix-huit ou dix-neuf au- » tres, qui composoient la Ville de S. » Martin. L'Eglise, le Presbytere & le » logement du Maître d'Ecole en » étoient à quelque distance. L'ordre » fut donné d'avertir dans les Quar- » tiers, qu'il étoit arrivé un Religieux, » & le Maître d'Ecole voulut sonner » aussi-tôt la Messe. Sa Cloche étoit un » gros *Lambis* (3) percé, dont le son » n'étoit pas moins bruïant que celui » d'un Cor-de-Chasse. Quoiqu'il fût » quatre heures après-midi, & par con- » séquent que j'eusse dîné, le Com- » mandant s'efforça de m'engager à » dire la Messe, parcequ'il étoit Di- » manche, & me répéta plusieurs fois » que je le pouvois, *in caso necessitas*. » Je lui promis de la dire le lende- » main; & riant de son savoir, je lui » demandai où il avoit étudié. Labat raconte les services spirituels qu'il ren- dit à cette Colonie, surtout pour les Mariages, dont la plûpart n'avoient été jusqu'alors qu'un Contrat Civil. Elle contenoit environ deux cens per- sonnes. L'Auteur vit aussi celle des Hollandois, qui étoit beaucoup plus

(3) Espece de gros coquillage.

SUPPL. AUX VOÏAGES ET TABLISSEM. AUX ANTILLES.

nombreuse; mais il n'en fait aucune Description.

ILE DE SAINT BARTHELEM

L'Ile de S. Barthelemy, où il passa le 22, étoit encore une Colonie Françoise, qui avoit eu le même sort que celle de Saint Martin, & qui n'en est qu'à trois lieues, comme elle n'est qu'à six de Saint Christophe. Les Caies, dont elle est environnée, ne permettent point aux Vaisseaux d'en approcher. Elle est beaucoup moins grande que Saint Martin (4). Ce qu'elle a de meilleur & qui manque à l'autre, c'est un Port excellent (5), où les Vaisseaux de toute grandeur peuvent être à couvert, sur un très bon fond. Le milieu de l'Ile est montagneux.

ILE D'AVES.

Aves, Ile déserte, où Labat fut poussé par une tempête, & qu'il ne faut pas confondre avec celle de même nom, placée au Vent de Curacao dans un autre article, est à cinquante lieues sous le vent de la Dominique. L'Auteur eut le tems de la connoître, par divers accidens qui le forcerent de s'y

(4) Du Tertre lui donne sept à huit lieues de tour.

(5) Il entre, prétend du Tertre, plus d'un quart de lieue dans les terres; son entrée est de cinquante pas de largeur. Dans quelques endroits il a près de trois cens pas de large; au plus étroit, il en a deux cens. Mais la terre n'y est propre qu'à porter du Tabac. Aussi Labat ajoute-t'il que tout ce qui y restoit d'Habitans est passé à Saint Martin.

ILE D'AVES.

arrêter. Elle eſt, dit-il, à quinze degrés & demi de latitude Nord, & n'a pas plus de trois lieues de tour. Deux Ilets, qui la bordent à l'Oueſt & au Nord-Oueſt, à la diſtance de cinq ou ſix cens pas, ne ſont que des rochers ſtériles, couverts, & blancs, de l'ordure des Oiſeaux qui s'y retirent; ils ſont joints à l'Ile par des Bas-fonds, parſemés de briſans, qui ſe découvrent en baſſe Mer, & qui ſont remplis de coquillages.

Quoique l'Ile d'Aves, qui eſt beaucoup plus longue que large, n'ait de loin que l'apparence d'un Banc de ſable, preſque de niveau avec la ſurface de la Mer, elle eſt fort différente lorſqu'on eſt deſſus; ſon milieu eſt de plus de huit toiſes au-deſſus du rivage; & quoiqu'elle ait des récifs, à l'Eſt & au Nord-Eſt, qui avancent conſidérablement en Mer, le reſte eſt fort ſain. Elle n'a pas d'eau douce; mais Labat (6) donne le moïen de n'en pas

(6) Ici, dit-il, comme partout ailleurs, faites, avec la main ou une pelle, un trou dans le ſable, cinq ou ſix piés au deſſus de l'endroit où vous préſumez que les plus groſſes lames ne couvrent pas le terrein; vous n'aurez pas creuſé huit ou dix pouces, que vous trouverez l'eau. Prenez de cette premiere eau en diligence; vous la trouverez parfaitement douce, & ſi vous vous donnez la patience de la laiſſer repoſer dans un Vaſe, pour donner le

SUPPL. AUX VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ILE D'AVES.

manquer. Il se trouve, dans l'Ile d'Aves, quantité d'Arbrisseaux, & même des Goyaviers, des Corossoliers & des Cachimans, que Labat croit venus des grains que les Oiseaux y laissent avec leurs excrémens. Si dans la suite, on y trouve des Orangers & des Citroniers, il avertit » que » c'est à lui qu'on en aura l'obliga- » tion, parcequ'il y sema, dans plu- » sieurs endroits, des pepins de ces » deux fruits, qui pourront être d'un » grand secours pour ceux que la Pro- » vidence y conduira. Il vante beaucoup la bonne chere qu'il fit dans cette Ile (7) : les Tortues franches, dont

loisir au sable, qui y est mêlé, de retomber au fond, vous aurez de l'eau fort pure. Mais ce petit Puits n'en fournira pas longtems : en moins d'un quart d'heure, vous voïez l'eau croître à vûe d'œil, & devenir en même-tems salée. Cet inconvénient est compensé par la facilité de faire ces Puits. On en est quitte pour boucher le premier, & pour en faire un nouveau chaque fois qu'on en a besoin. *Ubi sup.* Tome 8. p. 28.

(7) Un peu de gourmandise, dont il ne se défend pas, lui fit pratiquer une recette dont l'invention est dûe aux Sauvages, & qu'il se croit obligé de communiquer à ses Lecteurs. C'est ce qu'il nomme *un Mouton en robe-de-chambre.* On prend dit-il, un Mouton, qu'on saigne, qu'on éventre & qu'on vuide, sans le dépouiller. Ensuite on se hâte de le remplir de sa fressure, hachée bien menue, avec du Lard, de l'Oignon, des Epiceries, du jus de Citron, quelques Canards sauvages coupés en morceaux, des Alouettes de Mer, & d'autres Gibiers semblables, tant qu'il en peut tenir : après

ILE D'AVES.

la chair est si délicate, ne lui manquerent jamais, quoique l'Equipage en consommât beaucoup tous les jours. Il y prit même quelques Carets. On ne voit nulle part une plus grande abondance d'Oiseaux de Mer, qui vivent par conséquent sans eau douce. Il s'y trouve des Pluviers, des Vingeons, des Chevaliers, diverses sortes de Poules-d'eau, des Flamands, des *Grands Gosiers*, des Mouettes, des *Paille-en-culs*, des Frégates, des Fous, & quantité d'autres. Labat vit quelques nids de Flamands : ils sont composés de terre grasse, & ressemblent à des cônes tronqués, d'environ vingt pouces de hauteur, sur autant de diametre par le bas. On les trouve toujours dans l'eau, c'est à-dire, dans des Mares ou des Marécages. Ces cônes sont solides jusqu'à la hauteur de l'eau, & vuides ensuite, avec un trou au sommet. Les Flamands y pondent leurs œufs, qu'ils couvent en s'appuiant contre le cône, & couvrant le trou

quoi la peau est recousue : la peau, c'est-à dire celle où est la laine. Dans cet état, on le couche au fond d'une Fosse, bien échauffée par le bois qu'on y a fait brûler. On le couvre de sable brûlant & de charbon. En deux heures de tems, la laine fait une croûte noire sur la peau. On la détache aisément, & l'on ouvre l'Animal, qui est alors un mets délicieux.

SUPPL. AUX VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

de leur queue. Le fond eſt un peu concave ; les parois ſont fort unis. Jamais on n'y voit de plumes, ni d'herbes, ou d'autre couche pour les œufs. Le Poiſſon fourmille auſſi ſur les Côtes de l'île d'Aves ; & ſes Bas-fonds ſont toujours couverts d'une incroïable quantité de beaux coquillages. Enfin, dans les termes de Labat, il faudroit n'avoir ni mains, ni piés, pour mourir de faim dans cette Ile.

ILE D'AVES.

ILE DES CRABES OU BORRIQUEN.

Dans le même Voïage, il aborda le 30 de Janvier à l'Ile des Crabes, nom qu'elle a reçu des Flibuſtiers, au lieu de celui de *Borriquen*, qu'elle portoit autrefois. Elle eſt éloignée de cinq ou ſix lieues de la Pointe Sud-Eſt de Portoric, à dix-ſept degrés dix minutes de Latitude Nord ; & ſa circonférence eſt de huit à dix lieues. Les Montagnes y ſont en grand nombre ; mais elles ne ſont point arides, ni eſcarpées, ni d'une exceſſive hauteur. Elles laiſſent entr'elles de très beaux fonds, où la terre eſt excellente. D'ailleurs elles ſont couvertes de toutes ſortes de bois ; & les ſources d'eau, qui en deſcendent, forment pluſieurs petites Rivieres d'une eau pure & ſaine. On trouve, dans toutes les parties de l'Ile, des reſtes d'anciennes Habitations. On y voit de

SUPPL. AUX VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ILE AUX CRABES OU BORRIQUEN.

longues allées d'orangers, de citroniers, & d'autres arbres; auxquels on diſtingue les Cantons qui ont été cultivés, de ceux qui ſont demeurés en friche, où les arbres ſont d'une groſſeur & d'une hauteur extraordinaires. La Chaſſe y eſt abondante, ſurtout aux Ramiers, aux Perroquets, aux Grives, aux Ortolans, & aux Oiſeaux de mer & d'eau douce; aux Porcs marons; aux Lezard & aux Tatous. Les Figuiers & les Bananiers y croiſſent de toutes parts, & les bords de la mer ſont couverts de pommes de Raquette. Labat y trouva, dans pluſieurs endroits, de belles cannes de ſucre. Il regrette qu'un Païs ſi délicieux, & naturellement ſi fécond, ſoit abandonné, & que la politique des Eſpagnols ne leur permette point de ſouffrir que d'autres Européens s'y établiſſent. Cependant, » ils ont raiſon, dit-il; car il y pourroit venir des Etrangers ſi puiſſans, » qu'un tel voiſinage deviendroit incommode à leur Colonie de Portoric: mais pourquoi ne pas faire uſage eux-mêmes, d'un bien qu'ils » ont entre les mains? » Il ajoute, qu'il parcourut la plus grande partie de l'Ile, & qu'il ne s'étonne point que les Anglois aient voulu s'y établir;

SUPPL. AUX VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ILE AUX CRABES OU BORRIQUEN.

qu'à la vérité elle n'a point de Port ; mais qu'avec de bonnes Rades, elle a, du côté de Portoric, un Accul qui pourroit tenir lieu d'un bon Port. Enfin, qu'il n'y a rien vu qui ne lui ait fait envie, & qui ne lui ait fait déplorer l'aveuglement de ses Compatriotes, qui sont allés se nicher à S. Martin, Saint Barthelemi, & d'autres Iles de cette espece, au lieu de venir former ici une bonne Colonie, & de s'y maintenir par la force. De toutes les Iles qu'il a vues, dit-il encore, il n'y en a point de plus favorable pour un Etablissement & pour tous les avantages du Commerce.

ILE DE SABA.

Saba, qu'il visita dans un autre tems, est une petite Ile Hollandoise, qu'on prendroit pour un rocher, escarpé de toutes parts, & de quatre ou cinq lieues de tour. Sa situation est par les dix sept degrés. On n'y peut descendre que sur une petite anse de sable, qui est au Sud, & sur laquelle les Habitans tirent leurs canots. Un chemin, en zigzag, taillé dans le Rocher, conduit au sommet de l'Ile, où le terrein se trouve uni, bon & fertile. Il paroît que les premiers, qui y sont montés, doivent avoir emploïé des échelles. C'est une Forteresse na-

turelle, dans laquelle il eſt impoſſible de forcer les Habitans, lorſqu'ils ne manqueront point de vivres. Ils ont fait, à côté de leur chemin, des amas de pierres, ſoutenues ſur des planches, qu'ils ont poſées ſur des piquets; de maniere qu'en tirant une corde, qui les fait pancher, ils peuvent faire tomber toutes ces pierres dans le chemin, pour écraſer une armée entiere qui entreprendroit d'y monter. On aſſure qu'ils ont un chemin plus facile, du côté de la Cabeſterre, ou du Nord-Eſt; mais la Mer y eſt ordinairement ſi rude, qu'on n'y peut gueres aborder. C'eſt ce qui leur a fait négliger la défenſe d'une partie, par laquelle ils craignent peu les ſurpriſes.

Labat obtint la liberté de monter dans l'Ile, & fut agréablement ſurpris de trouver un bon Païs, au-deſſus de ce qu'il n'avoit pris que pour un affreux Rocher. Il apprit, du Commandant même, que la Colonie étoit partagée en deux Quartiers, qui renfermoient quarante-cinq ou cinquante Familles Les Habitations ont peu d'étendue, mais elles ſont propres & bien entretenues, les Maiſons gaies, commodes, bien blanchies, & fort bien meublées. Le principal Commerce de

Suppl. aux Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Ile de Saba.

l'Ile eſt en ſouliers. » Jamais, dit Labat, il n'y eut de Païs ſi Cordonnier. Le Gouverneur même ſe mêle de l'être, & je crois que le Miniſtre l'eſt auſſi. Si cette Ile étoit à des » Cordonniers Catholiques, ils la » nommeroient ſans doute l'Ile de » *Saint Crepin*. Ces honnêtes Habitans vivent dans une grande union. » Ils mangent ſouvent les uns chez » les autres. Ils n'ont point de Boucherie, mais ils tuent des Beſtiaux » chacun à leur tour, autant qu'il en » faut pour la ſubſiſtance du Quartier ; & ſans rien débourſer, ils » prennent, chez celui qui a tué, la » Viande dont ils ont beſoin, qu'ils » lui rendent en nature, quand leur » tour eſt arrivé. Le Commandant du » Quartier commence, & ſon exemple eſt ſuivi juſqu'au dernier Habitant ; après lequel c'eſt au Gouverneur à recommencer. Ils avoient alors, dans leur Société, quelques Proteſtans François, dont l'Auteur acheta pluſieurs paires de bons ſouliers. Avec ce trafic, un peu d'Indigo, & du Coton, ils vivent dans une heureuſe abondance : ils ont des Eſclaves, de l'argent & de très bons meubles. En quittant l'Ile de Saba, Labat reçut

du Gouverneur une provision de viande & de fruits.

ILE DE SAINT EUSTACHE.

De-là son Vaisseau prit la route de *Saint Eustache*, autre Ile Hollandoise, mais beaucoup plus grande. Le prétexte du Capitaine étoit d'y mettre à terre un Habitant de Saba, qui lui avoit demandé passage, & qu'il avoit reçu à bord dans la vûe de reconnoître cette Ile : mais la vûe de quelques Vaisseaux d'Interlope, dont il pouvoit craindre d'être insulté, le fit mouiller à l'entrée de la Rade, d'où il fit conduire le Cordonnier de Saba au rivage, dans un Canot. Labat ne pût observer que la partie de l'Ile qui se présentoit vis-à-vis de lui. Elle paroît composée de deux Montagnes, séparées l'une de l'autre par un grand Vallon, dont le fond est élevé de plus de dix toises au-dessus du rivage. La Montagne, qui fait face à l'Ouest, est partagée en deux ou trois têtes, revêtues de très beaux arbres ; & sa pente, jusqu'au Vallon, ne paroît pas rude. La Montagne, qui regarde l'Est, semble avoir été beaucoup plus haute que la premiere, & paroît comme coupée aux deux tiers de sa hauteur naturelle : elle offre, à-peu-près, la forme d'un chapeau qu'on auroit affecté d'en-

Suppl. aux Voiages et Etablissem. aux Antilles.

Ile de Saint Eustache.

foncer. Toute cette partie de l'Ile paroît agréable & bien cultivée. Le Fort est au pié de la Montagne de l'Est, mais peut en être plus éloigné qu'il ne le paroissoit dans l'éloignement. Les François en ont été deux ou trois fois maîtres. L'Ile de Saint Eustache n'est séparée de Saint Christophe que par un Canal, large d'environ trois lieues.

On lit, dans du Tertre, que les Hollandois, après avoir été chassés du Bresil, se répandirent dans les Antilles, où ils formerent ainsi divers Etablissemens. La Martinique en vit arriver un grand nombre en 1654 ; & du Parquet, qui commandoit alors dans cette Ile, refusa de les admettre, à la sollicitation des Jésuites, qui craignoient la contagion de l'Hérésie & du Judaïsme. Houel, qui se trouvoit dans le même tems Propriétaire de la Guadeloupe, n'eut pas la même délicatesse. Il reçut plusieurs Vaisseaux, chargés de ces Fugitifs (7).

(7) Le détail en est curieux. Le 28 Février, il reçut un grand Vaisseau qui portoit les Habitans de l'Ile Tamarica & leurs Esclaves. Deux autres grands Navires vinrent mouiller dans son Port, la nuit suivante ; c'étoit une Frégate Hollandoise, avec une riche prise qu'elle avoit faite sur les Anglois proche de la Barbade : mais un accident fit périr cette prise, dont il ne sauva que

SUPPL. AUX VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ILE DE SAINTE CROIX.

Labat observe que depuis l'Ile de Saba jusqu'à celle de Sainte Croix, le fond de la Mer est d'un sable si blanc, qu'on croit pouvoir y toucher de la main, quoiqu'il soit d'une profondeur extraordinaire. On est fort amusé, dit-il, de voir promener sur ce beau fond toute sorte d'Animaux marins. Son Vaisseau fut porté par les courans, si près de Sainte Croix, qu'on fut obligé d'y mouiller, vis-à-vis de

sept Hommes. Elle étoit de quatre cens tonneaux, & sa cargaison étoit estimée cent cinquante mille livres. Le même jour deux autres grands Navires aborderent à la Rade : ils portoient tous les Habitans de la Riviere de Paraïba. Le mercredi suivant, il arriva un grand Navire des Etats, qui portoit les Garnisons de Tamarica & de Paraïba, au nombre de quatre cens Hommes. » On ne sauroit croire les biens » que ces Etrangers apporterent à la Guadeloupe; car ils y descendirent plus de neuf » cens personnes : & comme ils n'avoient que » de l'or & de l'argent » monnoïé, des chaînes » d'or, des pierreries & » de la vaisselle d'argent, » ils donnoient toutes ces » choses pour acheter » leurs besoins. Peu de » tems après, un grand » Navire, qui portoit le » reste du débris de cette » Colonie Hollandoise, » arriva à la Martinique; il portoit plusieurs » Familles Flamandes, » nombre d'Esclaves, & » sept ou huit Juifs, le » tout faisant bien trois » cens personnes. Du Parquet se repentant d'avoir refusé les autres, » reçut ceux-ci à bras ouverts, & leur donna le » grand cul de sac Roïal » pour habiter. Mais ensuite les principaux » Hollandois s'étant retirés, tout cela s'évanouit par degrés, sans » qu'il en paroisse aujourd'hui aucun vestige, ni à la Martinique, ni à la Guadeloupe. *Ubi sup. Tom. I. pp.* 460 *& suiv.*

SUPPL. AUX VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ILE DE SAINTE CROIX.

la Riviere *Salée*. Cette Ile, que les Sauvages nommoient anciennement *Ay-ay*, eſt à dix ou douze lieues de Portoric au Sud-Eſt, à trente-ſix de Saint Chriſtophe, & à huit de Saint Martin. Elle avoit été peuplée par les François, dès l'année 1650, ſous le Gouvernement du Commandeur de Poincy. Un Mémoire, envoïé, après ſa mort, au Commandeur de Souvré, Ambaſſadeur de Malte, rend témoignage » qu'on y comptoit alors huit » cens vingt-deux Habitans, ſans y » comprendre les Negres, que les ſeuls » droits du Tabac montoient annuel» lement à quarante-ſept mille livres; » que les Sucreries y étoient en grand » nombre, & qu'on eſpéroit qu'avant » huit ou dix ans cette Colonie ſeroit » la fleur de toutes les Iles Françoiſes. On ne peut douter qu'en 1696, c'eſt-à dire près de ſoixante ans après ſa formation, elle ne fût conſidérablement augmentée. Cependant un ordre de la Cour la fit réunir, dans le cours de cette année, à celle de Saint Domingue. Il paroît difficile à Labat d'en pénétrer les raiſons. » Elle étoit alors, » dit-il, dans un état floriſſant, après » avoir coûté de grandes dépenſes & » la perte d'une infinité de perſonnes,

SUPPL. AUX VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ILE DE SAINTE CROIX.

» qui avoient péri dans l'origine de
» son Etablissement ; car c'est une re-
» gle générale, & presqu'infaillible,
» que ceux qui défrichent une Terre
» les premiers, n'en jouissent point,
» parcequ'ils sont attaqués de mala-
» dies dangereuses & souvent mortel-
» les. Une autre incommodité avoit
» causé la mort à bien des gens ; c'é-
» toit la disette d'eau. L'Ile, étant
» une Terre platte, ou du moins sans
» aucune hauteur qui mérite le nom
» de Montagne, a peu de Fontai-
» nes. Il ne s'y trouve qu'une seule
» Riviere (8), assez petite, où la Mer
» monte assez loin pour la rendre inu-
» tile aux Habitans : ils avoient re-
» médié à ces défauts par des Citernes,
» dont chaque Habitation étoit bien
» pourvûe ; & si l'on excepte des fie-
» vres quartes, qui attaquoient les
» nouveaux venus, on y jouissoit d'une
» très bonne santé. La Chasse & la
» Pêche y étoient abondantes. Le Su-
» cre & les autres denrées y crois-
» soient en perfection ; enfin la Co-
» lonie se fortifioit de jour en jour.
» Mais, pour son malheur, elle étoit
» obligée de vendre ses Marchandises,
» aux Danois de Saint Thomas, pour

(8) Du Tertre lui en donne un grand nombre.

ILE DE SAINTE CROIX.

» tirer d'eux ſes propres beſoins, » qu'elle ne pouvoit eſpérer des François, parceque les Vaiſſeaux Marchands n'oſoient deſcendre ſi bas » pendant la guerre. Cette néceſſité de » recourir aux Etrangers ſervit de » prétexte aux Fermiers Roïaux, pour » ſe plaindre que le tranſport des » Sucres, chez les Danois, diminuoit » conſidérablement leurs droits d'entrée. On en fit un crime aux pauvres Habitans; & le Gouverneur de » Saint Domingue, qui s'efforçoit » d'augmenter ſa Colonie aux dépens » de toutes les autres, en trouva plus » de facilité à faire réuſſir ſes demandes.

J'ai ſu, continue Labat, par le retour d'un bon nombre d'Habitans, qui aimerent mieux remonter aux Iles du Vent, que de demeurer à Saint Domingue, que trois Vaiſſeaux commandés pour les tranſporter, étant arrivés à Sainte Croix, le Gouverneur fit publier l'ordre de la Cour, qui leur enjoignoit de s'embarquer avec leurs effets, pour aller s'établir à S. Domingue, où chacun devoit recevoir des terres à proportion de ſes forces. « Il » fallut obéir : mais comme ces trois » Bâtimens, & deux ou trois Barques

» ques de Convoi, suffisoient à peine » pour le transport des personnes, la » vexation fut étrange lorsqu'il fût » question des effets. Les Officiers su- » balternes affectoient de ne pas trou- » ver de place pour les meubles & » les Marchandises. Pour en embar- » quer une partie, on étoit forcé de » vendre l'autre, au prix qu'il leur » plaisoit d'en offrir; & les Acheteurs » étoient bien sûrs de la revendre » avec beaucoup d'avantage. On lais- » sa, dans l'Ile, les Chevaux, les » Bêtes à corne & à laine; on mit le » feu aux Maisons; on démolit le » Fort, & la malheureuse Colonie » mit à la voile: les Peres de mon » Ordre embarquerent leurs Esclaves, » qui étoient au nombre de quatre- » vingt-quatre, grands ou petits, avec » ce qu'ils pûrent emporter des atti- » rails de leur Sucrerie; & delà s'est » formé l'Etablissement que nous » avons à Leogane, dont nous n'a- » vons pas été moins obligés d'ache- » ter le fond.

C'étoit quatre ou cinq ans après cette révolution, que Labat passoit à l'Ile de Sainte Croix. Il visita les tristes restes de la Colonie. Tous les murs étoient déja presqu'entierement cou-

Suppl. aux Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Ile de Sainte Croix.

verts de ronces. En vérité, reprend-il amerement, c'eſt une action criante, d'avoir détruit un ſi bel Etabliſſement pour un vil intérêt, & d'avoir réduit à la mendicité quantité d'honnêtes gens, qui jouiſſoient d'une vie commode, dont ils n'avoient l'obligation qu'à leur travail. A la réſerve de l'eau, qui eſt aſſez rare dans l'Ile, elle nous parut un lieu charmant. C'eſt un terrein preſqu'uni, qui n'a des Collines, ou pour parler le langage des Iles Françoiſes, des Mornes, que vers ſon milieu. Les pentes en ſont douces, & revêtues des plus beaux arbres du monde. Les Acajous, les bois d'Inde, les Acomas, les Balatas, les Bois rouges de toute eſpece y ſont en grand nombre. Nous y vîmes encore de très belles Cannes, malgré les ravages des Porcs & d'autres Beſtiaux qu'on y a laiſſés; du Manioc, d'excellentes Patates, quantité d'Orangers & de Citroniers. De toutes les Collines où la curioſité nous fit monter, nous vîmes la Mer de la Cabeſterre; ce qui me fit conjecturer que dans l'endroit où nous étions, il n'y a que trois lieues d'une Mer à l'autre. On nous aſſura que c'eſt la plus étroite partie de l'Ile; celle de l'Eſt eſt plus large. Autant

SUPPL. AUX VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ILE SAINT VINCENT.

qu'on peut juger de ſa longueur, en la côtoïant, comme nous fîmes, elle eſt de dix ou douze lieues. Suivant l'obſervation de notre Capitaine, ſa ſituation eſt par les dix-huit degrés quinze minutes du Nord (9).

Saint Vincent, & la Dominique, les ſeules des Antilles qui ſoient reſtées au pouvoir des Caraïbes, ſont ſituées, la premiere à treize, & l'autre à quinze degrés de latitude Septentrionale.

La plûpart des Voïageurs donnent à Saint Vincent environ huit lieues de long, & preſque autant de largeur. Labat, qui la viſita dans ſes courſes de 1700, lui trouva dix-huit à vingt lieues de circonférence. Son aſpect, dit-il, n'a rien de ſauvage & de déſagréable. Elle eſt fort hachée, & pleine de hautes Montagnes, couvertes de Bois, avec de petits Vallons défrichés autour des Rivieres. Il la nomme le centre de la République Caraïbe, par-

(9) Dix-huit degrés, ſuivant du Tertre. Il ajoute que Sainte Croix a trois Ports très ſûrs; deux au Nord: dont le premier ſe nomme Saint Jean, & le ſecond, à l'embouchure de la Riviere ſalée. Le troiſieme eſt au Sud. Mais le plus beau eſt celui de la Riviere ſalée, qui peut contenir cinq cens grands Vaiſſeaux à l'ancre. A l'égard de la longueur de l'Ile, du Tertre cite une Relation, imprimée, dit-il, après la conquête, qui lui donne vingt-deux lieues en droite ligne.

ceque cette race de Sauvages, maîtresse de toutes les Antilles avant l'arrivée des Européens, y jouit de toute sa liberté, & qu'elle n'est nulle part en si grand nombre. D'ailleurs l'Ile est encore peuplée de Negres fugitifs, presque tous de la Barbade, qui, se trouvant située au Nord de Saint Vincent, leur donne beaucoup de facilité à s'y sauver des Habitations de leurs Maîtres, dans des Canots, ou sur des Radeaux, qu'ils appellent *Piperis*. Autrefois, l'usage des Caraïbes étoit de les reconduire à leurs Maîtres, du moins lorsqu'ils étoient en paix avec les Iles Angloises, ou de les vendre indifféremment aux Européens des autres Iles. On ignore ce qui leur a fait changer de méthode; mais Labat assure qu'ils se repentent beaucoup de les avoir reçus parmi eux; regret inutile, depuis que le nombre des Negres s'est si fort accru par ceux qui sont arrivés successivement & par leur multiplication dans l'Ile même, qu'aïant enfin surpassé celui des Caraibes, ils les ont forcés de la partager avec eux & de leur céder la Cabesterre. On a vû, dans un autre article, qu'il s'y trouve aussi quelques Familles d'Anglois & de François, qui préferent la vie libre

SUPPL. AUX VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ILE DE SAINT VINCENT.

des Sauvages aux commodités qu'on leur offre dans les Etabliſſemens de leurs propres Nations

Mais ce qui chagrine le plus les Caraïbes, c'eſt l'enlevement fréquent de leurs Femmes & de leurs Filles, dont les Negres ſe ſaiſiſſent lorſqu'ils en ont beſoin, & qu'il n'eſt pas facile de tirer de leurs mains, parcequ'étant les plus braves, comme les plus forts, ils maltraitent les Caraïbes, juſqu'à leur faire craindre de ſe voir un jour chaſſés de l'Ile, ou contraints de travailler pour ceux à qui l'excès de leur indolence (10) a laiſſé prendre cet aſcendant. On lit, dans toutes les Relations, qu'ils ſe plaignent hautement de l'ingratitude de leurs Hôtes, & qu'ils ſollicitent ſouvent les François & les Anglois de les délivrer de cette tyrannie. En 1719, le Chevalier de Feuquieres, Général des Iles Françoiſes, réſolut de leur rendre ce ſervice, dans la vûe apparemment de vendre les Negres aux Eſpagnols pour leurs Mines; car ſi l'on en croit Labat, il ſeroit dangereux de s'en ſervir dans les Iles, où non-ſeulement on les perdroit bientôt par une nou-

(10) Voïez leur caractere, leurs mœurs & leurs uſages, dans l'article de la Martinique.

velle fuite, mais ils ſeroient capables de débaucher ceux qui vivent tranquillement ſous le joug. Poulain de Guerville, Major de la Martinique, & du Buc, Lieutenant Colonel de la Cabeſterre, partirent avec cinq cens Hommes pour cette expédition. Ils comptoient ſur une puiſſante diverſion des Caraïbes; mais ces indolens Mortels, quoique perſuadés qu'on cherchoit à les ſervir, demeurerent tranquilles ſpectateurs de l'entrepriſe. Auſſi n'eut-elle pas de ſuccès. Les Negres ſe retirerent dans les Montagnes, d'où ils ne ſortoient que la nuit pour ſurprendre les François. Cette étrange guerre leur réuſſit. On ne leur prit pas un Homme, & les Agreſſeurs y perdirent quantité de braves gens, entre leſquels ils compterent leur Chef. On ne doute point que ſi les Caraïbes avoient pris les armes, cette tentative n'eût tourné plus heureuſement. Avec quelques François à leur tête, ils auroient attaqué leurs Ennemis par les Montagnes: ils auroient enlevé leurs Femmes & leurs Enfans, qui s'y étoient retirés; & forçant les Hommes de quitter le centre de l'Ile, ils les auroient mis entre les deux Armées, c'eſt à-dire, dans la néceſſité de ſe rendre ou de ſe faire égorger.

Ile Saint Vincent.

Quatre ans après, les Anglois croïant pouvoir tirer parti du mécontentement des Negres pour soumettre l'Ile de Saint Vincent, entreprirent de s'en ouvrir l'entrée par des voies plus douces. Le Duc de Montaigu s'étoit fait donner, par ses Lettres Patentes, Sainte Lucie, Saint Vincent & la Dominique; Wing, qu'il avoit chargé de la conduite de ses Trouppes & du ménagement de ses intérêts, envoia aux Caraïbes & aux Negres de Saint Vincent, Egerton, un de ses Officiers, pour leur proposer, à des conditions fort avantageuses, de reconnoître le droit du Duc. On apprend, à cette occasion, par le soin que les Anglois prirent de s'en informer, que le nombre des Caraïbes montoit à près de huit mille. Leurs Chefs n'étant pas les mêmes que ceux des Negres, Egerton trouva beaucoup de difficulté à les rassembler, mais après y avoir réussi par ses présens, il eut le chagrin de voir rejetter ses propositions. Les Negres, comme les Caraïbes, ne pûrent comprendre qu'un Roi d'Europe eut donné sur eux des droits qu'il n'avoit point. Ils prierent Egerton de se retirer, après avoir reçu ses présens. Les Caraïbes,

ajoute la Relation (11), lui déclarerent particulierement, que depuis

(11) British Empire, article de S. Vincent. Le P. Labat, qui vit des Negres & des Caraïbes de l'Ile, dit que malgré la peinture de Rocou, qui leur rend à tous le corps rouge, & l'uniformité de leur habillement, qui ne consiste que dans une petite bande de toile sur leurs parties, on distingue aisément les uns des autres; que les Negres n'ont pas cessé d'y avoir les cheveux crêpés, & fins comme de la laine, au lieu que les Caraïbes les ont noirs, longs, droits & fort gros; mais que quand cette marque leur manqueroit, & s'ils avoient tous la tête rasée, on ne les distingueroit pas moins à leur air de tête, à leurs yeux, leur bouche & leur corpulence.

» Je vis dans l'Ile, dit » Labat, le Pere le Breton, Jésuite, qui y faisoit la Mission depuis » bien des années, mais » fort inutilement. Il n'avoit, pour compagnie, » qu'un François, avec » deux jeunes Negres, » toujours à la veille d'être massacré, comme » l'ont été plusieurs de ses » Confreres lorsque les » Sauvages sont ivres, ou » qu'ils s'imaginent que » c'est la demeure d'un » Missionnaire parmi eux » qui les rend malades, » ou qui empêche qu'ils » ne soient heureux à la » chasse ou à la pêche. » Je passai trois ou quatre heures avec lui. On » déchargea, pendant ce » tems, quelques provisions que ses Supérieurs » lui envoïoient, & qu'il » faut qu'il cache avec » soin, pour les dérober » à la connoissance des » Sauvages, qui sont importuns jusqu'à l'excès » pour avoir ce qu'ils savent que leur Pere reçoit, surtout quand » c'est du Vin ou de l'Eau-de-vie. Tout le progrès, » que les Missionnaires » ont fait jusqu'à présent » chez ces Barbares, a été » de baptiser quelques » Enfans à l'article de la » mort; car, pour les » Adultes, on y a été » trompé tant de fois » qu'on ne s'y fie plus, » à moins qu'ils ne soient » prêts à rendre les derniers soupirs. La vie de » ce Pere étoit bien triste, bien dure, & plus » digne d'admiration que » d'imitation. *Ubi sup.* » Tom. VI. pp. 244. & 245.

SUPPL. AUX VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ILE DE LA DOMINIQUE.

» leur Traité avec les François, ils » étoient sous leur protection; mais » que si les François mêmes formoient » quelque entreprise contre leur li- » berté, ils sauroient la défendre au » prix de leur vie.

Non-seulement l'Ile de la Dominique étoit comprise, comme Sainte Lucie & Saint Vincent, dans les Lettres Patentes du Duc de Montaigu; mais elle l'est ordinairement dans la Commission du Gouverneur de la Barbade; affectation frivole, qui excite la risée des Caraïbes mêmes. Cette Ile, à laquelle on ne donne pas moins de treize lieues de long sur neuf dans sa plus grande largeur, a pour centre plusieurs hautes Montagnes, qui passent pour inaccessibles. Labat traversa toute sa largeur, jusqu'à la Cabesterre, sans y remarquer autre chose que des Bois, & trois ou quatre petits défrichés. En échange, il vit les plus beaux arbres du monde, & de toutes les especes. C'est, dit-il, le Païs des Anguilles. Il en vit fourmiller, dans les Rivieres, de plus belles & de plus grosses qu'il en eut encore vû. On ne compte pas, à la Dominique, beaucoup plus de deux mille Caraïbes, dont les deux tiers sont Femmes & Enfans. » Les plus

SUPPL. AUX VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ILE DE LA DOMINIQUE.

» vieux, continue Labat, ſavoient » encore faire le ſigne de la Croix, » répéter quelques prieres Chrétien- » nes en leur Langue, & quelques- » unes même en François. C'étoit le » ſeul reſte des inſtructions que les » PP. Raymond & de Beaumont, Re- » ligieux de mon Ordre, leur avoient » données pendant un long ſéjour avec » eux. Nous viſitâmes pendant ſix » jours, toute la Cabeſterre, depuis » la pointe qui fait face au Macouba » de la Martinique, juſqu'à celle qui » regarde Marie-Galante. Ce que je » puis dire, en général de cette Ile, » c'eſt que la terre y eſt très bonne. » Le Manioc y croît très facilement, » ſurtout celui d'oſier, que les Ca- » raïbes préferent à l'autre. Je vis, » dans quelques Cantons, des Pata- » tes & des Ignames en abondance, » beaucoup de Maïz & de Coton. Les » Habitans laiſſent leurs Volailles en » liberté, autour de leurs Carbets; » elles pondent & couvent ſans autre » ſoin; elles amenent leurs Pouſſins au » Logis, pour chercher à vivre, & » cette méthode les rend excellentes. » Les Porcs, ſurtout les Marons, ſont » auſſi fort communs dans l'Ile. Je » n'ai pas fait le tour entier de la Do-

ILE DE LA DOMINIQUE.

» minique ; mais autant que j'en puis » juger, par l'étendue de la Baſſeterre » & de la Cabeſterre, que j'ai par- » courues, elle peut avoir trente à » trente-cinq lieues de circuit. Elle » eſt arroſée de quantité de Rivieres, » particulierement la Cabeſterre. Les » eaux y ſont bonnes, & le Poiſſon » d'eau douce excellent. On aſſure que » près de la Soufriere, Montagne de » l'Ile, qui donne en effet du Soufre, » il ſe trouve une Mine d'or, dont » les Caraïbes ne permettent point » l'accès.

C'eſt apparemment pour en éloigner les Etrangers, que ſuivant le dernier Anglois qu'on a cité, ils font l'effraïant récit d'un Monſtre qui veille à la garde du Tréſor, & dont la tête eſt armée d'un ſi gros Diamant, qu'il en ſort une merveilleuſe lumiere (12). Le même Ecrivain convient que les Caraïbes de l'Ile portent beaucoup de haine aux Anglois. » Les François, » dit-il, ont avec eux un ancien Trai- » té ; c'eſt une politique ſage, que les » Anglois n'ont jamais eue, & qui » ne ſeroit plus de ſaiſon, depuis que » par des trahiſons & des violences » ils ſe ſont fait déteſter de tous ces

(12) *Ubi ſup.* Tom. VI. p. 288.

SUPPL. AUX VOÏAGES ET ETABLISSEM. AUX ANTILLES.

ILE DE LA DOMINIQUE.

» Sauvages. Il seroit dangereux, pour » un Anglois, de se faire voir aujour-» d'hui dans l'Ile ; & ceux que la tem-» pête y a quelquefois jettés, ont païé » cher les perfidies de leur Nation. » Ainsi, conclut le même Ecrivain, » il y a peu d'apparence que nous ob-» tenions jamais la possession de cette » Ile ; & la Dominique, dans la Com-» mission de notre Gouverneur de la » Barbade, n'est pas moins inutile que » le Roïaume de Jerusalem dans les » titres du Roi d'Espagne.

Au centre de la Basseterre de la Dominique, on trouve une spacieuse Savanne, entre la Pointe qui regarde le Prêcheur, & celle qui est vis-à-vis des Saintes. Le mouillage est bon partout sous la Côte de l'Ile ; mais elle n'a point de Port ni de Cul-de-sac où les Vaisseaux puissent se retirer. Elle n'a que des Rades foraines, avec quelques Pointes, derriere lesquelles on peut se mettre à couvert de certains Vents. Quoique cette incommodité rende l'Ile peu propre au Commerce, Labat observe que les Anglois ont souvent tenté de s'y établir, fondés, dit-il, sur des prétentions auxquelles la France s'est toujours opposée, non-seulement parcequ'elles n'ont aucun fondement plau-

ſible, mais encore, parcequ'il eſt clair que ſi la Dominique étoit entre leurs mains, ils s'en ſerviroient pour couper la communication entre la Martinique & la Guadeloupe dans les tems de guerre, & réduiroient ces deux Iles aux dernieres extrêmités. Ils ſe ſervirent de la Paix de Riſwick, & d'un accommodement particulier qu'ils avoient eu l'adreſſe de faire avec les Sauvages de la Dominique, pour y aller couper du bois de charpente. Enſuite, ils firent, au bord de la Mer, un de ces appentis, qui ſe nomment *Ayoupas* aux Iles, pour mettre ce bois à couvert, en attendant les Barques qui le devoient tranſporter. L'Ajoupa ſe changea bientôt en une Maiſon, autour de laquelle ils firent une paliſſade, où ils mirent quelques pieces de Canon, ſous prétexte de ſaluer leurs Amis lorſqu'ils les faiſoient boire. Le Gouverneur Général des Iles Françoiſes n'en fut pas plutôt informé, qu'il dépêcha un Officier au Général des Anglois, pour lui en faire ſes plaintes: & dans le même tems, il envoïa deux Bâtimens à la Dominique, qui obligerent les Anglois de rembarquer leurs Canons & leur bagage. La Maiſon & les Paliſſades furent brûlées. Labat, qui

Suppl. aux Voïages et Etablissem. aux Antilles.

Ile de la Dominique.

eut la curiosité de visiter l'endroit qu'ils avoient choisi, en admira la situation, & la jugea très avantageuse pour la construction d'une Forteresse réguliere, dont il n'auroit pas été facile de les déloger, s'ils avoient eu le tems de remplir toutes leurs vûes.

Entre les productions de l'Ile, on y trouve une Plante, dont la racine appaise presque tout-d'un-coup la douleur de dents, en l'appliquant sur le mal. Son seul suc, lorsqu'elle est assez broïée pour le rendre aisément, produit le même effet, au moment qu'il est répandu sur la dent ou sur la gencive. Cette racine, connue de tous les Caraïbes, est petite, un peu noueuse, grise en dehors, & brune en dedans, assez pleine de suc dans sa fraîcheur, d'une odeur agréable, qui tire sur celle de la Violette, & d'un goût à-peu-près semblable à celui de la Réglisse, mais plus astringent. Labat n'en vit point les feuilles, & regrette encore plus de n'en avoir pas retenu le nom. Mais n'anticipons pas sur une carriere annoncée & prête à s'ouvrir, qui va faire la conclusion de ce long & laborieux Ouvrage.

HISTOIRE NATURELLE DES ANTILLES.

QUELQUES Obfervations, difperfées dans nos articles, fur la température particuliere de chaque Ile, n'ôtent point au Lecteur le droit d'attendre un peu d'éclairciffement fur la nature générale du climat.

Obfervations générales fur le climat.

On fait que les Antilles, étant fituées au-delà du Tropique du Cancer, appartiennent à la Zone torride; & que dans cette partie du Globe terreftre, qui a paffé longtems pour inhabitable (15), on ne connoît propre-

(15) On a déja remarqué que de très grands Hommes, tels qu'Ariftote Ciceron, Philon, Pline, Bede, Saint Thomas &c, ont été dans cette erreur. Enfuite, l'expérience aïant fait connoître que les Païs fitués fous la Zône torride, tant au deçà qu'au-delà de la Ligne, font communément les plus fains & les plus temperés, on en a cherché les raifons, qui peuvent être réduites à trois : l'une, tirée de la route ordinaire du Soleil, qui fous l'Equinoxial ne paroît jamais plus de douze à quatorze heures; deforte que rendant les jours égaux aux nuits, la chaleur qu'il a répandue pendant le jour eft temperée pendant la nuit par des fraîcheurs qui ne durent pas moins. On obferve même que ne fe levant que vers les fix heures, il en eft dix, avant qu'on reffente l'importunité de fa chaleur. Elle eft grande jufqu'à trois; enfuite elle décline peu à

ment que deux saisons, l'Eté & l'Hiver; c'est-à-dire que dans toute l'année, on ne peut trouver un tems auquel on puisse donner le nom de Printems, ni celui d'Automne, parcequ'on y voit continuellement ce qui n'arrive en Europe que pendant ces deux saisons. L'Hiver & l'Eté mêmes de ces Régions sont fort différens de ceux de l'Europe, dans leurs causes comme dans les effets. C'est la présence du Soleil qui cause ici l'Eté; là, c'est son éloignement; & sa présence, au contraire, fait l'Hiver. Lorsque cet Astre vient à s'éloigner de la ligne & tire vers le Tropique du Capricorne, une expérience constante apprend que jus-

peu. La seconde raison peut se prendre, de ce que toutes ces Régions sont environnées des eaux de la Mer, qui les lavent & les rafraîchissent sans cesse; comme l'on voit qu'en Europe les Côtes de la Mer sont toujours plus froides que les Terres qui en sont éloignées. Du Tertre prétend avoir remarqué, aux Antilles, que nonseulement de la Mer, mais des Rivieres mêmes, il s'éleve un froid picquant, capable de tempérer l'ardeur du jour, qui met souvent ceux qui sont proche des Rivieres dans la nécessité de s'approcher du feu. Enfin l'on donne pour troisieme raison, les vents alisés, & plus particulierement encore un petit vent des plus agréables, qui trois fois le jour, au matin, à midi, & vers le soir, se leve, se glisse, semble folâtrer sur terre, & rafraîchit toujours ces Contrées: c'est ce que les Habitans nomment Brise, & ce qu'ils attendent tous les jours comme une Bénédiction du Ciel, également favorable à la santé des Hommes & des Animaux, aux Plantes, & à toutes les productions de la terre.

qu'à ſon retour en-deçà de la Ligne, c'eſt à dire ordinairement depuis le mois de Novembre juſqu'au mois d'Avril, l'air n'a preſque point de nuages, & l'on y voit fort peu de vapeurs & d'exhalaiſons. Il demeure ſi ſerein, ſi ſec, & ſi pur, qu'on peut, non-ſeulement regarder d'un œil fixe le lever & le coucher du Soleil, mais voir en même jour le déclin & le croiſſant de la Lune, Si les jours ſont chauds, les nuits ſont d'une fraîcheur proportionnée. Si la chaleur du Soleil ouvre les pores de tout ce qui ſe trouve ſous lui, la fraîcheur nocturne vient reſſerrer l'air, l'épaiſſir, le réſoudre & le faire diſtiller en roſée fort abondante, qui trouvant tous ces pores ouverts, s'y inſinue, y pénetre ; & delà vient la facilité que tous les corps ont à ſe corrompre ſous la Zone torride, c'eſt ce qui fait naître les Vers dans les bois, & tant d'Inſectes qui ſont une des principales incommodités des Iles ; c'eſt ce qui rouille, comme on l'a fait remarquer, le fer des épées dans les fourreaux, les étuis & les montres dans les poches, &c. Enfin, ſi les jours ſont d'une grande pureté dans cette ſaiſon, les nuits ne ſont pas moins claires & moins ſerei-

nes : dès le premier Quartier de la Lune, on peut lire, à sa lumiere, jusqu'aux petits caractéres d'écriture.

Pendant tout ce tems, il ne pleut presque point dans toutes les Basses-terres des Iles ; & c'est ce qui fait donner le nom d'Eté à cette saison, quoiqu'une partie de ses effets ressemble à ceux que l'Hiver cause en Europe ; car cette grande sécheresse dépouille de leur verdure les arbres à feuilles tendres : elle seche les herbes, elle flétrit les fleurs & leur fait baisser la tête. Si la plûpart des arbres n'avoient les feuilles d'une nature forte, & capable de résister aux injures du tems, le Païs deviendroit aussi triste, que nos Provinces d'Europe au cœur de l'Hiver. Les Animaux mêmes, surtout les Insectes & les Amphibies, abhorrent & fuient cette aridité, se cachent dans le creux des arbres, sous des rochers, dans des précipices, & semblent y chercher une humidité nécessaire à leur conservation. On nomme ce tems l'arriere saison, parceque les Habitans ont aussi beaucoup de peine à vivre, & que s'ils n'étoient secourus par les rafraîchissemens qui viennent de l'Europe, ils n'auroient souvent que leur Maïz pour ressource. Leur

ſoulagement eſt la Briſe, qui eſt plus reglée & qui ſe fait plus agréablement ſentir dans cette ſaiſon, que dans l'Hiver.

Mais quand le Soleil a repaſſé la Ligne, & qu'il commence à s'approcher du Tropique du Cancer, ſes raïons, qu'il darde plus directement, font lever de la Mer & de tous les lieux marécageux, une grande abondance de vapeurs, dans leſquelles il ſe forme d'horribles tonnerres; & lorſqu'ils viennent à ceſſer, le tems ſe met à la pluie, qui dure, huit, dix, & quelquefois douze ou quinze jours ſans interruption. Ces pluies refroidiſſent l'air & la terre; & c'eſt ce qui fait nommer cette ſaiſon l'Hiver. Pendant ſept mois, à peine ſe paſſe-t'il une ſemaine ſans pluie. Un Hiver ſi pluvieux excite d'abord quantité de maladies, telles que des fievres, des catharres, des douleurs de dents, des apoſtumes & des ulceres. On ne voit que des malades dans toutes les Iles. D'un autre côté, cet Hiver a des effets bien différens de ceux de l'Europe. Dès les premieres pluies qui ſont un peu abondantes, tous les arbres ſe parent de leur premiere verdure & pouſſent toutes leurs fleurs. Les Forêts

exhalent des odeurs, qui ne le cedent point aux meilleurs parfums. En un mot la terre s'embellit de toutes parts, & ce qu'on nomme l'Hiver, aux Antilles, l'emporte beaucoup en agrémens sur le Printems de l'Europe. Tous les Animaux descendent de leurs Montagnes. Les Testacées changent de coquille. Les Reptiles prennent une nouvelle peau. Les Poissons, qui se sont retirés en pleine Mer pendant le tems sec, se rapprochent des Côtes, entrent dans les Rivieres, & semblent s'offrir aux filets des Pêcheurs. Toutes les Tortues croissent en si grande abondance, qu'après en être nourri pendant l'Hiver, on en peut mettre une riche provision en réserve pour l'arriere-saison.

Le climat des Antilles n'étant pas fort différent de celui du Continent d'Amérique qui répond aux mêmes latitudes, on doit juger que la plûpart de ses productions naturelles y sont les mêmes. Aussi ne nous arrêterons-nous qu'à celles qui semblent y porter un caractere de distinction, soit par leur culture, ou par quelque propriété particuliere, seules raisons qui nous ont fait prendre le parti de les renvoïer à cet article. Telles sont le

Sucre (14), le Cacao, & quelques autres Marchandises, qui sont la matiere d'un riche Commerce.

Observations sur l'origine & la nature du Sucre de l'Amérique.

Labat, auquel nous croïons devoir ici nous attacher, définit le Sucre, un » suc de Canne ou de Roseau, qui » étant purifié, cuit, blanchi & se- » ché, se transporte partout, & se » conserve aussi longtems qu'on le » préserve de l'humidité, ou de l'eau, » qui le fait dissoudre. Son extrême douceur, ajoute-t'il, pourroit le faire nommer un sel doux. Quelques Ecrivains ont cru les Cannes de Sucre originaires des Indes orientales; mais la plûpart des Voïageurs rendent témoignage qu'elles croissent naturellement en diverses parties de l'Amérique. On doit reconnoître seulement que l'Amérique doit aux Indes Orientales le secret d'en tirer le suc, c'est-à-dire l'art d'en faire du Sucre. Les Espagnols & les Portugais en ont fait, à la Nouvelle Espagne & au Bresil, longtems avant que les autres Européens se fussent établis aux Antilles: mais on ne fait pas remonter l'époque de leurs Sucreries plus loin que 1580. Ils ne s'étoient emploïés, jusqu'alors,

(14) Delà vient que les Anglois nomment les Antilles, *Sugar-Islands*, Iles au Sucre.

qu'à conquérir le Païs, à découvrir les Mines d'or & d'argent, à faire pêcher les Perles, & à cultiver le Tabac. La culture des Cannes à Sucre ſuivit celle du Tabac : cette derniere Plante mangeant beaucoup le terrein, il fallut défricher de nouvelles Terres pour la planter ; & celles, qui devenoient trop maigres pour elle, furent emploiées à la culture des Cannes. On a vû que le premier Etabliſſement des François & des Anglois entre les deux Tropiques ſe rapporte à l'année 1625, & qu'ils ne s'appliquerent d'abord qu'au Tabac, à l'Indigo & au Coton. Les Anglois commencerent à faire du Sucre à Saint Chriſtophe & à la Barbade, en 1643, & furent bientôt imités par les François de la premiere de ces deux Iles. Ceux de la Guadeloupe n'en firent qu'en 1648, ſous la direction des Hollandois, qui s'y réfugierent du Breſil ; & ceux de la Martinique, un peu plus tard.

La ſeule différence, entre la Canne de Sucre & les Roſeaux communs qui ſe trouvent dans les lieux marécageux, c'eſt que la peau, ou l'écorce des derniers, eſt dure & ſeche, & leur poulpe ſans ſaveur ; au lieu que la peau des Cannes de Sucre n'a jamais beaucoup

de dureté, & que la matiere spongieuse qu'elles renferment est pleine d'un suc, ou d'un jus, dont la quantité & la douceur sont proportionnées à la bonté du terrein qu'elles occupent, à son exposition, à leur âge & au tems de leur récolte. De ces quatre circonstances, dépendent leur hauteur, leur grosseur, leur bonté, & la facilité de purifier leur suc, de le cuire & de le réduire en Sucre. Suivant la qualité du terrein, les Cannes sont grosses ou menues, longues ou courtes; & suivant leur exposition au Soleil, elles sont plus ou moins sucrées : la saison, où elles sont recueillies, leur donne plus ou moins de suc; & leur âge les rend plus ou moins bonnes.

Forme des Cannes de Sucre.

Les feuilles de la Canne sont longues & étroites, avec une seule nervure, qui les partage au milieu, dans toute leur longueur. Cette nervure est aussi cassante, lorsque les feuilles sont seches, que souple & liante, lorsqu'elles sont vertes, ou seulement amorties. Les deux côtés de chaque feuille sont tranchans, & comme armés de petites dents, presqu'imperceptibles, qui coupent la peau, lorsqu'on y passe la main à rebours. Les

feuilles ne viennent ordinairement qu'à la tête de la Canne; celles qui sortent aux différens nœuds, où la Canne s'est arrêtée en croissant, tombent aussi-tôt qu'elle monte plus haut. Des nœuds garnis de feuilles font juger qu'une Canne est mauvaise, ou du moins fort éloignée de sa maturité, les bonnes Cannes n'ont qu'un bout de sept ou huit feuilles au sommet.

Les nœuds qui partagent leur longueur, & d'où naissent les feuilles, ont peu de substance, & sont naturellement durs. Un vuide, qui est au milieu de chaque nœud, fait la communication des deux parties de la Canne, mais plus pressée, plus dure, plus colorée, plus savoureuse, & comme plus mûre. On n'observe aucune regle, pour la distance des nœuds; plus le terrein est bon, plus ils sont éloignés les uns des autres, & plus la Canne contient de suc, parceque les nœuds en contiennent moins que le reste. On a vû des Cannes de vingt-quatre piés de long, sans y comprendre la tête, & du poids de vingt-quatre livres; mais outre que ce volume est extraordinaire, c'est moins une marque de la bonté du suc, que la preuve d'un terrein gras, aquatique,

HISTOIRE NATURELLE DES ANTILLES.

que, & qui produit abondamment un ſuc cru, peu ſucré, plein d'eau, qui conſume, par conſéquent, beaucoup de bois & de tems, ſans rendre jamais beaucoup de Sucre. Lorſque les Cannes ont depuis ſept juſqu'à dix piés de longueur, qu'elles ont entre dix & quinze lignes de diametre, qu'elles ſont bien jaunes, que leur peau eſt liſſe, ſeche & caſſante, qu'elles peſent beaucoup, que leur moelle eſt griſe, & même un peu brune, que leur ſuc eſt doux, gluant, & comme un peu cuit; elles ſont dans leur perfection, qui conſiſte à donner, ſans peine, de beau Sucre en abondance.

Terre qui leur convient.

La terre, qui paſſe pour la plus propre à porter des Cannes de cette nature, eſt légere, poreuſe, profonde, & doit avoir aſſez de pente pour ne pas retenir l'eau de pluie; elle doit être expoſée au Soleil, depuis qu'il ſe leve juſques vers ſon coucher. Un terre graſſe & forte produit de grandes & groſſes Cannes, mais preſque toujours vertes, pleines d'un ſuc aqueux & peu ſucré. Leur jus eſt gras, difficile à purifier & à cuire; & le Sucre qu'on en tire eſt toujours mollaſſe, peu grené, ſujet à tourner en marmelade ou en cendre. Les terres qui

manquent de fond, & où les racines de la Canne trouvent bientôt le tuf ou le roc, comme la plûpart des terres usées des Basseterres de la Martinique & de la Guadeloupe, ne produisent que de petites Cannes, pleines de nœuds : elles durent peu, parceque leur racine se seche & se brûle.

Cependant, si ces terres ont de la pluie, les premiers mois après que les Cannes sont plantées, & quelquefois ensuite jusqu'à leur maturité parfaite, elles ne laissent pas de se remplir d'un bon Sucre, extrêmement doux & gluant. Les terres basses & marécageuses, qui sont comme de niveau avec le bord de la Mer, telles que la Grande Terre & les culs de la Guadeloupe, quelques endroits de la Martinique, & presque toutes les Iles Angloises & Hollandoises, à l'exception de Saint Christophe & de la Jamaïque, produisent de belles Cannes, longues, grosses & pesantes ; mais comme ces terres ne manquent jamais d'être salées & nitreuses, elles communiquent leur défaut aux Cannes, dont le Sucre ne peut jamais devenir bien blanc. Les terres rouges & fortes, comme celles qui se trouvent à la Cabesterre de la Martinique, depuis la

Riviere rouge jusqu'à celle du cul-de sac Robert, & à la Guadeloupe, depuis la grande Riviere de la Cabesterre jusqu'à la Riviere du Lezard, portent des Cannes, longues, grosses & pleines d'un suc assez sucré, lorsqu'elles sont coupées dans la bonne saison, c'est-à-dire depuis le commencement de Janvier jusqu'à la fin de Juillet, & peuvent durer vingt à trente ans, sans avoir besoin d'être replantées. Les terres environnées de Bois, ou situées dans les hauteurs des Montagnes, sont fort sujettes aux pluies, aux grandes rosées, aux fraîcheurs de la nuit, & n'étant gueres échauffées des raïons du Soleil, elles ne produisent que de grosses Cannes fort aqueuses, vertes & peu sucrées : aussi leur suc est-il gras, cru, & difficile à cuire. Enfin toutes les terres neuves, c'est-à-dire qui n'ont jamais été plantées, ni semées, dans lesquelles on met des Cannes aussi-tôt qu'elles ont été défrichées, donnent quantité de très grosses Cannes, & remplies de beaucoup de suc, mais gras, cru, peu sucré & très difficile à cuire. Pour avancer leur bonté, on a trouvé le secret de les couper à l'âge de six mois, de retirer ce qui doit servir à planter, & de

mettre le feu au terrein, pour consumer les pailles, dont la pourriture augmenteroit encore la graisse des terres. Quatorze mois après cette coupe, les rejettons donnent un Sucre parfait. Le profit de cette méthode est considérable; 1°. parcequ'on fait de bon Sucre, au lieu du mauvais, qui auroit demandé beaucoup de bois & de peine; & le retardement n'est que de deux mois (15), qui ne doivent point entrer en parallele avec un tel avantage. 2°. Les Cannes, coupées à six mois, ne sont pas entierement inutiles: non-seulement on en replante d'autres terreins, à quoi leur grosseur & la force de leur suc les rend fort propres; mais elles servent à faire de l'Eau-de-vie, qui est toujours une bonne Marchandise. 3°. La terre se trouve dégraissée, & dès cette premiere coupe elle devient propre à porter de très bonnes Cannes; ce qui n'arriveroit pas en cinq ou six autres coupes, parceque les feuilles, dont elles se dépouillent en croissant, se pourrissent, & ne font qu'augmenter la graisse qu'on doit chercher à diminuer.

(15) Les Cannes plantées dans une terre neuve ne peuvent être mûres qu'à dix huit mois: ainsi l'on n'en perd que deux en les coupant à six, & les recoupant quatorze après.

Avant que de planter les Cannes, on nettoie ſoigneuſement la terre. Il ne ſuffit pas de couper les mauvaiſes Plantes, ſurtout les Lianes, parceque, pullulant beaucoup, elles s'attachent aux Cannes, les couvrent & les abbatent. A l'égard des ſouches, qui ſont demeurées en terre, on brûle celles des bois mous, qui pouſſent aiſément des rejettons. Enſuite ſi le terrein eſt uni, ou d'une pente douce, on le partage en quarrés, de cent pas chacun, entre leſquels on laiſſe un chemin pour le paſſage des Cabrouets. Cette diviſion ſert auſſi à prévenir la communication du feu qui s'allumeroit dans un des quarrés, donne plus de facilité à ſarcler, fait appercevoir d'un coup d'œil au Maître s'il n'eſt pas trompé par les Ouvriers, ſert enfin à l'embelliſſement d'une Habitation, & joint même l'utilité à l'agrément ; car, le long de ces chemins, on plante des Pois d'Angole, ou Pois de ſept ans, arbriſſeaux dont on eſtime le fruit, & qui forment des allées pour la promenade. Ceux, qui veulent épargner le terrein, ſe contentent de laiſſer un petit ſentier de chaque côté de l'ouverture, pour viſiter le travail & cueillir facilement les Pois : ils plantent

Culture des Cannes.

tout le reste en Manioc, ou en Patates.

Lorsque le terrein est divisé, on l'aligne avec un cordeau, pour planter les Cannes en lignes droites. Les rangs sont plus ou moins éloignés entr'eux, suivant la bonté du fond. Si tout le terrein est d'une égale bonté, on laisse, d'un rang à l'autre, trois piés & demi de distance en tout sens. Cette méthode demande plus de tems, que si les rangs & les fosses se faisoient sans regle; mais elle a diverses commodités, telles que de rendre le sarclage plus facile, de faire découvrir de plus loin les Serpens, qui sont fort communs à la Martinique, & de donner une vûe plus libre du travail des Negres.

L'alignement n'est pas plutôt achevé, qu'on place les Negres vis-à-vis de chaque ligne. On marque, sur le manche de leur Houe, la distance qu'ils doivent laisser entre les fosses qu'ils ont à faire, & chacun commence le travail. Chaque fosse doit avoir quinze à vingt pouces de long, la largeur de la Houe, qui est de quatre à cinq pouces, & sept à huit pouces de profondeur. A mesure que les Negres, qui font les fosses, avancent

chacun sur sa ligne, quelques jeunes Negres, ou ceux qui ne sont pas capables d'un plus grand travail, les suivent, & jettent dans chaque fosse deux morceaux de Canne, de quinze à dix-huit pouces de long. Ces semeurs sont suivis d'autres Negres, avec des houes, pour ajuster les deux morceaux de Canne l'un contre l'autre, de maniere que le bout qui vient du côté de la tête soit hors de la terre d'environ trois pouces, & qu'à l'extrêmité opposée, le bout de l'autre morceau soit placé de même; après quoi ils remplissent la fosse, de la terre que les premiers en ont tirée. Les morceaux de Canne, que l'on met en terre, sont pris ordinairement à la tête de la Canne, un peu au-dessous de la naissance des feuilles. On leur donne quinze à dix-huit pouces de long. Plus ils ont de nœuds ou d'*yeux* suivant le langage des Iles, plus on juge qu'ils pousseront de rejettons & qu'ils prendront promptement racine.

Jamais les Voisins ne se refusent des Cannes pour planter: mais comme il faut du tems pour couper les bouts des Cannes, & pour les mettre en pacquets, celui qui en a besoin est obligé d'envoïer ses propres Negres

pour ce travail. Labat paroît persuadé que les têtes des Cannes n'en produisent jamais de si belles, que les tronçons qui se coupent dans la Canne, & qui, devant avoir plus de séve, doivent, dit-il, pousser de meilleures racines & des rejettons plus vigoureux. Le tems propre pour planter est la saison des pluies, depuis son commencement jusqu'à ses deux tiers. La terre se trouvant alors imbibée d'eau, les racines & les germes y entrent facilement ; l'humidité les fait croître, & leur fournit toute la nourriture dont ils ont besoin ; au lieu que dans un tems sec, la terre, aride, & comme brûlée, attire & consume tout le suc du Plant. On ne peut avoir trop d'égard à cette différence de saison, parceque delà dépend le bon ou mauvais succès des Cannes. Le Plant n'a pas été cinq ou six jours en terre, qu'on le voit lever heureusement ; & suivant la bonté du terrein & de la saison, il produit à vûe d'œil des feuilles & des rejettons. C'est alors qu'on se hâte de sarcler les herbes & les lianes, qui viennent toujours en abondance dans les terres neuves, surtout lorsqu'elles sont nettes & humides. Cette partie de la culture des Cannes

est la principale. Sont-elles seules à tirer le suc de la terre ? elles croissent & grossissent parfaitement : mais lorsqu'elles sont accompagnées d'autres Plantes, elles n'acquerent jamais de grosseur ni de suc. Il faut se garder, surtout, de laisser grainer les herbes ; dès que les graines peuvent être emportées par le vent, elles infectent une Terre entiere. En un mot, on ne peut pousser l'attention trop loin pour les Cannes, jusqu'à ce qu'elles couvrent la terre autour d'elles, & qu'elles puissent étouffer toutes sortes d'autres Plantes. Lorsqu'elles ont été sarclées deux ou trois fois, on les laisse croître en repos, jusqu'à l'âge de cinq ou six mois ; & l'on recommence alors le sarclage, pour n'y plus penser jusqu'à leur parfaite maturité. Elles n'ont plus d'autres ennemis que les Rats, dont on s'efforce de les garantir par diverses sortes de piéges.

Le tems où l'on doit couper les Cannes ne peut être fixe ; & Labat reproche là-dessus beaucoup d'erreurs à la plûpart des Habitans. Ils s'imaginent, dit-il, qu'une piece coupée depuis quatorze ou quinze mois se trouve en état de l'être encore : ils la coupent ; & souvent les Cannes ne donnent

qu'un ſuc gras, verd, & difficile à cuire : c'eſt qu'il n'eſt point aſſez mûr. Il eſt moins aiſé de faire de bon Sucre avec des Cannes qui n'ont point encore leur maturité, qu'avec celles qui ſont au-delà; parceque le premier de ces deux maux eſt ſans remede, au lieu que pour le ſecond, il ſuffit de ne pas emploïer les vieilles Cannes, c'eſt à-dire celles qui après avoir fleuri ſe ſont renverſées par terre, où elles ſe ſont attachées par des filamens, comme par autant de nouvelles racines, & d'emploïer ſeulement les rejettons qu'elles ont pouſſés de tous leurs nœuds. On ne ſauroit donc trop obſerver, quel eſt leur degré de perfection & de maturité. Il ne dépend point de leur âge; car celles, qui ont été coupées en Janvier, ont reſſenti toute la chaleur & l'aridité de la ſaiſon ſeche, qui dure juſques dans une partie de Juillet, & qui les aïant longtems arrêtées, ne leur a permis de pouſſer que de foibles rejettons. Mais celles qui ſont coupées vers la fin de la ſéchereſſe, c'eſt à-dire dans le cours de Juin & de Juillet, reçoivent le ſecours des pluies qui humectent la terre. Delà vient qu'aux mois de Septembre & d'Octobre, on les voit auſſi gran-

des & auſſi fournies, que celles qui ont été coupées en Janvier & Février.

Toutes les Cannes, qui ſe trouvent âgées d'onze ou douze mois lorſque la ſaiſon des pluies arrive, ne manquent point, comme les Roſeaux communs, de pouſſer à leur ſommet un jet d'environ trois piés de long. C'eſt ce qu'on nomme leur fleche, par alluſion aux fleches des Indiens, qui ſont compoſées du jet des roſeaux communs. Ainſi, dans le langage des Iles, les Cannes ſont *en fleche*, lorſqu'elles ont actuellement leur jet; & les Cannes ont *fleché*, quand ce jet eſt tombé de lui-même, après avoir fleuri. Ses fleurs ne ſont qu'un panache de petits filets, dont les extrêmités ſont garnies d'un petit duvet gris & blanchâtre, & qui forment, en s'épanouiſſant, une houpe renverſée. Depuis qu'elles ont commencé à pouſſer, juſqu'à leur chûte, il ſe paſſe dix-huit à vingt jours, aux derniers deſquels la fleche, ou le bout de la Canne, ſe ſeche, parcequ'il ne reçoit plus de nourriture, ſe détache, & tombe à terre. Alors la Canne ceſſe de croître & de groſſir. Jamais une même Canne ne fleurit deux fois. Si elle n'eſt pas coupée un ou deux mois après qu'elle

a fleché, elle s'abbaiſſe peu à peu; jusqu'à ſe coucher par terre, où, jettant des filets qui prennent racine, elle pouſſe quantité de rejettons. Avant qu'elle pouſſe ſa fleche, & près d'un mois après avoir fleché, elle a peu de ſuc, & ſon milieu eſt creux, parceque toute la ſubſtance, qui gonfloit ſes fibres, s'eſt portée en haut pour produire la fleche & les fleurs. Les Cannes ne doivent pas être coupées dans cet état; on n'en pourroit faire, ni du Plant, ni du Sucre, ni même de l'Eau-de vie.

Lorſqu'on les croit mûres, ce qui ſe reconnoît à divers eſſais, on diſpoſe les Negres le long de la piece, pour la couper plus également, c'eſt-à-dire ſans qu'ils y entrent l'un plus que l'autre. Si les Cannes n'ont que ſept ou huit piés de hauteur, on commence par abbatre, avec une ſerpe, les têtes des rejettons de toute une ſouche, à trois ou quatre pouces au-deſſous de la plus baſſe feuille, dans l'endroit où il ne paroît plus de verd. Auſſi-tôt que la touffe eſt coupée, on coupe les Cannes par le pié, avec l'attention de ne les pas taillader, parceque ces hachures, qui donnent entrée à la chaleur du Soleil, font évaporer la ſéve,

& nuisent au progrès des rejettons. Suivant la longueur des Cannes, qu'on a coupées de la souche, on la divise en deux ou trois parties, après y avoir passé la serpe, pour ôter les barbes qui s'y sont attachées. On ne laisse gueres, à ces parties, plus de quatre piés de longueur; & jamais on ne leur en donne moins de deux & demi, à moins qu'elles ne soient de cette petite espece qu'on nomme *Rottins*, & qui venant dans les terres maigres & usées ne sont pas naturellement plus longues. Quatre ou cinq Negres jettent en un monceau toutes les Cannes coupées, afin qu'elles se trouvent assemblées pour ceux qui doivent les lier, & qu'il ne s'en perde point sous les feuilles. On met ordinairement de jeunes Negres, ou quelques Negresses, à lier les Cannes en pacquets. Les extrêmités des têtes, qu'on appelle l'œil de la Canne, servent de liens, avec trois ou quatre feuilles, qui se tirent aisément. On noue d'abord ensemble les feuilles de deux yeux, pour donner plus de longueur au lien; ensuite, selon la longueur des Cannes, on étend à terre deux liens, à deux piés l'un de l'autre; & les Cannes sont couchées dessus, en travers, au nom-

HISTOIRE NATURELLE DES ANTILLES.

bre de dix ou douze. On les ſerre enſuite, comme on lie les fagots en Europe. La coupe ceſſe lorſqu'il en eſt tems, par l'ordre du Commandeur, qui fait porter au bord du chemin les pacquets de Cannes ; & les Cabrouets viennent les prendre, pour les porter au Moulin. Jamais on ne coupe plus de Cannes, qu'on n'en peut conſommer dans l'eſpace de vingt-quatre heures. Si l'on en coupoit pour deux ou trois jours, elles s'échaufferoient dans cet intervalle, elles fermenteroient, elles s'aigriroient, & deviendroient inutiles pour faire du Sucre, ſurtout pour le Sucre blanc.

L'uſage commun eſt de couper les Cannes le Samedi, pour commencer l'opération du Moulin le Lundi à minuit. Quand on ne fait que du Sucre brut, on prend cette avance, ſans oublier de couvrir les Cannes de feuilles, dans la crainte qu'elles ne s'échauffent. Mais, ſi l'on travaille en Sucre blanc, il vaut mieux retarder le travail de quelques heures, que de s'expoſer au riſque d'y emploïer des Cannes échauffées. Labat veut qu'on ne les coupe que le Lundi, de fort grand matin, & que tous les Negres d'une Habitation y ſoient emploiés, pour

MOULIN A SUCRE.

A. *Chassis avec les Tambours*
B. *Poteaux*
C. *Sabliere*
D. *Les Forces*
E. *L'Entrait*
F. *Les Chevrons*
G. *Les Coyaux*
H. *L'Enrayeure*
L. *Le Poinçon*
M. *La Damoiselle*
N. *Bras de Moulin*
O. *Chevaux qui tirent le Moulin*



hâter l'ouvrage. Comme il n'y a point de Voïageur qui ait parlé avec plus d'intelligence & d'étendue que lui, des Cannes à Sucre, & de la maniere de tirer cette précieuse Marchandise, c'est l'extrait de ses Observations qu'on a donné jusqu'ici, en regrettant que les bornes qu'on s'est imposées ne permettent point de le suivre, dans les détails de la fabrique & des instrumens qu'on y emploie. On y renvoie ceux qui cherchent à s'instruire. Du Tertre, borné presqu'uniquement à l'Histoire, fait à peine quelques remarques générales sur le Sucre. Il observe, par exemple, que les Cannes de Madere n'ont pas plus de deux pouces de grosseur; sans qu'il sache, dit-il, si ce défaut vient du terroir ou du défaut de pluie. Mais il assure que le Sucre de cette Ile ne laisse pas d'être beaucoup plus fort que celui des Antilles.

Roucou, sa nature & sa composition.

Le *Roucou*, que nous avons tant de fois nommé, sans l'avoir décrit, n'est cultivé, nulle part, avec plus de soin qu'aux Antilles. On a vû, dans les Relations du Mexique, que les Espagnols le nomment *Achiote.* C'est une teinture rouge, qui sert à mettre en premiere couleur les laines blan-

ches qu'on veut teindre en rouge ; en bleu, jaune, verd. Elle provient d'une pellicule rouge, qui couvre de petites graines blanches & rondes, dont le fruit du Roucovier est rempli. Cet arbre, qui croît naturellement dans toute l'Amérique, est ordinairement de la grandeur d'un Prunier, mais beaucoup plus touffu : son écorce est roussâtre ; ses feuilles sont assez grandes, fortes, dures, & d'un verd foncé. Il porte, deux fois l'année, des fleurs d'un rouge couleur de chair, en bouquets qui ressemblent assez aux Roses sauvages, auxquelles succedent des touffes de gousses, couvertes de picquans, comme les Châtaignes, mais plus petites, & remplies de petites graines assez semblables à celles de la Coriandre, couvertes d'une pellicule incarnate, qui se détache difficilement du grain qu'elle couvre, & qu'elle laisse tout blanc lorsqu'elle en est séparée.

C'est cette pellicule, macérée & cuite, qui compose la teinture qu'on nomme Roucou. On connoît que la graine est mûre, & qu'elle a sa parfaite couleur, quand la gousse, ou la cosse, s'ouvre d'elle-même. Il suffit qu'une ou deux soient ouvertes, pour

cueillir tout le bouquet, qui en contient ordinairement huit ou dix, & quelquefois plus, suivant la bonté du terrein. Les Negres, grands & petits, ouvrent les gousses qui ne le sont pas assez, en les pressant de leurs doigts, & font sortir avec l'ongle du pouce les graines qui sont dedans, qu'ils recueillent dans des Couis, c'est-à-dire dans des moitiés de Calebasses. Toutes ces graines sont mises dans de grandes auges de bois, tout d'une piece, avec de l'eau, pour y demeurer sept ou huit jours, jusqu'à ce que l'eau commence à fermenter. Alors on les remue fortement, avec de grandes spatules de bois; ensuite on les pile, avec des pilons, aussi de bois, pour en détacher la pellicule rouge. Cette opération est recommencée deux ou trois fois, jusqu'à ce qu'il ne reste aucune pellicule aux grains; après quoi l'on passe le tout dans une espece de crible, fait de roseaux refendus, ou de Lataniers, dont les trous sont assez petits pour ne pas laisser passer les grains. L'eau qu'on en tire est épaisse, rougeâtre, & de fort mauvaise odeur. Elle se met dans des Chaudieres; on l'y fait bouillir; & pendant qu'elle bout, on recueille son écume dans de

grands baſſins. Lorſqu'elle ceſſe d'en rendre, on la jette, pour mettre à ſa place, dans les Chaudieres, l'écume qu'on en a tirée. On la fait bouillir, pendant dix ou douze heures, en la remuant ſans ceſſe, de crainte qu'elle ne s'attache à la Chaudiere, où elle pourroit brûler, ou ſe noircir. On connoît qu'elle a la cuiſſon qui lui convient, lorſqu'elle commence à ſe détacher d'elle-même de la ſpatule. Alors, l'aïant fait refroidir dans des auges de bois, on en fait des pelottes, de deux ou trois livres chacune; & pour empêcher qu'elle ne s'attache aux mains en lui donnant cette forme, on ſe les frotte de tems en tems avec de l'huiſe de *Palma Chriſti*, nommée auſſi *Carapat* d'après les Indiens. On enveloppe les pelotes, pour les conſerver, dans des feuilles de Baliſier, amorties ſur le feu.

Labat s'étend beaucoup plus ſur la préparation du Roucou; mais il nous ſuffit d'obſerver encore que le tems de le planter eſt depuis le mois de Mars juſqu'à la fin de Mai: il ne viendroit pas moins, quand on le planteroit dès le mois de Janvier; mais il n'en rapporteroit pas plûtôt. On le cueille deux fois l'an, vers la S. Jean & vers Noel.

Les Indiens épluchent les gousses, comme les Européens ; mais au lieu de mettre les graines dans l'eau & de les y laisser fermenter, ils les frottent dans leurs mains, qu'ils ont trempées auparavant dans l'huile de Carapat, jusqu'à ce que la petite pellicule incarnate soit détachée de la graine, & réduite en pâte très claire & très fine. Alors ils la raclent de dessus leurs mains avec un coûteau, & la mettent sur une feuille, pour la faire sécher à l'ombre, de peur que le Soleil ne mange & ne diminue sa couleur. Ce travail est d'une longueur, qui ne convient qu'à l'indolence des Caraïbes ; mais il leur fait un Roucou infiniment plus fin & plus brillant que celui des Européens des Iles. Lorsqu'il est sec, ils en font aussi des pelottes de la grosseur du poing, qu'ils enveloppent dans des feuilles de Balisier, ou de Cochibou. Le matin, dès qu'ils sont sortis de leurs Hamacs, ils vont se laver tout le corps à la Mer, ou dans quelque Riviere ; & venant s'asseoir sur une sellette au milieu de leur Carbet, ils s'y font peigner & trousser les cheveux par leurs Femmes. Ensuite elles prennent un peu d'huile de Carapat, dans laquelle elles font dissou-

Histoire Naturelle des Antilles.

dre du Roucou, dont elles peignent, avec un pinceau, tout le corps de leurs Maris. Cette peinture leur conserve la peau, la défend des impressions trop vives du Soleil, & la préserve surtout des piquûres d'une infinité d'Insectes aîlés, qui ne s'éloignent jamais de leurs Cases.

Tabac, & ses différentes especes.

Le Tabac, Plante originaire de l'Amérique, & si propre à cette grande partie du Monde (14), qu'avec quelque soin qu'on l'ait cultivée dans les autres, où l'on a porté sa graine, on n'y en a jamais pû élever d'aussi bon, fait le fond d'un Commerce considérable aux Antilles. On y en reconnoît quatre especes, qu'on distingue par la figure de leurs feuilles. Ils fleurissent,

(14) On a déja remarqué qu'on ne s'acorde point sur le premier lieu où les Espagnols trouverent cette Plante. Il ne paroît point qu'ils en aient trouvé l'usage établi dans les grandes Iles, c'est-à-dire, Saint Domingue, Cuba & la Jamaïque; où ils s'arrêterent dans les commencemens de leurs découvertes, & que ce ne fut que vers l'an 1520, qu'ils en virent pour la premiere fois dans le Yucatan, Province de la Terre ferme. On croit qu'ils lui donnerent le nom de Tabaco, parcequ'on en cultivoit beaucoup aux environs d'une Ville nommée *Tabasco*. Du moins, ceux qui tirent ce nom de l'Ile de Tabago, se trompent beaucoup, puisque cette Ile n'a jamais été au pouvoir des Espagnols ni des Portugais, qui ont apporté, les premiers, le Tabac en Europe. Voïez l'Histoire de cette Plante dans les Voïages du Pere Labat, & dans plusieurs Dissertations publiées.

& portent tous une graine également capable de se reproduire. Chaque espece se multiplie d'elle-même, sans autre altération que celle qui peut venir du terrein où elle est semée, ou transplantée.

Tabac ou Petun verd.

La premiere est le Tabac, ou Petun, verd, que les Habitans nomment simplement le grand Petun, & qui tire ce nom de la grandeur de ses feuilles autant que de la beauté de leur bois. Elles ont ordinairement vingt-quatre à vingt-six pouces de long, & depuis douze jusqu'à quatorze pouces de large. Elles sont épaisses, charnues, cotonnées, maniables, & d'un très beau verd; mais comme elles sont délicates & remplies de suc, elles diminuent beaucoup *à la pente*, c'est-à-dire lorsqu'étant suspendues à des perches on les expose à l'air, pour les faire secher. Cette diminution a refroidi les Habitans pour la culture du grand Petun, & leur fait donner la préférence à celui qu'ils nomment *Tabac à langue*.

Tabac à langue.

Cette seconde espece a les feuilles à-peu-près de même longueur que la précédente; mais leur largeur ne passe point sept ou huit pouces. C'est la ressemblance, qu'elles ont avec une langue de Bœuf, qui lui a fait don-

ner le nom de Tabac à langue. Elles sont charnues, épaisses, fortes, liantes, & grasses, mais moins remplies de suc que celles du grand Petun ; d'où il arrive qu'elles diminuent moins à la pente, & qu'elles se conservent mieux. Le Tabac à langue est donc l'espece qu'on cultive le plus aux Iles du Vent, c'est-à-dire à la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante, Saint Christophe, les Saintes, la Barbade, la Grenade, la Barboude, Antigo, Nevis ou Nieves, Montserrat, la Dominique, Sainte Lucie, S. Vincent, Sainte Croix & les Vierges.

Tabac d'Amazone.

La troisieme espece est le Tabac d'Amazone, ainsi nommé, parceque la graine vient des environs de la grande Riviere des Amazones. Sa feuille est aussi longue que celle des deux especes précédentes; mais elle est beaucoup plus large, & ronde à l'extrêmité. Ce qui la distingue encore des autres, c'est que les petites nervures, ou côtes, qui soutiennent la feuille, tombent perpendiculairement sur la grosse côte du milieu; au lieu que dans les autres especes, elles suivent le contour de la feuille, & vont en biaisant vers la pointe. Les feuilles de ce Tabac sont fort épaisses, très char-

nues, bien nourries ; & quoiqu'elles paroissent fort remplies de suc, elles ne diminuent presque point à la pente. Aussi cette espece passeroit-elle pour la meilleure des trois, si l'on pouvoit en faire aussi-tôt usage que des autres: mais l'odeur en est d'abord si forte & si désagréable, que si l'on n'y est accoutumé, elle étourdit, & provoque même au vomissement, soit en fumée, soit en poudre, & plus encore en machicatoire. On assure néanmoins qu'elle perd ce défaut en vieillissant, & qu'elle devient excellente après avoir été gardée plus d'un an. Labat donne même une méthode pour la rendre tout-d'un coup fort douce ; c'est de l'exposer une seconde fois à l'air avant que la mettre en corde, lorsqu'elle a passé à la pente le tems ordinaire.

Tabac de Verine.

La quatrieme espece est celle qu'on appelle Tabac de Verine, du nom d'un petit Village, situé près de la Ville de Cumana dans la Terre-ferme, d'où l'ou prétend que sa graine est venue aux Iles. C'est le plus petit. Ses feuilles arrivent rarement à la longueur de dix pouces : elles sont étroites, rudes, ridées, fort pointues, & ne laissent pas d'être assez nourries ; mais comme elles ont beaucoup de

ſuc, elles diminuent ſi conſidérablement à la pente, qu'elles ſont d'un très médiocre profit. Cependant le Tabac de Verine paſſe pour le meilleur qu'il y ait au monde. Son odeur eſt douce, aromatique, tirant ſur celle du muſc, qu'il a naturellement, qu'il conſerve en fumée comme en poudre, & qu'il communique ſi facilement aux autres eſpeces, qu'un tiers ou un quart de la ſienne, mêlé avec une autre, ſuffit pour transformer le tout en Verine. Il eſt ſurprenant qu'avec cet avantage, on en cultive très peu aux Iles du Vent; & Labat en fait un reproche amer à ces Colonies,

Les fleurs de ces quatre eſpeces de Tabac ſont les mêmes, pour la forme & la couleur; & ne different que par la grandeur, qui eſt toujours proportionnée à celle de la tige. Elles ſont portées ſur une queue aſſez forte, compoſées de cinq feuilles, qui, d'un tuïau d'environ ſix lignes de longueur, s'épanouiſſent ſans s'éloigner l'une de l'autre, & font un calice pentagone, contenant cinq étamines, avec un piſtil, qui venant à s'allonger ſe change en une petite ſilique où ſont renfermées les ſemences de la Plante. Ces graines ſont noires, aſſez fermes, à-peu-près

peu-près de la grosseur, de la figure, & de la consistance de celles du Pavot. A mesure qu'elles meurissent, la fleur change : de couleur de chair qu'elle étoit d'abord, elle devient feuille morte ; elle se fane enfin, se seche & tombe, quand la graine arrive à sa parfaite maturité. Si l'on ne prenoit pas soin d'arrêter la Plante, elle ne cesseroit pas de croître ; on en a vû, aux Iles Françoises, de cinq ou six piés de haut : mais on l'arrête à la hauteur d'environ deux piés, non-seulement parcequ'à la fin les feuilles manqueroient de nourriture, mais encore pour l'empêcher de grainer. Le suc & la force de la Plante concourent plutôt à la conservation de l'espece, qu'à la nourriture des feuilles : ce seroit autant de perdu pour la perfection qu'on demande à cette marchandise. On ne laisse croître que les Plantes, qu'on destine à fournir de la semence pour l'année suivante.

HISTOIRE NATURELLE DES ANTILLES.

Culture du Tabac.

Le Tabac demande une terre grasse, médiocrement forte, profonde, unie, qui ne soit ni trop humide ni trop seche, le moins exposée qu'il est possible aux vents forts & au grand Soleil. Le froid lui seroit encore plus nuisible ; mais il n'est connu, aux An-

tilles, que sur quelques hautes Montagnes. Cette Plante mange extrêmement la terre, & ne porte rien qui puisse l'améliorer. Aussi la même terre ne produit-elle pas long-tems du Tabac de la même qualité. C'est ordinairement au mois de Novembre qu'on le seme, environ trois semaines avant la fin des pluies. On choisit, autant qu'il est possible, un terrein neuf & frais, tel qu'on le trouve facilement à la lisiere d'un Bois. On mêle la graine avec six fois autant de cendre ou de sable, parcequ'autrement sa petitesse la feroit lever d'une épaisseur qui l'étoufferoit, & qui ne permettroit pas de transplanter les plantes sans endommager trop les racines. Elle leve ordinairement dans l'espace de quatre ou cinq jours. Dès qu'elle sort de la terre, on doit la couvrir de feuillages, pour la garantir des ardeurs du Soleil. Pendant qu'elle croît, on prépare le terrein où elle doit être transplantée : si c'est une terre neuve, on arrache les herbes & l'on brûle soigneusement les souches & les racines des arbres qu'on a fait abbattre. Les terres qui ont déja servi demandent encore plus de soins : ce sont des sources presqu'inépuisables de toutes

sortes de Plantes, qu'il faut continuellement sarcler, si l'on veut que celles du Tabac croissent bien. On partage ensuite le terrein en allées paralleles, éloignées d'environ trois piés les unes des autres, sur lesquelles on plante des picquets en quinconce, à trois piés de distance entr'eux. L'expérience fait connoître qu'il vaut mieux planter en quinconce qu'en quarré, parceque les Plantes ont plus d'espace pour étendre leurs racines, & pousser leurs tiges & leurs feuilles. Chaque Plante de Tabac doit avoir au moins six feuilles, pour être transplantée. Il faut que le tems soit pluvieux, ou si couvert, que la pluie paroisse prochaine. On ajuste le trou, à la place de chaque picquet; & l'on y met une plante bien droite, les racines étendues. On l'enfonce jusqu'à la naissance des plus basses feuilles, & l'on presse mollement la terre autour des racines, pour soutenir la Plante sans la comprimer. Elle reprend dans l'espace de vingt-quatre heures, sans que les feuilles mêmes aient souffert la moindre altération.

Un champ, de cent pas en quarré, doit contenir dix mille Plantes à la Guadeloupe, où le pas n'est que de

trois piés, & douze mille cinq cens à la Martinique, où il eſt de trois piés & demi. On compte que l'entretien de dix mille plantes occupe trois Hommes, & qu'elles rendent environ quatre mille livres de Tabac. Il eſt ordinairement quatre mois en terre, avant que d'être coupé. On connoît qu'il approche de ſa maturité lorſque ſes feuilles commencent à changer de couleur, & que leur verd s'obſcurcit. Bien tôt elles panchent vers la terre, comme ſi la queue qui les attache à leur tige avoit peine à ſoutenir le poids du ſuc dont elles ſont remplies. Leur odeur ſe fortifie, & ſe répand bien plus loin : enfin, lorſqu'en les pliant on s'apperçoit qu'elles caſſent plus facilement, c'eſt une marque certaine de maturité. On attend, pour couper la Plante, que la roſée ſoit tombée, & que le Soleil ait deſſéché toute l'humidité qu'elle avoit répandue ſur les feuilles. Alors on coupe toutes les Plantes par le pié, à deux pouces de terre; on les laiſſe tout le reſte du jour près de leurs ſouches, avec le ſoin de les retourner pluſieurs fois; on les tranſporte le ſoir aux Caſes, & l'on évite ſurtout de leur laiſſer paſſer la nuit à découvert, parce-




FABRIQUE DE TABAC
1. Negre qui ejambe le Tabac
2. Negre qui torque le Tabac
3 Negre qui le met en rolle
4 Tabac a la pente
3
1

Tom. XV. N.° V.

que rien ne leur eſt ſi contraire que la roſée, qui eſt fort abondante dans ces climats chauds.

Préparations du Tabac.

Tout ce qui regarde la maniere de préparer le Tabac n'appartient point à notre deſſein ; mais obſervons qu'on lui donne pluſieurs formes. La plus grande partie ſe file, de différentes groſſeurs ; & le plus gros n'excede pas un pouce de diametre, comme le plus petit n'a jamais moins de cinq lignes. C'eſt le petit Tabac, mis en rolle, & nommé *Briquet*, dont on a fait longtems un fort grand Commerce à Dieppe, & qui étoit la baſe de celui des Normands dans le Nord. Le poids des rolles eſt depuis dix juſqu'à deux cens livres. Ceux qui viennent du Breſil ſont couverts ordinairement d'un cuir verd, c'eſt-à-dire, d'une peau ſans apprêt. Mais quoique cette précaution ſoit utile pour les conſerver, elle n'eſt point en uſage aux Iles du Vent, parceque les peaux y ont toujours été rares. Il y a trois autres manieres d'emploïer les feuilles du Tabac : on les met en andouilles, en torquettes & en pacquets. Ce qu'on nomme andouille eſt une eſpece de fuſeau, tronqué par les bouts, qui ſe fait en étendant des feuilles les unes ſur les autres, en les

roulant lorſqu'elles ont l'épaiſſeur qu'on veut leur donner, & les couvrant enſuite d'un morceau de toile imbibée d'eau de Mer, qu'on lie fortement avec une corde, & qu'on laiſſe dans cet état, juſqu'à ce que les feuilles ne faſſent plus qu'un ſeul corps. Cette méthode eſt fort uſitée à Saint Domingue. Les Torquettes ſe font à-peu-près de même, avec cette différence, qu'elles ſont plus longues & moins preſſées. Leur uſage ordinaire eſt pour faire le Tabac en poudre, & pour les bouts que l'on fume; car on ſe ſert peu de pipes en Amérique (15). Les Eſpagnols, les Portugais, quantité de François & d'Anglois, tous les Caraïbes & preſque tous les Negres, fument en bouts. Ces bouts, que les Eſpagnols nomment *Cigales*, ſont de petits cylindres, de ſix à ſept pouces de long, & de cinq à ſix lignes de diametre, compoſés de feuilles de Tabac qu'on coupe de cette longueur, & qu'on enveloppe dans un morceau de feuille qu'on nomme la robbe, tournée autour de celles qui compoſent le milieu; & dont on arrête le bout avec un fil: c'eſt cette partie qu'on

(15) On a déja fait cette remarque dans la Deſcription du Pérou.

tient à la bouche pendant que l'autre eſt allumée. Il eſt rare de trouver les Eſpagnols ſans leur proviſion de Cigales, qu'ils portent ordinairement dans de petites gibecieres de cuir parfumé, à-peu-près ſemblables à nos Portes-Lettres. Jamais ils ne manquent, ſurtout en ſortant de Table, de préſenter des Cigales à leurs Convives.

Quoique les Torquettes ſervent à faire du Tabac en poudre, les Iles Françoiſes n'en font plus de Commerce au dehors, & conſument tout ce qui s'en fabrique par cette méthode. Il eſt aſſez rare auſſi qu'on tranſporte, hors des Iles du vent, les feuilles de Tabac en pacquets; mais cette préparation a ſes avantages. On n'y emploie que le Tabac de Verine, que la petiteſſe de ſes feuilles y rend plus propre que la grande eſpece. Lorſqu'elles ont été ſechées à la pente, on les détache de leur tige, pour les étendre les unes ſur les autres, entre des feuilles de Baliſier amorties. On les couvre d'une groſſe pierre, qui, les tenant étendues, acheve de leur faire jetter dans cette ſituation l'humidité qui leur reſte. Enſuite on en fait des paquets, de vingt-cinq feuilles chacun, qu'on lie par les queues; & pour

les conſerver longtems ſaines, on les met dans un lieu qui ne ſoit ni trop ſec ni trop humide. Ce Tabac n'eſt ſuſceptible d'aucune fraude : comme on le voit ſous toutes ſes faces, on eſt ſûr qu'il n'eſt pas mêlé de feuilles ſuſpectes ni de rejettons.

Obſervations ſur des profits negligés.

Ce qu'on nomme *rejetton* eſt une quantité de nouvelles feuilles, que repouſſent au tronc de la Plante, qu'on a coupée à deux pouces de terre, & qu'on laiſſe croître juſqu'à leur maturité. Elles ſe reſſentent de ſa foibleſſe ; c'eſt-à-dire qu'elles ne ſont jamais ſi grandes, ſi charnues, ni ſi fortes que les premieres. Cependant, par une œconomie mal entendue, les Habitans ne laiſſent pas de les y mêler. Quelques-uns même pouſſent l'avarice juſqu'à faire ſervir les troiſiemes feuilles, que la Plante continue de produire après les rejettons. C'eſt ce mélange qui a décrié les Tabacs des Iles du Vent, qui avoient toujours été de pair avec les meilleurs Tabacs du Breſil. Si les Portugais du Breſil, les Eſpagnols des grandes Antilles, les Anglois de la Virginie, & les François de Saint Domingue ne négligent pas les rejettons, c'eſt que leur terrein étant plus uni, plus gras, plus pro-

fond, & souvent plus neuf que celui des Iles du Vent, les Plantes reçoivent plus de nourriture, & sont plus en état de fournir à la production de ces nouvelles feuilles. D'ailleurs ils feroient beaucoup mieux eux-mêmes, de ne pas les emploïer. Leur Tabac en vaudroit mieux ; car ils ne peuvent désavouer que ces secondes & troisiemes productions ne soient toujours fort inférieures à la premiere. Labat joint ici d'utiles considérations : » quand » cette œconomie, dit-il, auroit été » supportable dans l'origine des Co- » lonies, & lorsqu'on y a commencé » à planter le Tabac, parceque les » terres y avoient alors toute leur » force, il est certain qu'elle est per- » nicieuse à présent, surtout si l'on » emploie les terres qui sont depuis » longtems en valeur. Pour rendre » son ancienne réputation au Tabac » des Iles Françoises, il faudroit le » cultiver dans des terreins neufs, qui » n'y manquent point encore, sans » compter ce que la France possede » en terre ferme, & défendre abso- » lument le Tabac de rejetton ; il faut » ordonner que les Plantes soient ar- » rachées, au lieu d'être coupées à » deux pouces de terre. Nos Iles au-

» ront alors du Tabac qui ira de pair » avec celui du Bresil & de la Nou» velle Espagne, & beaucoup meil» leur que celui de Virginie & de la » Nouvelle Angleterre. Alors, on ré» tablira un Commerce, qui fera la » richesse de la France & de ses Co» lonies de l'Amérique.

Il est constant, si l'on s'en rapporte à l'expérience du même Voiageur, que les terres de Cayenne, & de la partie Françoise de Saint Domingue, sont aussi bonnes & aussi propres pour le Tabac, que les meilleures de toute l'Amérique. Il reste de très grands terreins neufs à la Guadeloupe, & dans la Grande Terre de cette Ile, à la Desirade, à Mari-Galante, à la Grenade, à Saint Martin, Saint Barthelemy, Sainte Croix, & dans quelques Quartiers de la Martinique, aussi favorables qu'on puisse le désirer à la culture du Tabac, à présent incultes, & menacés d'être bien des siecles sans Habitans, si l'on ne remet pas cette marchandise en valeur; & l'on ne doit pas s'imaginer qu'ils puissent être emploiés autrement que par la culture du Tabac. Tout le monde n'est pas en état de commencer un Etablissement par la construction d'une Su-

crerie. Il en coûte pour cette entreprise; & quand il se trouveroit assez d'Avanturiers riches, il faudroit un grand nombre d'années pour dégraisser le terrein qu'ils auroient fait défricher, & le rendre propre à donner des Cannes dont on pût tirer de bon Sucre blanc. D'ailleurs les Sucreries sont déja si nombreuses, que le Roïaume ne peut consommer la moitié du Sucre qui se fait à présent dans nos Colonies. » C'est donc à la culture du Tabac, qu'il faut penser sur toutes choses, & se souvenir que c'est à cette Plante que nous sommes redevables de l'établissement de nos Colonies. C'étoit le Commerce libre du Tabac, qui attiroit à Saint Christophe une multitude de Vaisseaux de toutes les Nations, & des Habitans en si grand nombre, que dans la seule partie Françoise de cette Ile on comptoit plus de dix mille Hommes capables de porter les armes; au lieu que par la ruine de ce Commerce, depuis que le Tabac a été mis en parti, on s'y est vû obligé de s'attacher presqu'uniquement à la fabrique du Sucre; ce qui a tellement diminué le nombre des Habitans, qu'on n'y a pû raf-

Importance des Plantations de Tabac.

» sembler ensuite plus de deux mille
» Hommes. La Martinique, la Gua-
» deloupe, & les autres Colonies Fran-
» çoises sont dans le même cas. Ceux
» qui les ont connues anciennement
» ne peuvent voir, sans gémir, l'état
» où elles sont aujourd'hui, dépeu-
» plées d'Habitans blancs, & peuplées
» seulement de Negres, que leur
» grand nombre met en état de faire
» des soulevemens & des révoltes,
» auxquelles on n'a résisté jusqu'à pré-
» sent que par une faveur particuliere
» du Ciel. C'est le nombre des Blancs,
» qui fait la force des Colonies : la
» multitude des Esclaves est inutile
» pour la défense du Païs, & perni-
» cieuse même lorsqu'il est attaqué.
» Mais la multitude des Blancs ne
» peut être composée que de ce qu'on
» nomme petits Habitans ; & ces pe-
» tits Habitans ne peuvent subsister
» que par la culture & le Commerce
» libre du Tabac.

Labat avoue néanmoins que le Commerce & la Manufacture des Sucres sont des objets de la plus haute importance : mais il veut qu'on lui accorde, que c'est ce qui a dépeuplé & par conséquent affoibli les Iles ; parce que le terrein nécessaire pour une Su-

crerie, ſur laquelle il n'y a que quatre ou cinq Blancs, & ſouvent bien moins, étoit occupé par cinquante ou ſoixante Habitans portant les armes, capables de défendre le Païs, & faiſant une conſommation de denrées, & de Marchandiſes de l'Europe, beaucoup plus conſidérable qu'on ne peut l'attendre des Maîtres & des Eſclaves d'une Sucrerie, en quelque nombre qu'on veuille les ſuppoſer. On a vû, dans la Deſcription, que 4 ou 5 aulnes de groſſe toile, avec un peu de viande ſalée, ſuffiſent pour l'entretien & la nourriture d'un Eſclave. » On » ne lui donne, ni bas, ni ſouliers, » ni chapeau, ni chemiſes, étoffes, » perruques, gants, ni mille autres » choſes dont les Blancs ont beſoin » pour ſe vêtir, & ſe conformer aux » modes de l'Europe. Les Eſclaves ne » conſomment, ni vin, ni liqueurs, » ni fruits ſecs, ni huile, ni farine » de froment, ni épiceries, ni meu- » bles, argenterie, draps, dentelles, » étoffes d'or & de ſoie, armes, mu- » nitions, en un mot, une infinité » d'autres choſes, dont les Blancs ſe » font une néceſſité d'être toujours » fort abondamment pourvûs. Cepen- » dant ce ſont ces denrées & ces mar-

» chandises, qui forment le fond d'un
» Commerce immense, que la Fran-
» ce peut avoir avec ses Colonies ;
» moïen sûr & toujours infaillible
» pour l'enrichir, en faisant rouler ses
» Manufactures, & travailler une in-
» finité d'Ouvriers & de Matelots (16).

Culture & Commerce du Cacao.

On ne parlera, ni de l'Indigo, ni du Caffé, dont on a déja traité dans la Description des Indes Orientales, & qu'une heureuse culture ne fait pas moins prosperer aux Antilles ; mais on a remis à donner ici quelque explication des propriétés du Cacao. L'arbre qui le porte, & qu'on nomme indifféremment *Cacaotier* & *Cacaoyer*, croit naturellement & sans culture dans une infinité d'endroits de l'Amérique, entre les deux Tropiques. On en trouve des Forêts entieres aux environs de la Riviere des Amazones, sur la Côte des Caraques & de Carthagene, dans l'Isthme de Darien, dans l'Yucatan, Honduras, les Provinces de Guatimala, de Chiapa, de Soconusco, de Nicaragua, de Costa-ricca, & quantité d'autres. Les Iles de Cuba, de S. Domingue, de la Jamaïque & de Por-

(16) *Ubi sup.* Tom. VI, pp. 335. & précédentes. On doit se souvenir que l'Auteur parle de son tems, & qu'il peut être arrivé des changemens qui n'ont pas été publiés.

FABRIQUE DE L'INDIGO.

1. *La Trempoire*
2. *La Batterie*
3. *Le Diablotin ou Reposoir*
4. *Plantes d'Indigo*
5. *Negres qui portent l'Indigo dans la Trempoire.*
6. *Caissons a secher l'Indigo.*
7. *Negres qui portent l'Indigo aux Caissons*
8. *Indigo qui égoutte*
9. *Cierge épineux*
10. *Commandeur.*
11. *Bois de Trompette*



toric, en produisent une grande abondance, qu'on regarde à présent comme sauvages, par comparaison à ceux qu'on cultive, quoiqu'au jugement de quelques Voiageurs ils méritent une véritable préference. Les petites Antilles n'ont pas été privées de ce fruit; surtout la Martinique, la Grenade & la Dominique. Labat déclare qu'il n'en a pas trouvé à la Guadeloupe; quoiqu'il ait assez couru, dit-il, les Bois de cette Ile: mais il n'en ose conclure qu'elle n'en ait point, parceque les Cacaoyers qu'on y cultive y viennent en perfection.

On a reconnu, depuis longtems, que la Martinique est celle des Iles Françoises où cet arbre croît le mieux; ce qui n'a point empêché que les François n'aient été fort lents à le cultiver. Un Juif, nommé Benjamin d'Acosta, fut le premier, comme on l'a déja fait observer, qui planta une Cacaoyere en 1660. Elle subsistoit encore en 1694: mais le Cacao ne passant point encore pour une bonne Marchandise en France, parceque le Chocolat n'y étoit pas fort en usage, & qu'il étoit chargé de gros droits d'entrée, les Habitans de la Martinique ne s'attachoient qu'au sucre, au

Tabac, à l'Indigo, au Roucou, au Coton, &c. dont la grande consommation rendoit le débit plus sûr. Enfin le Chocolat s'étant mis fort à la mode, on pensa sérieusement à cultiver les arbres qui produisent le Cacao, vers 1684. C'est l'année qu'on donne pour datte des Cacaoyeres qui ont suivi celle d'Acosta.

Le Cacaoyer, ou Cacaotier sauvage, croît fort haut, fort gros & fort branchu. On arrête ceux qu'on cultive, à la hauteur de douze ou quinze piés; non-seulement pour se donner plus de facilité à cueillir leur fruit, mais encore pour les exposer moins aux injures de l'air & du vent, parcequ'ils sont d'une délicatesse surprenante. L'écorce en est brune, vive, mince, adhérente au bois, qui est blanchâtre, leger & poreux : il a les fibres longues, droites, assez grosses, & ne laisse pas d'être souple. En quelque saison qu'il soit coupé, on y remarque beaucoup de séve; ce qui peut venir autant de sa nature, que du terrein où il veut être planté, qui doit être de bon fond, frais & humide. La feuille est ordinairement longue de huit à neuf pouces; quelquefois plus, mais rarement moins : si ce n'est dans un mauvais

fond. Elle a, dans sa plus grande largeur, un peu plus du tiers de cette longueur ; elle est pointue par les deux bouts, & tient aux branches par une queue forte & bien nourrie, de deux à trois pouces de long. Sa couleur, par dessus, est d'un verd vif, & plus chargée par dessous. Son contour, & son plus grand diametre jusqu'à sa pointe, est d'une très belle couleur de chair ; & cette partie est si délicate, que le moindre vent, ou les raïons du Soleil, la grillent bientôt. Les fibres, ou nervures, qui soutiennent les feuilles, approchent beaucoup de celles du Cerisier.

On ne voit jamais cet arbre entierement dépouillé de ses feuilles : celles qui tombent sont aussi-tôt remplacées par celles qui sont prêtes à paroître. Il fleurit & porte du fruit, deux fois l'an, comme la plûpart des arbres de l'Amérique. On peut dire même qu'il produit sans cesse, puisqu'il n'est jamais sans fleur ou sans fruit. Cependant les récoltes les plus abondantes se font vers les Solstices, c'est-à-dire, vers Noel & la S. Jean ; avec cette différence, que celle de Noel est la meilleure.

On est étonné qu'un fruit si gros

vienne d'une ſi petite fleur : le bouton, qui la renferme, n'a pas deux lignes de diametre& trois de hauteur. Cependant on y compte, lorſqu'il eſt ouvert, dix petites feuilles, qui forment un petit calice, au centre duquel eſt un fort petit piſtil allongé, avec cinq filets & cinq étamines à l'entour. Les feuilles ſont couleur de chair pâle, mêlée de taches & de pointes rouges; les filets d'un rouge de pourpre; les étamines d'un blanc argenté, & le bouton d'un blanc moins clair : c'eſt ce bouton, qui forme le fruit. Les fleurs n'ont aucune odeur. Elles viennent toujours par bouquets, dont la plûpart tombent L'arbre ne pourroit ſoutenir ſes fruits, ſi toutes les fleurs ſe noucient, ni leur donner la nourriture qui leur convient. Elles ne croiſſent point au bout des branches, comme aux arbres de l'Europe; elles ſortent depuis le pié du tronc, juſqu'au tiers des cinq groſſes branches. On obſerve qu'elles naiſſent aux endroits qui avoient des feuilles dans la jeuneſſe de l'arbre, comme s'ils étoient les plus tendres & les plus faciles à s'ouvrir.

Les fruits, qui ſuccedent à ces fleurs, reſſemblent à des Concombres : ils

ſont pointus par un bout, partagés, dans toute leur longueur, comme les Melons à côtes, & parſemés de petits tubercules. L'écorce du fruit, ſuivant ſa groſſeur & celle de l'arbre qui le porte, a depuis trois juſqu'à cinq lignes d'épaiſſeur, & le fruit entier, depuis ſept juſqu'à dix pouces de long, ſur trois à quatre pouces de diametre. Sa groſſeur fait ſentir pourquoi la nature l'a placé au tronc de l'arbre, & au gros des cinq principales branches : les petits rameaux romproient, s'il venoit à leurs extrêmités. On diſtingue des cacaos de trois couleurs; les uns d'un blanc pâle, tirant un peu ſur le verd; les autres, d'un rouge foncé, & les troiſiemes rouges & jaunes; mais le dedans, & les amandes qu'ils contiennent, ſont de même couleur, de même ſubſtance & de même goût. Auſſi les trois couleurs de l'écorce ne ſont-elles pas des eſpeces différentes; & ceux qui en diſtinguent trois, ou quatre, ſe trompent. Il n'y en a qu'une ſeule, aux Iles comme dans le Continent. La couleur des gouſſes, en dedans, eſt de chair pâle : elles renferment une ſubſtance de même couleur, aſſez légere, & très délicate, à peu-près du goût des

pepins de Grenade. C'eſt cette poulpe, qui ſe nomme Cacao : elle environne vingt-cinq amandes, qui y ſont attachées par de petits filamens. Il eſt très rare d'en trouver moins, ſi ce n'eſt dans les gouſſes avortées, & plus rare encore d'en tirer davantage. Les arbres les plus puiſſans, les mieux nourris, à l'âge même de dix ou douze ans, n'en portent pas plus que les jeunes ; mais elles ſont plus groſſes, & c'eſt la ſeule différence qu'on remarque dans les Cacaoyers des Iles du Vent, de S. Domingue, des Caraques, & de la Nouvelle Eſpagne. Ces amandes, ou cacaos, ſont longues, aux Iles, de neuf à douze lignes, plus ovales que rondes, pointues par les deux bouts, mais inegalement ; leur diametre eſt de cinq à ſept lignes : la chair eſt d'un blanc qui tire ſur l'incarnat, compacte, aſſez peſante pour ſon volume. Lorſqu'on la tire de la gouſſe, elle eſt huileuſe, amere, fort douce au toucher, & couverte d'une pellicule fort unie, de même couleur. Si l'on tire de terre des amandes de Cacao, qu'on y ait laiſſées deux ou trois jours, & qui ſe diſpoſent à rompre leur enveloppe, on voit que leur ſubſtance n'eſt compoſée que de deux feuilles, pliſ-

ſées & engagées l'une dans l'autre, qui partent d'un petit piſtil rond, & d'environ la longueur d'une ligne, poſé au gros bout de l'amande, qui eſt le germe de l'arbre, & qui pouſſe en terre ſa racine.

Le Cacao des Iles du Vent eſt le plus petit. Celui de Saint Domingue, de Cuba & de Portoric, eſt toujours plus gros, mieux nourri & plus peſant. Celui des Caraques eſt plus plat, plus grand, & ne reſſemble pas mal aux groſſes féves de Marais. Lorſque les amandes de Cacao ſont ſeches, elles ſont toutes d'un rouge brun (17).

Nous laiſſons aux Curieux, le ſoin d'étudier Labat, dans la bonne méthode de cultiver les Cacaoyers; mais nous obſerverons que l'amande n'eſt que ſept ou huit jours à pouſſer, qu'elle pouſſe en même-tems par les deux bouts, que le plus gros rompt ſa pellicule pour former l'arbre, & que le petit pouſſe en terre, pour faire la groſſe racine; enfin que le gros ſort de terre couvert de la pellicule, comme un bouton, qui acheve de la rompre & la fait tomber en s'épanouiſſant. Quinze ou vingt jours après, il a cinq

(17) Dampierre eſt le ſeul qui parle d'une eſpece de Cacaos blancs.

ou six pouces de haut, & quatre ou six feuilles. A dix ou douze mois, l'arbre a près de deux piés de hauteur, & jusqu'à seize feuilles. A deux ans, il arrive à la hauteur de trois piés & demi, souvent de quatre; & le bouton, qui s'est toujours soutenu au centre des deux dernieres feuilles, s'ouvre alors, pour se partager en cinq branches, rarement en six, & jamais en sept. On coupe la sixieme, parcequ'elle gâteroit la division ordinaire des branches de l'arbre, qui fait une partie de sa beauté. Alors les feuilles cessent de croître sur le tronc, & poussent sur les maîtresses branches, qui en produisent de plus petites à mesure qu'elles s'élevent, pendant que le tronc croît lui-même & grossit, à proportion du suc qu'un terrein frais lui fournit. Il ne commence à fleurir qu'à deux ans & demi. A six, il est dans toute sa force.

Il se trouve des Cacaoyers, qui portent jusqu'à deux cens cinquante gousses: mais ce sont des arbres de vingt ans, grands, forts, en bonne terre, & bien défendus contre tous les vents. On ne compte ordinairement la récolte de Noel, que sur le pié d'une livre, ou d'une livre & demie par ar-

bre, & celle de la Saint Jean sur le pié d'une livre. Il faut quatre cens amandes seches pour la livre, ce qui doit s'entendre néanmoins du Cacao des Iles du Vent; car il en faut moins aux Iles de Saint Domingue & de Cuba, où il est plus gros; & moins encore aux Caraques. Ainsi, seize gousses produisent une livre d'amandes seches: mais comme la pesanteur du Cacao diminue de moitié en sechant, huit gousses donnent une livre d'amandes vertes. Vingt Negres peuvent entretenir & cultiver cinquante mille Cacaoyers, & faire encore du Manioc, du Maïz, des Pois, des Patates, des Ignames, au-delà de ce qu'il faut pour leur entretien. Cinquante mille arbres donneront au moins, l'un portant l'autre, cent mille livres d'amandes, qui, vendues à 7 s. 6 d., prix médiocre, & le plus bas auquel on ait jamais vû le Cacao, produisent la somme de trente-sept mille cinq cens francs. Ce profit est d'autant plus considérable, que demandant peu de frais, il entre presqu'entierement dans la bourse du Maître. C'est un avantage considérable que la culture des Cacaoyers a sur celle des Cannes à Sucre. On a vû qu'une Sucrerie, pour

Profit de la culture des Cacaoyers.

HISTOIRE NATURELLE DES ANTILLES.

rapporter la même ſomme en Sucre blanc ou brut, demande trois fois autant d'Eſclaves, de Moulins, de Charettes, des Bœufs, des Chevaux, différentes ſortes d'Ouvriers, & des Raffineurs, qui mettent leurs ſervices à fort haut prix. Labat ſe croit en droit de conclure, depuis que le Chocolat s'eſt mis à la mode, qu'une Cacaotiere eſt une riche Mine d'or (18), pendant qu'une Sucrerie n'eſt qu'une Mine de fer.

Qualités du Cacao.

Dans le partage des opinions ſur la nature du Cacao, l'expérience & les obſervations du même Voïageur doivent être d'un grand poids. L'Hiſtorien François de ce fruit (19) le croit temperé. Les Ecrivains Eſpagnols & les Médecins déclarent qu'il eſt froid & ſec. Ecoutons Labat: » on ne peut » diſconvenir, dit-il, qu'il ne ſoit » huileux & amer; or tout ce qui a » ces deux qualités eſt chaud, & d'au- » tant plus chaud qu'il les a dans un » plus haut degré. Suivant l'Hiſtorien » François même, il n'y a point de » fruit dont on puiſſe tirer plus d'huile » que du Cacao, ni qui ſoit d'une

(18) Ajoutons que par un Edit du mois d'Avril 1717, les droits d'entrée du Cacao François avoient été réduits à 2 ſols par liv.

(19) M. de Caylus, Ingénieur, le même qu'on a pluſieurs fois cité.

» plus

» plus grande amertume ; il n'y a point » de fruit plus chaud : comment se- » roit-il donc temperé ? Seroit-ce en » y mêlant du Sucre, de la Canelle, » du Girofle & de l'essence d'Ambre ? » mais toutes ces drogues sont très » chaudes ; & quoiqu'elles ne doivent » entrer qu'en petite quantité dans la » composition du Chocolat, il est vi- » sible que leur chaleur, jointe à la » chaleur tempérée du Cacao, doit » former un composé très chaud. Les » Espagnols justifient aisément l'usa- » ge qu'ils ont de mêler avec le Cacao » quantité d'ingrédiens fort chauds, » puisqu'ils le croient très froid, jus- » qu'à prétendre qu'il est capable de » faire tomber en phtisie ceux qui en » prennent avec excès. C'est sur ce » principe, qu'ils y mêlent une quan- » tité considérable de Canelle, de » Sucre, de Piment, de graine de » bois d'Inde, de Girofle, d'Ambre, » de Musc, & surtout de Vanille ; in- » grédiens que tout le monde recon- » noît très chauds. Ils nous assurent » que le Cacao, fondu avec toutes » ces drogues, compose un tout extrê- » mement temperé. Leur raisonne- » ment paroît bon, & s'accorde bien » avec leur principe. L'Ecrivain Fran-

» çois prouve la bonté du Chocolat » par la prodigieuse consommation qui » s'en fait dans toute l'Amérique : il » pouvoit ajouter qu'elle n'est pas » moindre en Espagne, en Portugal, » en Italie, en Angieterre & dans tout » le Nord ; & que sans le prix excessif où il est en France, l'usage n'y » en seroit pas moins commun. Il » ajoute que de tant de Peuples, qui » en usent, sans distinction d'âge, » de sexe, souvent sans regle & sans » modération, pas un ne s'est encore » plaint d'en avoir ressenti la moindre » incommodité ; qu'au contraire ils » ont éprouvé qu'il étanche la soif, » qu'il rafraichit, qu'il engraisse, qu'il » répare en un instant les forces per» dues par le travail, qu'il fortifie, » qu'il procure le sommeil, qu'il ai» de à la digestion, qu'il adoucit & » purifie le sang, en un mot qu'il con» serve la santé & qu'il prolonge la » vie. Je conviens de tout ; rien n'est » plus vrai : mais que cet Ecrivain con» vienne aussi, qu'à l'exception des » François des Iles, tous ces Peuples » prennent le Chocolat préparé à la » maniere Espagnole. S'il est donc cer» tain que le Cacao préparé à la maniere » Espagnole, c'est-à-dire mêlé avec

» tant d'ingrédiens chauds, eſt encore » temperé, comme il doit l'être pour » produire tant de bons effets; ne doit- » on pas conclure que de lui-même » il n'eſt pas temperé, & qu'au con- » traire il eſt froid, puiſqu'il a beſoin » de tant de chaleur étrangere pour de- » venir tempéré, ou que malgré tant » d'ingrédiens chauds, auxquels on le » joint, il ne ceſſe pas d'être temperé?

Maniere de préparer le Chocolat en Amérique.

Labat joint, à ce raiſonnement, la maniere dont on prépare le Chocolat en Amérique. On fait brûler, ou rôtir, les amandes du Cacao dans une Poelle, comme le Caffé. Cette premiere préparation eſt abſolument néceſſaire, elle dépouille le Cacao de la pellicule dure & ſeche qui le couvre; & le mouvement, qu'elle excite, dans ſes parties donne iſſue à l'huile dont elles ſont remplies. On le fait brûler plus ou moins, ſuivant la différence des goûts. Les Eſpagnols d'Amérique le brûlent, juſqu'à ce que les amandes ſoient tout-à-fait noires; les Indiens & les François des Iles le brûlent beaucoup moins. Les premiers prétendent que la pâte en devient plus fine, & que le Sucre s'y incorpore plus facilement. A la vérité, les amandes, qui ſont rôties juſqu'à l'excès, ſe pi-

lent plus aiſément, & ſe paſſent mieux ſur la pierre : mais leur ſubſtance eſt alors changée ; l'huile eſt exhalée ; à peine conſervent-elles aſſez d'amertume pour faire connoître ce qu'elles ont été. Labat ſe déclare pour la méthode des Indiens & des Inſulaires François : ils ne brûlent les amandes, qu'autant qu'il le faut pour ôter avec facilité la pellicule qui les couvre, & pour exciter le mouvement néceſſaire à leurs parties, mais ſans endommager la ſubſtance, & ſans la priver de cette huile ſpiritueuſe, qui fait la plus grande partie de ſa bonté. Auſſi le Chocolat des Iles Françoiſes eſt-il plus nourriſſant, & demande-t'il plus de Sucre pour abſorber ſon amertume.

Lorſque les amandes ſont rôties, & mondées de leur peau, on les pile dans un mortier de Gayac, bois très dur & preſque ſans pores. Le pilon eſt du même bois. C'eſt ainſi qu'on les réduit en pâte ; mais comme elle ſeroit encore groſſiere, on la broie ſur une pierre, avec un rouleau de fer poli, pour la rendre auſſi fine, auſſi déliée qu'elle puiſſe l'être. Les pierres, qu'on y emploie, doivent être fermes, un peu poreuſes, afin que le feu qu'on met deſſous les échauffe plus facile-

ment; mais elles ne doivent point être ſujettes à ſe fendre, non-plus qu'à ſe calciner; & leur grain doit être aſſez dur pour ne pas s'égrainer. Elles doivent être polies, & ſoigneuſement lavées lorſqu'on a ceſſé de s'en ſervir. On leur donne ordinairement quinze à dix-huit pouces de large, ſur deux piés & demi de longueur. Elles ſont concaves, c'eſt-à-dire creuſées dans toute leur longueur, épaiſſes de trois à quatre pouces, avec quatre petits ſoutiens, de ſix pouces de hauteur aux quatre coins, pour ſe donner le moïen de mettre du feu deſſous. Le rouleau eſt de fer poli, ou de marbre, ou de bois de Gayac. Dans les Païs fort chauds, il n'eſt pas beſoin de mettre du feu ſous la pierre; la chaleur du climat eſt ſuffiſante, ſurtout ſi l'on travaille au Soleil. On met quelque toile autour de la pierre, pour recueillir les fragmens de la pâte qui peuvent tomber. Aux Iles, ce ſont des feuilles de Baliſier qu'on emploie. On met peu de pâte à la fois ſur la pierre; on la broie en l'étendant, & la preſſant avec le rouleau, comme les Pâtiſſiers étendent la pâte pour la feuilleter. A meſure qu'elle s'étend ſur la pierre, on la ramaſſe avec un couteau, on re-

commence à l'étendre, à la presser, jusqu'à ce que l'œil, ou le doigt, la fasse juger d'une extrême finesse. C'est dans ce travail que consiste la bonne façon du chocolat, dont il faut que les parties se dissolvent si parfaitement dans l'eau, qu'il ne reste rien, au fond des vases, qui puisse faire connoître la matiere dont il est composé.

Lorsqu'on veut le conserver longtems, ou l'envoïer dans un Païs éloigné, il ne faut mêler, dans la pâte, ni sucre, ni épicerie : on se contente de la bien travailler sur la pierre, de la laisser rasseoir, refroidir & sécher à demi. Ensuite on en fait des pains, en forme de petites briques, ou de cylindres, du poids qu'on juge à propos ; on acheve de les faire secher à l'ombre ; & l'usage est de les envelopper dans du papier. Il se conserve long tems dans cette situation. Il n'est pas sujet à se moisir, comme il arrive souvent lorsqu'on y a mis du sucre, qui est fort susceptible d'humidité. Aux Iles Françoises, soit qu'on se propose de le consommer dans le Païs, ou de l'envoïer en Europe, on n'y met jamais de sucre, ni d'épiceries. Le musc, l'ambre & la vanille n'y entrent jamais ; & ce n'est ni le dé-

faut, ni la cherté de ces drogues, qui en empêche l'usage ; on a l'expérience qu'elles changent entierement la nature du Cacao. On se contente de joindre au sucre, qu'on y met en le dissolvant dans l'eau chaude, un peu de Canelle en poudre, avec une très petite pointe de Girofle.

Mais donnons exactement la méthode des Iles pour faire le Chocolat. Après avoir rapé, avec une rape ordinaire de fer blanc, la quantité de cacao qu'on veut emploïer ; deux onces, par exemple, pour huit tasses d'une grandeur ordinaire ; on les met dans la chocolatiere, avec trois onces de sucre, & jusqu'à quatre onces, lorsque la pâte est récente, parcequ'alors elle est plus huileuse & plus amere : on y joint un œuf frais, blanc & jaune, & tant soit peu d'eau, froide ou chaude, de la Canelle en poudre, passée au tamis de soie, autant qu'il en peu tenir sur un liard ; & si l'on veut que cette poudre ait un goût plus picquant, on la compose de deux onces de Canelle & de douze clous de Girofle bien pilés. On délaie soigneusement la pâte, le Sucre & la Canelle, avec l'œuf & le peu d'eau qu'on y a joint. Alors on verse peu à peu, dans

la Chocolatiere, une chopine d'eau bouillante, & l'on agite fortement la matiere avec le Moulinet, non seulement pour bien séparer & dissoudre les parties du Cacao & du Sucre, mais principalement peur la faire bien mousser. Lorsque toute la chopine d'eau est dans la Chocolatiere, on la met au feu, pour l'y laisser jusqu'à ce que l'écume ou la mousse soit prête à passer par dessus. Ensuite, la retirant, on recommence à faire marcher le Moulinet, afin que cette mousse, qui est la plus huileuse partie du Cacao, se répande par toute la liqueur, & la rende également bonne. On remet la Chocolatiere au feu, avec une grande attention à faire marcher le Moulinet, chaque fois que la matiere s'éleve. On lui laisse prendre ainsi quelques bouillons, pour la cuire. Enfin, l'aïant retirée du feu, on fait agir encore le Moulinet; & à mesure que l'écume s'amasse en haut, on la fait tomber doucement dans les tasses. Ce qui reste de liqueur, qu'on n'a pû réduire en mousse, s'y verse ensuite sans autre précaution. Plus le Cacao est frais & bien préparé, plus il produit de mousse: elle doit être grise, épaisse, à petits yeux, & si légere,

qu'une taſſe, contenant plus d'un demi ſeptier, ne doit pas peſer trois onces. Quand on veut mettre un tiers, ou un quart de lait avec l'eau, on n'y met point d'eau; & l'on ne fait bouillir, ni l'eau, ni le lait, avant que de les mettre dans la Chocolatiere. Il ſuffit que l'eau ſoit bien chaude, & tout le reſte s'obſerve de même.

Obſervations ſur cette méthode.

Tous les Partiſans du Chocolat prétendent que cette méthode le rend d'une délicateſſe & d'une bonté merveilleuſe; qu'il eſt léger & très nourriſſant; que pris à jeun, il ſoutient dans le travail; qu'après le repas il aide à la digeſtion; & qu'il eſt propre à toutes ſortes de tempérammens. Labat, qui en conſeille ardemment l'uſage, ajoute, en faveur de ceux qui ſont arrêtés par la dépenſe, que c'eſt au contraire une véritable épargne. Année commune, dit-il, on peut avoir la pâte de Cacao à vingt-cinq ſous la livre. On avoue que, pour huit taſſes, il ne faut que deux onces de pâte, qui reviendront à trois ſols; & trois onces de Sucre, qui ne coûteront pas plus ſi l'on ſe contente d'emploïer de bonne Caſſonade. Il ne faut pas pour ſix deniers de Canelle. Qu'on en mette autant pour un œuf ou un poinçon de

lait, chaque tasse de Chocolat ne reviendra point à plus d'un sou. Ainsi quand, pour se fortifier dans le plus pénible travail, on prendroit deux tasses de Chocolat le matin, la dépense n'iroit qu'à deux sols, & serviroit à soutenir bien mieux les forces que le pain, le vin, & d'autres secours qui coutent beaucoup plus.» Aussi les François de Saint Domingue & des Iles du Vent, surtout ceux du Quartier de la grande Anse de la Martinique, font-ils un usage si fréquent du Chocolat, de l'Eau-de-vie & du Tabac, que ces trois choses leur servent d'Horloges & de mesures itinéraires. Lorsqu'on leur demande à quelle heure ils sont partis de quelque lieu, & quand ils sont arrivés, ils répondent : je suis parti au coup d'Eau de vie, & je suis arrivé à la Chocolade ; c'est à-dire qu'ils sont partis au point du jour, & qu'ils sont arrivés sur les huit heures du matin, parceque c'est le tems où ils prennent l'Eau-de vie & le Chocolat. Si l'on veut savoir d'eux la distance d'un lieu à un autre, ils disent qu'il y a deux ou trois bouts de Tabac ; c'est-à-dire qu'allant de ce lieu à l'autre, & ne

» manquant point de fumer dans leur » marche, ils ont fumé, en chemin, » deux ou trois bouts de Tabac.

Beurre de Cacao.

On tire du Cacao une espece d'huile, nommée ordinairement Beurre de Cacao; mais la maniere, dont on la tire dans les Païs chauds, ne réussissant pas toujours en Europe, où l'on ne peut se procurer du Cacao frais, Labat donne une autre maniere (20) de tirer

(20) On ne s'y arrête que parcequ'il en vante beaucoup la vertu pour les hémorroïdes, dont elle appaise sur-le champ la douleur, sans aucun danger, en l'appliquant sur le mal, imbibée dans un peu de Coton. » Faites » griller, dit-il, monder » & piler le Cacao, com» me pour faire du Cho» colat, & faites le sur» le-champ bouillir à » grande eau, pendant » une demie heure. Met» tez le tout chaud dans » une toile, coulez-le, » & pressez le marc. Lors» que l'eau commencera » à se refroidir, vous » recueillerez facilement » l'huile qui nagera par» dessus. Si elle ne vous » paroît pas assez nette, » il n'y a qu'à la passer » dans plusieurs eaux » chaudes, & la recueil» lir sur la surface quand » l'eau sera froide. Cette » huile se congele aisé» ment, & devient en » consistence de fromage » gras, assez blanche, » sans odeur, d'un bon » goût; elle ne rancit ja» mais, & se conserve » aussi longtems qu'on le » veut. Si ceux qui sont » sujets aux hémorroïdes » se servent de ce remede » deux ou trois fois par » mois, non seulement » ils ne ressentent plus » ces douleurs, mais cette » huile attendrit si bien » les vaisseaux hémor» roïdaux, qu'ils se pur» gent sans la moindre » peine.

Une autre utilité du Cacao, qu'on ne vante pas moins, c'est celle dont il est pour les dartres & toutes les maladies de la peau. On prend la pulpe, ou le mucilage qui environne les amandes, pour en faire une espece de crême épaisse, d'un blanc tirant

Histoire Naturelle des Antilles.

cette huile. Il s'étend avec plus de complaisance encore, sur la découverte qu'il fit, à la Martinique, d'une Liane qu'il donne pour la véritable Vanille, mais que divers contretems ne lui permirent pas de cultiver avec assez de soin pour vérifier parfaitement ses idées. Il paroît même ignorer, si ceux, qu'il laissa informés de son secret, en tirerent avantage après son départ.

Vignes plantées aux Iles.

La Vigne, qu'on a plantée aux Iles, étant venue de France, ne s'est pas naturalisée facilement au terroir, & l'on assure même que jusqu'à présent le raisin n'arrive jamais à sa parfaite maturité. Ce n'est pas faute de chaleur ni de nourriture : mais le climat est humide & chaud ; les grains mûrissent trop tôt, & les uns avant les autres ; de sorte que dans une même grappe il s'en trouve de mûrs, de verds, & d'autres en fleurs. Le Mus-

sur la couleur de chair, d'un goût extrêmement agréable, & très rafraîchissante. Il ne faut que la battre, à-peu près comme on bat le lait dont on veut faire du Beurre. Si l'on saupoudre cette Crême d'un peu de Sucre, & qu'on y répande quelques gouttes d'eau de fleurs d'Orange, on en fait un très délicieux manger. C'est, suivant Labat, la meilleure de toutes les pommades ; elle s'applique avec un papier brouillard par-dessus. » Elle fait, dit-il, » autant de bien à la peau, » dans une simple application, qu'à l'estomac » lorsqu'elle est mangée.

cat, qui est venu de Madere & des Canaries, est exempt de ce défaut, & mûrit parfaitement : cependant on observe que les seps s'améliorent en vieillissant. Ce que la Vigne a de plus remarquable, aux Iles, c'est qu'elle porte du fruit deux fois l'an, & souvent trois fois en quatorze mois, suivant la saison où elle est coupée & le sep taillé. Labat rend témoignage que des seps, qu'il avoit plantés, donnerent du fruit sept mois après. Les Figuiers y viennent de bouture, & portent toute l'année, sans autre soin que de mettre du fumier au pié, & de les arroser dans le tems de la sécheresse.

Regl pour le transport des Plantes & des graines.

Une regle fort importante, pour transporter des arbres, des Plantes, ou des graines, d'un Païs froid dans un Païs chaud, est de les prendre dans le Païs le plus voisin & de la température la plus approchante. Aux Iles, par exemple, on conseille de les faire venir de Provence, ou de la Côte d'Espagne, ou plutôt encore de Madere & des Canaries. A l'égard des graines, on doit toujours les apporter dans leurs cosses ou leurs épis. Ce soin même n'empêche point que les premieres récoltes ne soient toujours imparfaites ; mais elles se naturalisent

ensuite, & le tems les perfectionne. En semant des Pois à toutes les Lunes, on en a de verts, aux Iles, pendant toute l'année. Le Froment y croît très bien, lorsque celui qu'on y met en terre est né dans le Païs même. Quelques Voïageurs ont publié faussement qu'il étoit défendu aux Habitans des Iles, de semer du blé & de cultiver des Vignes, & que le motif de cette défense étoit la crainte de nuire au Commerce, parceque le fond principal des cargaisons est le Vin & la Farine. Jamais il n'y eut d'Ordonnance de cette nature : mais l'expérience a fait connoître que la culture du blé étoit inutile. Presque personne n'y mange du Pain de Froment. Les Negres, les Engagés, les Domestiques & les Ouvriers ne vivent que de Cassave. La plûpart des Créoles, ceux même qui dans une grande fortune font servir du Pain de froment sur leur table, en faveur des Etrangers, ou par affectation de grandeur, lui préferent aussi la Cassave. Il n'en est pas de même du Vin ; la consommation en est si grande, que dans quelque quantité qu'on l'apporte, on trouve à le vendre. Mais la petitesse du terrein rend la culture des Vignes com-

me impossible. Il est emploïé beaucoup plus utilement en Cannes, en Cacao, en Coton, en Roucou & d'autres Marchandises. Le même espace de terre qu'on mettroit en blé & en vignes, pour fournir le pain & le vin nécessaire à la subsistance de dix Hommes, suffira pour en nourrir cinquante, s'il est emploïé en Marchandises du Païs. D'ailleurs, qu'y viendroient faire les Vaisseaux d'Europe, si les Habitans tiroient du blé & du vin de leur fond? De quoi se chargeroient-ils, & que pourroient-ils esperer des Iles?

Défense aux Espagnols de cultiver des Vignes dans plusieurs Colonies.

Il est défendu, aux Espagnols du Mexique & de toute la Nouvelle Espagne, de la Province d'Yucatan, des Côtes des Caraques & de Carthagene, des Iles de Cuba, de Saint Domingue & de Portoric, & des autres lieux voisins du Golfe de Mexique, de cultiver la Vigne & les Oliviers. Les Jésuites ont seuls la permission de faire une certaine quantité de Vin, pour la Messe. Autrement les Galions n'auroient pas dequoi faire leur charge; & ces deux denrées, qui sont fort abondantes en Espagne, y demeureroient presqu'inutiles. Mais les Etats du Pérou & du Chili ne sont pas sujets à

HISTOIRE NATURELLE DES ANTILLES.

cette défenſe. On y fait quantité de bon Vin. A l'égard du blé, il croît partout fort abondamment. Dans la Nouvelle Eſpagne, on en fait annuellement deux récoltes. Quoique perſonne ne doute qu'il ne pût être cultivé avec le même ſuccès dans les Païs voiſins du Golfe de Mexique, les Habitans de la Côte des Caraques, de Carthagene, & ceux des grandes Iles, ne ſement aucune ſorte de blé d'Europe; ils aiment mieux acheter, des François & d'autres Etrangers, des farines qu'on leur vend bien cher. Labat raconte qu'un Habitant de Marie-Galante recueilloit annuellement ſa proviſion de vin, qui croiſſoit ſur ſon Habitation, & qu'il étoit excellent. Son défaut étoit de ne pouvoir ſe garder : mais quelle néceſſité de le conſerver longtems, puiſqu'on en fait chaque année deux récoltes?

Différentes ſortes de Plantes & de Légumes.

Jaſmins de quatre ſortes.

Les Antilles ont quatre ſortes de Jaſmins : le commun, qui n'a que cinq feuilles, & le double qui en a dix, blancs tous deux comme le nôtre; un Jaſmin rouge à cinq feuilles, avec un double de même couleur. La quantité de Jaſmins blancs, qui croiſſent partout à la Martinique, & juſqu'au fond des Forêts, où l'on ne peut ſup-

poser qu'ils aient été plantés par les Caraïbes, fait juger que cette Plante est naturelle aux Antilles. Labat en donne la Description : » c'est, dit-il, un arbrisseau, qui pousse quantité de tiges » droites ; elles s'entrelassent aisé- » ment ; elles multiplient & se forti- » fient, sans autre soin que de les tail- » ler deux fois l'année, au commen- » cement & à la fin de la saison plu- » vieuse. Le pié de l'arbrisseau est » couvert de deux écorces : l'intérieu- » re, qu'on pourroit prendre pour le » bois même, verte, lisse, & si adhé- » rente, qu'il n'est pas aisé de la sé- » parer du bois : elle est couverte d'u- » ne autre écorce, de couleur grise, » mince, friable, qui se détache d'el- » le-même & qui se roule. Le dedans » du bois est mêlé de gris & de verd » pâle ; il est assez tendre, cassant, » leger & rempli d'une moelle qui » n'a pas beaucoup d'humidité. Ses ti- » ges, qu'il pousse en grand nombre, » sont unies, liantes, d'un verd fon- » cé, & chargées de feuilles ; elles » sont d'un très beau verd, pointues » par les deux bouts, beaucoup plus » longues qu'il ne semble convenir à » leur largeur : elles tiennent aux bran- » ches, par une queüe courte, & sont

HISTOIRE NATURELLE DES ANTILLES.

» toujours accouplées. C'eſt à l'extrê» mité des branches que naiſſent les » fleurs : elles viennent toujours par » bouquets , & commencent par un » bouton allongé , dont le bout eſt » couleur de pourpre ; il s'ouvre, & ſe » partage en cinq feuilles , dont le » fond eſt tourné en petit Calice , au » milieu duquel s'éleve un petit Piſ» til , qui porte dans ſa maturité une » gouſſe qui renferme deux petites » graines , à côté l'une de l'autre , ap» platies par les faces qui ſe touchent , » & rondes du côté oppoſé. C'eſt la » ſemence de la Plante : mais comme » elle vient mieux de bouture , on » s'attache peu à mettre ces ſemences » en terre. Les Jaſmins , doubles , rou» ges & blancs , ne different des ſim» ples que par le nombre des feuilles. » Leur odeur eſt également douce , » & ne laiſſe pas de s'étendre aſſez » loin , ſurtout le matin & le ſoir , » car , en plein Soleil , il n'y a point » de fleur dont l'odeur ne s'affoibliſſe » beaucoup.

Poisd'Angola

La plûpart des légumes , qu'on nomme Pois aux Antilles , devroient porter le nom de féves , puiſqu'ils en ont réellement la figure. On ſe borne ici aux Pois d'Angola , dont on a eu l'oc-

ccasion de parler plusieurs fois. Ils sont originaires du Roïaume de ce nom, sur la Côte d'Afrique, d'où ils ont été apportés par les Vaisseaux qui vont à la traite des Negres. Leur couleur est brune, & leur forme à-peu-près celle des petites féves d'Europe ; mais ils ont la propriété singuliere de former un arbrisseau fort agréable, qui dure sept ou huit ans, & quelquefois plus, suivant le terrein auquel il est confié ; il fleurit, & porte du fruit, pendant presque toute l'année : son écorce est mince & fort verte : il jette beaucoup de branches. Ses feuilles sont longues, étroites, minces, d'un verd un peu brun.

Bois d'Inde & sa délicieuse graine.

Le bois d'Inde, dont on a déja parlé dans la Description, porte deux fois l'an de petites fleurs blanches, qui rougissent un peu vers l'extrêmité, & qui forment de petits bouquets, auxquels succedent de petites graines de la consistence des Noix muscades & de la grosseur commune des Capres, dont l'odeur & le goût représentent un mélange de Girofle, de Canelle & de Muscade. Les Ramiers, les Grives, les Perdrix & les Perroquets, recherchent ces graines & les mangent avec une avidité surprenante : elles les en-

graissent beaucoup, & donnent à leur chair le goût de ces trois Epiceries. On trouve quantité de ces arbres dans l'Ile de Sainte Croix, à la Grande Terre de la Guadeloupe, à la Grenade, aux Grenadins, à Marie-Galante, dans les Montagnes du vieux Fort de la même Ile, au gros Morne de la Martinique, au Quartier des Tartanes, & vers le dernier cul de sac des Salines. Les Habitans emploient la graine de Bois d'Inde dans les sauces, & pour saler la chair de Porc, qu'ils en saupoudrent autant que de sel. Labat, qui trouvoit cette préparation charmante, n'est pas étonné, dit-il, qu'il soit défendu de transporter une si délicieuse graine en France, parceque pouvant suppléer à toutes les épiceries, elle en ruineroit le Commerce.

Culture des légumes transportés d'Europe.

Un article assez curieux, dans le même Voïageur, est celui qui regarde la culture des légumes d'Europe aux Antilles. Les uns y prosperent, & d'autres s'y affoiblissent jusqu'à changer presqu'entiérement de nature. Deux ou trois plantes d'Oseille suffisent pour en peupler un Jardin. On les partage en petites portions, qu'on plante assez loin les unes des autres : elles reprennent facilement; & paroissant tendre

à ſe rapprocher, elles s'élargiſſent ſi bien, que dans l'eſpace de cinq ou ſix ſemaines elles couvrent toute la ſurface du terrein. Plus on les coupe, ſurtout dans le tems des pluies, plus elles croiſſent & ſe répandent. La graine d'oignons ne produit que des ciboules, qui viennent en touffes. Auſſi les Matelots gagnent-ils beaucoup ſur les Oignons qu'ils apportent; ils ſont ſûrs de les vendre deux ou trois écus le cent, & quelquefois plus. Les échalottes croiſſent en perfection aux Antilles; mais lorſqu'elles ont repris, il faut ôter la terre qui les couvroit, & ne laiſſer que la chevelure enterrée; ſans quoi, elles ne produiſent que des feuilles. Au contraire, plus on a ſoin de les déchauſſer, plus elles multiplient & groſſiſſent. Une échalote en produit juſqu'à vingt, dans une ſeule touffe. Le cerfeuil, la pimprenelle & le perſil viennent fort vîte & très bien ſi l'on a ſoin de les couper ſouvent. Le pourpier croît naturellement dans toutes les Antilles, & juſques dans les Bois. On obſerve que la premiere herbe, qui vient dans un champ qu'on a défriché, eſt le pourpier: il s'en trouve du commun & du doré. Les raves, les panais, les carottes, les cercifis

& les betes-raves ne viennent parfaitement que lorſqu'ils ſont ſemés de graine Créole, c'eſt-à-dire, née dans le Païs. La graine de la Nouvelle Angleterre donne des carottes, qui peſent juſqu'à trois & quatre livres. Les graines Françoiſes & Eſpagnoles de melons, de citrouilles, de concombres, de laitue, de chicorée, & de pois verts, ſe perfectionnent, aux Iles, par une augmentation ſurprenante de groſſeur & de bonté. Toute ſaiſon & toute terre y ſont propres aux melons. Un petit trou, qu'on fait de la pointe d'un bâton, & dans lequel on jette quatre ou cinq grains de ſemence, eſt la ſeule culture qu'ils demandent, avec le ſoin de les arroſer en tems ſec. Cependant, de cent melons, il eſt rare d'en trouver un mauvais. L'odeur en eſt auſſi charmante que le goût: avec une chair ferme, ils ont une couleur qui réjouit la vûe; & de quelque maniere qu'on les mange, l'excès même n'en eſt jamais nuiſible. On nomme melons de France ceux dont la chair eſt rouge; & melons d'Eſpagne, ceux qui l'ont blanchâtre, tirant ſur le vert. Les choux pommés croiſſent en perfection. Il n'en faut qu'un, pour peupler tout un Jardin; on le coupe;

ſa tige pouſſe une infinité de rejettons, qu'on arrache l'un après l'autre; & qui, étant replantés, produiſent en quatre mois un autre chou bien pommé. Enſuite la nouvelle tige en produit d'autres, ſans qu'il ſoit jamais beſoin d'en ſemer. Cette facilité à faire des Jardins potagers, ne les rend pas plus communs. La plûpart des Habitans comptent ſur les légumes & les herbages que leurs Negres cultivent le long des Bois, & dans quelques coins de terre qu'on leur laiſſe.

Guingambo, herbe potagere.

Outre les herbes potageres qui viennent d'Europe, on en cultive trois eſpeces, qui ne ſont pas connues dans notre climat. La premiere, nommée *Guingambo*, croît de cinq ou ſix piés en hauteur; ſes feuilles, qui ſont grandes, ridées, rudes & découpées, reſſemblent aſſez à celles de la Guimauve. Sa fleur eſt d'un blanc qui tire un peu ſur le jaune, & ſans odeur particuliere. C'eſt une eſpece de cloche, compoſée de cinq feuilles rondes, de couleur rougeâtre, qui renferme un piſtil en forme de clou, avec de petites étamines de couleur jaune. Ce piſtil ſe change en un fruit de la groſſeur d'un œuf moïen, & compoſé de pluſieurs côtes. Il contient beau-

coup de graines grisâtres, de la grosseur de nos petits pois. On fait cuire ce fruit avec toute sorte de viande. Les Femmes & les Filles Créoles en mangent beaucoup, dans un mets qui est propre à leur sexe, où elles font entrer toutes sortes d'herbes, sans en excepter les plus dégoûtantes, & qu'on nomme *Callarou*. Une autre espece de Guingambo porte, avec les mêmes feuilles, des fruits moins gros, plus ronds & plus longs, dont la pointe est recourbée comme celle des Cornichons.

Mouffembey. On appelle *Mouffembey* une seconde herbe potagere des Antilles, dont la tige est fort branchue, & chargée de deux sortes de feuilles; les unes, fort petites, soutenues trois à trois par une queue assez courte; les autres, beaucoup plus grandes, divisées par quatre coupures en cinq parties inégales, & soutenues par une queue ronde & veloutée. La fleur se forme d'un bouton ovale, partagé en quatre lobes, du milieu desquelles sort un petit pié, qui porte quatre feuilles blanches & ovales. Le fruit est soutenu par ce pié, & n'est qu'une silique, qui contient beaucoup de petites semences grisâtres, de la figure d'un rognon

rognon applati. Ces ſiliques ont quatre à cinq pouces de long, ſur cinq à ſix lignes de large. On ne mange que les feuilles du Mouſſembey.

Sacramalon.

La troiſieme eſpece d'herbe ſe nomme *Sacramalon* : elle s'éleve à la hauteur de cinq piés. Sa feuille, ſeule partie qu'on puiſſe manger, eſt longue d'environ ſix pouces, peu chargée de nervures, épaiſſe & fort verte. La tige n'excede gueres la groſſeur du doigt : elle ſe charge de pluſieurs grappes, comme des panaches de petites fleurs, où le verd, le rouge, le violet, le pourpre, ſont agréablement mêlés, & qui ſe convertiſſent en petits fruits de la groſſeur d'un pois, d'un violet tirant ſur le pourpre, qui renferme, dans une peau mince & unie comme celle du raiſin, une ſubſtance molle, aqueuſe, d'une odeur déſagréable, au milieu de laquelle croît une eſpece d'amande, aſſez ſeche, qui eſt la ſemence de la Plante.

On a parlé trop ſouvent de la farine du Manioc & de la Caſſave, pour laiſſer cet aliment ſans explication. C'eſt le pain de la plûpart des Habitans, blancs, noirs & rouges, des Antilles ; c'eſt-à-dire des Européens, des Negres & des Indiens. Il n'eſt pas

moins en uſage, dans preſque tout le Continent de l'Amérique ; & cette raiſon même nous l'a fait remettre au dernier article de nos Deſcriptions, parcequ'il en regarde toutes les parties.

Deſcription du Manioc.

Le Manioc eſt un arbriſſeau, dont l'écorce eſt griſe, rouge, ou violette, ſuivant les différentes eſpeces de bois qu'elle couvre ; mais fort mince dans toutes les eſpeces. Il croît juſqu'à la hauteur de ſept ou huit piés, & ſon tronc eſt alors de la groſſeur du bras. Le tronc & les branches ſont remplis de nœuds, aſſez proches les uns des autres, avec de petites excreſcences, qui marquent la place des feuilles tombées ; car à meſure que l'arbre croît, les feuilles quittent le bas des rameaux, de ſorte qu'il ne s'en trouve qu'aux plus hautes parties. Son bois eſt mou, caſſant, & vient mieux de bouture que de graine. Sa feuille a la forme d'un Trefle allongé, ou, ſi l'on veut, celle d'une moienne feuille de Vigne, qu'on auroit fendue le long des nervures, & qui n'auroit plus, de chaque côté, que cinq ou ſix lignes de large. Sa principale racine en pouſſe trois ou quatre autour d'elle, & juſqu'à ſix ou ſept autres de diffé-

rentes longueurs, ſuivant l'âge de l'arbre & la bonté du terrein. On en voit d'auſſi groſſes que la cuiſſe ; mais leur groſſeur ordinaire eſt celle des plus groſſes betes-raves. L'écorce de toutes les racines eſt de la couleur de celle de l'arbre, c'eſt-à-dire griſe lorſque le bois eſt gris ; & rouge, quand il eſt rouge : mais l'intérieur eſt toujours blanc, & de la conſiſtence des navets. Il ſe trouve des racines mûres à huit mois. On nomme l'arbre, qui les produit, Manioc blanc ou d'oſier. Les autres eſpeces, telles que le Manioc à grandes feuilles & le Manioc rouge, ont beſoin de quatorze & même de dix-huit mois, pour acquérir toute leur grandeur & leur maturité.

Sa culture.

Cet arbriſſeau venant de bouture, on ſe contente, pour le planter, de faire une foſſe d'un pié & demi de long, & de cinq à ſix pouces de profondeur, dans laquelle on couche deux morceaux de ſon bois, longs de quinze à dix-huit pouces, dont on laiſſe un des bouts un peu hors de terre ; après quoi, on les couvre de la même terre qu'on a tirée du trou. La diſtance ordinaire eſt de deux piés, d'une foſſe à l'autre. Quand on juge que les racines ont le degré de perfection qui leur

Histoire naturelle des Antilles.

convient, on les arrache de terre, à mesure qu'on en a besoin; & c'est toujours en arrachant l'arbre entier, avec lequel les racines viennent sans effort. Des Negres destinés à cet office, en grattent les écorces avec un méchant coûteau, & les jettent dans un bassin d'eau où elles sont bien lavées. Ensuite on se sert d'une rape de cuivre pour les réduire en farine, qui ressemble à la grosse sciure de bois, & qui est portée à la presse, pour en exprimer le suc. Ce suc est regardé comme un poison mortel, non-seulement pour les Hommes, mais pour tous les Animaux qui mangent les racines avant qu'il soit exprimé. Du Tertre attribue cette mauvaise qualité à l'excès de sa substance. Labat se croit mieux fondé à faire consister sa malignité dans l'excès de sa froideur, qui est capable d'arrêter la circulation du sang & d'engourdir les esprits. Cependant les Animaux, qui s'accoutument par degrés au Manioc, n'en reçoivent aucune incommodité, & parviennent même à s'en engraisser. Les Sauvages, qui en mettent dans toutes leurs sauces, n'en ressentent pas non plus les mauvais effets, parcequ'ils n'en mangent jamais qu'après l'avoir fait bouillir.

Si le suc de Manioc est un poison?

On ſe ſert de ce ſuc pour faire de l'Amidon, en le faiſant deſſécher au Soleil, où il devient blanc comme la nége. Il prend alors le nom de *Mouchache*, terme Eſpagnol, qui ſignifie un Enfant, & que les François ont adopté comme les Indiens. La Mouchache ſert à compoſer de petits gâteaux, auſſi délicats, dit-on, que s'ils étoient de la plus fine fleur de froment. Les Européens & les Indiens ont differentes méthodes pour exprimer le ſuc du Manioc. C'eſt, de ce qui reſte après cette opération, qu'on fait la Caſſave & la farine de Manioc, qui ſervent de pain à preſque toute l'Amérique.

Quel eſt ſon uſage.

Pour mettre cette farine en Caſſave, on a des platines de fer fondu, rondes, épaiſſes d'un demi pouce, & larges d'environ deux piés. On les poſe ſur un trepié, ou ſur des pierres, & l'on fait du feu deſſous. Lorſque la platine eſt échauffée, on y met du Manioc grugé & preſſé, qu'on a fait paſſer par une eſpece de crible, pour en rompre les grumeaux. L'épaiſſeur doit être d'environ trois doigts ſur toute la platine. Cette maſſe de pâte s'affaiſſe en cuiſant; & toutes ſes parties ſe lient enſemble. On aide à

Comment ſe fait la Caſſave ou pain de Manioc.

leur liaison, en y passant une spatule de bois, qu'on appuie légerement. Lorsque le côté qui touche la platine est cuit, ce qu'on reconnoît à la couleur, qui devient rousse, on la tourne de l'autre côté, à l'aide de la spatule & de la main gauche. Elle acheve de cuire; ensuite on l'expose pendant deux ou trois heures au Soleil, pour dessécher ce qui peut y rester d'humidité. Cette espece de pâtisserie, ou de pain, qui prend alors le nom de Cassave, a trois ou quatre lignes d'épaisseur dans ses bords, un peu plus dans son milieu, & pese environ deux livres quand elle a vingt-trois à vingt-quatre pouces de diametre. Le dedans demeure blanc comme la nége, & les deux côtés sont d'une couleur d'or pâle, qui excite l'appétit. Elle peut se conserver fort longtems, sans autre soin que de la mettre dans un lieu sec, & de l'exposer quelquefois au Soleil. C'est une excellente nourriture, qui se digere aisément, & pour laquelle un peu d'habitude fait prendre du goût aux Européens mêmes, quoique d'abord elle leur semble insipide. La Cassave s'enfle à vûe d'œil, lorsqu'on l'humecte avec du bouillon, ou qu'on la trempe simplement dans l'eau; ce qui

prouve aſſez qu'elle renferme beaucoup de ſubſtance.

Pour conſerver le Manioc en farine, comme on le fait dans toutes les Habitations, on eſt fourni d'une grande cuve de cuivre, montée ſur un fourneau de maçonnerie, avec un bord de pierre de taille qui l'enchaſſe bien juſte, & qui augmente ſa hauteur de cinq ou ſix pouces. On l'échauffe un peu, pour y mettre le Manioc paſſé, & pour l'y remuer avec une petite pelle de bois. Ce mouvement, qui empêche la farine de s'attacher à la cuve & de ſe lier, lui fait prendre la forme d'un gros ſel roux lorſqu'elle eſt cuite & bien ſeche. Il ne reſte alors qu'à la faire refroidir, pour la mettre dans des Barrils, où elle ſe conſerve des années entieres, pourvû qu'elle ſoit dans un lieu ſec, ou qu'on la faſſe paſſer tous les ſix mois par la poelle. Elle peut être mangée ſeche, comme du pain en miettes, ou comme les Orientaux mangent leur riz. Une cuve, ou poelle, de trois à quatre piés de diametre, peut cuire, en dix ou douze heures, trois barrils de cette farine, chacun de cinquante pots meſure de Paris; & trois barrils ſuffiſent, par ſemaine, pour la nourriture de cinquante Negres.

Méthode Indienne.

Les Indiens ne mangent point de farine cuite, & n'uſent que de Caſſave, qu'ils font cuire tous les jours; ſouvent autant de fois qu'ils en ont beſoin, parcequ'ils aiment à la manger chaude. Avant que les Européens leur euſſent procuré des platines de fer, ils faiſoient leur Caſſave ſur de grandes pierres plattes & minces, qu'ils rendoient propres à cet uſage en diminuant leur épaiſſeur. Il ſe trouve beaucoup de ces pierres au bord de la Mer. C'eſt une eſpece de grès, ou de caillou, couleur de fer, ovale, & long ordinairement de deux à trois piés. Au lieu de rapes de cuivre, pour gruger le Manioc, les Indiens ſe ſervoient d'une petite planche de racine d'arbre, dans laquelle ils fichoient de petites pointes de caillou. Ils en font encore uſage, lorſque les rapes de cuivre leur manquent. Pour exprimer le ſuc du Manioc grugé, ils le mettent dans ce qu'ils nomment une *Couleuvre*, qui eſt un cylindre de roſeau refendu, de ſix à ſept piés de long, & de quatre ou cinq pouces de diametre, dont ils attachent un bout à quelque branche d'arbre, ou au faîte de leur Carbet. A l'autre bout, ils lient une groſſe pierre, dont le poids, ti-

tant la couleuvre, la fait rétrécir, & ne manque point d'en faire fortir tout le fuc du Manioc. Outre cette maniere de lui ôter fa mauvaife qualité en le purgeant de fon fuc, les Negres Marons en ont deux autres, qu'ils pratiquent dans les lieux déferts où ils fe retirent. L'une confifte à le couper en morceaux, qu'ils mettent tremper dans de l'eau courante, pendant fept ou huit heures; le mouvement des parties de l'eau, ouvrant les pores de la racine, entraîne cet excès de fubftance. La feconde maniere eft de faire cuire le Manioc entier fous la braife : l'action du feu produifant un effet encore plus certain, on le mange alors fans aucune crainte, comme des Marons ou des Patates. D'ailleurs il paroît certain qu'il y a une efpece de Manioc, qui n'a point de qualité dangereufe. Labat, confirmant cette remarque que nous avons déja faite dans la Defcription du Brefil, nous apprend qu'on le nomme *Camanioc*, c'eft-à-dire en langue Indienne, chef des Maniocs; qu'en effet fon bois, fes feuilles & fes racines, font plus grands que ceux des autres, & qu'on le mange fans précaution : mais qu'étant beaucoup plus longtems à croître, & fes

racines rendant beaucoup moins de farine, parcequ'elles ſont plus légeres & plus ſpongieuſes que les autres, on le néglige, & que peu de gens en plantent.

Boiſſon commune des Iles.

Comme la Caſſave eſt le pain ordinaire des Iles, la boiſſon commune eſt l'Ouycou, dont les Européens ont appris l'uſage & la compoſition des Indiens. On y emploie de grands vaſes de terre griſe, qui ſe font dans le Païs, qu'on appelle Canaris; nom que les Européens, qui l'ont emprunté auſſi des Sauvages, étendent aux vaiſſeaux de terre de toutes grandeurs. Mais ceux, dont on ſe ſert pour compoſer l'Ouycou, contiennent ſoixante & quatre-vingt pots. On les remplit d'eau juſqu'à cinq ou ſix pouces du bord; on y jette deux groſſes Caſſaves rompues, avec une douzaine de ces pommes de terre qu'on nomme Patates, coupées par quartiers, trois ou quatre pots de ſyrop de Cannes, ou, ſi l'on en manque, une douzaine de Cannes bien mûres, coupées en morceaux & bien écraſées, avec autant de Bananes mûres, qu'on écraſe auſſi. Après ce mélange, on bouche ſoigneuſement l'ouverture du Canaris, pour le laiſſer fermenter deux ou trois jours, à la fin

desquels on leve avec une écumoire le marc, qui a formé une croûte au-dessus. La liqueur, qui se trouve alors dans le Canaris, ressemble à de la Biere forte : elle est rougeâtre, nourrissante, & rafraîchissante, quoiqu'elle enivre aisément. On s'y accoutume aussi facilement qu'à la Biere. Les Canadiens en font d'extrêmement forte, surtout lorsqu'ils la destinent pour quelque festin. C'est dans l'ivresse de cette liqueur, que se souvenant des moindres offenses, ils massacrent leurs Ennemis sans pitié. Les Européens des Iles, qui manquent de Vin à leurs repas, ne boivent aussi que de l'Ouycou ; après quoi ils avallent un verre d'eau-de-vie de Canne.

Le Maby est une autre boisson, qui n'est gueres moins en usage. On met dans un Canaris, vingt ou trente pots d'eau, deux pots de syrop clarifié, & douze Patates rouges, avec autant d'Oranges aigres, coupées par quartiers. Cette liqueur fermente en moins de trente heures, & fait un vin clairet, aussi fin, dit-on, que le meilleur Poiré de Normandie. Il est plus rafraîchissant & plus agréable que l'Ouicou, mais plus dangereux : outre qu'il enivre plus facilement, il est si venteux, que

le moindre excès donne la colique.

Les Negres des Sucreries font une boiſſon, qu'ils appellent *grappe*. C'eſt du jus de Canne, qu'ils prennent lorſqu'il eſt bien écumé, & dans lequel ils mettent le jus de deux ou trois Citrons. Cette liqueur, qui ſe boit chaude, eſt d'un excellent uſage pour la poitrine; elle ſoutient, elle déſaltere; en un mot, elle produit l'effet du meilleur bouillon.

L'Eau-de-vie de Cannes, c'eſt à-dire celle qui ſe fait aux Iles avec les écumes & les ſyrops du Sucre, eſt la paſſion commune des Indiens, des Negres, & des Européens mêmes qui ne ſont point aſſez riches pour faire proviſion de celle de France. Il leur ſuffit que cette liqueur ſoit forte & qu'elle ſoit à vil prix, pour leur faire oublier qu'elle eſt rude & déſagréable. On en porte quantité aux Eſpagnols de la Côte des Caraques, de Carthagene, de Honduras, & des grandes Iles: ils n'y mettent aucune différence d'avec le Vin, pourvû qu'elle ſoit dans des bouteilles de verre d'Angleterre, bien bouchées & liées avec du fil d'archal, ou dans des Canevettes Hollandoiſes de dix ou douze flacons. Les Anglois, qui en conſomment auſſi beaucoup,

ont inventé deux ou trois ſortes de liqueurs, qui en ſont compoſées, & dont l'uſage, ou plutôt l'abus, eſt paſſé aux Iles Françoiſes. Telles ſont le Ponche, qui s'eſt communiqué en Europe & dont la compoſition y eſt fort adoucie, mais qui ſe fait, aux Iles, de deux parties d'Eau-de-vie ſur une d'eau, avec les autres ingrédiens que perſonne n'ignore aujourd'hui ; le ſang-gris, qui eſt compoſé d'Eau-de-vie, de Vin de Madere & de jus de Citron, avec de la Canelle & du Girofle en poudre, beaucoup de Muſcade, & une croûte de pain brûlée ; la *Limonade Angloiſe*, qui ſe fait avec de l'Eau-de-vie & du Vin de Canarie, avec du Sucre & du jus de Citron, toutes ſortes d'épiceries, & de l'eſſence d'Ambre. De ces trois liqueurs, on parle de la derniere comme de la plus nuiſible. Ceux, qui craignent des plaiſirs ſi dangereux, font piler des pommes d'Acajou, & bouillir le jus pendant deux jours dans un vaſe de terre. Il s'éclaircit & forme une eſpece de Cidre, dont on vante l'agrément. Le ſuc, ou le jus de l'Ananas, bien fermenté pendant vingt-quatre heures, devient un vin des plus agréables. La couleur en eſt belle ;

HISTOIRE NATURELLE DES ANTILLES.

l'odeur & le goût délicieux : mais il eſt fumeux, il enivre; & la fermentation ne lui fait pas perdre une qualité mordicante, ſi naturelle à ſon fruit, que ſi le coûteau, dont on s'eſt ſervi pour le couper, demeuroit quelques heures ſans être eſſuïé, on en trouveroit la lame rongée, comme ſi l'on y avoit mis de l'eau forte. Auſſi ne mange-t'on gueres d'Ananas cru, ſans l'avoir coupé en tranches, qu'on laiſſe tremper, pendant une heure, dans le Vin & le Sucre.

Propriétés des Crabes & des Tourlouroux des Antilles.

Un aliment, que la nature produit libéralement, aux Iles, & qui fait la reſſource ordinaire des Indiens & des Negres ſans être négligé même des Européens, eſt la Crabe de terre, dont on diſtingue deux eſpeces; la grande, qui eſt peu différente de celle de Mer, & la petite, qu'on nomme vulgairement *Tourlouroux*. Leur deſcription eſt curieuſe. La ſeconde eſpece eſt ſi petite en effet, que les plus gros Tourlouroux n'ont pas plus de deux pouces & demi ou trois pouces au plus de largeur. Leur écaille eſt aſſez dure, quoique mince : elle eſt rouge ; le milieu du dos eſt d'un rouge brun, qui s'éclaircit inſenſiblement juſques ſous le ventre, qui eſt d'un rouge

fort clair. Leurs yeux ſont noirs, & dûrs comme la corne; ils ſortent & rentrent, comme ceux des Ecreviſſes. Les Tourlouroux ont quatre jambes de chaque côté, compoſées chacune de quatre articles, dont le dernier eſt plat, & terminé en pointe; c'eſt de ces huit jambes, qu'ils ſe ſervent pour marcher & pour gratter la terre. Ils ont d'ailleurs deux mordans, bien plus gros, dont les extrêmités, ſemblables à celles des Crabes de Mer, pincent vivement, & coupent les racines & les feuilles dont ces Animaux font leur nourriture: le mordant gauche eſt toujours plus petit que le droit. S'ils rencontrent quelque choſe qui les effraie, ils les frappent l'un contre l'autre, comme s'ils vouloient effraïer leurs Ennemis. Lorſqu'on les prend par une jambe ou par un mordant, ils laiſſent ce membre dans la main de celui qui le tient, & s'enfuient. Du Tertre & Labat aſſurent également(21) que leurs jambes & leurs mordans ſe détachent ſi facilement de leurs jointures, qu'on

(21) Ils en donnent, pour preuve, qu'on trouve ſouvent des dépouilles de Crabes ou de Tourlouroux auxquelles il manque quelque membre, & que cependant l'Animal qui l'a quitté, & qui eſt dans des feuilles autour des racines près de ſa vieille peau, n'en manque d'aucun.

ne les y croiroit que colés, & que ces parties étant arrachées, il leur en revient d'autres l'année ſuivante. Ils changent d'écaille chaque année. Dans l'état où ils demeurent quelque tems, après s'en être dépouillés, on les appelle Crabes bourſieres : leur écaille n'eſt pas plus dure alors que du parchemin mouillé ; elles ſont extrêmement foibles ; elles ne peuvent ſouffrir l'air, juſqu'à ce que leur nouvelle peau ait acquis la dureté qui lui convient. Le repos, & la nourriture dont elles ont fait proviſion avant que de ſe retirer dans leur trou, les rend fort graſſes pendant cette métamorphoſe.

Les Tourlouroux & les Crabes mâles ſont diſtingués des femelles par la forme de leur queue. Les deux ſexes l'ont repliſſée ſous le ventre, & compoſée de pluſieurs rangs de petites écailles, qui ſont attachées ſur une membrane peu épaiſſe, forte comme du parchemin, où l'on remarque pluſieurs petits nerfs qui la partagent dans ſa largeur, & qui ſervent à faciliter le mouvement des écailles de ſa partie extérieure. La partie intérieure eſt garnie de pluſieurs poils, longs & rabotteux. Aux mâles, cette queue va toujours en diminuant, depuis l'en-

droit où elle eſt jointe au corps juſqu'à la naiſſance des premieres jambes de derriere, où elle finit en pointe. Celle des Femelles eſt également large dans toute ſa longueur, & ſe termine en arc de cercle. La Femelle a beſoin de cette large queue, pour couvrir & conſerver ſes œufs, à meſure qu'ils ſortent: ils s'attachent aux poils dont on a parlé; & la queue les ſoutient, les enveloppe, empêche qu'ils ne tombent, & que le ſable, les herbes ou d'autres inégalités qu'elle rencontre en marchant, ne les puiſſent détacher. Les deux queues, c'eſt-à-dire celles du mâle & de la Femelle, s'emboîtent ſi juſte dans une cavité qui eſt à l'écaille du ventre, qu'à peine les apperçoit-on.

C'eſt une regle générale, que les Crabes & les Tourlouroux, comme les Serpens, les Lézards, & d'autres Reptiles, deſcendent tous les ans à la Mer pour ſe baigner, & changer de coquille ou de peau. Les Crabes & les Tourlouroux y vont auſſi pour faire leurs œufs; opération d'autant plus facile, qu'étant déja hors du corps des Meres, attachés ſeulement aux poils de leur queue, elles ne font que la ſecouer dans l'eau où elles ſe baignent.

Ces œufs, un peu plus petits que ceux de la Carpe, se détachent des poils qui les retenoient, & tombent dans la Mer, pour y éclore. Aussitôt les petites Crabes s'attachent aux rochers; quelque tems après, elles sortent de l'eau, & se retirent sous les premieres herbes qu'elles rencontrent, d'où elles montent ensuite aux Montagnes voisines, avec leurs Meres.

C'est après ce Voiage & la Ponte, que les Crabes & les Tourlouroux quittent leur écaille. Ils en sortent avec tant d'adresse, qu'il est impossible de juger comment ils ont pû se dégager de tant de jointures, sans en rompre aucune. On trouve les dépouilles entieres: cependant Labat croit avoir découvert que l'écaille s'ouvre sous le ventre, entre les naissances des jambes; & comme on ne peut appercevoir cette ouverture sans un peu de violence pour éloigner les deux parties l'une de l'autre, il observe qu'elles retournent comme un ressort dans leur situation naturelle, aussi-tôt qu'on cesse de les tenir écartées; d'où il conclut que la même chose arrive, lorsque le corps de l'Animal en sort. Il avoue qu'il y a plus de difficulté à concevoir, comment les jambes peuvent

sortir de leur étui, & se débarrasser de tant de jointures; surtout les mordans, qui sont beaucoup plus gros à leur extrêmitéqu'au milieu. Cependant on peut supposer que ces jointures, qui ne sont composées que de cartilages & de peaux, telles que du parchemin, s'élargissent, s'étendent, ou se retrécissent, suivant le besoin de l'Animal.

Les Crabes & les Tourlouroux emploient bien près de six semaines à descendre des Montagnes (22), à se

(22) C'est un spectacle admirable, dit du Tertre, » de les voir descendre » aux mois d'Avril ou de » Mai, lorsque les pre» mieres pluies commen» cent à tomber. Alors » elles sortent toutes des » creux d'arbres, des sou» ches pourries, de des» sous les rochers, & » d'une infinité de trous » qu'elles font elles mê» mes en terre. On en voit » les champs couverts, de » sorte qu'il faut se faire » place & les chasser de» vant soi, pour mettre » le pié à terre sans en » écraser quelqu'une. La » plûpart se rangent le » long des Rivieres & » des Ravines les plus » humides, pour se re» tirer dans les lieux frais » avant que la pluie leur » manque, & se mettre » à l'abri des chaleurs. » Toute cette descente se » fait avec tant d'ordre, » qu'elles semblent con» duites par un Maréchal» de-Camp bien expéri» menté. Elles se divisent » ordinairement en trois » bandes, dont la pre» miere n'est composée » que de Mâles, qui sont » plus gros & plus ro» bustes que les Femelles; » & faisant l'avant-garde » de l'armée, ils sont » souvent arrêtés par le » défaut de pluie, & » contraints de faire halte » autant de fois qu'il y a » de nouveaux change» mens dans l'air. Cepen» dant tout le gros de l'ar» mée, qui n'est presque » composé que de Femel» les, se tient clos dans » les Montagnes, jus» qu'aux grandes pluies, » part alors, & fait des » bataillons d'une lieue

HISTOIRE NATURELLE DES ANTILLES.

baigner dans la Mer, à faire leurs œufs & à changer de peau. Il ne faut pas s'imaginer, que chaque Mere conduise

» & demie de longueur, » larges de quarante ou » cinquante pas, & si serrés, qu'à peine peut-» on découvrir la terre. » Trois ou quatre jours » après, suit l'arriere-» garde, qui est composé » de mâles & de Femel-» les, en même ordre, » & en aussi grand nom-» bre que les autres. Mais » outre le grand nombre » de ces Bataillons re-» glés, qui suivent le » cours des Rivieres & » des Ravines, tous les » Bois sont remplis de » traîneurs, mais un peu » moins que les lieux où » passent les Troupes. » Elles marchent fort » lentement toute la nuit » & les jours de pluie, » car elles s'exposent ra-» rement au Soleil. Lors-» qu'elles font rencontre » de quelque Païs décou-» vert, & qu'il fait tant » soit peu de Soleil, el-» les s'arrêtent à la lisiere » du Bois, & attendent » que la nuit soit venue » pour passer. Si quel » qu'un s'approche du » gros & leur donne l'é-» pouvante, elles font » une retraite confuse, à » reculons, présentant » toujours les armes en » avant, qui sont leurs » mordans, dont elles » serrent jusqu'à empor-» ter piece, & faire jet-» ter les hauts cris à ceux » qui en sont attrapés: » elles frappent de tems » en tems ces mordans » l'un contre l'autre, » comme pour menacer, » & font un si grand cli-» quetis de leurs écailles, » qu'on croiroit entendre » le bruit des corselets & » tallettes d'un Régiment » Suisse. Si la pluie cesse » tout à fait pendant cet-» te descente, elles font » une halte générale, & » chacune prend son logis » où elle peut; les unes » sous des racines, & les » autres sous des arbres » creux: celles qui ne » trouvent point de logis » tout fait prennent la » peine de s'en faire elles-» mêmes, & remuent » tellement la terre, que » partout où le gros se » rencontre, on y en-» fonce jusqu'à mi jam-» bes. Cependant les Ha-» bitans, qui ne souhai-» tent que de les voir » arrêtées en chemin, » font bonne chere à » leurs dépens. A peine » se trouve t'il une Case, » où l'on n'en tue plus » de cent par jour, car » alors on jette tous les

ſes petits, comme une Poule mene ſes Pouſſins : il ne paroît pas même qu'elles les connoiſſent.

Leurs œufs, comme ceux des Ecreviſſes & des Poiſſons, tiennent les uns aux autres ; ils rougiſſent en cuiſant. Avant qu'ils ſortent du corps, & qu'ils s'attachent aux barbes qui ſont ſous la queue, on les trouve dans le corps en deux pelotons, ſéparés l'un de l'autre par une petite membrane, & revêtus d'une matiere épaiſſe, qui devient blanche lorſqu'elle eſt cuite. Les Mâles, avec cette matiere blanche, ont au lieu d'œufs une autre matiere verdâtre, qu'on appelle *Taumalin*, & qui ſert de ſauce pour les manger. On répete que les Crabes ne different des Tourlouroux que par la grandeur : mais il y en a de blanches & de violettes. Celles-ci ſe trouvent dans les Montagnes, dans les champs de Cannes, & d'autres lieux éloignés

» corps, & l'on ſe contente d'un amas de leurs » œufs, preſqu'imperceptibles, deſquels elles » ont gros comme le » pouce à chaque côté de » l'eſtomach, qui ſont » fort nourriſſans & de » très bon goût. Il y a » des années où par l'in» terruption des pluies » elles ſont deux ou trois » mois à faire le Voiage; » mais il ne faut que huit » ou dix jours de tems » pluvieux, pour leur » faire vuider leurs œufs » & ſe baigner dans la » Mer. *Hiſtoire Naturelle des Antilles*, pp. 329. & *ſuiv.*

de la Mer, excepté pendant la saison de leur Bain. Les Crabes blanches n'habitent que des lieux bas & marécageux ; elles sont beaucoup plus grosses que les violettes On en voit, à la Guadeloupe, de sept ou huit pouces de large : elles ont cinq jambes de chaque côté, & deux mordans dont les pinces sont en forme de tenailles, d'un si grand diametre, qu'on peut passer le poing au milieu de leur circonférence. Les trois especes de Crabes terrestres ont le mordant droit plus gros, d'un tiers, que le gauche. Celle des Tourlouroux passe pour la plus délicate, & les Crabes blanches sont les moins recherchées. Tous les Voïageurs parlent de ces Animaux comme d'une vraie manne pour les Iles. Les Caraïbes n'ont presque point d'autre nourriture ; les Negres en mangent au lieu de viande salée, que leurs Maîtres négligent souvent de leur donner, malgré l'Ordonnance ; les Blancs mêmes ne sont pas indifférens pour les Crabes, & l'on en sert sur toutes les tables (23).

(23) Labat donne la maniere de les préparer On enleve l'écaille du dos, en la séparant de celle du ventre, ou les piés & les mordans sont attachés : on amasse tout le Taumalin des Mâles, avec la graisse ; on y mêle un peu d'eau & de jus de Ci-

La maniere ordinaire de les prendre, est d'aller la nuit autour des Cannes & dans les Bois, avec un flambeau: c'est alors qu'elles sortent de leurs trous pour chercher leur nourriture, & la lumiere du flambeau les fait découvrir. Il est aisé de les prendre par dessus le dos, & de les jetter ainsi dans un sac: mais au moment qu'on veut les saisir, elles se renversent quelquefois, & présentent leurs mordans: on les prend alors par les piés de derriere,

tron pour les délaïer, & l'on y met du sel & du piment écrasés. Pendant que les corps cuisent dans l'eau, on fait bouillir le Taumalin, en le remuant bien; & lorsque tout est cuit, on mange la chair des Crabes en la sauçant dans le Taumalin.

Souvent, on se contente de les faire cuire entieres, dans l'eau, ou sur les charbons; on les ouvre, on tire la graisse, les œufs & le Taumalin; on jette le fiel, qui est fort reconnoissable, parcequ'il est noir, & l'on mange tout le reste avec du sel. Quand on mangeroit le fiel, il ne pourroit causer d'autre mal qu'un peu d'amertume dans la bouche.

Une autre préparation, après avoir fait cuire les Crabes à l'eau & au sel, c'est de les ouvrir, d'en tirer toute la chair, les œufs, la graisse & le Taumalin, & de leur donner un tour de poële, dans du beurre roux, avec de l'oignon haché bien menu & du persil: après quoi, on y met des herbes fines, du Poivre, des écorces d'Orange & de Citron; & quand on est prêt à servir, on y ajoute un peu de Muscade. Mais comme les trois especes de Crabes vivent de feuilles & de racines, & des fruits qui tombent des arbres, il faut observer si leur nourriture n'a point été venimeuse; ce qui se connoit au Taumalin, qui est noir dans celles qui sont empoisonnées. On [illegible] garde surtout de celles qui se trouvent sous les Mancenilliers, [illegible] les feuilles de la Seauuye.

où les mordans ne peuvent atteindre ; & ce qui eſt encore plus ſûr, on les renverſe ſur le ventre, pour les prendre pardeſſus le dos. Il faut être prompt, car elles s'écartent peu de leurs trous ; ou lorſqu'elles en trouvent d'autres, elles s'y retirent fort vîte. Une autre maniere eſt de fouiller les trous avec une ſerpe. On l'emploie pendant le jour, parcequ'il eſt rare alors de trouver les Crabes hors de leurs retraites, ou dans le tems qu'elles changent d'écaille, & qu'elles ſont cinq ou ſix ſemaines ſans ſortir.

Labat parle d'une quatrieme eſpece de Crabes, nommées *Ciriques*, qui ne ſe trouve, aux Iles, que dans les Rivieres, & ſur les rochers qui bordent la Mer. Elles ſont beaucoup plus plattes que les autres ; leur écaille eſt plus épaiſſe & plus dure ; leurs mordans, quoique plus petits, ne pincent pas moins ; elles ont moins de chair & de graiſſe que les autres. C'eſt à leur peu de valeur, qu'elles doivent le repos qu'on leur laiſſe. Il faut que les Negres ſoient bien affamés, pour avoir recours à cette chaſſe.

Diable ou Diablotin.

La Guadeloupe & la Dominique ont une autre manne, qui ne ſe trouve, ſuivant Labat, que dans ces deux Iles,

Iles, & qui dispenseroit les Habitans de tout autre soin pour leur nourriture, s'ils en jouissoient sans interruption ; mais elle ne leur arrive que dans un certain tems de l'année. C'est un Oiseau, qu'ils nomment *Diable* ou *Diablotin*, & qui vient s'accoupler, pondre, & élever ses Petits, dans quelques parties de leurs Montagnes. Il est à peu-près de la grosseur d'une jeune Poule. Son plumage est noir ; il a les aîles longues & fortes, les jambes assez courtes, les piés comme ceux des Canards, mais garnis de fortes & longues griffes ; son bec est long d'un pouce & demi, courbé, pointu, extrêmement dur & fort : il a de grands yeux à fleur de tête, qui lui servent admirablement la nuit, mais dont il tire si peu d'utilité pendant le jour, qu'il ne peut supporter la lumiere, ni discerner les objets ; de sorte que s'il est surpris par le jour hors de sa retraite, il heurte contre tout ce qu'il rencontre, & tombe bien-tôt à terre.

Les Diables vivent du Poisson qu'ils prennent la nuit en Mer. Après leur pêche, ils retournent aux Montagnes, où ils se nichent dans des trous, comme les Lapins, & d'où ils ne sor-

tent qu'à l'entrée de la nuit. Ils crient en volant, comme s'ils s'appelloient ou se répondoient entr'eux. Ils commencent à croître vers la fin de Septembre. On les trouve alors deux à deux dans chaque trou. Ils y demeurent jusqu'à la fin de Novembre; ensuite ils disparoissent, sans qu'on en voie & qu'on en entende un seul, jusqu'au milieu de Janvier, qu'ils se font revoir. Mais alors on n'en trouve plus qu'un dans chaque trou, jusqu'au mois de Mars, qu'on y trouve la Mere avec deux Petits. Dans ce tems, les Petits sont couverts d'un duvet épais & jaune, comme les Oisons, & ce n'est qu'un pelotton de graisse. On les nomme des *Cottons*. Ils sont en état de prendre leur vol à la fin de Mai. Aussi partent-ils alors, & l'on cesse tout-à-fait de les voir & de les entendre jusqu'au mois de Septembre. Tout ce qu'on vient d'observer, sur l'arrivée & la demeure des Diables aux Iles de la Guadeloupe & de la Dominique, arrive régulierement chaque année. Leur chair est noirâtre & sent un peu le Poisson, mais d'ailleurs elle est bonne & nourrissante. Les Cottons sont beaucoup plus délicats. C'est une vraie manne, répete Labat. Pendant

toute la saison, les petits Habitans & les Negres n'ont pas d'autre nourriture. La difficulté de les prendre sert à la conservation de l'espece, qui seroit détruite il y a longtems, s'ils ne se retiroient dans des lieux d'un accès fort difficile.

Chasse du Diable.

Donnons cette chasse dans les termes de Labat, que la curiosité seule y conduisit avec un jeune Créole & quatre Negres. C'étoit à la Guadeloupe, dans la Montagne de la Soufriere, dont on a donné la Description. » Malgré les dangers, dit-il, & les » incommodités de l'entreprise, nous » nous mîmes en marche le long de » notre Riviere (24), jusqu'à l'endroit » où la rive moins escarpée permet de » monter. Nous n'y montâmes néan- » moins que les uns après les autres, » en nous aidant des épaules de ceux » qui étoient en bas, & que nous ti- » râmes ensuite à nous, avec des lia- » nes. Je me crus quitte de tous les » mauvais pas : mais on en rencontroit » d'autres, chaque fois qu'il y avoit » des Ruisseaux ou des Rivieres à » passer; ce qui nous arriva sept ou » huit fois avant que d'être à la Mon- » tagne des Oiseaux, qui touche à

(24) C'est-à-dire celle de l'Habitation de son Ordre.

» celle de la Soufriere. Il étoit six
» heures du soir, lorsque nous nous
» vîmes dans le lieu où les Chasseurs
» s'étoient proposés de nous faire une
» Cabane : on se mit à travailler.
» L'un coupa des branches d'arbres,
» un autre amassa de la fougere ; tan-
» dis que deux Chasseurs allerent cher-
» cher des *Diables*, pour notre sou-
» per. J'avois eu la précaution de faire
» porter mon manteau, un flaccon
» de vin de Madere & du pain, avec
» de l'eau-de-vie & de la farine pour
» les Negres. Notre Cabane fut bien-
» tôt dressée : nous la couvrîmes de
» feuilles de Cachibou, que nous
» avions coupées en chemin. Nous
» fîmes une litiere de fougere, &
» nous allumâmes un grand feu.

» Les deux Chasseurs revinrent assez
» promptement avec quinze Diables.
» Chacun se mit d'abord à plumer.
» Mon partage fut de faire des broches
» de bois. Après avoir flambé ces Oi-
» seaux, on les ouvre par le dos. Tous
» les intestins, avec les têtes, les
» piés & les bouts des aîles, servirent
» à faire souper nos Chiens. On em-
» broche les corps diagonalement,
» c'est-à-dire d'une cuisse à l'épaule
» opposée. On plante la broche en

» terre, devant le feu; on la tourne » par degrés, pour faire cuire la » viande de tous les côtés; & lorſ- » qu'elle eſt preſque cuite, on jette » du ſel deſſus. Une feuille de Ca- » chibou, ou de Baliſier, ſert d'aſ- » ſiette. Il faut avouer qu'un Diable, » mangé ſans autre préparation, eſt » un mets délicieux. La nuit fut belle » & ſans pluie. Nous la paſſâmes » tranquillement, quoique ſouvent » éveillés par les Diables, qui ſor- » toient de leurs retraites, en criant, » & qui n'y rentroient pas avec » moins de bruit.

» Le lendemain, dès la pointe du » jour, nous commençâmes à leur fai- » re ſérieuſement la guerre. Chaque » Chaſſeur eſt armé d'une gaule, de » la groſſeur d'un pouce, longue de » ſept à huit piés, avec un crochet au » bout. Les Chiens, que nous avions » amenés, quêtoient, & flairoient » dans les trous. La Montagne en eſt » percée comme une Garenne. Dès » que nos Chiens y ſentoient un » Diable, ils jappoient, & ſe met- » toient à gratter; mais on les empêche » de gâter les entrées, parceque ces » Oiſeaux n'y rentreroient pas l'année » ſuivante. On ſe contente d'enfon-

» cer une gaule dans le trou, jusqu'à » ce qu'on rencontre l'Oiseau, qui » la prend avec le bec & la serre, & » se laisse plutôt entraîner dehors » que de lâcher prise. Lorsqu'il est à » la bouche du trou, la lumiere l'a- » veugle ; il est ébloui, il veut reculer » mais le Chasseur l'arrête du pié. Il » se renverse alors sur le dos, en ten- » dant le bec & les griffes pour se » défendre. On le prend par la tête, » on lui tord le cou, & le Chasseur » l'attache à des cordes qu'il porte en » ceinture. On est obligé, pour con- » tinuer cette Chasse pendant une » partie du jour, de s'éloigner beau- » coup des Cabanes, & de se hasar- » der dans des lieux fort difficiles. A » midi, nous avions pris plus de deux » cens Diables, dont nous mangeâmes » quelques-uns, & nous partîmes » chargés du reste.

Après ce récit, Labat cherche où les Diables se retirent pendant qu'on ne les voit point aux Iles, & se rappelle, dit-il, d'avoir lû dans une Relation, que depuis le mois de Mai jusqu'en Septembre, & même en Octobre, on voit à la Virginie un Oiseau de passage, qui leur est tout-à-fait semblable.

HISTOIRE NATURELLE DES ANTILLES.

Serpens des Antilles.

Toutes les Antilles produisent différentes sortes de Serpens, mais peu venimeux, à l'exception de la Martinique & de Sainte Lucie (25), où leurs picquûres passent pour mortelles; & du Tertre rejette l'opinion de ceux qui attribuent leur malignité, dans ces deux Iles, à l'intemperie du climat. On connoît, dit-il, des terres voisines, & presque sous le même degré, où ces Animaux ne sont pas si dangereux. Il trouve plus de probabilité à les attribuer au terroir, qui est extrêmement pierreux, & tout semblable à celui que les Viperes aiment en Europe. Il rapporte aussi l'opinion des Sauvages, telle qu'il la tenoit d'eux-mêmes (26). Mais quelque jugement qu'on en veuille porter, il est certain qu'on trouve à la Marti-

(25) Et à *Bequia*, dit Labat, que cette raison fait nommer petite Martinique : c'est un des Grenadins.

(26 Quelques uns m'ont » assuré qu'ils savoient » par tradition certaine » de leurs Peres, que » cela venoit des Arrouagas, Nation de la Terre ferme, auxquels les » Caraïbes de nos Iles font » une très cruelle guerre. » Ceux-là, disent-ils, se » voïant tourmentés & » vexés par les continuelles incursions des » nôtres, s'aviserent d'une » ruse de guerre non » commune, mais extrêmement dommageable » à leurs Ennemis : ils » amasserent grand nombre de ces Serpens, lesquels ils enfermerent » dans des Paniers & » Calebasses, les apporterent dans l'Ile de la » Martinique, & leur » donnerent la liberté.

HISTOIRE NATURELLE DES ANTILLES.

nique un grand nombre de Serpens nuisibles. Le même Auteur en distingue particulierement trois sortes : » les uns, gris veloutés, & tachetés » de noir en plusieurs endroits ; les » autres, jaunes comme de l'or, & » les troisiemes de couleur rousse. Il » croit volontiers, dit-il, que les pre- » miers sont de véritables viperes, de » celles qui ne portent gueres plus de » deux piés de long. Quelques-unes » sont plus grosses que le bras ; & » cette grosseur est égale, jusqu'à deux » ou trois pouces de la queue, qui » se termine tout-d'un-coup en pointe » par un petit ongle : elles ont la tête » platte, à-peu près large comme la » main, armée de quatre, & sou- » vent de huit dents, qui sont ordi- » nairement longues d'un pouce. J'en » ai vû, continue du Tertre, j'en ai » même apporté, en France, de lon- » gues comme la moitié du doigt, » pointues comme des aiguilles, & » courbées en forme de croc. Chacune » est percée d'un petit trou, qui pé- » netre depuis la racine jusqu'au » bout ; & c'est par-là qu'elles font » glisser le venin dans la plaie.

Les autres, c'est à-dire les jaunes & les roux, ont la tête en forme de

trefle ; & cette marque fait distinguer les Serpens dangereux, de ceux qui ne le sont pas. Ils sont bien armés aussi de dents aigües ; & d'une taille si démesurée, qu'il s'en trouve de la grosseur de la jambe, & de sept à huit piés de longueur. Les uns, comme les autres naissent souvent d'une même Mere ; ce qui fait croire à du Tertre que les Mâles s'accouplent indifféremment avec les Femelles de chaque espece. » Un jour, dit-il, il trouva une Vipere, » grosse comme la jambe, & si foible » qu'à peine pouvoit-elle se remuer, » au milieu de plus de soixante petits Serpens de toutes les sortes, » qu'elle venoit de mettre bas. Dans » une autre occasion, il ouvrit plusieurs Femelles, dont les œufs étoient » revêtus d'une membrane : mais il » fait observer que ces œufs ne sortent jamais du ventre de la Mere ; » que les Petits s'y forment, mangent » la coque & même la membrane » qui les environne, & rongent quelquefois la Mere même, jusques » proche du nombril ; ce qui n'arrive » pas néanmoins à toutes les Meres, » car la plûpart vivent après avoir fait » leurs Petits : elles en font même » plusieurs fois dans une année.

» Il a remarqué dans ces Viperes, » trois ſortes de venins, dont la couleur & les qualités ne ſont pas les » mêmes. Leur venin eſt contenu dans » de petites veſſies, de la groſſeur d'un » pois, qui environnent les dents. Les » jaunes ont le venin un peu jaunâtre, & plus épais que les autres; » & c'eſt le moins dangereux : les griſes l'ont, comme de l'eau un peu » trouble; & les rouſſes, clair comme l'eau de roche; c'eſt le plus ſubtil. Les unes & les autres ſe trouvent, » en toute ſaiſon, dans toutes les parties de l'Ile : mais elles paroiſſent » plus ſouvent dans le cours de Mai » & d'Avril; tems où les Crabes & les » Tourlouroux deſcendent des Montagnes, ſe nichent dans toutes ſortes de trous, & les en font ſortir. » Les Rats & les Poules les attirent » autour des Caſes. Rencontrent-elles » une Poule qui couve? elles ſe mettent ſur les œufs, ſe font couver par » la Poule, juſqu'à ce que les Petits » ſoient éclos, les avallent tout entiers, & mordent la Poule, qui » meurt auſſi tôt de ſa bleſſure. Elles » ont la ruſe de glouſſer & de contrefaire les Poules, pour attirer les Petits, après avoir tué la Mere. Sous

» mes yeux, ajoute du Tertre, une » Vipere avala neuf Poulets, qui » avoient plus de trois semaines (26).

(26) J'étois à faire abbattre du Bois, lorsque je vis un des Negres qui se retiroit avec précipitation, du pié d'un arbre dont il coupoit les lianes. Il me dit qu'il y avoit un gros Serpent entre les cuisses de l'arbre. La curiosité me porta à m'en approcher. Comme il me montroit le lieu du bout du doigt, je me trompai, je crus qu'il me montroit une cuisse plus éloignée, ce qui me fit avancer tout le corps sur le lieu où étoit le Serpent, de sorte que mes bras, mon visage & ma poitrine étoient à la discrétion de cet Animal. On peut juger quelle fut ma fraïeur, lorsque je m'apperçus du danger, je me retirai bien vîte. On coupa deux perches fourchues, avec lesquelles deux Negres le percerent en même-tems. On lui coupa la tête. Ensuite on tira le corps, qui avoit près de neuf piés de long, & plus de cinq pouces de diametre. C'étoit assurément le plus gros que j'eusse encore vû. Sa tête avoit au moins six pouces de large. Nous reconnûmes que c'étoit une Femelle pleine. En la remuant, nous vîmes sortir de son corps quelques petits Serpens, par les plaies qu'elle avoit reçues des fourches. Je lui fis fendre le ventre d'un coup de coûteau, & j'eus le plaisir de voir comment ses petits Serpens y étoient renfermés. Les œufs étoient attachés les uns aux autres, par une espece de boïau ou de membrane. Ils étoient de la grosseur des œufs d'Oie, mais plus pointus. Leur coque, comme celle des œufs de Tortue ressembloit à du parchemin mouillé. Les Petits étoient dans ces œufs au nombre de treize, quatorze ou quinze, longs d'environ six pouces, & de la grosseur d'un petit tuïau de plume à écrire. Ils étoient de couleurs fort variées. J'en vis, dans un même œuf, de jaunes, de gris & de noirs tachetés ; ce qui me fit revenir de l'erreur où j'avois été jusqu'alors, que les couleurs faisoient différentes especes de Serpens. Ces méchans petits Animaux sortoient de leur coque à mesure qu'on la déchiroit: ils se louvoient en même-tems, c'est-à-dire qu'ils se mettoient en rond, la tête élevée, & mordoient un bâton avec lequel je

Labat confirme une partie de ces obſervations, dans le récit de deux avantures qui lui donnerent une dangereuſe occaſion de s'inſtruire (27). Il admire particulierement combien ces Animaux multiplient. La Martinique, dit-il, en ſeroit bientôt couverte, juſqu'à devenir inhabitable, s'ils ne ſe détruiſoient pas entr'eux. Les Couleuvres, qu'on nomme *Couraſſes* dans cette Ile, en dévorent un grand nombre; les Fourmis leur font une rude guerre, & leur mangent les yeux. Une partie des Petits eſt mangée auſſi, ou meurt, avant qu'ils ſoient en état de trouver leur ſubſiſtance.

les tuois. J'en tuai ſoixante & quatorze, qui étoient contenus dans ſix œufs. D'autres ſe ſauverent ſous les broſſailles. *Nouveaux Voïages Tom. IV p.* 403.

(27) La ſeconde avanture fut celle d'un Serpent de ſix à ſept piés de long, que Labat trouva dans ſon Poulailler. Un Negre y avoit trouvé le matin une Poule morte, les aîles étendues, & toutes les autres Volailles en étoient ſorties d'un air d'épouvante. Lorſque le Soleil eut commencé à luire, on vit le Serpent qui étoit lovvé, c'eſt-à-dire plié & roulé, avec la tête haute au milieu de ſon cercle. Labat la lui mit en piece, d'un coup de fuſil. On lui trouva dans le ventre quatre Poulets entiers. Ces Serpens ne mâchent & ne coupent point ce qu'ils mangent. Après avoir tué un Animal de leur venin, ils le prennent par la tête, & le ſucent, juſqu'à ce qu'ils l'aient englouti. Labat juge même qu'ils ne digerent point ce qu'ils ont dans le ventre, mais qu'ils l'y conſervent juſqu'à ce qu'il ſoit entierement corrompu, & qu'ils dorment dans tout l'intervalle. *Ibid. Tom. I. p.* 430.

Au commencement des pluies, toutes les especes de Serpens quittent les Montagnes & les Bois, comme les Crabes & les Tourlouroux, pour s'approcher de la Mer. Après s'y être baignés, ils passent entre quelques arbrisseaux épineux; & s'y accrochant par le cou, ils y laissent leur peau entiere. Ensuite, ils vont se cacher entre des racines d'arbres, ou dans quelque trou, jusqu'à ce que leur nouvelle peau soit assez endurcie pour supporter l'air. Ils deviennent alors fort maigres, & si foibles qu'ils ont peine à se tourner. C'est dans la saison de leur chaleur, qu'ils sont le plus redoutables. Ils sifflent, ils s'appellent & se répondent. La chasse n'est pas alors sans danger; j'en ai trouvé, raconte Labat, dans l'acte même de l'accouplement. « Ils étoient cordés en» semble, & paroissoient comme les » tourillons d'un gros cable. Ils se » soutenoient tout droits, sur les deux » tiers de leur longueur, se regar» dant, la gueule ouverte, comme » s'ils avoient voulu se dévorer, avan» çant la tête l'un vers l'autre, sifflant, » bavant, écumant d'une maniere » très hideuse. Oh! quels amours.

On ne voit, dans les autres Antil-

les, que des Couleuvres ſans aucune ſorte de venin, utiles même par la guerre qu'elles font aux Rats. Elles ſont rares & petites à la Guadeloupe. La Dominique en a de très groſſes, qu'on nomme *Têtes-de-chien*, parcequ'elles ont la tête groſſe & courte, & qu'elles paroiſſent toujours diſpoſées à mordre : mais leur morſure n'eſt pas venimeuſe. Quoique leur ſifflement cauſe de l'effroi, elles n'en veulent qu'aux Rats, aux Oiſeaux & aux Poules.

Propriétés de la graiſſe de Serpent des Iles.

La graiſſe des Viperes, ou Serpens venimeux de la Martinique & de Sainte Lucie, eſt un ſpécifique fort vanté pour les rhumatiſmes, les douleurs froides, la ſciatique, les contractions & les foulures de nerfs. Elle ſe trouve dans leur corps, attachée au-deſſous & des deux côtés des vertebres, diviſée en deux maſſes, plus ou moins groſſes. On la fait fondre au Soleil, ou ſur le feu, pour la verſer dans quelque flaccon, où elle ſe conſerve fort longtems. Quoique jaune, lorſqu'elle ſort du Serpent, elle devient blanche, auſſi-tôt qu'elle eſt fondue & figée. L'odeur & le goût n'en ſont pas mauvais. Pour l'uſage, on la fait fondre ſur une aſſiette ; & l'on y mêle de l'Eſprit de vin, ou de l'Eau-de-vie la

HISTOIRE NATURELLE DES ANTILLES.

plus forte. On commence par en oindre la partie malade ; ensuite, après une forte friction avec des linges chauds, on y met une compresse imbibée de ce qui reste. La graisse des Têtes-de-chien passe pour meilleure encore que celle des Viperes. On l'emploie, non-seulement pour les mêmes maux, mais avec un merveilleux succès pour la goutte. Cependant Labat convient que dans les Païs froids, ses effets ne sont pas si certains qu'en Amérique. Du Tertre donne plusieurs antidotes, contre le venin de tous ces Serpens (28) : mais ils ne nuisent, dit-il, que lorsqu'ils sont offensés (29). D'ailleurs, s'ils entrent dans une Maison, on en est averti, soit par les Negres, qui les sentent, soit par les Rats, qu'on entend piper, soit par les petits Oiseaux, qui s'attroupent en criant. Les Chasseurs prennent ordinairement de grandes bottes, qui les défendent fort bien des Serpens, sur lesquels ils peuvent marcher : mais ils n'en sont pas moins exposés aux atta-

(28) Histoire Naturelle des Antilles, pag. 323 & suivantes.

(29) Ils passent même sur un Homme qui dort, sans lui nuire. Lorsqu'ils dorment eux-mêmes, on peut les prendre, les manier, & les traiter assez rudement, sans qu'ils s'éveillent ; & leur sommeil dure quelquefois trois jours & trois nuits. *Ibidem. p.* 322.

ques de ceux qui se louvent sur les branches des arbres, ou sur les rochers, & qui, pour peu qu'ils soient offensés, s'élancent sur tout ce qui les blesse. Un Chasseur, qui se trouve mordu, loin des Habitations, n'échappe gueres à la mort, s'il est seul: quelque ligature qu'il puisse faire au-dessus de la plaie, dans l'espace d'une heure ou deux le venin lui gagne le cœur ; les syncopes le prennent ; il tombe & jamais ne se releve.

Gingembre & sa Description

La chaleur du climat n'empêche point qu'on ne consomme, aux Antilles, une grande quantité de Gingembre. C'est la racine d'une Plante assez touffue, dont les feuilles, longues, étroites, assez douces au toucher, ressemblent à celles des Roseaux, mais sont beaucoup plus petites. La tige ne croît jamais à plus de deux piés de haut ; ses feuilles se coupent des deux côtés, & sont d'abord d'un verd gai ; elles jaunissent en mûrissant, & se sechent tout-à-fait, lorsque les racines ont toute leur maturité. Ces racines croissent plates, larges & de différentes figures, la plûpart semblable à des pattes d'Oie ; & delà vient qu'on les nomme pattes, plutôt que racines : elles sont noueuses, chargées d'excres-

cences & de petit boutons, & peu enfoncées, ſouvent même preſque hors de terre & tout-à-fait découvertes. Il s'en trouve de larges comme la main, & de l'épaiſſeur d'un pouce. Leur peau eſt mince, couleur de chair lorſqu'elles ſont vertes, & griſe lorſqu'elles ſont ſeches. Leur ſubſtance eſt blanche & ferme, de la conſiſtence du Navet, aſſez compacte, & peſante; elle eſt traverſée par des nervures, qui partent de l'endroit par lequel elle tient à la tige, & qui ſe répandent dans toute ſa largeur & ſa longueur, comme les muſcles & les veines dans le corps humain. Ces nervures ſont remplies d'un ſuc, plus picquant & plus fort que le reſte de la chair, qui eſt d'autant plus douce qu'elle eſt éloignée des nervures, ou qu'elle a moins de maturité.

Le Gingembre demande une bonne terre, mais un peu légere. On le plante vers la fin de la ſaiſon des pluies, c'eſt-à dire en Octobre & Novembre. Après avoir labouré la terre à la houe, on met, de pié en pié, un petit morceau de Plante, conſervée de la derniere récolte, ſurtout de celles qui ſont les plus chevelues; on le couvre de trois à quatre doigts de

terre : il pousse en sept ou huit jours à-peu-près comme les Ciboules, & se fortifie par degrés. Ses feuilles s'étendent, jusqu'à couvrir leur terre, qu'on doit tenir extrêmement nette. Il jette ses pattes, ou racines, plus ou moins grandes, suivant la bonté du terrein, que cette Plante dégraisse & mange beaucoup. Sa maturité se connoît à ses feuilles, qui jaunissent, se fanent & se sechent à la fin : alors, on arrache la Plante avec ses pattes, dont on sépare la tige ; on les étend sur des claies, exposées à l'air & au vent, jamais au Soleil, ni au feu (29), parceque leur substance est si délicate, que bientôt elle deviendroit trop seche. Le Gingembre, préparé avec ce soin, se conserve fort longtems : mais comme le tems ne laisse pas de diminuer sa bonté, on doit préférer le plus récent ; ce qu'il est facile de connoître à son poids. Lorsqu'il est bien sec, il ne se corrompt point aisément dans l'eau même, soit douce ou salée : mais pour peu qu'il lui reste d'humidité, il s'altere tout-d'un-coup ; & Labat observe qu'on doit se défier, là-des-

(29) Labat reproche à Lemery, dans son Trait des Alimens, & à Pomet, dans son Histoire général des Drogues, de s'être trompés, lorsqu'ils disent qu'on les fait sécher au Four.

ſus, de l'ignorance des Marchands ou de l'infidélité des Commis.

Le fret de cette Marchandiſe n'eſt pas cher, parcequ'elle ſe met en grenier, c'eſt-à-dire, en langage de tranſport, qu'on en remplit les ſoutes, & les vuides des Barils : ſurquoi, remarque le même Voïageur, les Propriétaires trouvent toujours d'autant mieux leur compte, qu'étant vendue au poids, l'humidité qu'elle contracte pendant le Voïage l'augmente beaucoup ; comme il arrive au Girofle des Hollandois, qui ont même la mauvaiſe foi de l'arroſer d'eau de Mer.

Quoique la culture du Gingembre ſoit facile, & le fret ſi peu conſidérable, on l'a vû valoir juſqu'à douze & quatorze livres le cent ; ce qu'on ne peut attribuer qu'à l'exceſſive conſommation qui s'en fait, dans un Païs où l'on eſt perſuadé que l'uſage en eſt néceſſaire pour réſiſter à l'extrême humidité du climat. D'ailleurs, les Epiciers de l'Europe mêlent du Gingembre avec le Poivre, en les pilant & les paſſant enſemble au Tamis. Ils vendent ce compoſé aſſez cher, ſous le nom d'épice douce ; quoiqu'il ſoit certain que le Gingembre, qui eſt ordinairement à très bon marché, en

faſſe au moins les trois quarts.

Son uſage. Il ſe mange cru, lorſqu'il eſt verd; mais le Gingembre confit eſt beaucoup meilleur. Labat donne la maniere de le confire. On le cueille, dit il, longtems avant qu'il ſoit mûr, & lorſqu'il eſt encore ſi tendre que ſes fibres ne ſe diſtinguent preſque point du reſte de la chair, ni par leur dureté, ni par leur couleur : on le gratte ſoigneuſement, pour enlever toute la peau; on le coupe en tranches, ſans toucher aux groſſes nervures; on le fait tremper trois ou quatre jours dans de l'eau de Mer, que l'on change deux fois en vingt-quatre heures. Enſuite on le fait bouillir à grande eau, pendant cinq quarts d'heure. On le remet pendant un jour dans l'eau fraiche; & delà, bien égoutté, dans un ſirop foible, mais chaud & clarifié, où on le laiſſe vingt quatre heures. Trois jours de ſuite, on le fait paſſer par d'autres ſirops, plus forts que le premier; & tous ces ſirops ſont jettés comme inutiles, parcequ'ils contractent l'âcreté du fruit. Enfin on le met dans un ſirop de conſiſtence bien clarifié, pour l'y laiſſer, ſi l'on veut le conſerver liquide, & d'où on le tire lorſqu'on veut le garder ſec. Il perd ainſi

ce qu'il a de trop mordicant dans le goût, ſans aucune diminution de chaleur & de ſes autres vertus.

Ses propriétés

Nous avons cru devoir ce détail à l'utilité publique, ſur l'éloge extraordinaire qu'on fait de ſes propriétés. Le Gingembre, mangé le matin, acheve la digeſtion des alimens qu'on a pris le ſoir. Il conſume les flegmes de l'eſtomac; il nettoie les conduits; il excite l'appétit; il provoque l'urine, il rend l'haleine douce. Mangé après le repas, il aide à la digeſtion & chaſſe les vents. Mais, comme il eſt extrêmement chaud, l'uſage en doit être moderé. On connoît qu'il ne manque rien à ſa perfection, lorſqu'il eſt de couleur d'ambre, preſque tranſparent, tendre ſous la dent, ſans être mou, & que ſon ſirop eſt clair. Celui que les Confituriers font pour le vendre, ou le Peuple pour ſon uſage particulier, eſt brun; le ſirop en eſt noirâtre, & le fruit ſi mordicant, que ſi l'on n'y eſt accoutumé comme aux Iles, où le Piment même ſe mange comme une Pomme, il eſt preſqu'impoſſible de le tenir ſur la langue. Les Marins ne manquent jamais de s'en fournir, ſurtout pour les Voïages de long cours, parcequ'ils y ſont plus expoſés aux

maux qui viennent des eaux corrompues & des mauvais alimens ; cause ordinaire du scorbut, contre lequel on vante beaucoup la vertu du Gingembre.

Copaü des Iles.

L'arbre, qui donne le Baume de Copaü, n'est pas fort commun aux Antilles; mais l'espece d'huile ou de Baume, qu'on en tire, a des propriétés si merveilleuses, que suivant le témoignage de Labat (30), c'est une véritable Panacée, à laquelle il n'y a point de maux qui résistent. Les Iles Françoises ont en plus grande abondance un Arbrisseau, qui ne lui cede gueres en vertus, & qui se nomme *Bois laiteux*. Sa feuille ressemble à celle du Laurier, quoiqu'un peu plus grande, plus épaisse, plus molle, & plus charnue. Lorsqu'on la rompt, ou qu'on la déchire, ses fibres jettent une liqueur visqueuse, épaisse, & de la blancheur du lait. L'arbrisseau ne devient jamais fort gros. On s'en sert pour border les champs, parcequ'il croît fort vîte, & qu'étant fort souple, du moins pendant sa jeunesse, on l'entrelasse

Bois laiteux.

(30) *Ubi sup.* Tom. I. chap. 20. Après un long détail de ses vertus, il ajoute que s'il ne s'étend pas plus, c'est pour ne pas chagriner les Médecins, qui n'aiment pas les remedes simples, spécifiques & prompts.

& le conduit aiſément ; mais il devient caſſant avec plus d'âge, & ſeche auſſi-tôt qu'il eſt coupé. Ses fleurs reſſemblent à celles du Jaſmin, & croiſſent par bouquets, dont chacun en contient cinq ou ſix : elles ſont blanches, & renferment dans leur centre un petit bouton ovale, qui contient deux petites graines noires, ſemence ordinaire de l'arbre : mais il croît auſſi facilement de bouture. Son bois eſt fort blanc, avec un peu de moelle au cœur, comme le Sureau. Son écorce eſt d'un verd pâle en dehors, & blanche en dedans. Les queues, qui attachent les feuilles aux branches, ont près d'un pouce de long, avec un nœud à l'endroit qui touche l'écorce. Les nœuds, les feuilles, les branches, l'écorce & le tronc, rompus, ou légerement froiſſés, rendent un véritable lait, qu'on met ſur les bleſſures, ſans le faire chauffer au feu, & qui produit autant d'effet que le Copaïi (31).

(31) Dans la fievre, avallé dans du Vin au poids d'un écu d'or, il excite une ſueur abondante, qui emporte preſque toujours la maladie. Le poids de deux écus d'or, pris dans deux jaunes d'œufs, à deux fois, l'une à trois heures de l'autre, guérit les dyſſenteries & les flux de ſang, par le vomiſſement & les ſelles. La racine de l'arbriſſeau, miſe en poudre, guérit les plus violentes coliques. Il n'en faut qu'une pincée, infuſée pendant trois ou qua-

Tendre à caillou.

L'arbre, qu'on nomme aux Iles Françoiſes *Tendre à caillou*, ne s'y trouve que dans des lieux ſecs & pierreux. Il tire ſon nom de l'extrême dureté de ſon bois. Sa feuille eſt médiocre, ovale, dentelée, ſeche, & comme brûlée du Soleil. Auſſi ces arbres paroiſſent-ils rougeâtres à quelque diſtance, & comme grillés. Jamais ils n'ont plus de douze à quatorze pouces de diametre; mais il s'en trouve, de vingt-cinq à trente piés de hauteur. Ils ont peu de branches & de feuilles. Leur écorce eſt blanchâtre, avec quantité de petites hachures, & n'a pas plus de quatre lignes d'épaiſſeur : elle eſt un peu adhérente, ſe leve d'elle-même, ſe ſeche & ſe roule, dès que l'arbre eſt abbatu. L'Aubier, c'eſt-à-dire la ſubſtance qui eſt entre l'écorce & le cœur de l'arbre, eſt médiocrement dur, preſque blanc, du quart de diametre du cœur, & n'eſt propre à rien; mais le cœur eſt d'une bonté admirable, dans l'eau comme en terre (32),

tre minutes dans un verre de bon Vin, qu'on paſſe enſuite dans un linge. Enfin toutes les expériences prouvent que du Tertre s'eſt trompé, lorſqu'il a cru ce bois & ſon lait, cauſtiques & dangereux.

(32 Labat fait ici une remarque, qui peut être utile dans tous les Païs du monde : » j'ai obſervé, » dit il, ſur tous les bois » qu'on met en terre, » que pour peu qu'ils » ſoient bons, ce n'eſt

d'une

d'une dureté qui n'eſt comparable en effet qu'à celle du caillou. Ses fibres ſont longues, droites, & ſi preſſées les unes contre les autres, qu'elles ne peuvent être ſéparées. Il eſt rouge, lorſqu'on le coupe ; mais il perd cette couleur à l'air, & devient preſque gris.

Le bois amer, nommé *Simarouba* (33) dans l'Ile de Cayenne, eſt commun à la Martinique. Il s'y en trouve de deux piés de diametre. Son écorce eſt brune, hachée, fort épaiſſe ; ſa feuille, longue, pointue, & d'un verd pâle. Le bois eſt d'un jaune clair, qui ſe décharge en ſechant, juſqu'à reſter preſque blanc ; il eſt filandreux, & ſi léger, que lorſqu'on le ſcie il faut obſerver de ſe tenir au-deſſus du vent ; ſans quoi il jette une pouſſiere,

» point la partie qui eſt » en terre, qui ſe pourrit, ni celle qui eſt dehors ; mais ſeulement » ce qui eſt au raz de » terre. Pour éviter cet » inconvénient, il faut » brûler la partie qui doit » être en terre, & quelques pouces au-deſſus ; » c'eſt-à-dire, la ſécher » au feu, ou dans les » cendres rouges, ſans la » réduire en charbon ; » afin que la féve, ou » l'humidité, ſoit entierement deſſechée : & » que les pores ſe refermant, les parties ſe » rapprochent les unes des » autres. Le bois en devient aſſez compact, » pour réſiſter à l'humidité. *Ibid.* chap. 21.

(33) Il doit ſa réputation au fameux Frere du Soleil, Apoticaire du College des Jéſuites à Paris, qui a fait des cures étonnantes avec ce bois, pour les cours de ventre invétérés & les dyſſenteries les plus violentes.

qui entrant dans le nez & dans la bouche, y produit le même effet que de la Rhubarbe mâchée, ou prise en poudre. Ce bois sert à faire des lattes ou des planches minces, pour clouer l'ardoise. Jamais il n'est attaqué d'aucun Insecte. Une autre de ses qualités est de communiquer son amertume à tout ce qu'on fait cuire à son feu. Sa racine, & la peau de sa racine, sont les meilleures parties de l'arbre (34).

Raquette & son fruit.

On trouve dans toutes les Antilles la Plante épineuse, que les Anglois, nomment *Poirier picquant*, & que les François ont nommée Raquette, dont on a donné la Description dans l'Histoire Naturelle de la Nouvelle Espagne. Labat ne doute point qu'un petit Insecte, qui se nourrit de son fruit, ne soit la vraie Cochenille. Ce fruit, que les François appellent Pomme de Raquette, a beaucoup plus de ref-

(34) On nous en apprend l'usage. Il faut en prendre deux gros, les couper en esquilles, & les faire bouillir dans trois demi septiers d'eau, qu'on fait réduire en une chopine. On partage cette quantité en trois verres, dont on fait prendre le premier à jeun, le second après avoir dîné, & le troisieme deux heures avant souper. Observez de ne pas manger des choses crues, ou indigestes, & de ne pas boire du Vin blanc. Les dyssenteries n'ont jamais tenu contre six gros, pris en trois jours.

ſemblance avec la Figue. Tout ce que Labat rapporte de ſes qualités, & des Inſectes qui s'en nourriſſent après être nés ſur d'autres Plantes, s'accorde avec les obſervations qu'on a données ſur la Cochenille du Mexique. Auſſi ne fait-il pas difficulté d'aſſurer que la culture des Raquettes, aux Antilles, pourroit devenir le fond d'un très riche Commerce; d'autant plus, dit-il, qu'on y pourroit emploïer quantité de terres, qui demeurent inutiles, parcequ'elles ſont trop maigres & trop uſées pour les Cannes, le Tabac, l'Indigo, le Roucou, le Manioc, & d'autres productions. Il porte le zele, juſqu'à donner des regles pour cette culture; & dans l'utilité qui en reviendroit aux Colonies, il fait entrer leur défenſe, qui ſeroit plus ſûre derriere un champ planté de Raquettes, & rendu impénétrable par leurs épines, que dans le meilleur retranchement. On ſe ſert des pommes de Raquette pour faire des pâtes fort ſaines, & des gelées, ou des Marmelades, très rafraîchiſſantes.

Ceux qui cherchent l'exactitude juſqu'à ſouhaiter qu'il ne manque rien à chaque article, c'eſt-à-dire, qu'il

Obſervations ſur cet article.

embraſſe tout ce qui paroît compris dans ſon titre, jugeront peut-être qu'on ne s'eſt pas aſſez étendu ſur les arbres, les arbriſſeaux, & les autres Plantes des Antilles. Mais ce ſeroit oublier le ſoin qu'on a pris de les avertir, que la plûpart des Végétaux de l'Amérique ſont communs aux Iles, & aux parties du Continent qui leur répondent, dans les mêmes latitudes. Ainſi l'on répete que tout ce qui paroît manquer ici, ſe trouve répandu dans les autres articles d'Hiſtoire Naturelle, & quelquefois même dans les Deſcriptions : c'eſt ce qui doit faire ſentir l'importance des Tables alphabétiques, Partie annoncée, & concluſion indiſpenſable de cet Ouvrage.

FIN.

De l'Imprimerie de DIDOT.

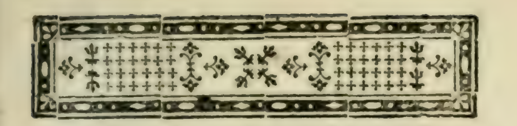


TABLE
DES TITRES.
ET DES PARAGRAPHES.

Contenus dans le Tome LVII.

SUITE DU LIVRE SIXIEME.

CONTINUATION DES VOÏAGES, des Découvertes & des Etablissemens dans l'Amérique Septentrionale.

TABLE
DES TITRES
ET DES PARAGRAPHES.

Contenus dans le Tome LVIII.

SUITE DU LIVRE SIXIEME.

TABLE
DES TITRES
ET DES PARAGRAPHES.

LIVRE SEPTIEME
VOÏAGES ET ETABLISSEMENS AUX ANTILLES.

TABLE
DES TITRES
ET DES PARAGRAPHES.

Contenus dans le Tome LX.

SUITE DU LIVRE SEPTIEME

ET DU CHAPITRE II.

Fin de la Table des Diviſions.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le quinzieme Tome de *l'Hiſtoire générale des Voïages*; & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'Impreſſion. Fait à Paris, le 4 Mars 1759.

CAPPERONNIER.

AVIS AUX RELIEURS,

POUR PLACER LES CARTES.

Tome LVII.

Tome LVIII.

Tome LIX.

Tome LX.

POUR PLACER LES FIGURES.

Tome LVI.

Tome LVIII.

Tome LIX.

Tome LX.





